

Québec, le 18 mars 2020

Objet : Demande d'accès aux documents administratifs
Notre dossier : 16310/19-413

Monsieur,

Nous donnons suite à de votre demande d'accès, visant à obtenir :

- les états financiers du Cégep de la Gaspésie et des Îles, pour les années 2016 à 2019, ventilés par année;
- la demande et les documents qui l'accompagnent du Cégep de la Gaspésie et des Îles pour obtenir la subvention de 3 680 000 \$;
- l'échéancier du déploiement de la subvention dans le temps;
- le budget et la reddition de compte budgétaire de la subvention;
- la convention entre le Cégep et le gouvernement;
- la reddition de compte au gouvernement, selon toutes les années disponibles;
- les décrets et les lettres officielles d'attribution de la subvention signées;
- les autres documents, mémos ou notes pour l'analyse de la demande du Cégep par le gouvernement ou les documents demandés au Cégep par le gouvernement.

Vous trouverez en annexe des documents répondant aux divers points de votre demande. Il est important de prendre en compte que les données financières apparaissant sur certains documents peuvent avoir évolué et ainsi ne pas concorder avec celles inscrites sur d'autres documents. Lesdites données peuvent avoir changé en cours d'analyse jusqu'à l'approbation finale du projet.

Par ailleurs, l'un des documents détenus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ne peut vous être acheminé, car il s'agit d'un « document du cabinet du ministre » ou a été produit pour son compte. Conformément à l'article 34 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, (RLRQ, chapitre A-2.1 ci-après « la Loi »), nous ne pouvons pas vous le transmettre.

... 2

Il est à noter également qu'il existe des documents qui relèvent davantage de la compétence du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous invitons à formuler votre demande auprès de la responsable de l'accès de cet organisme aux coordonnées suivantes :

CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES (GASPÉ)

Madame Yolaine Arseneau

Directrice générale

96, rue Jacques-Cartier

Gaspé (Québec) G4X 2S8

Tél. : 418 368-2201, poste 1556

secretairegeneral@cegepgim.ca

Vous trouverez en annexe une reproduction des articles de la Loi mentionnés précédemment.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Ingrid Barakatt

IB/JG/jr

p. j. 162

Cégep : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Projet d'investissement : Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970

DESCRIPTION SOMMAIRE DU BESOIN

Le projet vise à reconstruire une partie du Centre d'études collégiales des Îles (CECI), aménagé dans des espaces modulaires des années 1970. On y trouve, entre autres, le laboratoire des sciences servant au programme de sciences nature et aux activités de recherche des étudiants et des professeurs avec un centre collégial de transfert de technologie (CCTT).

Une firme d'architectes a présenté un concept pour un bâtiment de 940 m² au coût estimé de 7 M\$. Toutefois, après des discussions entre les représentants du Cégep et du Ministère, il a été convenu que les ailes A et C du CECI (espaces modulaires de l'établissement) seront reconstruites dans une proportion de 92 %, correspondant à une superficie brute de 822 m².

Le coût estimé du projet par le Ministère est de 4,25 M\$ (incluant un coût estimé de 200 k\$ pour la démolition des ailes A et C).

JUSTIFICATION DU BESOIN

En février 2015, une firme spécialisée, mandatée par le CECI, confirmait la présence de moisissures sous le plancher au niveau des vides sanitaires. Compte tenu des enjeux de santé et de sécurité, le Ministère établissait un constat de situation sur place et concluait que les unités modulaires avaient atteint leur fin de vie utile. De son côté, le CECI procédait au renforcement temporaire des ailes A et C en attendant de trouver une solution permanente.

La partie du CECI visée par le projet est située dans des sections modulaires qui ont servi au chantier de la Baie-James en 1970, avant leur déménagement aux Îles-de-la-Madeleine. Le bâtiment est mal isolé, les pertes d'énergies sont importantes, les coûts de chauffage sont élevés, d'autant plus que les Îles-de-la-Madeleine sont alimentées en électricité par une centrale au mazout.

INVESTISSEMENT REQUIS

Le coût du projet est estimé à 4 000 000 \$ (selon le formulaire FIS déposé).

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT REQUIS

Le montage financier prévu serait le suivant :

- Financement accordé dans le cadre du FIS : 1 750 000 \$;
- Contribution provinciale : 2 250 000 \$ (initiative nouvelle prévue au PQI 2016-2026)

Un montant de 3,5 M\$ est inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2016-2026 pour le financement de ce projet. Les espaces qui seront éventuellement reconstruits en remplacement des unités modulaires sont déjà reconnus par le Ministère aux allocations annuelles de fonctionnement et d'investissement.

Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires (FIS)

Projets retenus dans le programme Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires
(en dollars)

Bénéficiaire	Description du projet	Catégorie de projet FIS 1- Recherche 2- Formation 3- Efficacité éner.	Coût total du projet			Source de financement				Contribution du Québec			Ventilation annuelle du coût du projet (avril à mars)									Calendrier des travaux (max 30 avril 2018)			
			A	B	C = A+B	D	E	F	G = D+E+F G = C	H = E			Fédéral FIS (= D)			Québec (= E)			Établissement + Autre (= F)				Total (=G)		
			Dépenses admissibles	Dépenses non admissibles	Coût total	Fédéral (FIS)	Québec	Établissement ou Autre	Coût total	Prévue au PQI 1 ^{er} avril 2016 au 30 avril 2018	Prévue au PQI Ultérieurement au 30 avril 2018	Non prévue au PQI	2016-2017	2017-2018	2018-2019 (max 30 avril)	2016-2017	2017-2018	2018-2019 (max 30 avril)	2016-2017	2017-2018	2018-2019 (max 30 avril)		2016-2017	2017-2018	2018-2019 (max 30 avril)
CEC Îles-de-la-Madeleine	Rénovation majeure du CEC des Îles-de-la-Madeleine	3 (touche aussi à 1 et 2)	6 890 677 \$	20 335 \$	6 911 012 \$	3 455 506 \$	3 455 506 \$		6 911 012 \$	3 500 000 \$			345 907 \$	2 954 119 \$	155 479 \$	345 907 \$	2 954 119 \$	155 479 \$				691 814 \$	5 908 238 \$	310 958 \$	sept 2016 - avr 2018
	Sous-total		6 890 677 \$	20 335 \$	6 911 012 \$	3 455 506 \$	3 455 506 \$	- \$	6 911 012 \$	3 500 000 \$	- \$	- \$	345 907 \$	2 954 119 \$	155 479 \$	345 907 \$	2 954 119 \$	155 479 \$	- \$	- \$	- \$	691 814 \$	5 908 238 \$	310 958 \$	
	Total		6 890 677 \$	20 335 \$	6 911 012 \$	3 455 506 \$	3 455 506 \$	- \$	6 911 012 \$	3 500 000 \$	- \$	- \$	345 907 \$	2 954 119 \$	155 479 \$	345 907 \$	2 954 119 \$	155 479 \$	- \$	- \$	- \$	691 814 \$	5 908 238 \$	310 958 \$	

**FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS
POSTSECONDAIRES (« FIS »)**

ENTENTE DE CONTRIBUTION

Entre

SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (le « Canada »)
représentée par le ministre de l'Industrie

- ET -

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (le « Québec »)
représenté par le ministre des Finances, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur,
le ministre de la Santé et des Services sociaux, la ministre de l'Économie, de la Science et de
l'Innovation et le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie
canadienne

Chacun étant une « Partie » et désigné collectivement comme étant les « Parties »

ATTENDU que le gouvernement du Canada a créé, dans le budget 2016, le nouveau Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires de deux (2) milliards de dollars pour appuyer la réalisation de projets d'infrastructure au sein des universités et des collèges du Canada et pour stimuler l'économie canadienne en temps opportun, et de manière ciblée et temporaire;

ATTENDU que le gouvernement du Canada souhaite également étaler ce financement pour les Exercices financiers 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a annoncé le Plan québécois des infrastructures 2016-2026, dont les investissements atteignent 88,7 milliards de dollars sur dix (10) ans afin de maintenir, d'améliorer et de moderniser les infrastructures, incluant des projets d'investissements pour les établissements postsecondaires;

ATTENDU QUE le Québec, en vertu du décret numéro 844-2016 en date du 28 septembre 2016 a approuvé les modalités de l'Entente;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux principes susmentionnés, le Canada et le Québec conviennent de ce qui suit :

1. INTERPRÉTATION

1.1. Définitions

Les expressions ci-dessous ont le sens indiqué dans la présente Entente, sauf indication contraire dictée clairement par le contexte.

- a) « **Avances de fonds** » désigne les paiements anticipés de la contribution fédérale prévue sur une base trimestrielle, selon les termes de la présente entente de contribution ;
- b) « **Bénéficiaire(s) final (aux)** » désigne les établissements qui sont directement autorisés selon l'Entente et qui sont soumis aux lois du Québec sur la prestation des cours ou des programmes menant à des diplômes d'études postsecondaires reconnus. Cela comprend les établissements publics, les établissements affiliés ou relevant d'un établissement public admissible, par exemple les hôpitaux universitaires, les parcs, les incubateurs et les accélérateurs de recherche, les établissements du secteur privé sans but lucratif qui mènent à bien un Projet et qui engagent des Dépenses admissibles;
- c) « **Comité** » signifie le Comité de suivi du FIS pour le Québec établi conformément à l'Annexe C de la présente Entente;
- d) « **Convention(s) d'aide financière avec le(s) Bénéficiaire final (aux)** » signifie un accord de financement entre le Québec et le Bénéficiaire final établissant les modalités de versement des Fonds pour les Projets, conformément à la présente Entente;
- e) « **Date d'entrée en vigueur** » signifie la date à laquelle la présente Entente est signée par toutes les Parties;
- f) « **Dépenses admissibles** » signifie les dépenses décrites à l'article 1 de l'Annexe B de la présente Entente;
- g) « **Entente** » signifie la présente Entente de contribution avec le Québec en vertu du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, y compris ses Annexes telles que pouvant être modifiées de temps à autre;
- h) « **Exercice(s) financier(s)** » signifie l'année commençant le 1^{er} avril et se terminant le 31 mars;

- i) « **Fonds** » signifie la contribution payable par le Canada au Québec en vertu de cette Entente;
- j) « **Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires** » ou « **FIS** » signifie le Fonds d'investissement stratégique en vertu duquel cette Entente est conclue;
- k) « **Projet(s)** » signifie un ou plusieurs Projets tel qu'énumérés à l'Annexe A et pouvant être modifiée selon le paragraphe 5 de la présente Entente;
- l) « **Projet(s) quasi achevé(s)** » signifie les Projets dont les travaux de construction, autres que des travaux mineurs, sont achevés et pour lesquels une déclaration solennelle est soumise conformément à l'Annexe E ;
- m) « **Rapport(s) d'étape(s) trimestriel(s)** » signifie un rapport rendu disponible par le Québec, conformément à l'article 9.1 de la présente Entente;
- n) « **Rapport final** » signifie un rapport préparé et rendu disponible par le Québec, conformément à l'article 9.3 de la présente Entente;
- o) « **Rapport du Vérificateur** » signifie un rapport de vérification financière par Bénéficiaire final, qui réalise un ou plusieurs Projets tel qu'énumérés à l'Annexe A, lequel rapport est préparé par le Vérificateur général du Québec ou tout autre vérificateur accrédité du Québec et conforme à l'article 9.2 de la présente Entente.

1.2. Intégralité de l'Entente

La présente Entente remplace et annule tous les autres engagements, observations et garanties entre les Parties dans le cadre du FIS, que ces dernières ont pu avoir pris verbalement ou par écrit avant la Date d'entrée en vigueur, et ceux-ci deviennent nuls à partir de la Date d'entrée en vigueur de la présente Entente.

1.3. Durée de l'Entente

La présente Entente entre en vigueur à la Date d'entrée en vigueur et prend fin le 31 mars 2019.

1.4. Survie des obligations

Les droits et obligations des Parties décrits aux articles 7.1, 8(e), 9.2, 9.4, 12.1, 12.11 et à l'Annexe D ou tout autre article ou Annexe nécessaire pour donner effet à la présente Entente, survivront pendant une durée additionnelle de sept (7) ans suivant l'expiration ou la résiliation anticipée de la présente Entente.

1.5. Annexes

Les Annexes suivantes sont jointes et intégrales à la présente Entente:

Annexe A – Projets

Annexe B – Dépenses admissibles et partage des coûts

Annexe C – Mandat du Comité de suivi du FIS pour le Québec

Annexe D – Protocole de communication

Annexe E – Déclaration solennelle pour les Projets quasi achevés

1.6. Préséance

En cas de conflit ou d'incohérence, la partie de la présente Entente précédant les signatures a préséance sur les Annexes.

2. OBJET

La présente Entente vise à fournir un financement au Québec pour mener à bien des Projets dans le cadre de la mise en œuvre du FIS au Québec, ainsi qu'à établir les modalités de l'Entente, les obligations et les engagements des Parties.

3. DISPOSITIONS RELATIVES AU FINANCEMENT

3.1. Le Canada convient, sous réserve des modalités et conditions de la présente Entente, de verser les Fonds au Québec, tel qu'indiqué à l'Annexe A.

3.2. Tout paiement ou contribution dû par le Canada en vertu de la présente Entente est conditionnel à l'affectation des crédits parlementaires pour le FIS pour l'Exercice financier au cours duquel le paiement est exigible.

3.3. Un paiement dû par le Québec en vertu de la présente Entente est conditionnel à l'affectation des crédits par l'Assemblée nationale pour l'exercice financier au cours duquel le paiement est exigible.

4. UTILISATION DES FONDS

4.1. Le Québec convient que les Fonds seront utilisés seulement pour engager des Dépenses admissibles.

4.2. Le Québec convient de verser les paiements prévus à l'article 6 dans les quarante-cinq (45) jours suivants la réception des Fonds. Le Québec devra aussi fournir une attestation signée, tel que prévu à l'article 9.1 dans les Rapports d'étape trimestriels, laquelle confirme que les avances de Fonds au Bénéficiaire final ont été versées dans les quarante-cinq (45) jours. Faute de quoi, les Fonds non versés pourront être retournés au Canada et/ou les paiements subséquents tel que prévu à l'article 6.2 pourront être réduits. Toutefois, le cas échéant, le Canada s'engage à réallouer les Fonds selon le calendrier de paiements avec les ajustements nécessaires requis.

4.3. Conformément aux modalités et conditions de la présente Entente, les Dépenses admissibles doivent être engagées par le Bénéficiaire final, avant le 1er mai 2018.

4.4. Quand le Québec paie tout ou une partie des Fonds au Bénéficiaire final, il accepte de verser ces Fonds suivant les modalités d'une Convention d'aide financière avec le Bénéficiaire final par écrit qui correspond aux dispositions pertinentes de la présente Entente et qui les incorporent. Le Québec accepte de faire appliquer les modalités de telles Conventions d'aide financière et d'assurer leur application en temps opportun.

4.5. Le Québec convient d'informer le Canada, dans les meilleurs délais, de toute autre aide financière reçue par le Bénéficiaire final pour la réalisation d'un Projet. Si l'aide financière totale versée par le Canada à l'égard du Projet dépasse les montants indiqués relativement au partage des coûts du FIS, conformément à l'article 3 de l'Annexe B, ou si l'aide financière totale reçue ou due à l'égard des Dépenses admissibles excède 100 % de ces Dépenses, le Canada peut recouvrer l'excédent auprès du Québec ou réduire sa contribution d'un montant égal à l'excédent.

5. MODIFICATIONS DE L'ENTENTE

5.1. La présente Entente ne peut être modifiée que par un accord écrit et signé par les Parties.

5.2. D'autres projets approuvés par les Parties après la Date d'entrée en vigueur peuvent être financés au moyen d'une modification de l'Annexe A de la présente Entente. Les Parties conviennent qu'une modification à l'Annexe A ne constitue pas une modification aux modalités de l'Entente. Ces modifications prendront la forme d'un échange de lettres entre les Parties.

5.3. Le Canada doit être informé dans les meilleurs délais advenant que le financement obtenu dans le cadre du FIS ait été réaffecté à des fins non admissibles ou utilisé à de telles fins, ou versé à un Bénéficiaire final non admissible ou a servi à financer des dépenses non admissibles en vertu de l'Annexe B. Le Québec devra alors réaffecter une somme égale au financement qu'il aura reçu à un autre projet admissible accepté par les Parties, en tant que substitut et l'Annexe A de la présente Entente devra être modifiée pour indiquer que le paiement fédéral a été correctement affecté. Le rapport final, tel que prévu à l'article 9.3, devra faire état de telle réaffectation de Fonds et de toute substitution de projets.

5.4. Le Québec informera rapidement le Canada de tout Projet annulé. Les Parties procéderont ensuite à son retrait de l'Annexe A. Les Parties peuvent, d'un commun accord, déterminer l'admissibilité d'un autre projet en tant que substitut et ainsi réallouer les Fonds à ce projet, qui sera ajouté à l'Annexe A. Dans l'éventualité où les Parties ne déterminent pas d'un commun accord l'admissibilité d'un projet substitut, ils peuvent réduire en conséquence les Fonds payables aux termes de la présente Entente.

6. DEMANDES DE REMBOURSEMENT ET PAIEMENTS

6.1. Le Canada versera au Québec un montant ne dépassant pas 3 857 223 \$ à l'égard des frais de gestion liés au FIS, établis conformément à l'Annexe A, telle que pouvant être modifiée de temps à autre.

6.2. Le Canada versera au Québec les Fonds, ainsi que ceux décrits à l'article 6.1, pour les Projets approuvés à la Date d'entrée en vigueur conformément au calendrier de paiements suivant :

6.2.1 jusqu'à 12,5 % des Fonds après la Date d'entrée en vigueur, étant entendu que ce paiement sera considéré comme une avance et ne devra pas dépasser un maximum de 12,5 % de la contribution fédérale prévue pour un Projet;

6.2.2 jusqu'à 12,5 % des Fonds pour le premier trimestre sur réception d'un Rapport d'étape trimestriel conformément à l'article et couvrant la période jusqu'à la fin du deuxième trimestre de l'Exercice financier 2016-2017 (30 octobre 2016);

6.2.3 jusqu'à 12,5 % des Fonds pour chaque trimestre suivant sur réception d'un Rapport d'étape trimestriel conformément à l'article 9.1, sauf pour le trimestre se terminant le 30 juin 2018; et

6.2.4 pour le trimestre se terminant le 30 juin 2018, un paiement n'excédant pas 12,5 % des Fonds, pour un total de 100% des Fonds, dans le cas du paiement final, sur réception d'un Rapport d'étape trimestriel conformément à l'article 9.1, d'un rapport final conformément à l'article 9.3 et d'un Rapport du Vérificateur conformément à l'article 9.2.

6.3. Pour tout projet approuvé après la Date d'entrée en vigueur de l'Entente, les Fonds seront versés comme suit :

6.3.1 le pourcentage des Fonds à verser sera déterminé d'un commun accord entre les Parties par le nombre de trimestres restants après l'approbation du Projet;

6.3.2 le calendrier de paiements sera le même que celui décrit à l'article 6.2 ci-dessus.

6.4. La demande de paiement final doit être faite au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après le 30 avril 2018. Aucune demande reçue après cette date ne sera considérée admissible à un paiement.

6.5. Le Canada n'aura pas l'obligation de verser les Fonds à moins que et jusqu'à ce que le Canada ait reçu à sa satisfaction les rapports mentionnés aux articles 9.1, 9.2 et 9.3.

7. ALIÉNATION DES ACTIFS

7.1. Sauf si les Parties en conviennent autrement, le Québec convient de s'assurer que le Bénéficiaire final conserve le titre de propriété ou demeure l'occupant des actifs découlant de l'utilisation des Fonds pendant une période de cinq (5) ans après la fin du Projet.

7.2. Si, à tout moment pendant les cinq (5) ans après la fin du Projet, un Bénéficiaire final, autre que le Québec, qu'il soit propriétaire ou locataire, vend ou loue ou cesse d'occuper les lieux, ou se départit de manière directe ou indirecte de tout actif auquel les Fonds ont été appliqués, autre qu'en faveur du Canada, du Québec, d'une municipalité ou d'un autre Bénéficiaire final, ou qu'avec le consentement des Parties, le Bénéficiaire final peut être obligé de rembourser en tout ou en partie les Fonds reçus pour le Projet.

8. RÔLE DU QUÉBEC

Le Québec s'engage à conclure une Convention d'aide financière avec le Bénéficiaire final renvoyant aux modalités et conditions pertinentes de la présente Entente et à :

- a) s'assurer que toutes les dispositions et Annexes de l'Entente soient respectées conformément à la présente Entente;
- b) surveiller le déroulement des Projets et leurs progrès par rapport à leurs échéanciers;
- c) présenter les demandes de remboursement et de paiement et fournir les Rapports d'étapes trimestriels requis;
- d) fournir le Rapport du Vérificateur et le rapport final; et
- e) surveiller et faire rapport au Canada de l'exigence liée à l'aliénation des actifs tel qu'énoncé au paragraphe 7.1 et, dans le cas d'une aliénation non autorisée, exiger, selon la discrétion du Canada, le remboursement des Fonds par le Bénéficiaire final.

9. REDDITION DE COMPTES, VÉRIFICATION FINANCIÈRE ET ÉVALUATION

9.1. Rapports d'étapes trimestriels

Le Québec rendra disponible des Rapports d'étapes trimestriels dans les trente (30) jours suivants la fin de chaque trimestre décrivant le déroulement et le progrès de chacun des Projets, y compris:

- a) les Fonds reçus par le Canada conformément à la présente Entente;
- b) les montants engagés pour chacun des Projets tel que détaillé à l'Annexe A;
- c) le cas échéant, l'attestation signée par un représentant autorisé du Québec laquelle confirme que la condition rattachée aux avances de paiements a été respectée en vertu de l'article 4.2 de la présente Entente;
- d) l'identification des Projets commencés;
- e) l'identification des Projets quasi achevés; et
- f) l'identification des Projets qui ne sont pas en voie d'être quasi achevés d'ici le 30 avril 2018.

9.2. Vérification

- 9.2.1. Le Québec fournira au Canada le Rapport du Vérificateur dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivants la fin de chacun des Projets.
- 9.2.2 Le Canada peut effectuer, en sus et à ses frais, une évaluation de la conformité de tous les Projets à la présente Entente.
- 9.2.3 Le Québec convient de s'assurer que les Conventions d'aide financière avec le Bénéficiaire final prévoient que tous les relevés et livres comptables pertinents et complets à l'égard de la présente Entente y compris les factures, les états financiers, les reçus et les pièces justificatives soient conservés pendant sept (7) ans suite à l'expiration de la présente Entente et qu'ils soient disponibles aux Parties moyennant un préavis raisonnable pour fins de vérification.
- 9.2.4 Tout rapport et toute vérification fournis ou entrepris en vertu de la présente Entente peuvent être mis à la disposition du public.

9.3. Rapport final

Le Québec fournira un Rapport final dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant le 30 avril 2018, lequel inclura les exigences du paragraphe 6.2.4 de la présente Entente et toute l'information requise pour chaque Projet détaillé à l'Annexe A, y compris les éléments suivants :

- 9.3.1 les projets par type (université ou collège) d'après les catégories de projet indiquées dans les instructions relatives à la demande (recherche et innovation, formation spécialisée, environnement et développement durable);
- 9.3.2 une description des retombées directes et mesurables;
- 9.3.3 le financement total de toutes les sources, y compris le financement total du gouvernement fédéral;
- 9.3.4 un rapprochement du financement : le montant approuvé pour chacun des Projets de l'Annexe A, le total des Dépenses admissibles engagées en date du 30 avril 2018, et le montant de financement sous le FIS fourni à cette date;
- 9.3.5 la Déclaration solennelle pour les projets quasi achevés prévue à l'Annexe E;
- 9.3.6 l'identification des Projets dont la Déclaration solennelle pour les projets quasi achevés n'a pas été complétée dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivants le 30 avril 2018;
 - 9.3.6.1 Si les Projets ne sont pas quasi achevés avant le 1^{er} mai 2018, le Canada ne partagera pas les coûts engagés après cette date. Le Canada ne sera pas remboursé pour aucune somme versée ou due relativement à des Dépenses admissibles engagées avant le 1^{er} mai 2018 dans la mesure où le Québec s'engage à compléter ces Projets dans les meilleurs délais possible.
- 9.3.7 Une déclaration certifiée par un représentant autorisé du Québec, à la satisfaction du Canada, selon laquelle :
 - 9.3.7.1 tous les coûts dont le remboursement est demandé ont été engagés;
 - 9.3.7.2 toutes les Dépenses admissibles sont liées aux Projets énumérés à l'Annexe A;
 - 9.3.7.3 toutes les Dépenses admissibles sont conformes aux exigences

- décrites à l'Annexe B; et
9.3.7.4 le Bénéficiaire final a respecté toutes les modalités et conditions de la présente Entente.

9.4 Évaluation

Les Parties reconnaissent que le Canada doit être en mesure de préparer un rapport sur les résultats du FIS. Le Canada pourrait effectuer l'évaluation de l'Entente et le Québec lui fournira les données disponibles sur demande. Les dépenses liées à cette évaluation seront assumées par le Canada.

10. RESPECT DES LOIS ET DU DROIT EN VIGUEUR

Les Parties se conformeront à toutes les lois et tous règlements applicables, notamment les lois en matière environnementale et au droit applicable en matière de consultations autochtones.

11. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

- 11.1. Les Parties veilleront à se tenir informées de toute question qui pourrait être litigieuse.
- 11.2. S'il survient une question litigieuse, le Comité l'examinera et s'efforcera, de bonne foi et de façon raisonnable, de résoudre tout différend potentiel dès que possible et, dans tous les cas, dans les trente (30) jours ouvrables suivants la réception de l'avis d'une question litigieuse. Dans le cas où le Comité ne s'entendrait pas sur un règlement, la question serait transmise aux Parties pour qu'elles la règlent. Les Parties rendront une décision dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivants.
- 11.3. Dans les cas où les Parties ne s'entendent pas sur un règlement, elles pourront examiner d'autres modes alternatifs de règlement des différends disponibles pour résoudre la question litigieuse.
- 11.4. Les paiements, liés à un différend soulevé par l'une ou l'autre des Parties, peuvent être suspendus par le Canada, de même que les obligations liées à ce différend, en attendant le règlement.

12. DISPOSITIONS DIVERSES

12.1. Obligations exécutoires

Les Parties déclarent que leur signature de la présente Entente est valide et a été dûment autorisée. Elle constitue une obligation légale liant les Parties aux modalités et conditions de la présente Entente.

12.2. Lois applicables

La présente Entente est régie par les lois et les règlements applicables au Québec.

12.3. Dettes

Tout montant dû au Canada par le Québec aux termes de l'Entente constituera une dette qui sera remboursée par le Québec sur demande du Canada et basée sur les modalités de cette Entente.

12.4. Signature en contrepartie

L'Entente peut être signée en contrepartie et les exemplaires ainsi signés par les Parties, une fois réunis, constituent une seule et même Entente originale. Une copie expédiée par télécopieur ou par courriel en fichier PDF sera tout aussi valable et exécutoire que des copies originales pour les fins de signature de l'Entente.

12.5. Divisibilité

Si, pour une raison quelconque, une disposition de la présente Entente est jugée invalide ou inapplicable, en totalité ou en partie, elle pourra être considérée divisible et éliminée de l'Entente, mais les autres modalités de l'Entente demeureront valides et applicables.

12.6. Renonciation

Chaque Partie ne peut renoncer que par écrit à l'un de ses droits en vertu de l'Entente. Toute tolérance ou indulgence que manifeste une Partie n'équivaut pas à une renonciation à ses droits. À moins d'une renonciation écrite, une Partie est fondée à exercer tout recours qu'elle peut avoir en vertu de l'Entente ou de la loi.

12.7. Aucun pouvoir de représentation

L'Entente n'a pas pour effet d'autoriser une Partie à conclure un contrat ou à assumer des obligations pour le compte de l'autre Partie ou à agir comme mandataire de l'autre Partie. L'Entente n'a pas pour effet non plus d'autoriser un tiers à conclure un contrat ou à assumer des obligations pour le compte de l'une ou l'autre des Parties ou à agir comme mandataire de l'une ou l'autre des Parties.

12.8. Cession

Aucune Partie ne peut céder la présente Entente, ou une partie de celle-ci, ni aucun montant payable en vertu de celle-ci, sans obtenir le consentement écrit au préalable par l'autre Partie.

12.9. Propriété intellectuelle

Tout droit de propriété intellectuelle créée par un Bénéficiaire final dans le cadre du FIS ou à l'égard d'un Projet, sont dévolus au Québec ou au Bénéficiaire final, selon le cas. Le Canada ne réclamera pas de droit en matière de propriété intellectuelle généré par le Québec ou un Bénéficiaire final prenant part au FIS.

12.10. Rémunération des lobbyistes et des agents et le Code de valeurs et d'éthique

12.10.1 Les Parties attestent que toute personne qui exerce ou a exercé des représentations en son nom en vue d'obtenir les Fonds prévus à l'Entente, ou un avantage en résultant, est dûment enregistrée en conformité avec les lois en vigueur, notamment la *Loi sur le Lobbyisme* (Canada) et la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (Québec).

12.10.2 Le Québec atteste qu'aucune rémunération ou aucun avantage basé sur un pourcentage de la contribution du Canada aux termes de la présente Entente ne sera versé ou octroyé à quiconque.

12.11. Avis

Tous les avis, renseignements ou documents prévus dans le cadre de la présente Entente seront considérés comme ayant été fournis s'ils ont été livrés ou envoyés par lettre affranchie, par télécopie ou par courriel. Tout avis sera considéré comme livré dès sa réception; tout avis expédié par courrier sera considéré comme reçu huit (8) jours civils après son envoi.

Tout avis destiné au Canada doit être envoyé à l'adresse suivante :

Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Édifice C.D Howe
235, rue Queen, 8^e étage, Tour Est, Pièce 848J
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Courriel : ic.sif-fis.ic@canada.ca

Toute la correspondance et tous les avis à l'intention du Québec seront acheminés en même temps aux adresses suivantes :

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
900, Place d'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 3C7
À l'attention de : Marie-Josée Blais
Téléphone : 418-691-5973, poste 3809
Courriel : marie-josée.blais@economie.gouv.qc.ca

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, De La Chevrotière, 15^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
À l'attention de : Normand Légaré
Téléphone : 418-643-3810
Courriel : normand.legare@education.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé et des Services sociaux
1005, chemin Sainte-Foy, 1^e étage
Québec (Québec) G1S 4N4
À l'attention de : Luc Castonguay
Téléphone: 418-266-5990
Courriel: luc.castonguay@msss.gouv.qc.ca

Chaque Partie peut changer l'adresse et les coordonnées indiquées ci-dessus en avisant par écrit l'autre Partie.

EN FOI DE QUOI, les Parties déclarent que la signature de la présente Entente a été dûment autorisée.

Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie actuellement désigné comme étant le ministre de l'Innovation, Sciences et Développement économique:



L'Honorable Navdeep Singh Bains

Date : NOV 07 2016

Et

Le gouvernement du Québec, représenté par les ministres suivants :

Le ministre des Finances



Monsieur Carlos Leitão

Date : 15 novembre 2016

La ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Madame Hélène David

Date : _____

Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Gaétan Barrette

Date : _____

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Madame Dominique Anglade

Date : _____

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Monsieur Jean-Marc Fournier

Date : _____

EN FOI DE QUOI, les Parties déclarent que la signature de la présente Entente a été dûment autorisée.

Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie actuellement désigné comme étant le ministre de l'Innovation, Sciences et Développement économique:



L'Honorable Navdeep Singh Bains

Date : NOV 07 2016

Et

Le gouvernement du Québec, représenté par les ministres suivants :

Le ministre des Finances

Monsieur Carlos Leitão

Date : _____

La ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Madame Hélène David

Date : _____

Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Gaétan Barrette

Date : _____

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation



Madame Dominique Anglade

Date : 15 novembre 2016

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Monsieur Jean-Marc Fournier

Date : _____

EN FOI DE QUOI, les Parties déclarent que la signature de la présente Entente a été dûment autorisée.

Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie actuellement désigné comme étant le ministre de l'Innovation, Sciences et Développement économique:



L'Honorable Navdeep Singh Bains

Date : NOV 07 2016

Et

Le gouvernement du Québec, représenté par les ministres suivants :

Le ministre des Finances

Monsieur Carlos Leitão

Date : _____

La ministre responsable de l'Enseignement supérieur



Madame Hélène David

Date : 17 nov 2016

Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Gaétan Barrette

Date : _____

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Madame Dominique Anglade

Date : _____

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Monsieur Jean-Marc Fournier

Date : _____

EN FOI DE QUOI, les Parties déclarent que la signature de la présente Entente a été dûment autorisée.

Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie actuellement désigné comme étant le ministre de l'Innovation, Sciences et Développement économique:



L'Honorable Navdeep Singh Bains

Date : NOV 07 2016

Et

Le gouvernement du Québec, représenté par les ministres suivants :

Le ministre des Finances

Monsieur Carlos Leitão

Date : _____

La ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Madame Hélène David

Date : _____

Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Gaétan Barrette

Date : _____

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Madame Dominique Anglade

Date : _____

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Monsieur Jean-Marc Fournier

Date : 16/11/2016

EN FOI DE QUOI, les Parties déclarent que la signature de la présente Entente a été dûment autorisée.

Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie actuellement désigné comme étant le ministre de l'Innovation, Sciences et Développement économique:



L'Honorable Navdeep Singh Bains

Date : NOV 07 2016

Et

Le gouvernement du Québec, représenté par les ministres suivants :

Le ministre des Finances

Monsieur Carlos Leitão

Date : _____

La ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Madame Hélène David

Date : _____

Le ministre de la Santé et des Services sociaux



Monsieur Gaétan Barrette

Date : 23/11/2016

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Madame Dominique Anglade

Date : _____

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Monsieur Jean-Marc Fournier

Date : _____

ANNEXE A

PROJETS : Toutes les demandes de Projets parmi lesquelles les Projets suivants ont été choisis sont incorporées pour référence et sont présumées exactes et complètes.

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
34997	Collège Dawson	Mise à niveau pour économie d'énergie visant la viabilité environnementale des infrastructures	2 855 877	2 483 911	1 241 955	1 613 922	0	0	2016-05-01	2018-03-31
35188	Université de Montréal	Mise à niveau de deux salles de lavage à la Division des animaleries de l'Université de Montréal	1 624 148	1 624 148	812 074	487 244	0	324 830	2016-09-06	2017-03-28
35196	Université du Québec à Trois-Rivières	Plateforme québécoise interuniversitaire en médecine personnalisée (Locaux niveau 1000 Pierre-Boucher)	3 495 845	2 829 947	1 414 974	2 080 871	0	0	2017-04-17	2018-04-23
35198	Université du Québec à Trois-Rivières	Salle blanche pour la conception la caractérisation et l'intégration de dispositifs micro et nanoscopiques dans des microsystèmes (i.Énergie)	1 331 000	1 066 806	533 403	717 837	0	79 760	2017-04-24	2017-12-04

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35204	Université du Québec à Trois-Rivières	Laboratoire de recherche sur les répercussions des changements climatiques (Rénovation des locaux L-3530 L-3512 et L-3446)	892 906	727 211	363 605	476 371	0	52 930	2017-05-29	2018-02-05
35256	Cégep Marie-Victorin	Amélioration et optimisation des espaces d'enseignement spécialisé en techniques d'éducation à l'enfance et adaptation innovante au contexte du travail	822 650	583 083	291 541	531 109	0	0	2016-04-29	2016-08-19
35276	Cégep Vanier College	Rénovation des infrastructures du département de Santé Animale du Collège Vanier et création d'un Centre de Services	1 876 250	1 876 250	938 125	938 125	0	0	2016-09-06	2017-12-31
35277	Polytechnique Montréal	Nouvelles salles électriques desservant les laboratoires de recherche au pavillon principal	2 518 809	2 299 897	1 149 948	1 368 861	0	0	2016-05-23	2017-12-01
35278	Polytechnique Montréal	Laboratoire Expérimental Grande Hauteur (LEGH)	1 021 467	789 926	394 963	501 203	0	125 301	2016-07-01	2017-08-31
35279	Université de Montréal	Mise aux normes U4 chambre inhalation	1 930 679	1 229 547	614 674	1 316 005	0	0	2017-04-10	2017-10-09

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35280	Université de Montréal	Réfection de la maçonnerie	1 945 228	1 785 228	892 644	1 052 584	0	0	2016-05-16	2016-12-13
35281	Université de Montréal	Aménagement du groupe de recherche Brams	5 900 783	4 813 576	2 406 788	3 493 995	0	3 021 759	2016-05-16	2017-12-08
35282	Cégep Vanier College	Rénovation du laboratoire de chimie	1 582 406	1 360 144	680 072	902 334	0	0	2017-01-08	2017-09-01
35284	Université de Montréal	Archéologie citoyenne	997 907	803 906	401 953	595 954	0	0	2017-06-01	2018-04-30
35286	Cégep Édouard-Montpetit	Réfection des laboratoires de TIM (Techniques d'intégration multimédia)	872 000	622 000	311 000	561 000	0	0	2016-06-04	2016-08-12
35287	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Projet d'agrandissement de la taille et de la qualité des installations de recherche et d'innovation en technologie minérale	997 907	815 340	407 670	0	0	590 237	2016-08-01	2017-12-31
35297	Cégep de Sept-Îles	Efficacité énergétique des systèmes de chauffage et de l'enveloppe extérieure du bâtiment principal	2 940 000	2 640 000	1 320 000	1 417 400	0	202 600	2016-06-01	2017-12-20

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35299	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Mise à niveau des laboratoires de sciences et amélioration de l'efficacité de la production de l'emmagasinage et de la distribution de l'énergie	2 068 295	1 784 071	892 036	1 176 259	0	0	2016-10-01	2018-04-30
35300	Université du Québec à Montréal	Rénovation et aménagement d'un Centre de consultation pour la recherche au pavillon Hubert-Aquin Annexe	4 260 000	3 921 263	1 960 632	1 839 795	0	459 573	2016-06-06	2018-04-30
35301	Université de Montréal	Complexe des sciences sur le nouveau Site Outremont du campus de l'Université de Montréal	348 260 000	168 450 488	84 225 244	145 004 558	0	119 030 198	2016-05-09	2018-04-30
35306	Université du Québec à Montréal	Centre de diffusion urbain de recherche et de création au pavillon Judith-Jasmin	2 500 000	2 314 367	1 157 184	1 342 816	0	0	2016-06-06	2018-04-20
35310	Université du Québec à Montréal	Mise à niveau de l'infrastructure électromécanique en soutien à un centre de données de recherche	1 200 000	1 083 511	541 756	658 244	0	0	2016-09-05	2018-02-28

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35315	Université du Québec à Montréal	Aménagement d'un lieu de confluence pour la recherche-crédation en arts visuels et médiatiques au pavillon Judith-Jasmin	3 200 000	2 801 458	1 400 730	1 569 270	0	230 000	2016-05-05	2017-09-29
35316	Collège d'enseignement général et professionnel du Vieux-Montréal	Réaménagement du département TGE audiovisuel phase III infrastructure	283 864	266 481	133 240	150 624	0	0	2016-05-30	2016-08-19
35322	Cégep de Sainte-Foy	Rehaussement des installations de l'aile J	2 147 875	1 918 300	959 150	1 044 150	0	144 575	2017-05-15	2017-10-06
35323	Collège de Rosemont	Aménagement de classes et de laboratoires de formation continue au B-100	633 280	571 505	285 753	347 527	0	0	2016-06-28	2017-07-21
35343	Collège d'enseignement général et professionnel de Drummondville	Centre de la recherche et d'apprentissage intégré aux études (CRAIE)	1 449 800	1 208 167	525 404	724 396	0	200 000	2017-01-30	2017-08-18
35346	Collège de Rosemont	Aménagement d'un laboratoire de réseautique au B-300 (Phase 1 et 2)	452 755	410 924	205 462	247 293	0	0	2016-02-15	2017-07-21
35350	Collège de Rosemont	Réaménagement des laboratoires audiométriques du département d'audioprothèse	448 095	403 855	201 928	246 167	0	0	2016-09-19	2017-08-14

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35352	Cégep de La Pocatière	Modernisation et réaménagement des installations à la Bibliothèque François-Hertel	520 906	288 818	144 409	376 497	0	0	2016-06-01	2017-08-31
35357	Cégep de Sainte-Foy	Rehaussement des installations de formation spécialisée de l'aile G	2 854 400	2 279 304	1 139 652	1 515 193	0	199 555	2017-05-10	2018-02-20
35359	Collège Ahuntsic	Réfection des laboratoires de génie civil et de génie industriel	1 400 000	1 300 000	650 000	750 000	0	0	2017-02-01	2017-08-01
35360	Collège d'enseignement général et professionnel de Drummondville	D'un auditorium à un laboratoire de technologies des arts de la scène	686 770	458 836	229 418	457 352	0	0	2017-01-30	2017-08-17
35364	Cégep régional de Lanaudière	Aménagement des laboratoires de Génie civil	1 741 600	1 453 800	726 900	814 700	0	200 000	2016-05-23	2017-08-04
35367	Collège Montmorency	Relèvement de toitures (ajout de classes)-toiture verte/serre & nouveau Bâtiment	16 693 650	16 011 779	8 005 890	7 487 760	0	1 200 000	2016-05-20	2018-04-30
35376	Cégep de Thetford	Amélioration de la qualité et de la pérennité environnementale des installations de recherche d Oleotek	1 718 372	1 718 372	859 186	687 349	0	171 837	2016-09-06	2017-12-04

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35378	Cegep Saint-Jean-sur-Richelieu	Modernisation des laboratoires de soins infirmiers	2 215 000	1 359 176	679 588	1 535 412	0	0	2017-05-29	2017-10-30
35390	Collège d'enseignement général et professionnel Bois-de-Boulogne	Création d'espaces de formation spécialisée en informatique	476 564	327 922	163 961	312 603	0	0	2016-06-01	2017-08-15
35408	Cégep Limoilou	Projet écoénergétique d'installation d'équipements permettant la récupération de chaleur dans les réseaux de climatisation et chauffage	2 027 356	1 617 353	808 676	1 218 680	0	0	2016-09-01	2018-01-31
35409	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	Agrandissement du Pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	5 278 001	4 094 449	2 047 224	3 230 777	0	0	2016-08-01	2018-01-30
35414	Cégep Limoilou	Centre collégial d'expertise en modélisation des données du bâtiment (CCEMDB)	646 246	380 772	190 386	455 860	0	0	2016-02-01	2017-11-30
35420	Université de Montréal	Technopôle de Réadaptation Pédiatrique du CHU Sainte-Justine	31 320 000	31 320 000	15 660 000	9 396 000	0	6 264 000	2016-05-10	2018-04-30

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35422	Université de Sherbrooke	Complexe de recherche en hydrologie hydraulique et environnement	2 260 000	2 260 000	1 130 000	678 000	0	452 000	2017-01-25	2017-09-11
35434	Cégep de Sorel-Tracy	HUB de co-innovation en Internet des objets Web 4.0 et applications mobiles : de la formation à l'entreprise (CEG-ST-01 projet retenu voir annexe 7)	555 109	406 760	203 380	351 729	0	0	2016-05-24	2016-08-20
35440	HEC Montréal	Rehaussement du réseau de télécommunications	4 875 000	3 843 900	1 921 950	2 953 050	0	0	2016-06-01	2017-12-31
35442	Cégep de Saint-Jérôme	Projets d'efficacité énergétique	1 680 811	1 320 072	660 036	1 020 775	0	0	2016-07-01	2017-10-30
35444	Cégep de Saint-Jérôme	Agrandissement des infrastructures du CDCQ dédiées aux activités de recherche sur les matériaux composites à hautes performances et la recyclabilité	2 060 928	1 739 584	869 792	1 191 136	0	0	2016-07-01	2018-04-30
35463	École de technologie supérieure	Reconversion du planétarium DOW en un « Hub de créativité »	6 650 883	6 550 883	3 275 442	3 375 441	0	0	2016-05-09	2017-12-11
35472	Université McGill	Rénovation à l'Hôpital général de Montréal pour améliorer les	8 477 700	7 707 000	3 853 500	2 928 640	0	1 695 560	2016-05-09	2018-03-31

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
		infrastructures de recherche, de formation et de commercialisation liées à l'innovation								
35476	École de technologie supérieure	Expansion et réaménagement de la bibliothèque en carrefour d'apprentissage	6 621 800	5 018 557	2 509 278	2 801 622	0	1 310 900	2016-06-01	2017-10-06
35508	Université de Montréal	Rénovation et optimisation énergétique des infrastructures vétustes de l'Institut de recherche cliniques de Montréal (IRCM)	11 988 388	11 781 875	5 890 937	3 534 456	0	2 562 995	2016-05-09	2018-04-30
35512	Collège de Rosemont	Ajout d'un refroidisseur central au E-500	407 132	372 132	186 066	221 066	0	0	2016-08-22	2017-06-13
35530	Collège André-Grasset (1973) Inc.	Réfection et mise à niveau du laboratoire de chimie et des locaux annexes du Collège André-Grasset	2 281 099	1 681 750	840 875	0	0	1 440 224	2017-02-07	2017-08-25
35534	École de technologie supérieure	Nouveau pavillon pour le calcul de haute performance et l'augmentation des espaces de recherche sur le campus de l'ÉTS	53 870 287	53 870 287	26 935 144	16 161 086	0	10 774 057	2016-05-09	2018-04-30
35537	Université de Montréal	Agrandissement du Centre de prévention	8 720 000	8 720 000	4 360 000	0	0	4 360 000	2016-09-01	2018-04-30

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
		et de réadaptation cardiovasculaire (Centre ÉPIC) de l'ICM								
35542	Université de Montréal	Création d'un Centre mondial de formation en santé et en prévention cardiovasculaire	15 725 980	9 308 598	4 654 299	0	0	11 071 681	2017-08-01	2018-04-30
35545	Université de Montréal	Rehaussement des infrastructures dédiées à la R&D de l'ICM (mises aux normes en matière d'insonorisation)	2 000 000	1 700 040	850 020	0	0	1 149 980	2016-05-09	2018-03-31
35547	Université de Montréal	Agrandissement du Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et modernisation de son amphithéâtre	13 988 317	11 471 290	5 735 646	0	0	8 252 671	2016-05-09	2018-04-30
35550	Cégep de Rimouski	Mise à niveau des infrastructures de recherche du SEREX	4 357 500	4 250 000	2 125 000	1 700 000	0	532 500	2016-09-01	2018-04-30
35551	Université de Montréal	Réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS	385 335	287 562	143 781	0	0	241 554	2016-04-01	2018-03-31
35556	Université de Sherbrooke	Optimiser l'efficacité énergétique des	5 000 000	4 675 661	2 337 832	1 462 168	0	1 200 000	2016-04-27	2017-11-21

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
		bâtiments de recherche								
35557	Collège de Rosemont	Aménagement d'un laboratoire spécialisé en prélèvements	227 582	204 222	102 111	0	0	125 471	2016-05-02	2017-07-14
35558	Collège Jean-De-Brébeuf	Remplacement des fenêtres de bois	3 953 997	3 212 687	1 606 344	0	0	2 347 653	2017-05-30	2017-09-30
35564	Université de Sherbrooke	Dynamiser la production d'énergie renouvelable pour les bâtiments de recherche	4 875 000	4 675 974	2 337 987	1 337 013	0	1 200 000	2016-08-08	2017-09-29
35572	Cégep de Trois-Rivières	Amélioration de l'efficacité énergétique des ateliers pilotes d'Innofibre	2 227 842	2 195 410	1 097 705	878 164	0	251 973	2016-07-01	2017-06-30
35589	Cégep John Abbott College	Rénovation de la bibliothèque de recherche (phase II)	7 212 560	7 212 560	3 606 280	3 606 280	0	0	2016-05-09	2018-04-30
35595	Institut national de la recherche scientifique	Aménagement d'un laboratoire d'imagerie avancée au centre EMT	2 193 400	1 719 065	859 533	527 167	0	806 700	2016-06-13	2017-02-01
35598	Institut national de la recherche scientifique	Aménagement d'un laboratoire pour un RMN au centre Institut Armand-Frappier de l'INRS	863 900	818 100	409 050	291 380	0	163 470	2016-08-15	2017-06-26

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35614	Institut national de la recherche scientifique	Réfection des laboratoires du bâtiment 18 du centre Institut Armand-Frappier de l'INRS Phase 1	9 642 000	8 128 295	4 064 147	5 577 853	0	0	2016-06-27	2018-03-01
35618	Cégep Gaspésie et des Îles (pour son CEC des Îles)	CEG-Gas-01 Modernisation du Centre d'études collégiales des Îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	4 000 000	3 504 410	1 750 000	2 250 000	0	0	2017-03-15	2018-04-30
35620	Université Bishop's	Rénovation et mise à niveau des laboratoires en sciences naturelles dans l'immeuble Johnson	7 545 387	6 375 387	3 187 694	3 486 154	0	871 539	2016-06-01	2018-04-30
35621	Université McGill	Centre d'essai clinique à l'Hôpital général juif SMBD	3 999 204	3 706 000	1 853 000	0	0	2 146 204	2016-05-09	2018-01-19
35622	Université Bishop's	Rénovation de la Bibliothèque John-Bassett et transformation en carrefour des ressources éducatives	17 000 000	14 100 000	4 550 000	5 450 000	2 500 000	4 500 000	2016-05-15	2018-04-27
35624	Université de Montréal	Plateforme de recherche (CIMIA)	12 685 607	9 551 636	4 775 818	6 330 000	0	1 579 789	2016-05-09	2018-04-30

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35628	Université Laval	Prismes: une infrastructure pour répondre aux nouveaux enjeux d'innovation au sein des entreprises	21 750 000	16 824 266	5 037 133	5 732 867	0	10 980 000	2016-05-01	2018-04-30
35634	Université Laval	Centre de collecte de traitement et de valorisation des données	20 141 000	15 956 000	7 978 000	12 163 000	0	0	2016-07-01	2018-03-31
35643	Collège de Maisonneuve : pour les cégeps de Montréal offrant le prog.de Soins infirmiers (Ann.1)	Implantation d'un centre régional de recherche et formation en Environnements avec simulateur patient pour l'apprentissage (éducation/santé)	2 573 287	2 393 381	1 196 691	1 376 596	0	0	2016-11-01	2017-09-30
35660	Université Laval	Rénovation et mise aux normes du pavillon Alexandre-Vachon - Phase 3	31 870 000	26 734 000	13 367 000	18 503 000	0	0	2016-05-09	2018-04-30
35668	Université Laval	Rénovation de l'animalerie du pavillon des Services	1 055 000	844 161	422 081	506 335	0	126 584	2016-05-09	2018-02-28
35676	Université Laval	Projet de géothermie pour emmagasiner de la chaleur au pavillon Alexandre-Vachon	586 000	428 145	214 072	371 928	0	0	2016-07-01	2017-12-30
35683	Université Laval	Infrastructure de recherche intégrée et	13 500 000	12 861 330	6 430 665	4 369 335	0	2 700 000	2016-06-07	2018-04-30

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
		translationnelle des maladies chroniques sociétales								
35694	Marianopolis College	Améliorer les salles de classe et laboratoires de sciences et technologie	12 862 826	11 294 551	5 647 277	0	0	7 215 549	2016-06-01	2018-04-30
35695	Université Laval	CEPSY: Centre d'excellence en psychothérapies pour troubles de santé mentale	4 687 412	4 450 088	2 225 044	1 524 885	0	937 483	2016-05-09	2018-03-30
35699	Université Laval	NEURODEV-PSY: intégration de la recherche fondamentale et clinique sur le neuro-développement en santé mentale	4 925 441	4 672 782	2 336 391	1 603 962	0	985 088	2016-05-09	2018-04-26
35701	Université Laval	Neuromédecine personnalisée parents-enfants	4 967 481	4 704 893	2 352 447	1 621 538	0	993 496	2016-05-09	2018-03-30
35704	Université McGill	Pavillon Stewart de biologie - Installations à la fine pointe de la technologie pour la recherche et l'innovation	112 000 000	108 409 000	33 000 000	0	0	79 000 000	2016-03-01	2018-04-30

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35716	Université McGill	Initiative McGill durable (Nouveau groupe électrogène)	13 500 000	11 704 000	5 852 000	0	0	7 648 000	2017-03-01	2018-04-30
35726	Université McGill	Initiative McGill durable (Système de ventilation Pavillon Lyman Duff)	30 000 000	26 363 794	13 181 897	0	0	16 818 103	2016-05-09	2018-04-27
35732	Université McGill	Initiative McGill durable (Remplacement des boîtes de mélange et du système CVAC Pavillon Rutherford)	21 285 200	14 185 000	7 092 500	0	0	14 792 700	2015-11-01	2018-04-30
35735	Université McGill	Initiative McGill durable (Remplacer le système de ventilation Pavillon Macdonald-Stewart Library)	3 750 000	3 026 610	1 513 305	0	0	2 236 695	2015-11-01	2018-04-30
35747	Université McGill	Pavillon Rutherford - Centre de recherche en nanofabrication de l'Université McGill	5 500 000	5 165 000	2 325 500	0	257 000	2 917 500	2016-05-09	2018-04-30
35750	Université McGill	Pavillon Wong Installations de traitement de matériaux durables	5 672 000	5 007 300	2 061 650	2 193 328	442 000	975 022	2016-05-09	2018-04-30
35760	Cégep de l'Outaouais	Centre d'Innovation et Incubateur d'Entreprises du Cégep de l'Outaouais (SYNOVCO)	1 275 000	1 200 000	600 000	675 000	0	0	2016-06-27	2017-09-01

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
35764	Marianopolis College	Améliorer l'efficacité énergétique du système de chauffage	846 330	740 785	370 394	0	0	475 936	2016-07-01	2018-04-30
35784	Université du Québec à Rimouski	Réaménagement majeur et mise à niveau des infrastructures de l'UQAR en soutien à la recherche et à l'innovation	12 025 000	12 000 000	6 000 000	4 800 000	0	1 225 000	2016-06-27	2018-04-30
35789	Université du Québec à Rimouski	Mise à niveau du traitement de l'air pour le Centre d'Appui à l'Innovation par la Recherche (CAIR) et l'Institut des sciences de la mer (ISMER)	872 000	872 000	436 000	392 400	0	43 600	2016-06-27	2018-04-30
35793	Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières (Cégep)	Remplacement de la fenestration du pavillon des Sciences	2 097 252	1 789 568	894 784	1 202 468	0	0	2016-07-01	2017-10-31
35815	Cégep de Victoriaville	Station de recherche en agriculture biologique	9 616 252	8 553 346	4 276 673	0	0	5 339 579	2016-05-16	2018-04-23
35931	Concordia University	Incubateur des sciences appliquées, phase 1 de l'agrandissement du	52 750 000	41 258 615	20 629 308	16 120 692	0	16 000 000	2016-05-09	2018-04-30

Numéro de projet	Bénéficiaire final	Description du projet	Coût total du projet \$	Dépenses admissibles du projet \$	Contribution fédérale provenant du FIS \$	Contribution provinciale \$	Autres contributions fédérales \$	Contribution du demandeur et autres \$	Date prévue pour le début du projet	Date prévue pour la fin du projet
		pavillon des sciences (campus Loyola)								
35976	Collège Shawinigan	Projet de mise aux normes et d'agrandissement des locaux du centre de recherche (CNETE)	6 784 224	5 281 728	2 640 865	3 464 937	0	678 422	2016-06-15	2018-04-30
37362	Cégep de Saint-Félicien ¹	Agrandissement et réaménagement du pavillon de santé animale	2 041 620	2 041 620	988 729	0	0	1 052 891	2016-07-01	2017-09-01
Total (\$)			1 095 354 764	827 227 551	385 722 251	345 379 548	3 199 000	361 053 965		

Ajout: Frais de gestion pour le Québec 3 857 223

Total approuvé (\$):	1 095 354 764	827 227 551	389 579 474
-----------------------------	----------------------	--------------------	--------------------

¹les sommes indiquées sous Dépenses admissibles du projet et Contribution fédérale provenant du FIS représentent un montant maximal qui sera confirmé suite à une évaluation complète du projet.



Le ministre de l'Innovation, Sciences et Développement économique

Date : _____

NOV 07 2016



Le ministre des Finances

Date : 15 novembre 2016

La ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Date : _____

Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Date : _____



La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Date : 15 novembre 2016

**Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie
canadienne**

Date : _____



La ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Date : 17 nov 2016

Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Date : _____

Le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Date : _____

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie
canadienne

Date : _____

La ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Date : _____

Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Date : _____

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation


Date : _____

**Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie
canadienne**

Date : 14/11/2016

Le ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Date : _____



Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Date : 23/11/2016

Le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Date : _____

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie
canadienne

Date : _____

ANNEXE B

DÉPENSES ADMISSIBLES ET PARTAGE DES COÛTS

1. Dépenses admissibles

Les Dépenses admissibles sont les suivantes :

- 1.1. Les dépenses engagées directes et nécessaires à la mise en œuvre avec succès d'un projet admissible, mais qui excluent ceux qui sont explicitement indiqués dans les dépenses non admissibles.
- 1.2. Les coûts pour le gouvernement du Québec associés à l'administration et à l'exécution du FIS, jusqu'à concurrence 3 857 223 \$ des Fonds. Le calcul sera effectué en fonction de la contribution figurant à l'Annexe A, sans égard au retrait d'un ou de Projets.
- 1.3. Les Dépenses admissibles engagées entre le 9 mai 2016 et le 30 avril 2018.
- 1.4. Toutes les Dépenses admissibles décrites ci-dessus ne peuvent être remboursées au Québec que si une Convention d'aide financière avec le Bénéficiaire final a été signée.

2. Dépenses non admissibles

Les dépenses non admissibles sont les suivantes :

- 2.1. Les dépenses engagées avant le 9 mai 2016.
- 2.2. Les dépenses engagées après le 30 avril 2018.
- 2.3. Les coûts d'acquisition ou de location de terres, les immeubles (acquisition ou location), équipement n'étant pas lié directement à la réparation, à la rénovation ou à la construction des infrastructures, les autres installations, les honoraires de courtage immobilier et les frais connexes.
- 2.4. Les coûts de financement, les honoraires d'avocat (y compris ceux qui sont liés à des servitudes, comme des travaux d'arpentage) et les versements d'intérêts sur les prêts.
- 2.5. Les dépenses liées à l'élaboration de la proposition du projet.
- 2.6. Les coûts pour les biens et services reçus en dons ou en nature.
- 2.7. Les achats de mobilier et d'équipement, à l'exception de l'équipement fixe qui fait partie de la structure intégrante du bâtiment tels que le chauffage, la ventilation et la climatisation ainsi que l'infrastructure informatique centrale.
- 2.8. Les salaires et avantages sociaux des employés, frais généraux et tous les autres frais de fonctionnement, d'entretien, les frais administratifs du Bénéficiaire final pour le ou les projets admissibles, et plus précisément les coûts liés aux services exécutés directement par des employés permanents du Bénéficiaire final, une société d'État ou une société par actions appartenant au Bénéficiaire final ou sous son contrôle.
- 2.9. Les taxes provinciales et fédérales de vente, pour lesquelles le Bénéficiaire final est admissible à un crédit, et tous les autres frais ouvrant droit à un crédit.

3. Partage des coûts et cumul d'aide

- 3.1. La part maximale pour tous les coûts des projets admissibles, de toute source fédérale, est de cinquante pour cent (50 %) du total des dépenses admissibles. Le solde du financement des projets peut provenir des Bénéficiaires finaux, du gouvernement du Québec, du secteur caritatif, du secteur privé, ou autres, le cas échéant.
- 3.2. Le montant cumulé total de toutes les sources gouvernementales, y compris les gouvernements fédéral, du Québec et les administrations municipales, pour les projets liés au FIS ne doit pas dépasser 100 p. 100 des coûts admissibles.

ANNEXE C

Mandat du Comité de suivi du FIS pour le Québec

Mandat

Le Comité de suivi du FIS pour le Québec (ci-après, le Comité) a pour mandat de veiller au suivi administratif et à la mise en œuvre de l'Entente. Le Comité discute des progrès relatifs aux projets, cerne les principaux défis et coordonne les activités de communication.

Le Comité sera établi par les Parties dans les trente (30) jours suivants la Date d'entrée en vigueur de l'Entente.

Le Comité demeurera en place et réalisera ses activités jusqu'à ce que les rapports finaux soient achevés et approuvés pour tous les Projets et que toutes les autres obligations découlant de l'Entente soient satisfaites.

Responsabilités

Les principaux rôles et responsabilités du Comité sont les suivants :

- Convoquer des réunions trimestrielles ou au besoin et préparer un ordre du jour et une rédaction du procès-verbal;
- Veiller au suivi administratif et à la mise en œuvre de l'Entente par rapport à ses conditions, notamment
 - garantir que les bénéficiaires finaux, tels qu'ils sont désignés à l'annexe A de l'entente de contribution, respectent les exigences en matière de rapports; et
 - au besoin, recommander aux Parties des modifications à l'Entente;
- Veiller à la mise en œuvre de l'annexe D (Protocole de communication);
 - Coordonner les activités de communication, formuler des recommandations relatives aux initiatives de communication du FIS et y consentir, garantir que les produits satisfont aux besoins de tous les partenaires et respecter les dispositions pertinentes de la présente entente et du protocole de communication, tel qu'il est indiqué à l'annexe D;
- Remplir toute autre fonction exigée par l'Entente ou convenue mutuellement par les Parties; et
- Examiner toute question litigieuse qui pourrait survenir entre les Parties et tenter de résoudre tout différend potentiel, conformément à l'Entente.

Composition et quorum

Le Comité sera composé de 5 membres nommés comme suit : 2 membres nommés par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et 3 membres nommés par le Québec, soit un membre nommé par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, un membre nommé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et un membre nommé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le Comité sera dirigé par deux coprésidents choisis parmi ses membres dont un nommé par l'ISDE et l'autre nommé conjointement par les 3 ministères québécois.

Le quorum est atteint si un membre représentant le gouvernement fédéral et un représentant de chaque ministère du Québec est présent. Les membres du Comité peuvent nommer des remplaçants qui pourront participer aux réunions en leur absence.

Des spécialistes techniques et d'autres participants peuvent être invités, si les coprésidents en conviennent.

Toutes les décisions et recommandations du Comité doivent être unanimes et consignées par écrit.

ANNEXE D

PROTOCOLE DE COMMUNICATION

1. Portée

Les dispositions sur les communications du présent accord s'appliquent à l'Entente relative au Fonds d'investissement stratégique (FIS).

Ce protocole de communication décrit les rôles et les responsabilités de chacune des Parties à l'Entente relativement aux activités de communication liées aux Projets financés.

Les Parties conviennent que les conventions d'aide financières signées entre le Québec et les Bénéficiaires finaux prévoient l'application de ces dispositions.

2. Principes clés

Les Parties acceptent d'entreprendre des communications conjointes et de collaborer en ce qui concerne des produits de communication afin d'assurer des communications ouvertes, transparentes, proactives et efficaces avec le public. Cela sera réalisé par des communications uniformes qui reconnaissent la contribution de toutes les Parties.

Les Parties peuvent entreprendre leurs propres communications sur les programmes et les investissements dans le cadre de la présente Entente, sauf pour ce qui est de la première annonce qui est financée conjointement par les Parties. Après la première annonce, la Partie qui décide d'entreprendre ses propres communications convient d'en informer l'autre dans les 15 jours précédant sa publication.

Les Parties conviennent que tous les produits de communication préparés dans le cadre de la présente Entente doivent être conformes aux exigences de l'image de marque du gouvernement du Canada et aux exigences du Québec. Les normes en matière d'image de marque et les lignes directrices graphiques seront élaborées par le Canada et le Québec pour guider la création d'activités et de produits de communication.

Le matériel doit refléter équitablement la contribution des Parties au Projet, ce qui garantira une reconnaissance équitable lorsque des mots, des logos, des symboles et d'autres types d'identification sont intégrés.

3. COMMUNICATIONS CONCERNANT LES PROJETS

Généralités

- a. Les Parties se consulteront, 15 jours ouvrables à l'avance, sur tous les produits et les événements de communication proposés pour des projets financés conjointement. Une Partie ne refusera pas indûment son consentement si un communiqué ou une annonce publique doit être publié dans un délai de moins de 15 jours ouvrables en raison de circonstances imprévisibles.
- b. Les Bénéficiaires finaux informeront régulièrement le Québec qui informera le Canada des événements ou des activités à venir en lien avec le Projet. Chaque Partie s'engage à reconnaître l'engagement de l'autre Partie.

4. Annonces du financement initial

Les Parties pourront publier un communiqué de presse conjoint au moment de la signature de l'Entente. Elles conviennent de tenir une cérémonie officielle à cette occasion, au besoin.

5. Contrats

Les documents d'information destinés au public concernant des appels d'offres pour un projet doivent indiquer de façon claire et évidente que le projet est financé dans le cadre du FIS.

6. Gouvernance

Le Comité sera chargé de surveiller la mise en œuvre de ce protocole de communication.

Le Québec est responsable de communiquer les exigences et responsabilités décrites dans ce protocole de communication au Bénéficiaire final et s'engage à exiger du Bénéficiaire final qu'il veille à leur respect. Le Québec communiquera au Bénéficiaire final les lacunes et/ou les actions correctives identifiées par les Parties.

7. Matériel d'information du public

Les Parties pourront préparer conjointement des trousseaux d'information, des dépliants, des rapports, des produits pour les médias et du contenu Web afin d'informer les éventuels Bénéficiaires finaux et le public au sujet du FIS. La documentation doit être conforme aux lignes directrices convenues entre les Parties concernant l'image de marque.

8. Communiqués de presse

Les Parties pourront publier des communiqués conjoints une fois que des décisions de financement sont prises ou lorsque des étapes importantes du projet sont franchies, et les Parties doivent bénéficier d'une visibilité égale, le cas échéant. Les Parties doivent s'entendre au sujet des citations venant des représentants du Canada, du Québec ou du Bénéficiaire final.

9. Annonces et autres événements

- a. Le Canada et le Québec conviennent de tenir des conférences de presse, des annonces ou des cérémonies à la demande de l'une ou l'autre des Parties. La Partie proposant la conférence de presse, l'annonce ou la cérémonie doit donner à l'autre Partie au moins 15 jours ouvrables de préavis. Les ministres, ou leurs représentants, auront le droit de participer à ces événements tenus à une date et dans un lieu convenus entre les Parties.
- b. Aucune annonce de financement accordé dans le cadre du FIS ne doit être faite par l'une ou l'autre des Parties ou par le Bénéficiaire final sans le consentement préalable des autres Parties).
- c. Les Parties doivent coopérer à l'organisation des annonces ou des cérémonies. Le Tableau de la préséance pour le Canada, tel qu'il est établi par Patrimoine canadien, ou tout autre protocole convenu entre les Parties, doit être respecté. Les Parties doivent s'entendre au sujet des messages diffusés et des déclarations faites lors de ces événements.

10. Messages vidéo

Le Bénéficiaire final doit, par l'entremise du Québec, donner au gouvernement du Canada l'occasion de présenter, aux frais de ce dernier, un message vidéo enregistré ou une annonce d'intérêt public. La présentation doit être au moins de durée égale à celle de la présentation de l'autre Partie au financement, Bénéficiaire final, partenaires ou commanditaires et reproduite sur un tableau d'affichage électronique, un panneau, une affiche ou un écran.

Le Bénéficiaire final doit communiquer au Québec qui informera le Canada de tous les détails techniques des messages vidéo préenregistrés, au moins 20 jours ouvrables avant le début de la postproduction effectuée par lui-même, en vue de l'intégration du message vidéo au tableau d'affichage électronique, au panneau, à l'affiche ou à l'écran.

11. Affichage

- a. Si le Bénéficiaire final le souhaite, il pourra fournir et installer une signalisation indiquant la participation financière de tous les partenaires au financement.
- b. La conception, la formulation et les spécifications de la signalisation conjointe doivent refléter la participation du Canada et du Québec. La signalisation et les autres identifiants doivent respecter les lignes directrices du Programme de coordination de l'image de marque (PCIM) et les lignes directrices applicables du Québec. La formulation, la conception et les logos d'une Partie doivent être de la même taille et occuper le même espace que ceux de l'autre Partie. Les panneaux et autres identifiants doivent avoir assez d'espace pour montrer le rôle du Bénéficiaire final, le cas échéant.
- c. Les Parties conviennent que tous les produits de communication préparés dans le cadre de la présente entente doivent être conformes aux exigences de la stratégie globale de l'image de marque du gouvernement du Canada et aux exigences du Québec. Les

normes en matière d'image de marque et les lignes directrices sur le graphisme ont été élaborées pour guider la création d'activités et de produits de communication dans le cadre du FIS.

- d. Si le Bénéficiaire final le souhaite, il pourra fournir et installer, au moment de l'achèvement du projet, une plaque portant une inscription appropriée. La conception, la formulation et les spécifications des panneaux doivent respecter la présente entente et être approuvées par les Parties.
- e. Les exigences relatives aux panneaux temporaires et permanents peuvent être levées par le Comité dans de rares cas où cela pose trop de problèmes pour se conformer ou qu'il est impossible de le faire.

12. Photographies et vidéos

Le Bénéficiaire final doit, par l'entremise du Québec, fournir des photos avant et après la réalisation du projet et inclure un formulaire d'autorisation ainsi qu'une licence perpétuelle, non exclusive, à l'intention des Parties, concernant l'utilisation des photos ou des vidéos pour promouvoir des programmes, des initiatives ou des activités connexes dans les publications, les rapports, les sites Web et les plateformes des médias sociaux des Parties. Les détails techniques, les formulaires d'autorisation et les modèles de licence figurent dans le Guide sur la reconnaissance.

Les Parties peuvent, à leur discrétion, envoyer un photographe et/ou un vidéographe (et le personnel de soutien nécessaire) pour documenter le projet. Dans un tel cas, le Bénéficiaire final doit accorder un accès raisonnable, selon le cas, au lieu de l'événement ou de l'activité du projet sauf si ces demandes sont expressément interdites par l'entente contractuelle.

13. Coûts

À moins que les Parties prévoient autrement, les Parties assumeront leurs propres coûts directs (p. ex. temps consacré par le personnel, transport, indemnités journalières, etc.)

14. Surveillance et conformité

Le Comité veillera à ce que les Parties se conforment au présent Protocole de communication et peut, s'il le juge nécessaire, aviser les Parties des problèmes et des ajustements nécessaires.

ANNEXE E

DÉCLARATION SOLENNELLE POUR LES PROJETS QUASI ACHEVÉS

(Note au fonctionnaire : Il s'agit d'une déclaration générique seulement, qui sera requise au moment du quasi-achèvement de chacun des Projets.)

En ce qui concerne l'Entente conclue entre le Canada représenté par le Ministre de l'Industrie et le Québec en date du _____

Je, _____, _____ représentant autorisé(e) par le Québec, déclare solennellement ce qui suit :

1. que je suis le/la (responsabilité chez le Bénéficiaire final) et que, à ce titre, je connais les questions établies dans le présent affidavit;
2. que les travaux désignés à titre de projet _____ dans l'entente susmentionnée ont été quasi achevés, en date du _____ 20__ ;
3. que les travaux :
 - a. ont été effectués par (le principal contractant), entre le (date du début) et le (date de l'achèvement);
 - b. ont été supervisés et inspectés par du personnel qualifié;
 - c. correspondent aux plans, aux devis et aux autres documents concernant les travaux;
 - d. ont été réalisés dans le respect des mesures d'atténuation des impacts environnementaux prescrits et recommandés ci applicables.

Déclaration faite à _____ (ville) _____, au Québec _____, le _____.

(Nom, titre)

(Nom, titre du témoin)

Nom :

Titre :

N° :



28 SEPTEMBRE 2016

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 844-2016

CONCERNANT l'approbation de l'Entente de contribution dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec

---ooo0ooo---

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé dans le cadre de son budget de 2016 un plan d'infrastructure de 120 milliards de dollars sur dix ans, dont 2 milliards de dollars seront consacrés au Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires au cours des trois prochaines années;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada désirent conclure l'Entente de contribution dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires;

ATTENDU QUE cette entente constitue une entente intergouvernementale canadienne au sens de l'article 3.6.2 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30);

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.8 de cette loi prévoit que les ententes intergouvernementales canadiennes doivent, pour être valides, être approuvées par le gouvernement et être signées par le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 15 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01) prévoit que le ministre des Finances peut, conformément à la loi, conclure des ententes avec un gouvernement autre que celui du Québec ou l'un de ses ministères ou organismes, ou avec une organisation internationale ou un de ses organismes;

ATTENDU QUE paragraphe 3° de l'article 5 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (chapitre M-15.1.0.1) prévoit que la ministre responsable de l'Enseignement supérieur peut conclure, conformément à la loi, des ententes avec un gouvernement autre que celui du Québec ou l'un de ses ministères ou organismes, ou avec une organisation internationale ou l'un de ses organismes;

ATTENDU QUE le paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux (chapitre M-19.2) prévoit que le ministre de la Santé et des Services sociaux peut, conformément à la loi, conclure des ententes avec tout gouvernement, l'un de ses ministères, une organisation internationale ou un organisme de ce gouvernement ou de cette organisation pour l'application de la présente loi ou d'une autre loi relevant de la compétence du ministre;

ATTENDU QUE paragraphe 4° de l'article 6 de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (chapitre M-30.01) prévoit que la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation peut conclure, conformément à la loi, des ententes avec un gouvernement autre que celui du Québec ou l'un de ses ministères ou organismes, ou avec une organisation internationale ou un de ses organismes;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Finances, de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, du ministre de la Santé et des Services sociaux, de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE l'Entente de contribution dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, laquelle sera substantiellement conforme au projet d'entente joint à la recommandation ministérielle du présent décret, soit approuvée.

Le greffier du Conseil exécutif

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Palardy". The signature is written in a cursive style and is underlined with several horizontal strokes.



15 MARS 2017

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 167-2017

CONCERNANT l'octroi, à certains collèges pour la réalisation de projets, d'une aide financière maximale de 44 502 754 \$, sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant, ainsi que d'une aide financière maximale totale de 51 654 404 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires

—ooo0ooo—

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 844-2016 du 28 septembre 2016, l'Entente de contribution dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec a été approuvée;

ATTENDU QUE cette entente, signée le 23 novembre 2016, établit notamment la contribution du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, pour les projets d'infrastructure de collèges, d'universités et d'établissements affiliés qui y sont énumérés;

ATTENDU QU'une partie des projets énumérés dans cette entente se retrouvent dans l'annexe jointe au présent décret;

ATTENDU QUE ces projets seront financés par le gouvernement du Québec, pour une somme maximale de 44 502 754 \$, sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant;

ATTENDU QUE ces projets seront financés par le gouvernement fédéral, pour une somme maximale de 51 654 404 \$, dans le cadre de l'Entente de contribution Canada-Québec, concernant

le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires;

ATTENDU QUE le paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A 6.01, r. 6) prévoit que tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation à octroyer, à certains collèges, pour la réalisation des projets énumérés à l'annexe du présent décret, une aide financière maximale de 44 502 754 \$, sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant, ainsi que d'une aide financière maximale de 51 654 404 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, et ce, aux conditions qu'ils fixent;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation :

QUE la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation soient autorisées respectivement à octroyer à certains collèges, pour la réalisation de projets, énumérés à l'annexe du présent décret, une aide financière maximale de 44 502 754 \$, sous forme de remboursement d'emprunt, le cas échéant, à laquelle s'ajouteront les intérêts ainsi que d'une aide financière maximale de 51 654 404 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, et ce, aux conditions qu'elles fixent.

Le greffier du Conseil exécutif



ANNEXE

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Mise à niveau des laboratoires de sciences et amélioration de l'efficacité de la production, de l'emmagasinage et de la distribution de l'énergie	892 036 \$	1 176 259 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Projet d'agrandissement de la taille et de la qualité des installations de recherche et d'innovation en technologie minérale	407 670 \$	— \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue		1 299 706 \$	1 176 259 \$	
Cégep de La Pocatière	Modernisation et réaménagement des installations à la Bibliothèque François-Hérel	144 409 \$	376 497 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Cégep de Rimouski	Mise à niveau des infrastructures de recherche du SEREX	2 125 000 \$	1 700 000 \$	Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Cégep de Sainte-Foy	Rehaussement des installations de formation spécialisée de l'aile G	1 139 652 \$	1 515 193 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Rehaussement des installations de l'aile J	959 150 \$	1 044 150 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de Sainte-Foy		2 098 802 \$	2 559 343 \$	

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep Limoilou	Projet écoénergétique d'installation d'équipements permettant la récupération de chaleur dans les réseaux de climatisation et chauffage	808 676 \$	1 218 680 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Centre collégial d'expertise en modélisation des données du bâtiment (CCEMDB)	190 386 \$	455 860 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep Limoilou		999 062 \$	1 674 540 \$	
Cégep de Victoriaville	Station de recherche en agriculture biologique	4 276 673 \$	— \$	Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Cégep de Drummondville	Centre de la recherche et d'apprentissage intégré aux études (CRAIE)	525 404 \$	724 396 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	D'un auditorium à un laboratoire de technologies des arts de la scène	229 418 \$	457 352 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de Drummondville		754 822 \$	1 181 748 \$	
Cégep de Thetford	Amélioration de la qualité et de la pérennité environnementales des installations de recherche d'Oleotek	859 186 \$	687 349 \$	Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep de Sept-Îles	Efficacité énergétique des systèmes de chauffage et de l'enveloppe extérieure du bâtiment principal	1 320 000 \$	1 417 400 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Cégep de la Gaspésie et des Îles (pour son CEC des Îles)	Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	1 750 000 \$	2 250 000 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Cégep régional de Lanaudière	Aménagement des laboratoires de Génie civil	726 900 \$	814 700 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Cégep de Saint-Jérôme	Agrandissement des infrastructures du CDCQ dédiées aux activités de recherche sur les matériaux composites à hautes performances et la recyclabilité	869 792 \$	1 191 136 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Projets d'efficacité énergétique	660 036 \$	1 020 775 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de Saint-Jérôme		1 529 828 \$	2 211 911 \$	
Collège Montmorency	Relèvement de toitures (ajout de classes)-toiture verte/serre & nouveau bâtiment	8 005 890 \$	7 487 760 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep de Trois-Rivières	Amélioration de l'efficacité énergétique des ateliers pilotes d'Innofibre	1 097 705 \$	878 164 \$	Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
	Remplacement de la fenestration du pavillon des Sciences	894 784 \$	1 202 468 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de Trois-Rivières		1 992 489 \$	2 080 632 \$	
Collège Shawinigan	Projet de mise aux normes et d'agrandissement des locaux du centre de recherche (CNETE)	2 640 865 \$	3 464 937 \$	Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Cégep de Sorel-Tracy	HUB de co-innovation en Internet des objets, Web 4.0 et applications mobiles : de la formation à l'entreprise	203 380 \$	351 729 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Cégep Édouard-Montpetit	Réfection des laboratoires de TIM (Techniques d'intégration multimédia)	311 000 \$	561 000 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Modernisation des laboratoires de soins infirmiers	679 588 \$	1 535 412 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Collège John Abbott	Rénovation de la bibliothèque de recherche (phase II) et rénovation des fenêtres	3 606 280 \$	3 606 280 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur

167-2017

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep Marie-Victorin	Amélioration et optimisation des espaces d'enseignement spécialisé en techniques d'éducation à l'enfance et adaptation innovante au contexte du travail	291 541 \$	531 109 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Collège Vanier	Rénovation des infrastructures du département de Santé animale du Collège Vanier et création d'un Centre de Services	938 125 \$	938 125 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Rénovation du laboratoire de chimie	680 072 \$	902 334 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Collège Vanier		1 618 197 \$	1 840 459 \$	
Collège Ahuntsic	Réfection des laboratoires de génie civil et de génie industriel	650 000 \$	750 000 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Collège Dawson	Mise à niveau pour économie d'énergie visant la viabilité environnementale des infrastructures	1 241 955 \$	1 613 922 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Collège de Maisonneuve	Implantation d'un centre régional de recherche et formation en Environnements avec simulateur patient pour l'apprentissage (éducation/santé)	1 196 691 \$	1 376 596 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Collège de Rosemont	Aménagement de classes et de laboratoires de formation continue au B-100	285 753 \$	347 527 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Aménagement d'un laboratoire de réseautique au B-300 (Phase 1 et 2)	205 462 \$	247 293 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Réaménagement des laboratoires audiométriques du département d'audioprothèse	201 928 \$	246 167 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Ajout d'un refroidisseur central au E-500	186 066 \$	221 066 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Aménagement d'un centre de prélèvements	102 111 \$	— \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Collège de Rosemont		981 320 \$	1 062 053 \$	
Cégep du Vieux-Montréal	Réaménagement du département TGE audiovisuel phase III infrastructure	133 240 \$	150 624 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Cégep Bois-de-Boulogne	Création d'espaces de formation spécialisée en informatique	163 961 \$	312 603 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep de l'Outaouais	Centre d'Innovation et Incubateur d'Entreprises du Cégep de l'Outaouais (SYNOVCO)	600 000 \$	675 000 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Cégep Saint-Félicien	Agrandissement et réaménagement du pavillon de santé animale	988 729 \$	1 052 891 \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Total : Cégeps		43 189 514 \$	44 502 754 \$	

Collèges privés	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Collège Jean-De-Brébeuf	Remplacement des fenêtres de bois	1 606 344 \$	— \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Collège Marianopolis	Améliorer la viabilité environnementale de nos salles de classe et laboratoires de sciences et technologie	5 647 277 \$	— \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
	Améliorer l'efficacité énergétique du système de chauffage	370 394 \$	— \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Collège Marianopolis		6 017 671 \$	— \$	
Collège André-Grasset	Réfection et mise à niveau du laboratoire de chimie et des locaux annexes	840 875 \$	— \$	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Total : Collèges privés		8 464 890 \$	— \$	
Grand total : Cégeps et collèges privés		51 654 404 \$	44 502 754 \$	

Ministre responsable	Nombre de projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur	39	40 654 975 \$	37 772 304 \$
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	5	10 999 429 \$	6 730 450 \$
Total	44	51 654 404 \$	44 502 754 \$

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

ENTRE LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par M. Bernard Buteau, directeur général des infrastructures de l'enseignement supérieur;

(ci-après la « MINISTRE »),

ET LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES, personne morale instituée en 1968 conformément à l'article 2 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, c. C-29), ayant son siège au 96, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 2S8, représentée par M. Yves Galipeau, directeur général, dûment autorisé ainsi qu'il le déclare;

(ci-après l' « ORGANISME »).

ATTENDU QUE, le gouvernement du Québec, en vertu du décret numéro 844-2016 en date du 28 septembre 2016, a approuvé les modalités de l'Entente de contribution Canada-Québec concernant le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires (ci-après l'« Entente »);

ATTENDU QUE, cette Entente de contribution Canada-Québec concernant le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires a été signée par toutes les Parties le 23 novembre 2016 (ci-après la « Date d'entrée en vigueur de l'Entente »);

ATTENDU QUE, le projet de l'ORGANISME identifié à l'annexe A est visé par cette Entente;

ATTENDU QUE, cette Entente prévoit que toutes les dépenses admissibles pour la réalisation de ce projet de l'ORGANISME devront avoir été engagées entre le 9 mai 2016 et le 30 avril 2018;

ATTENDU QUE, le gouvernement du Québec doit prendre un décret autorisant l'octroi à certains collèges pour la réalisation de 44 projets (dont celui de l'ORGANISME), d'une aide financière maximale totale de 44 502 754 \$, sous forme de remboursement d'emprunt auquel s'ajouteront les intérêts, le cas échéant, et d'une aide financière maximale totale de 51 654 404 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante des présentes.

2. OBJET

La présente convention a pour objet l'octroi, par la MINISTRE à l'ORGANISME, d'une aide financière maximale totale de quatre millions de dollars (4 000 000 \$), composée d'une aide financière maximale d'un million sept cent cinquante mille dollars (1 750 000 \$) provenant du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires et d'une aide financière maximale de deux millions deux cent vingt-cinq mille dollars (2 250 000 \$) provenant du gouvernement du Québec en initiatives nouvelles (ci-après l'« Aide financière ») pour la réalisation du projet identifié à l'annexe A, et ce, conformément :

- 2.1 Au décret numéro 844-2016 en date du 28 septembre 2016 approuvant les modalités de l'Entente de contribution Canada-Québec concernant le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires;
- 2.2 À l'acceptation du financement par l'envoi d'une lettre de la MINISTRE le 9 décembre 2016 apparaissant à l'annexe B (ci-après la « Date de l'annonce »).

3. OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

Afin de bénéficier de l'Aide financière, l'ORGANISME s'engage à respecter les conditions suivantes :

- 3.1 Utiliser l'Aide financière exclusivement aux fins prévues par la présente convention;
- 3.2 Le cas échéant, affecter au projet les montants provenant des allocations normalisées en maintien des actifs et des autres sources de financement, et ce, conformément à la répartition prévue à l'annexe A;
- 3.3 Obtenir l'autorisation de son conseil d'administration pour procéder à la réalisation du projet visé par la présente convention;
- 3.4 Exécuter le projet;
- 3.5 Commencer la réalisation du projet et le compléter au plus tard à la date prévue à l'annexe A;
- 3.6 Le cas échéant, respecter la limite de superficie brute établie à l'annexe A pour le projet;
- 3.7 Informer la MINISTRE, au plus tard dans les trente (30) jours suivant toute mise à jour du coût anticipé du projet, et ce, supérieure au coût apparaissant à l'annexe A, notamment avant la conclusion de tout contrat;
- 3.8 Assumer tout dépassement du coût du projet;
- 3.9 Respecter les lois et règlements qui lui sont applicables;
- 3.10 Le cas échéant, appliquer au projet la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics;
- 3.11 Nommer un gestionnaire de projet pour toute la durée du projet;
- 3.12 Aviser la MINISTRE :
 - a) Par écrit, sans délai, si l'ORGANISME reçoit ou accepte une aide financière autre que celle prévue en vertu de la présente convention;
 - b) Par écrit, au plus tard quinze (15) jours suivant la perte, la destruction ou le bris majeur d'une partie ou de la totalité de l'immeuble et des équipements visés par la présente convention.
- 3.13 Fournir à la MINISTRE les documents suivants :
 - 3.13.1 Dès que disponible ou à la suite d'une mise à jour :
 - a) La résolution du conseil d'administration autorisant l'ORGANISME à réaliser les travaux;
 - b) Le programme des besoins ainsi que les études conceptuelles et techniques;
 - c) L'estimation détaillée à jour des coûts selon le mode UNIFORMAT de niveau 3, et ce, préalablement à tout appel d'offres public, le cas échéant;
 - d) La structure de gouvernance du projet, tel que rapportée à l'annexe D;
 - e) Les procès-verbaux des ouvertures de soumissions;
 - f) La résolution du conseil d'administration entérinant le choix du soumissionnaire;
 - g) Le calendrier :
 - de réalisation des travaux;
 - des réunions de chantier;

- h) Le cas échéant, une démonstration de la conformité du projet aux performances énergétiques spécifiées dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec (décret 518 2012) ainsi qu'une démonstration de la conformité aux exigences relatives à l'utilisation de sources d'énergie renouvelable pour alimenter le système de chauffage principal, suivant le même décret;
- i) Le cas échéant, l'évaluation de l'utilisation du bois à l'étape d'avant-projet du projet pour des usages de structure et d'apparence et la démarche réalisée (mesures de la Charte du bois);
- j) Une résolution indiquant le nom de l'auditeur indépendant mandaté par l'ORGANISME afin de réaliser le rapport sur des procédures d'audit spécifiées (se référer à l'annexe M : Rapport sur les procédures d'audits spécifiées).

Annexe N


20170327

3.13.2 Transmettre à la MINISTRE à la fin de chaque trimestre débutant le 1^{er} janvier 2017, les informations suivantes :

- a) État d'avancement du projet : annexe E;
- b) État du financement et des dépenses : annexe F;
- c) Communications : annexe G;
- d) Réalisation des bénéficiaires : annexe H;
- e) Gestion des risques et enjeux : annexe I;
- f) Gestion des ordres de changement : annexe J;
- g) Coordonnées : annexe K.

3.13.3 À la fin des travaux, transmettre à la MINISTRE, les rapports et documents suivants :

- a) Les rapports finaux de suivi du projet, conformes aux modèles prévus aux annexes E à L, comprenant toutes les dépenses encourues pour la réalisation du projet;
- b) Le certificat d'achèvement substantiel (réception provisoire) des travaux signé par tous les professionnels mandatés;
- c) La déclaration solennelle pour le projet quasi achevé, conforme au modèle prévu à l'annexe M, au plus tard soixante (60) jours après l'achèvement substantiel (réception provisoire) des travaux;
- d) Le certificat d'acceptation définitive (finale) des travaux, signé par tous les professionnels mandatés;
- e) Un rapport de vérification financière final dûment rédigé par le Vérificateur général du Québec ou un vérificateur accrédité par le gouvernement du Québec (se référer à l'annexe M : Rapport sur les procédures d'audits spécifiées), au plus tard soixante (60) jours après l'achèvement substantiel (réception provisoire) des travaux.

Annexe N


20170327

3.14 Fournir à la MINISTRE, au plus tard quinze (15) jours suivant sa demande :

- a) Toutes les pièces justificatives requises relatives à tout document de suivi (annexes A à L);
- b) Tout autre document ou fichier numérique relatif au projet.

3.15 Tenir des comptes et des registres appropriés, précis et exacts à l'égard des travaux admissibles qui sont réalisés et faire la preuve, à la satisfaction de la MINISTRE, du coût admissible des travaux assujettis à l'Aide financière;

3.16 Conserver relevés et livres comptables pertinents et complets, y compris les factures, les états financiers, les reçus et les pièces justificatives pendant un minimum de sept (7) ans, et ce, pendant toute la durée de la présente convention;

- 3.17 À la demande de la MINISTRE, collaborer avec les représentants du gouvernement du Canada, notamment avec le cabinet de vérification Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT);
- 3.18 Éviter toute situation mettant en conflit l'intérêt personnel de ses administrateurs et celui de la MINISTRE ou créant l'apparence d'un tel conflit, à l'exclusion toutefois d'un conflit découlant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention.

Si une situation de conflit ou d'apparence de conflit se présente, l'ORGANISME doit immédiatement en informer la MINISTRE qui pourra, à sa discrétion, émettre une directive indiquant à l'ORGANISME comment remédier à cette situation.

- 3.19 Conserver le titre de propriété ou demeurer l'occupant des actifs découlant de l'utilisation des fonds du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires pendant cinq (5) ans après la fin du projet, soit cinq (5) ans après l'achèvement substantiel (réception provisoire) des travaux;

Si l'ORGANISME, propriétaire ou locataire, vend, loue ou cesse d'occuper les lieux, ou se départit de manière directe ou indirecte de tout actif auquel les fonds du FIS ont été appliqués, autre qu'en faveur du Canada, du Québec, un gouvernement local ou d'un autre organisme, ou qu'avec le consentement de la MINISTRE, l'ORGANISME peut être obligé de rembourser, en tout ou en partie, les fonds reçus pour le projet identifié à l'annexe A selon la part financée par le FIS, et ce, en fonction des modalités rapportées dans le tableau ci-dessous :

Si l'immobilisation est vendue, louée, grevée d'une nouvelle hypothèque ou aliénée autrement, directement ou indirectement quand il s'agit d'un propriétaire ou s'il y a cessation d'occupation des lieux quand il s'agit d'un locataire	Remboursement de la contribution des parties (en dollars courant)
▪ durant la 1 ^{re} année de la période de cinq (5) ans suivant l'achèvement substantiel (réception provisoire) des travaux	Jusqu'à concurrence de 100 %
▪ durant la 2 ^e année de la période de cinq (5) ans suivant l'achèvement substantiel (réception provisoire) des travaux	Jusqu'à concurrence de 55 %
▪ durant la 3 ^e , 4 ^e ou 5 ^e année de la période de cinq (5) ans suivant l'achèvement substantiel (réception provisoire) des travaux	Jusqu'à concurrence de 10 %
▪ après la période de cinq (5) ans suivant l'achèvement substantiel (réception provisoire) des travaux	Non exigé

4. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

4.1 La MINISTRE s'engage à :

- a) verser à l'ORGANISME, conformément au Règlement sur l'octroi et la promesse de subvention, une aide financière maximale totale de quatre millions de dollars (4 000 000 \$), composée d'une aide financière maximale d'un million sept cent cinquante mille dollars (1 750 000 \$) provenant du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires et d'une aide financière maximale de deux millions deux cent vingt-cinq mille dollars (2 250 000 \$) provenant du gouvernement du Québec en initiatives nouvelles pour la réalisation du projet décrit à l'annexe A, pour les dépenses admissibles encourues et payées par l'ORGANISME, et ce, conformément au décret à prendre par le gouvernement du Québec autorisant l'octroi de l'Aide financière pour ce projet et conformément à l'annexe C qui détaille les dépenses admissibles et non-admissibles.
- b) reconnaître les superficies brutes reconstruites pour le projet identifié à l'annexe A, soit jusqu'à concurrence de 822 m² suivant les règles de mesurage du guide de télétransmission du Système d'information sur les locaux des collèges (SILC), aux fins des allocations pour le fonctionnement et le maintien des actifs du bâtiment visé. Si la portée du projet est réduite par l'ORGANISME, particulièrement en cas de réduction des superficies brutes reconstruites, la MINISTRE peut réduire la superficie brute à reconnaître pour les fins des allocations pour le fonctionnement et le maintien des actifs.

4.2 Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement, conformément aux dispositions de l'article 21 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, c. A-6.001).

5. MODALITÉS DE VERSEMENT

- 5.1 La MINISTRE s'engage à verser à l'ORGANISME l'Aide financière provenant du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires selon les modalités suivantes, et ce, conformément aux dispositions de l'Entente :
 - 5.1.1 Un premier versement de 12,5 % sera effectué à la réception par la MINISTRE d'une copie de la présente convention d'aide financière signée par les Parties;
 - 5.1.2 Tous les versements subséquents seront effectués selon l'avancement du projet, par tranche minimale de 12,5 %, sans toutefois excéder 87,5 % de l'Aide financière maximale, et ce, sur la base des dépenses payées par l'ORGANISME lorsque la réalisation du projet aura progressé d'au moins 12,5 %;
 - 5.1.3 Un dernier versement de 12,5 % sera effectué lorsque l'ORGANISME aura déposé à la MINISTRE les pièces justificatives demandées au paragraphe 3.13.3.
- 5.2 La MINISTRE s'engage à verser l'Aide financière provenant de la contrepartie du gouvernement du Québec en nouvelles initiatives, le cas échéant, selon les mêmes modalités de versement que celles identifiées à l'article 5.1 et les versements de cette Aide financière pourront se poursuivre après le 30 juin 2018 (si préalablement approuvé), jusqu'à la fin du projet, sans dépasser le montant prévu à l'annexe A pour cette contrepartie du gouvernement du Québec.

- 5.3 La MINISTRE se réserve le droit de vérifier les dépenses et de réduire proportionnellement le montant de sa participation financière (aides financières provenant du FIS et du gouvernement du Québec en initiatives nouvelles) si :
- a) Le total des dépenses admissibles, engagées et payées par l'ORGANISME est inférieur au coût total du projet présenté à l'annexe A, décrit ou non par un ordre de changement (se référer à l'annexe J : Gestion des ordres de changement);
 - b) Les dépenses sont jugées non-admissibles;
 - c) L'ORGANISME reçoit ou accepte une aide financière autre que celle prévue en vertu de la présente convention pour la réalisation du projet;
 - d) Le calendrier de réalisation du projet prévu à l'annexe A n'est pas respecté;
 - e) L'ORGANISME ne satisfait pas à ses obligations de paiement des sommes dues aux entrepreneurs et parties contractées, suivant les travaux dûment exécutés, en respect des exigences définies;
 - f) Dans le cas où il est évident que les règles de l'art et bonnes pratiques en construction ne sont pas respectées dans la réalisation du projet.

Tous les versements sont conditionnels :

- a) Au respect par l'ORGANISME de tous ses engagements et obligations en vertu de la présente convention;
- b) À l'affectation des crédits parlementaires pour le Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires pour l'exercice financier en cours auquel les paiements sont éligibles;
- c) Aux versements de la contribution financière du gouvernement du Canada au gouvernement du Québec pour la réalisation du projet.

6. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME

- 6.1 L'ORGANISME est responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, agents, représentants ou sous-contractants dans le cadre de l'application de la convention, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu de cette dernière;
- 6.2 L'ORGANISME s'engage à prendre faits et cause pour la MINISTRE et à l'indemniser de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

7. RÉSILIATION

- 7.1 La MINISTRE se réserve le droit de résilier la convention pour l'un des motifs suivants :
- a) L'ORGANISME lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;
 - b) L'ORGANISME fait défaut de remplir l'une ou l'autre des conditions ou obligations qui lui incombent en vertu de la présente convention.
- 7.2 Pour ce faire, la MINISTRE adresse un avis écrit de résiliation à l'ORGANISME énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu :
- a) Au paragraphe a) de la clause précédente, la résiliation prend effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par l'ORGANISME;
 - b) Au paragraphe b) de la clause précédente, l'ORGANISME doit remédier au défaut énoncé dans le délai prescrit à cet avis, à défaut de quoi la convention est automatiquement résiliée, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai.

- 7.3 L'ORGANISME a alors droit au montant de la participation financière de la MINISTRE aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des activités réalisées et visées par la convention ainsi qu'au montant de la participation financière de la MINISTRE aux frais réellement engagés jusqu'à la date de résiliation, sans autre compensation ni indemnité que ce soit. Si l'ORGANISME a obtenu une avance monétaire, il doit la restituer dans son entier.
- 7.4 L'ORGANISME est par ailleurs responsable de tous les dommages subis par la MINISTRE du fait de la résiliation de la convention pour les motifs mentionnés à la clause 7.1.
- 7.5 Le fait que la MINISTRE n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.
- 7.6 La MINISTRE se réserve également le droit de résilier la convention sans qu'il soit nécessaire pour lui de motiver la résiliation. Pour ce faire, la MINISTRE doit adresser un avis écrit de résiliation à l'ORGANISME. La résiliation prend effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par l'ORGANISME et la clause 7.3 s'applique alors.

8. COMMUNICATIONS ET REPRÉSENTANTS

- 8.1 Pour les fins de l'application de la convention, y compris pour toute approbation qui y est requise, les parties désignent respectivement pour les représenter les personnes dont le titre apparaît à la clause suivante.
- 8.2 Toute communication ou tout avis devant être transmis en vertu de la convention, pour être valide et lier les Parties, doit être donné par écrit et être transmis par un moyen permettant de prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

Pour la MINISTRE

M. Bernard Buteau
Directeur général des infrastructures de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Courriel : bureauuprojetfis@education.gouv.qc.ca

Pour l'ORGANISME

M. Yves Galipeau
Directeur général
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8
Courriel : ygalipeau@cegepgim.ca

- 8.3 Si un remplacement est rendu nécessaire, chaque partie en avise l'autre dans les meilleurs délais, notamment par le biais d'une mise à jour par l'ORGANISME de l'annexe K : Coordonnées.

9. ANNEXES

Les annexes mentionnées dans la présente convention en font partie intégrante tout comme si elles y étaient récitées au long. Les parties déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent. En cas de conflit entre une annexe et la présente convention, cette dernière prévaut. À noter que les annexes E à L sont fournies à titre d'exemple. La MINISTRE fournira un outil de saisie qui permettra la transmission des informations requises.

- Annexe A : Répartition du financement du projet autorisé
Annexe B : Lettre d'annonce de la MINISTRE
Annexe C : Dépenses admissibles et non-admissibles
Annexe D : Structure de gouvernance du projet

- Annexe E : État d'avancement du projet
- Annexe F : État du financement et des dépenses
- Annexe G : Communications
- Annexe H : Réalisation des bénéfiques
- Annexe I : Gestion des risques et enjeux
- Annexe J : Gestion des ordres de changement
- Annexe K : Coordonnées
- Annexe L : Rapport final de projet (RFP)
- Annexe M : Modèle de déclaration solennelle pour le projet quasi achevé
- Annexe N : Rapport sur les procédures d'audits spécifiées du projet

10. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente convention et de ses annexes doit faire l'objet d'un avenant signé par les parties. Ce dernier ne peut changer la nature de la convention et en fait partie intégrante et entrera en vigueur à la date convenue entre les parties.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

- 11.1 Malgré la date de sa dernière signature, la présente convention entre en vigueur à la date de l'annonce par la MINISTRE et prend fin au plus tard trois (3) ans après la date de fin du service de dette relatif au projet.
- 11.2 Demeure en vigueur malgré la fin de la présente convention, quelle qu'en soit la cause, toute clause qui de par sa nature devrait continuer de s'appliquer, y compris notamment la clause concernant la responsabilité et la conservation des documents, et ce, conformément à la clause 3.16 notamment.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé la présente convention en deux (2) exemplaires :

Pour la MINISTRE



Bernard Buteau
Directeur général des infrastructures de l'enseignement supérieur;

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Pour l'ORGANISME



Yves Galipeau
Directeur général,

Cégep de la Gaspésie et des Îles

2017 03 27

Date

17 mars 2017

Date

ANNEXE A

RÉPARTITION DU FINANCEMENT DU PROJET AUTORISÉ

Nom de l'ORGANISME : Cégep Gaspésie et des Îles

RÉPARTITION DU FINANCEMENT DES PROJETS AUTORISÉS

Titre du ou des Projets	Ajout de superficie brute	Période des travaux (dates prévues)		Coût total	Contribution fédérale FIS	Autres contributions fédérales	MEES		Contribution du demandeur	Philanthropie	Autre contribution (précisez)	Commentaires						
	(A)	(B)					(C)	(D)					(E)	Allocations normalisées	Initiatives nouvelles	(H)	(I)	(J)
	m ²	Date début	Date fin				\$	\$					\$	\$	\$	\$	\$	\$
1 Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	0	2017-03-15	2018-04-30	4 000 000 \$	1 750 000 \$	- \$	- \$	2 250 000 \$	- \$	- \$	- \$							
TOTAL				4 000 000 \$	1 750 000 \$	- \$	- \$	2 250 000 \$	- \$	- \$	- \$							

ANNEXE B

LETTRE D'ANNONCE DE LA MINISTRE

Québec



Gouvernement du Québec
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Députée d'Outremont

Québec, le 9 décembre 2016

Monsieur Yves Galipeau
Directeur général
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Monsieur le Directeur général,

La présente fait suite à votre demande de financement dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires. Au total, ce sont 276 projets qu'ont soumis les établissements d'enseignement collégial et universitaire québécois dans le but d'obtenir une aide fédérale destinée à l'amélioration et la modernisation d'installations de recherche, de commercialisation et d'enseignement utiles à l'industrie. De ce nombre, 101 projets, répartis sur l'ensemble du territoire québécois, ont été retenus, notamment pour leur effet structurant sur l'activité économique du Québec.

En ce qui concerne la modernisation des infrastructures de votre établissement, je suis heureuse de vous annoncer que vous pourrez bénéficier d'un financement du Fonds d'investissement stratégique pouvant atteindre un montant de 1 750 000 \$ ainsi que d'un investissement du Gouvernement du Québec pouvant s'élever à 2 250 000 \$. Les détails sont présentés en annexe.

Un représentant du Gouvernement du Québec communiquera avec vous prochainement pour planifier l'annonce publique de l'aide gouvernementale accordée à votre établissement. D'ici à ce que soient faites officiellement, par les représentants gouvernementaux, les annonces nationales et régionales sur les investissements nationaux, je compte sur votre collaboration et vous demande de ne pas divulguer publiquement l'information sur votre admissibilité au Fonds ainsi que les montants de l'aide financière accordée.

Québec
1031, rue De la Chartrière 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 246-3155
Télécopieur : 418 246-3157
ministre.enseignement.supérieur@education.gouv.qc.ca

Montréal
500, rue F. J. Duméril 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4K1
Téléphone : 514 787-3368
Télécopieur : 514 973-1082

2
Cherbourg
Bureau 115
5450, chemin de la Côte des Neiges
Montréal (Québec) H3T 2V6
Téléphone : 514 482-2199
Télécopieur : 514 482 9961

ANNEXE B (suite)

LETTRE D'ANNONCE DE LA MINISTRE

2

Le gouvernement québécois est fier de cette entente, fruit d'une excellente collaboration avec le gouvernement fédéral. Je vous souhaite le meilleur des succès dans la mise en œuvre de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La ministre de l'Enseignement supérieur,



HÉLÈNE DAVID

p. j. 1

ANNEXE B (suite)

LETTRE D'ANNONCE DE LA MINISTRE

Détail du financement qui vous est accordé dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires

Veuillez trouver ci-dessous des précisions utiles au suivi et à la mise en œuvre du projet qui a été retenu par le programme Fonds d'investissement stratégique.

Numéro	Titre du projet retenu	Montant FIS ¹	Montant PQI
35 618	Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	1 750 000 \$	2 250 000 \$

1. Les montants ont été établis par le gouvernement fédéral en tenant compte des critères d'admissibilité du FIS.

ANNEXE C

DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON-ADMISSIBLES

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles sont des dépenses engagées entre le 9 mai 2016 et le 30 avril 2018 et qui sont jugées par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, en consultation avec la ministre des Sciences, comme étant des dépenses directes et nécessaires pour la réalisation d'un projet admissible.

Les dépenses admissibles d'un projet pour les fins du programme du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires comprennent :

- i. Les dépenses en immobilisations pour la construction ou la rénovation d'immobilisations corporelles, telles que définies dans, et déterminées selon, les principes comptables généralement reconnus au Canada.
- ii. Les dépenses directement liées aux activités de communication menées conjointement avec le gouvernement fédéral (communiqués, conférences de presse, traduction, etc.) et à l'affichage des projets, conformément à l'Entente de contribution Canada-Québec.
- iii. Le coût des autres activités de communication, de l'affichage lié au projet (par exemple : pour la sécurité), de l'éclairage, du marquage du projet et du rajustement des services publics.
- iv. Les coûts de planification et d'évaluation, y compris les coûts de planification environnementale, d'arpentage, des activités d'atténuation, de supervision architecturale, des essais et des services-conseils de gestion.
- v. Le coût des examens d'ingénierie et des examens environnementaux, y compris les évaluations environnementales et les programmes de suivi prévus dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012 et le coût des mesures correctives, des mesures d'atténuation et des mesures de suivi cernées dans le cadre d'une évaluation environnementale.
- vi. Le coût des consultations des Autochtones relativement au projet.
- vii. Les coûts associés aux vérifications et aux évaluations.
- viii. Les frais de déménagement (de la main-d'œuvre) déboursés durant la construction.
- ix. Les coûts de l'aménagement paysager, de construction ou de prolongement des trottoirs, des chemins et des stationnements dans la mesure où ces coûts sont directement liés à la construction d'un nouvel immeuble ou à la réfection/agrandissement d'un immeuble existant.
- x. Les coûts de location de l'équipement liée à la construction du projet.
- xi. Les coûts supplémentaires liés aux employés du demandeur ou à la location d'équipement peuvent être considérés comme des dépenses admissibles sous réserve des conditions suivantes :
 - o Le bénéficiaire est en mesure de démontrer qu'il n'est pas économiquement viable de passer un marché;
 - o L'employé ou l'équipement est directement visé par le travail qui aurait fait l'objet du contrat;
 - o L'arrangement est approuvé au préalable par écrit par le Canada;
 - o Les autres coûts qui, selon le gouvernement fédéral, sont des coûts directs et nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet et qui ont été approuvés par écrit avant d'être engagés.

ANNEXE C (suite)

DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON-ADMISSIBLES

Dépenses non-admissibles

Les dépenses non-admissibles comprennent :

- i. Les dépenses engagées avant la date d'entrée en vigueur, soit le 9 mai 2016.
- ii. Les dépenses engagées après le 30 avril 2018.
- iii. Les coûts d'acquisition ou de location de terres, immeubles (acquisition ou location), autres installations, équipement n'étant pas lié directement à la réparation, à la rénovation ou à la construction des infrastructures et des autres installations, les honoraires de courtage immobilier et les frais connexes.
- iv. Les coûts de financement, les honoraires d'avocat et les intérêts sur les prêts (y compris en ce qui concerne les servitudes, par exemple : l'arpentage).
- v. Les dépenses liées à l'élaboration de la proposition du projet.
- vi. Les coûts pour les biens et services reçus en dons ou en nature.
- vii. Les achats de mobilier et d'équipement, à l'exception de l'équipement fixe qui fait partie de la structure intégrante du bâtiment tels que le chauffage, la ventilation et la climatisation ainsi que l'infrastructure informatique centrale.
- viii. Les salaires et avantages sociaux des employés, frais généraux et tous les autres frais de fonctionnement, d'entretien, les frais administratifs du bénéficiaire final pour le ou les projets admissibles, et plus précisément les coûts liés aux services exécutés directement par des employés permanents du bénéficiaire final, une société d'État ou une société par actions appartenant au bénéficiaire final ou sous son contrôle.
- ix. Les taxes provinciales et fédérales de vente pour lesquelles le bénéficiaire final est admissible à un crédit, et tous les autres frais ouvrant droit à un crédit.

À noter que les mêmes critères d'admissibilité des dépenses s'appliquent pour l'Aide financière de la MINISTRE, le cas échéant. Les versements de cette Aide financière pourront se poursuivre après le 30 juin 2018 (si préalablement approuvé), jusqu'à la fin du projet sans dépasser le montant prévu à l'annexe A pour cette contrepartie du gouvernement du Québec.

ANNEXE D

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU PROJET



Gaspé, le 2 février 2017

Monsieur Bernard Buteau
Directeur général des infrastructures de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

**Objet : Modernisation du Centre d'études collégiales des îles-de-la-Madeleine
visant à remplacer les sections modulaires dans années 1970,
programme FIS 35618**

Monsieur,

En suivi de l'échange courriel du 27 janvier 2017, je vous envoie l'information demandée. Vous trouverez, dans le texte ci-dessous, la structure de gouvernance pour le projet cité dans l'objet du message.

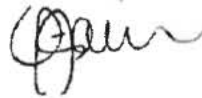
Le conseil d'administration (C.A.) du Collège, en tant que dirigeant d'organisme, approuvera le processus d'appel d'offres et les soumissionnaires retenus comme le prévoit la Politique d'achat du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Tout dépassement de coût devrait être autorisé par le dirigeant d'organisme selon les pouvoirs d'approbation, soit par le C.A. ou le directeur général.

La directrice des Ressources administratives fera le suivi des coûts du projet et de son avancement. Le directeur de Campus des Îles verra à ce que tout se déroule correctement durant les travaux afin que l'enseignement soit dispensé dans les meilleures conditions possible.

Un chargé de projet sera responsable du suivi des travaux, du respect des échéanciers et des coûts auprès du directeur de Campus et de la directrice des Ressources administratives. L'architecte sera responsable du suivi des travaux de l'entrepreneur. Aussi, l'architecte devra avoir les autorisations nécessaires du chargé de projet avant de procéder à des modifications.

Je vous remercie de l'intérêt que vous accordez au projet par votre soutien financier et je demeure à votre disposition pour tout autre renseignement utile.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.



Yves Galipeau
Directeur général

ANNEXE E

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

										Changements par rapport au dernier trimestre de reddition :		(oui/non)
A. PAR PHASE DE RÉALISATION	Date de début			Date de fin (quasi-achèvement)			État d'avancement (0) Pas encore commencé (1) En réalisation (2) Complété (3) Suspendu (4) Annulé S. O.	% avancement	Copie des documents	Type de document		
	Initiale	Révisée	Réelle	Initiale	Révisée	Réelle						
1. Conception	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(0) Pas encore commencé	%	(Document)	(Ex. : Docs. techn.)		
Description des travaux effectués dans le trimestre	(Description)											
Description des travaux à réaliser	(Description)											
2. Planification et acquisition	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(0) Pas encore commencé	%	(Document)	(Ex. : Procès verbal)		
Description des travaux effectués dans le trimestre	(Description)											
Description des travaux à réaliser	(Description)											
3. Construction – Infrastructure et enveloppe extérieure du bâtiment	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(0) Pas encore commencé	%	(Document)	(Ex. : Plans)		
Description des travaux effectués dans le trimestre	(Description)											
Description des travaux à réaliser	(Description)											
4. Construction – Raccords, aménagement de l'emplacement et décoration extérieure	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(0) Pas encore commencé	%	(Document)	(Ex. : Photos)		
Description des travaux effectués dans le trimestre	(Description)											
Description des travaux à réaliser	(Description)											
5. Construction – Services et systèmes intérieurs du bâtiment	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(0) Pas encore commencé	%	(Document)	(Ex. : Plans)		
Description des travaux effectués dans le trimestre	(Description)											
Description des travaux à réaliser	(Description)											
6. Construction – Finition, aménagement intérieur du bâtiment et ameublement	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(0) Pas encore commencé	%	(Document)	(Ex. : Photos)		
Description des travaux effectués dans le trimestre	(Description)											
Description des travaux à réaliser	(Description)											
7. Construction – Systèmes spécialisés d'usage	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(0) Pas encore commencé	%	(Document)	(Ex. : Photos)		
Description des travaux effectués dans le trimestre	(Description)											
Description des travaux à réaliser	(Description)											
8. Mise en marche, acceptation et prise de possession	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(0) Pas encore commencé	%	(Document)	(Ex. : Actes de prise)		
Description des travaux effectués dans le trimestre	(Description)											
Description des travaux à réaliser	(Description)											
B. GLOBALEMENT												
Le projet progresse-t-il selon l'échéancier prévu? (oui/non)												
(oui/non)												
Si non, expliquez les écarts et mesures prises pour atténuer ceux-ci (À détailler à l'annexe G « Gestion des risques et enjeux » ou à l'annexe H « Gestion des ordres de changement »).												
(Description)												
Copie des documents (notamment ceux à fournir à la Ministre, dès que disponible ou à la suite d'une mise à jour, en vertu de la CAF)									(Document)	(Ex. : Résolution)		
S. O. – Phase sans objet ou non applicable pour le projet en titre.												

À titre d'exemple, Le Ministère fournit les documents suivants :

ANNEXE E (suite)

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

A. PHASE DE RÉALISATION	Description
1. Conception	<i>Services professionnels d'analyse, de conception, d'études spécialisées, de consultation, de santé et sécurité, d'évaluation, d'estimation préliminaire, etc.</i>
2. Planification et acquisition	<i>Organisation de projet, plan de travail, appels d'offres, traitement des soumissions, approbation, permis, octroi de contrats, démarrage, mise en chantier, gestion de projet, etc.</i>
3. Construction – Infrastructure et enveloppe extérieure du bâtiment	<i>Excavation, fondation, structure, portes et fenêtres extérieures, isolation, toiture, étanchéité et recouvrement extérieur.</i>
4. Construction – Raccords, aménagement de l'emplacement et décoration extérieure	<i>Raccordement aux services d'égout, pluvial, aqueduc, aménagement paysager, monument, jardins, stationnement, espaces piétonniers et de vélos, etc.</i>
5. Construction – Services et systèmes intérieurs du bâtiment	<i>CVCA/mécaniques, éclairage, pneumatique, hydraulique, électrotechnique, domotique, protection incendie, ascenseur, etc.</i>
6. Construction – Finition, aménagement intérieur du bâtiment et ameublement	<i>Cloisons, plâtre, peinture, cadrage, portes et fenêtres intérieures, distribution électrique, revêtements muraux/de plafond/de plancher, meubles intégrés, etc.</i>
7. Construction – Systèmes spécialisés d'usage	<i>Technologie, mobilier et équipements spécialisés intégrés de laboratoires, de formation, de recherche, d'innovation.</i>
8. Mise en marche, acceptation et prise de possession	<i>Mise en fonction d'équipement, de services, de concepts, contrôle de qualité, essais d'acceptation, déménagement, etc.</i>

ANNEXE F

ÉTAT DU FINANCEMENT ET DES DÉPENSES

										% de taxes non remboursées pour le projet		TPS	TVQ	
												%	%	
A. FINANCEMENT PAR SOURCE	Financement total (toutes sources)	Contribution FIS	Contribution de la province/territoire		Contribution du bénéficiaire final	Contribution philanthropique	Autre contribution fédérale	Autre contribution (Préciser)						
			Allocations normalisées (Maintenance de l'offre de services)	Nouvelles initiatives (Bonification de l'offre de services)										
A. FINANCEMENT ACCORDÉ	\$\$\$ ●	\$ ●	\$ ●	\$ ●	\$ ●	\$ ●	\$ ●	\$ ●	\$ ●					
B. FINANCEMENT VERSÉ		\$ ●												
B. DÉPENSES PAR PHASE DE RÉALISATION	Répartition du financement total accordé	C. PLANIFICATION DES DÉBOURSÉS TRIMESTRIELS DE PROJET						D. ENREGISTREMENT DES DÉPENSES						
		2016	2017			2018		Autre	Répartition du montant total avant taxes par phase	Engagées		Facturées	Payées	
			1	2	3	4	1			2	non admissibles FIS			
Financement total accordé (Annexe A)	\$\$\$ ●													
1. Conception	\$													
1. Planification et acquisition	\$													
3. Construction – Infrastructure et enveloppe extérieure du bâtiment	\$							\$	\$	\$	\$			Montant avant taxes (C)
4. Construction – Raccords, aménagement de l'emplacement et décoration extérieure	\$							\$			\$			Montant payé (C)
5. Construction – Services et systèmes intérieurs du bâtiment	\$													Nom du fournisseur
6. Construction – Finition, aménagement intérieur du bâtiment et ameublement	\$													Courte description des travaux ou fourniture
7. Construction – Systèmes spécialisés d'usage	\$													Copie des documents
8. Mise en marche, acceptation et prise de possession	\$													Type de document
E. GLOBALEMENT														
Le projet respecte-t-il le budget prévu? (oui/non) (oui/non)														
Les coûts correspondent-ils au profil de dépenses annuel de la demande initiale (ou du dernier rapport soumis)? (oui/non) (oui/non)														
Si non, expliquez les écarts et mesures prises pour atténuer ceux-ci (à détailler à l'annexe G « Gestion des risques et enjeux » ou à l'annexe H « Gestion des ordres de changement »).														

● Informations pré-populées par le MEES

À titre d'exemple, Le Ministère fournira un outil de saisie qui permettra la transmission des informations requises.

ANNEXE G
COMMUNICATIONS

A. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AU PROJET	Date			Type • Annonce • Inauguration • Première pelletée de terre • Grande ouverture • Autre (préciser)	Moyen ²	État • Proposé • Confirmé • Complété • Autre (préciser)	Copie de la communication ou lien vers celle-ci	Type de document
	Initiale	Révisée	Reelle					
1. (Nom)	{Date}	{Date}	{Date}	{Ex.: Annonce}	{Ex.: Communiqué de presse}	{Ex.: Confirmé}	{Document et/ou lien}	{Ex.: Communication}
<i>Description</i>								
<i>Commentaires ou notes sur l'activité, le type, l'état, le moyen...</i>								
<i>Personnes ressources</i>								
2. (Nom)	{Date}	{Date}	{Date}	{Ex.: Annonce}	{Ex.: Communiqué de presse}	{Ex.: Confirmé}	{Document et/ou lien}	{Ex.: Communication}
<i>Description</i>								
<i>Commentaires ou notes sur l'activité</i>								
<i>Personnes ressources</i>								
3. (Nom)	{Date}	{Date}	{Date}	{Ex.: Annonce}	{Ex.: Communiqué de presse}	{Ex.: Confirmé}	{Document et/ou lien}	{Ex.: Communication}
<i>Description</i>								
<i>Commentaires ou notes sur l'activité</i>								
<i>Personnes ressources</i>								

Moyen²

- Événement public
- Communiqué de presse
- Communiqués, trousse d'information ou dépliant
- Articles publicitaires
- Panneau de chantier (photo, message...)
- Message vidéo sur un tableau d'affichage électronique, un panneau, une affiche ou un écran.
- Promotion de pages web
- Autre (préciser dans la description)

À titre d'exemple. Le Ministère fournira un outil de saisie qui permettra la transmission des informations requises.

ANNEXE H

RÉALISATION DES BÉNÉFICES

A. INCIDENCE SUR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE		Bénéfices
Création de possibilités d'emploi pour l'avenir	(ou/ou)	Description (voir note 1)
B. TAILLE OU LA QUALITÉ DES INSTALLATIONS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION, Y COMPRIS LES LOCAUX UTILISÉS PAR L'INDUSTRIE SERVANT À LA COMMERCIALISATION		Bénéfices (selon que ce soit une université/institution postsecondaire à vocation de recherche ou un collège/cégep/établissement à vocation de formation)
Construction de nouveaux espaces (Décrire la superficie brute totale bâtiment et la superficie nette ajoutée) ¹	(ou/ou)	Description (voir note 2)
Amélioration de l'utilisation et de la fonctionnalité des espaces existants (rénovation, réparation et entretien)	(ou/ou)	Description (voir note 3)
Capacité	(ou/ou)	Description (voir note 4)
Durabilité de l'environnement	(ou/ou)	Description (voir note 5)
Efficacité énergétique	(ou/ou)	Description (voir note 6)
Réduction des gaz à effet de serre (GES)	(ou/ou)	Description (voir note 7)
Autres avantages	(ou/ou)	Description
Copie des documents		Documents (voir note 8)

Qualifier les espaces selon qu'ils soient des :

- Laboratoires et aires de recherche spécialisée
- Laboratoires d'enseignement
- Salles de classe
- Bibliothèques
- Installations d'incubation et d'accélération d'entreprises
- Bureaux de transfert technologique
- Installations de soutien au développement de prototypes utilisés pour les démonstrations de principes

Notes

1. Fournissez, le cas échéant, une brève description de la façon dont le projet pourrait contribuer à la création de possibilités d'emplois pour l'avenir (notamment des formateurs, des chercheurs et du personnel d'entretien et de soutien).
2. Pour chaque catégorie énumérée ci-dessus, indiquez le nombre de nouveaux espaces de recherche et d'innovation ou de formation construits (y compris le nombre de mètres carrés bruts et nets) et fournissez une brève description. Fournissez également une estimation des fonds consacrés à chaque espace.
-Estimez les dépenses engagées pour l'utilisation du bois.
-Estimez les dépenses engagées en intégration des arts.
3. Pour chaque catégorie énumérée ci-dessus, indiquez le nombre d'espaces de recherche et d'innovation ou de formation améliorés (ou construits grâce à des rénovations), y compris le nombre de mètres carrés bruts et nets et fournissez une brève description. Fournissez également une estimation des fonds consacrés à chaque espace.
-Estimez les dépenses engagées pour l'utilisation du bois.
-Estimez les dépenses engagées en intégration des arts.
4. Veuillez fournir une estimation de l'augmentation du nombre d'étudiants, de chercheurs et de formateurs, par faculté, qui peuvent être accueillis à la suite de la réalisation du projet.
5. Indiquez si le projet est certifié conforme à la norme LEED, BOMA Best, Green Globes ou toute autre norme de durabilité et à quel niveau ou fournir les documents ou les informations détaillées à l'appui des avantages environnementaux.
-Estimez les dépenses engagées pour les travaux environnementaux de restauration d'un site (ex. : décontamination).
6. Veuillez décrire les travaux effectués pour améliorer l'efficacité énergétique. Fournissez une estimation des économies qui seront réalisées sur le plan énergétique (en joules/année).
-Estimez les dépenses engagées pour effectuer les travaux.
7. Décrivez les travaux effectués pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Fournissez une estimation des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (en tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone/année) qui seront réalisées, notamment une ventilation selon :
-Les réductions directes des émissions résultant de mises à niveau de l'équipement (décaulant par exemple de la réduction de la consommation de gaz naturel).
-Les réductions indirectes des émissions calculées sur la base des économies d'électricité (au moyen d'un facteur égal à X tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone/joule).

A titre d'exemple, Le Ministère fournira un outil de saisie qui permettra la transmission des informations requises.

ANNEXE I

GESTION DES RISQUES ET ENJEUX* (vue globale du projet)

Risque (probable) Enjeu (actuel)	A. VUE GLOBALE DU PROJET										
	Sourcis le	Requis le	Identifié par	Statut • En attente • Géré • Fermé	Priorité • Critique • Élevée • Modérée • Faible	Type (Niveau 1) ^a	Type (Niveau 2) ^a	Responsable	Résolu le		
1. (Non)	(Date)	(Date)	(Nom)	(En attente)	(Critique)	(Ex: Planification)	(Ex: Déjà)	(Nom)	(Date)		
	Description										
	Pertes potentielles ou impacts de non résolution										
2. (Haut)	(Date)	(Date)	(Nom)	(En attente)	(Élevée)	(Ex: Environnement)	(Ex: Déjà)	(Nom)	(Date)		
	Description										
	Pertes potentielles ou impacts de non résolution										
3. (Moyen)	(Date)	(Date)	(Nom)	(En attente)	(Modérée)	(Ex: Financement)	(Ex: Déjà)	(Nom)	(Date)		
	Description										
	Pertes potentielles ou impacts de non résolution										

*Un risque ou enjeu majeur a un impact sur :

- Les délais – Variation dans l'échéancier, au-delà du 30 avril 2018.
- Les coûts – Modification de la structure de financement.
- La portée – Changement majeur dans les travaux à réaliser, modifiant les résultats attendus.

Niveau 1^a

1. Planification
2. Contexte social
3. Site
4. Environnement
5. Conception
6. Construction
7. Exploitation, entretien, réhabilitation
8. Finance
9. Légal
10. Autres (préciser à la description)

Niveau 2^a

- 1.1 Délai
- 1.2 Portée
- 1.3 Objectifs
- 1.4 Gouvernance
- 2.1 Acceptation du public
- 2.2 Politiques et réglementation
- 2.3 Employés (disponibilité, mobilisation, grève...)
- 3.1 Expropriation
- 3.2 Services publics
- 3.3 Géotechniques
- 4.1 Écosystèmes
- 4.2 Santé publique
- 4.3 Qualité de vie
- 4.4 Contamination
- 5.1 Adéquation au besoin
- 5.2 Estimation
- 5.3 Plans et devis

6.1

- 6.1 Permis
- 6.2 Fourniture
- 6.3 Main-d'œuvre
- 6.4 Outillage
- 6.5 Réalisation
- 6.6 Conditions de chantier
- 6.7 Santé et sécurité
- 6.8 Force majeure
- 7.1 Mise en service
- 7.2 Fonctionnalité de l'infrastructure
- 7.3 Entretien
- 7.4 Maintien des actifs
- 7.5 Réalisation des bénéfices
- 8.1 Valeur acquise
- 8.2 Financement
- 8.3 Sources de fonds
- 9.1 Respect des contrats
- 9.2 Permis
- 9.3 Lois et règlements
10. Autres (préciser à la description)

A titre d'exemple. Le Ministère fournira un outil de saisie qui permettra la transmission des informations requises.

ANNEXE J

GESTION DES ORDRES DE CHANGEMENT

A. CHANGEMENT MAJEUR ⁸	Soumis le	Requis le	Demandé par	Statut • En attente • En traitement • Approuvé • Différé • Annulé/refusé	Priorité • Critique • Élevée • Modérée • Faible	Phases (1 à 8)	Montant supplémentaire (avant taxes)	Responsable	Résolu le
1. [Titre]	[Date]	[Date]	[Nom]	[Ex. : En traitement]	[Ex. : Élevée]	[Ex. : 1]	\$	[Nom]	[Date]
Description du changement	[Description]								
Impacts sur le projet	[Description]								
Impacts de non réalisation	[Description]								
Actions/décision	[Description]								
Copie des documents	[Document]				[Ex. : Ordre de changement]				
1. [Titre]	[Date]	[Date]	[Nom]	[Ex. : En traitement]	[Ex. : Élevée]	[Ex. : 1]	\$	[Nom]	[Date]
Description du changement	[Description]								
Impacts sur le projet	[Description]								
Impacts de non réalisation	[Description]								
Actions/décision	[Description]								
Copie des documents	[Document]				[Ex. : Ordre de changement]				
2. [Titre]	[Date]	[Date]	[Nom]	[Ex. : En traitement]	[Ex. : Élevée]	[Ex. : 1]	\$	[Nom]	[Date]
Description du changement	[Description]								
Impacts sur le projet	[Description]								
Impacts de non réalisation	[Description]								
Actions/décision	[Description]								
Copie des documents	[Document]				[Ex. : Ordre de changement]				

Un changement majeur a un impact sur⁸

- Les délais – Variation dans l'échéancier, au-delà du 30 avril 2018.
- Les coûts – Modification de la structure de financement.
- La portée – Changement majeur dans les travaux à réaliser, modifiant les résultats attendus.

À titre d'exemple, Le Ministère fournira un outil de saisie qui permettra la transmission des informations requises.

ANNEXE K
COORDONNÉES

A. COORDONNÉES DES PARTIES PRENANTES	<i>Responsable</i>	<i>Organisme</i>	<i>Adresse</i>	<i>Titre</i>	<i>Rôle</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Courriel</i>
1. Établissement – Signataire du projet ●	(Nom)	(Nom)	(no, rue, ville, code postal)	(Ex. : Directeur)	(Ex. : Chef de projet)	#	@
1. Établissement – Représentant de la convention ●	(Nom)	(Nom)	(no, rue, ville, code postal)	(Ex. : Directeur)	(Ex. : Chef de projet)	#	@
2. Établissement - Responsable de la reddition trimestrielle	(Nom)	(Nom)	(no, rue, ville, code postal)	(Ex. : Directeur)	(Ex. : Chef de projet)	#	@
3. Établissement - Responsable du rapport final de projet (RFP)	(Nom)	(Nom)	(no, rue, ville, code postal)	(Ex. : Directeur)	(Ex. : Chef de projet)	#	@
4. Provincial - Responsable gouvernemental ●	(Nom)	(Nom)	(no, rue, ville, code postal)	(Ex. : Directeur)	(Ex. : Chef de projet)	#	@

● Informations pré-populées par le MEES

A titre d'exemple, Le Ministère fournira un outil de saisie qui permettra la transmission des informations requises.

ANNEXE L

RAPPORT FINAL DE PROJET (RFP)

A. GÉNÉRAL		Date	Copie des documents
Breve description du projet complété	[Date]		
Leçons apprises	[Description de l'impact et/ou de la portée des leçons]		
Certificat d'acceptation provisoire des travaux signé par tous les professionnels mandatés		[Date]	[Copie du certificat]
Déclaration solennelle pour le projet quasi achevé, conforme au modèle prévu à l'annexe M, au plus tard soixante (60) jours après le 30 avril 2018		[Date]	[Déclaration solennelle pour le projet quasi achevé]
Certificat d'acceptation finale des travaux, signé par tous les professionnels mandatés		[Date]	[Copie du certificat d'acceptation finale des travaux]
Je confirme avoir revu les annexes E à L et assure que leur contenu est le reflet conforme du projet réalisé, incluant toutes les dépenses encourues.		[oui/non]	[Copie des documents ou rapports de fin de travaux ou autres justificatifs, documents, factures et récépifs reçus]
B. FINANCIER			
Pourcentage du financement consacré à	Nouvelle construction ou agrandissement	%	
	Rénovations, réparations et entretiens	%	
Rapport de vérification financière final dûment rédigé par le Vérificateur général du Québec ou un vérificateur accrédité par le gouvernement du Québec (voir annexe M) (au plus tard soixante (60) jours après le 30 avril 2018)	Date	[Date]	
	Copie des documents	[Date]	
	Type de document	[Rapport de vérification financière]	
C. BÉNÉFICES			
Je confirme les bénéfices réalisés	[oui/non]	[Commentaire]	[Date des bénéfices démontrés, la conformité]
D. RISQUES ET ENJEUX (VUE GLOBALE DU PROJET)			
Sommaire des enjeux	[Date]	[Réf. à l'annexe]	
Aperçu des enjeux qui ont pu nuire à l'avancement du projet et retardés son aboutissement	[Description]		
Précisions, notamment sur la durée des retards et les mesures prises pour minimiser les répercussions sur la mise en œuvre du projet	[Description]		

A titre d'exemple. Le Ministère fournira un outil de saisie qui permettra la transmission des informations requises.

ANNEXE M

MODÈLE DE DÉCLARATION SOLENNELLE POUR LE PROJET QUASI ACHEVÉ

En ce qui concerne la convention d'aide financière conclue entre la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et le _____ (nom du Bénéficiaire final), en date du _____.

Je, _____, autorisé(e) au Québec, déclare solennellement ce qui suit :

1. que je suis le/la (responsabilité chez le Bénéficiaire final) et que, à ce titre, je connais les questions établies dans le présent affidavit;
2. que les travaux désignés à titre de projet dans l'Entente susmentionnée ont été quasi achevés, en date du ____ 20__ ;
3. que les travaux :
 - a. ont été effectués par (le principal contractant), entre le (date du début) et le (date de l'achèvement);
 - b. ont été supervisés et inspectés par du personnel qualifié;
 - c. correspondent aux plans, aux devis et aux autres documents concernant les travaux;
 - d. ont été réalisés dans le respect des mesures d'atténuation des impacts environnementaux prescrits et recommandés ci applicables.

Déclaration faite à _____ (Ville), au Québec, le _____ (Date).

(Nom)

(Nom du témoin)

(Titre)

(Titre du témoin)

N°:

ANNEXE N

RAPPORT SUR LES PROCÉDURES D'AUDIT SPÉCIFIÉES DU PROJET

1. L'auditeur indépendant qui réalise le rapport d'audit relatif à l'utilisation de l'aide financière doit réaliser le mandat qui lui est confié :
 - a) conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada;
 - b) sans tenir compte de l'importance relative qu'il utilise lors de l'audit des états financiers, de façon à ce que toute dérogation ou anomalie relevée soit divulguée à la MINISTRE;
 - c) suivant le mandat élaboré par la MINISTRE ainsi qu'un modèle de rapport fournit par ce dernier.
2. Le rapport d'audit :
 - a) comme objectif de démontrer que l'utilisation de l'aide financière au cours de toute la durée de la convention est conforme à celle-ci;
 - b) doit être rédigé par un auditeur indépendant qui doit être :
 - une personne physique qui :
 - est un membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) et détient le titre de CPA auditeur;
 - possède au moins cinq (5) années d'expérience à titre d'auditeur;
 - est indépendant du conseil d'administration de chacun des administrateurs et des officiers de l'ORGANISME;
 - ou
 - un cabinet comptable dont au moins un (1) membre possède les qualifications mentionnées au paragraphe précédent.



**Cégep de la Gaspésie
et des Îles**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles tenue le 16 mars 2017, à 16 h, au local 140 du Campus de Gaspé et par vidéoconférence et conférence téléphonique.

**SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE AVEC LE MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – PROJET FIS-35618**

« D'autoriser le directeur général, M. Yves Galipeau, à signer la convention d'aide financière FIS-35618 entre le ministre responsable de l'Enseignement supérieur et le Collège d'enseignement général et professionnel de la Gaspésie et des Îles. ».

Résolution CA-17-24

Copie certifiée conforme,
le 17 mars 2017

Yves Galipeau
Secrétaire général

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

ENTRE LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par M. Patrick Lachapelle, directeur général des infrastructures;

(ci-après la « MINISTRE »),

ET LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES, personne morale instituée en 1968 conformément à l'article 2 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, c. C-29), ayant son siège au 96, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 2S8, représentée par M. Yves Galipeau, directeur général, dûment autorisé ainsi qu'il le déclare;

(ci-après l' « ORGANISME »).

ATTENDU QUE, les parties ont conclu, le 27 mars 2017, une convention d'aide financière qui avait pour objet l'octroi, par la MINISTRE à l'ORGANISME, d'une aide financière maximale totale de quatre millions de dollars (4 000 000 \$), composée d'une aide financière maximale d'un million sept cent cinquante mille dollars (1 750 000 \$) provenant du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires et d'une aide financière maximale de deux millions deux cent vingt-cinq mille dollars (2 250 000 \$) provenant du gouvernement du Québec en initiatives nouvelles pour la réalisation du projet « Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970 » (ci-après le « Projet »);

ATTENDU QUE, le 9 février 2017, l'ORGANISME mentionnait à la MINISTRE que l'étude préliminaire du Projet était complétée et que le coût estimé du Projet passait de 4 000 000 \$ à 5 700 000 \$;

ATTENDU QUE, la MINISTRE a annoncé, le 4 juillet 2017, à l'ORGANISME un financement additionnel de 1 430 000 \$ du Gouvernement du Québec afin d'assurer la poursuite du Projet;

ATTENDU QUE, la MINISTRE prend acte qu'un montant de 270 000 \$ serait financé par l'ORGANISME à même ses allocations normalisées en réfections et transformations (maintien de l'offre de service), considérant que les travaux de réaménagement de la partie centrale du Centre d'études collégiales des îles sont admissibles à l'utilisation de ces allocations;

ATTENDU QUE, les parties souhaitent modifier la convention d'aide financière.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Remplacer le libellé de l'article 2 par celui-ci :

La présente convention a pour objet l'octroi, par la MINISTRE à l'ORGANISME, d'une aide financière maximale totale de cinq millions quatre cent trente mille dollars (5 430 000 \$), composée d'une aide financière maximale d'un million sept cent cinquante mille dollars (1 750 000 \$) provenant du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires et d'une aide financière maximale de trois millions six cent quatre-vingt mille dollars (3 680 000 \$) provenant du gouvernement du Québec en initiatives nouvelles (ci-après l'« Aide financière ») pour la réalisation du projet identifié à l'annexe A, et ce, conformément :

- 2.1 Au décret numéro 844-2016 en date du 28 septembre 2016 approuvant les modalités de l'Entente de contribution Canada-Québec concernant le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires;
- 2.2 À l'acceptation du financement par l'envoi des lettres de la MINISTRE du 9 décembre 2016 (ci-après la « Date de l'annonce ») et du 4 juillet 2017 apparaissant à l'annexe B.

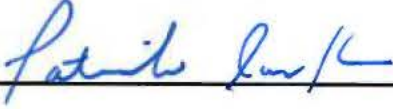
2. Remplacer le libellé de l'article 4.1 a) par celui-ci :

a) verser à l'ORGANISME, conformément au Règlement sur l'octroi et la promesse de subvention, une aide financière maximale totale de cinq millions quatre cent trente mille dollars (5 430 000 \$), composée d'une aide financière maximale d'un million sept cent cinquante mille dollars (1 750 000 \$) provenant du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires et d'une aide financière maximale de trois millions six cent quatre-vingt mille dollars (3 680 000 \$) provenant du gouvernement du Québec en initiatives nouvelles pour la réalisation du projet identifié à l'annexe A, pour les dépenses admissibles encourues et payées par l'ORGANISME, et ce, conformément au décret 167-2017 pris par le gouvernement du Québec le 15 mars 2017 autorisant l'octroi de l'Aide financière pour ce Projet et conformément à l'annexe C qui détaille les dépenses admissibles et non-admissibles.

3. Malgré la date de sa signature, le présent avenant entre en vigueur le 4 juillet 2017.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent avenant en deux (2) exemplaires :

Pour la MINISTRE



Patrick Lachapelle
Directeur général des infrastructures,

2017-08-23
Date

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Pour l'ORGANISME



Yves Galipeau
Directeur général,

2017-08-16
Date

Cégep de la Gaspésie et des Îles

ANNEXE A

RÉPARTITION DU FINANCEMENT DU PROJET AUTORISÉ

Nom de l'ORGANISME : Cégep Gaspésie et des Îles

RÉPARTITION DU FINANCEMENT DES PROJETS AUTORISÉS

Titre du ou des Projets	Ajout de superficie brute	Période des travaux (dates prévues)		Coût total	Contribution fédérale FIS	Autres contributions fédérales	MEES		Contribution du demandeur	Philanthropie	Autre contribution (précisez)	Commentaires						
	(A)	(B)					(C)	(D)					(E)	(F)	(G)	(H)	(I)	(J)
	m ²	Date début	Date fin				\$	\$					\$	\$	\$	\$	\$	\$
1 Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	822	2017-03-15	2018-04-30	5 700 000 \$	1 750 000 \$	- \$	270 000 \$	3 680 000 \$	- \$	- \$	- \$							
TOTAL				5 700 000 \$	1 750 000 \$	- \$	270 000 \$	3 680 000 \$	- \$	- \$	- \$							

ANNEXE B (suite)

LETTRES D'ANNONCE DE LA MINISTRE



Gouvernement du Québec
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Députée d'Outremont

Québec, le 9 décembre 2016

Monsieur Yves Galipeau
Directeur général
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Monsieur le Directeur général,

cher collègue

La présente fait suite à votre demande de financement dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires. Au total, ce sont 276 projets qu'ont soumis les établissements d'enseignement collégial et universitaire québécois dans le but d'obtenir une aide fédérale destinée à l'amélioration et la modernisation d'installations de recherche, de commercialisation et d'enseignement utiles à l'industrie. De ce nombre, 101 projets, répartis sur l'ensemble du territoire québécois, ont été retenus, notamment pour leur effet structurant sur l'activité économique du Québec.

En ce qui concerne la modernisation des infrastructures de votre établissement, je suis heureuse de vous annoncer que vous pourrez bénéficier d'un financement du Fonds d'investissement stratégique pouvant atteindre un montant de 1 750 000 \$ ainsi que d'un investissement du Gouvernement du Québec pouvant s'élever à 2 250 000 \$. Les détails sont présentés en annexe.

Un représentant du Gouvernement du Québec communiquera avec vous prochainement pour planifier l'annonce publique de l'aide gouvernementale accordée à votre établissement. D'ici à ce que soient faites officiellement, par les représentants gouvernementaux, les annonces nationales et régionales sur les investissements nationaux, je compte sur votre collaboration et vous demande de ne pas divulguer publiquement l'information sur votre admissibilité au Fonds ainsi que les montants de l'aide financière accordée.

Québec
1035, rue De la Chevrolé, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-3255
Télécopieur : 418 266-3257
ministre.enseignement.superieur@education.gouv.qc.ca

Montréal
500, rue Fulton, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4G1
Téléphone : 514 327-3581
Télécopieur : 514 373-1000

Circuscription
Bureau 115
3450, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal (Québec) H3T 1Y6
Téléphone : 514 462-0199
Télécopieur : 514 462-9985

...2

ANNEXE B (suite)

LETTRES D'ANNONCE DE LA MINISTRE

2

Le gouvernement québécois est fier de cette entente, fruit d'une excellente collaboration avec le gouvernement fédéral. Je vous souhaite le meilleur des succès dans la mise en œuvre de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La ministre de l'Enseignement supérieur,



HÉLÈNE DAVID

p. j. 1

ANNEXE B (suite)

LETTRES D'ANNONCE DE LA MINISTRE

Détail du financement qui vous est accordé dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires

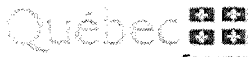
Veillez trouver ci-dessous des précisions utiles au suivi et à la mise en œuvre du projet qui a été retenu par le programme Fonds d'investissement stratégique.

Numéro	Titre du projet retenu	Montant FIS ¹	Montant PQI
35 618	Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	1 750 000 \$	2 250 000 \$

¹ Les montants ont été établis par le gouvernement fédéral en tenant compte des critères d'admissibilité du FIS.

ANNEXE B (suite)

LETTRES D'ANNONCE DE LA MINISTRE



Gouvernement du Québec
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Députée d'Outremont

Québec, le 4 juillet 2017

Monsieur Yves Galipeau
Directeur général
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Monsieur le Directeur général,

Le 9 décembre 2016, j'annonçais au Cégep de la Gaspésie et des Îles une contribution fédérale de 1 750 000 \$, dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires, et une contribution provinciale de 2 250 000 \$ pour la mise en œuvre du projet « Modernisation du Centre d'études collégiales des Îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970 ».

J'ai le plaisir de vous confirmer qu'un financement additionnel de 1 430 000 \$ du Gouvernement du Québec vous est octroyé afin d'assurer la poursuite du projet.

Par le fait même, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur prend acte qu'un montant de 270 000 \$ sera financé par le Cégep à même ses allocations normalisées en réfections et transformations (maintien de l'offre de service) pour des travaux admissibles à l'utilisation de celles-ci.

Un addenda à la convention d'aide financière signée le 27 mars 2017 entre le Cégep et le Ministère sera requis pour refléter ces ajustements au montage financier du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

HÉLÈNE DAVID

c. c. M^{me} Louise Bolduc, présidente du conseil d'administration

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-3255
Télécopieur : 418 266-3257
ministre.enseignement.superieur@education.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Pallum, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4J1
Téléphone : 514 787-3581
Télécopieur : 514 873-1082

Circconscription
Bureau 115
5450, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal (Québec) H3T 1Y6
Téléphone : 514 482-0199
Télécopieur : 514 482-9985

Québec, le 9 décembre 2016

Monsieur Yves Galipeau
Directeur général
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Monsieur le Directeur général, 

La présente fait suite à votre demande de financement dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires. Au total, ce sont 276 projets qu'ont soumis les établissements d'enseignement collégial et universitaire québécois dans le but d'obtenir une aide fédérale destinée à l'amélioration et la modernisation d'installations de recherche, de commercialisation et d'enseignement utiles à l'industrie. De ce nombre, 101 projets, répartis sur l'ensemble du territoire québécois, ont été retenus, notamment pour leur effet structurant sur l'activité économique du Québec.

En ce qui concerne la modernisation des infrastructures de votre établissement, je suis heureuse de vous annoncer que vous pourrez bénéficier d'un financement du Fonds d'investissement stratégique pouvant atteindre un montant de 1 750 000 \$ ainsi que d'un investissement du Gouvernement du Québec pouvant s'élever à 2 250 000 \$. Les détails sont présentés en annexe.

Un représentant du Gouvernement du Québec communiquera avec vous prochainement pour planifier l'annonce publique de l'aide gouvernementale accordée à votre établissement. D'ici à ce que soient faites officiellement, par les représentants gouvernementaux, les annonces nationales et régionales sur les investissements nationaux, je compte sur votre collaboration et vous demande de ne pas divulguer publiquement l'information sur votre admissibilité au Fonds ainsi que les montants de l'aide financière accordée.

...2

Le gouvernement québécois est fier de cette entente, fruit d'une excellente collaboration avec le gouvernement fédéral. Je vous souhaite le meilleur des succès dans la mise en œuvre de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La ministre de l'Enseignement supérieur,



HÉLÈNE DAVID

p. j. 1

Détail du financement qui vous est accordé dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires

Veillez trouver ci-dessous des précisions utiles au suivi et à la mise en œuvre du projet qui a été retenu par le programme Fonds d'investissement stratégique.

Numéro	Titre du projet retenu	Montant FIS¹	Montant PQI
35 618	Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	1 750 000 \$	2 250 000 \$

1. Les montants ont été établis par le gouvernement fédéral en tenant compte des critères d'admissibilité du FIS.

Québec, le 9 décembre 2016

Monsieur Yves Galipeau
Directeur général
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Monsieur le Directeur général,

Pour faire suite à la lettre transmise à votre établissement par M^{me} Hélène David, ministre de l'Enseignement supérieur, veuillez trouver ci-après des précisions utiles au suivi et à la mise en œuvre des projets qui ont été retenus dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS).

Numéro	Titre du projet retenu	Ministère responsable	Montant FIS¹	Montant PQI
35 618	Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	MEES	1 750 000 \$	2 250 000 \$

1. Les montants ont été établis par le Gouvernement du Canada en tenant compte des critères d'admissibilité du FIS.

Si vous devez lancer un appel d'offres public, vous y êtes autorisé dans la mesure où vous n'y indiquez pas les sources de financement. En effet, nous comptons sur votre collaboration pour ne pas divulguer publiquement le financement qui vous est accordé dans le cadre du FIS jusqu'à ce que les annonces officielles qui vous concernent soient réalisées par les représentants gouvernementaux.

Nous vous demandons cependant d'attendre avant de prendre un engagement définitif en ce qui concerne les services professionnels ou les travaux de construction. Si un contrat a été signé par un représentant de votre établissement ou que des travaux de construction ont été entrepris avant la signature de la convention d'aide financière, les risques financiers qui en découlent devront être assumés par votre établissement.

... 2

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'en vertu de la Loi sur l'administration financière, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur doit autoriser tout emprunt contracté par un cégep pour la réalisation de ses projets. Nous vous invitons à transmettre au Ministère tout document relatif à un tel emprunt, s'il y a lieu.

Un représentant du Gouvernement du Québec communiquera avec vous prochainement pour établir les modalités de versement de l'aide financière.

Si vous avez des questions à propos des prochaines étapes liées au FIS, nous vous invitons à communiquer avec nous par téléphone au 418 781-0033 ou par courriel à l'adresse bureaudeprojetFIS@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le sous-ministre adjoint à la gouvernance interne des ressources,
sous-ministre adjoint aux infrastructures et aux relations du travail
dans les réseaux par intérim et Dirigeant réseau de l'information,



François Bérubé, ASC



Québec, le 4 juillet 2017

Monsieur Yves Galipeau
Directeur général
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Monsieur le Directeur général, *Cher collègue*

Le 9 décembre 2016, j'annonçais au Cégep de la Gaspésie et des Îles une contribution fédérale de 1 750 000 \$, dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires, et une contribution provinciale de 2 250 000 \$ pour la mise en œuvre du projet « Modernisation du Centre d'études collégiales des Îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970 ».

J'ai le plaisir de vous confirmer qu'un financement additionnel de 1 430 000 \$ du Gouvernement du Québec vous est octroyé afin d'assurer la poursuite du projet.

Par le fait même, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur prend acte qu'un montant de 270 000 \$ sera financé par le Cégep à même ses allocations normalisées en réfections et transformations (maintien de l'offre de service) pour des travaux admissibles à l'utilisation de celles-ci.

Un addenda à la convention d'aide financière signée le 27 mars 2017 entre le Cégep et le Ministère sera requis pour refléter ces ajustements au montage financier du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

HÉLÈNE DAVID

c. c. M^{me} Louise Bolduc, présidente du conseil d'administration

Bilan
RÉPARTITION DU FINANCEMENT FINAL DU PROJET

Nom de l'Établissement:
Numéro de projet FIS:
Titre du projet FIS:

Cégep Gaspésie et des îles
35618
Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970

	Période des travaux		a+b+c+d+e+f		a	b	c	d	e	f
	Date de début	Date de quasi-achèvement	Ajout de superficie Brute	Coût Total	Contribution fédérale du FIS	Allocation normalisées	Initiatives nouvelles	Contribution du demandeur	Contribution PHILANTHROPIQUE	Autres contribution (Précisez)
Planifié (Annexe A)	2017-03-15	2018-04-30	- \$	4 000 000,00 \$	1 750 000,00 \$		2 250 000,00 \$	- \$	- \$	- \$
Revisé	2017-03-15	2018-09-30	- \$	5 700 000,00 \$	1 750 000,00 \$	270 000,00 \$	3 680 000,00 \$	- \$	- \$	- \$
Final (Rapport d'audit)	2017-03-15	2018-09-30	- \$	5 710 997,00 \$	1 750 000,00 \$	270 000,00 \$	3 680 000,00 \$	10 997,00 \$	- \$	- \$

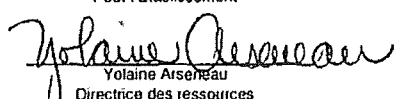
Montant versé à l'Établissement

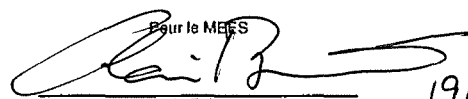
1 312 500,00 \$

1 890 000,00 \$

Montant à recevoir du FIS : 437 500,00 \$

Montant à recevoir pour initiatives nouvelles du MEES : 1 790 000,00 \$

Pour l'Établissement

Yolaine Arseneau
Directrice des ressources administratives

Pour le MEES

Alain Boisvert
Directeur de la Gouvernance des projets d'infrastructures
19 déc 2018

ANNEXE M

MODÈLE DE DÉCLARATION SOLENNELLE POUR LES PROJETS QUASI ACHEVÉS

En ce qui concerne la convention d'aide financière conclue entre la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et le Cégep de la Gaspésie et des Îles, en date du 27 mars 2017.

Je, Yolaine Arseneau, directrice des ressources matérielles et financières autorisée au Québec, déclare solennellement ce qui suit :

1. que je suis la directrice des ressources matérielles et financières au Cégep de la Gaspésie et des Îles et que, à ce titre, je connais les questions établies dans le présent affidavit;
2. que les travaux « Modernisation du Centre d'études collégiales des Îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970 » dans l'Entente susmentionnée ont été quasi achevés, en date du 30 août 2018;
3. que les travaux :
 - a. ont été effectués par Les Constructions des Îles entre le 15 mars 2017 et le 30 août 2018;
 - b. ont été supervisés et inspectés par du personnel qualifié;
 - c. correspondent aux plans, aux devis et aux autres documents concernant les travaux;
 - d. ont été réalisés dans le respect des mesures d'atténuation des impacts environnementaux prescrits et recommandés ci-appliquables.

Déclaration faite à L'Étang-du-Nord, au Québec, le 22 mars 2019.



Yolaine Arseneau, directrice des
Ressources matérielles et financières



Louis-François Bélanger, directeur
Campus des Îles-de-la-Madeleine

David J-Langlois

De: Infrastructures
Envoyé: 13 octobre 2017 16:26
À: abosse@cegepgim.ca
Cc: David J-Langlois; Catherine Tremblay; Annick Savard; srochon@cegepgim.ca
Objet: Projet « Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970 »



Madame la Directrice,

Le 9 décembre 2016, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur autorisait le projet « Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970 » retenu dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires.

Le 4 juillet 2017, la ministre annonçait au Cégep un financement additionnel de 1 430 000 \$ du Gouvernement du Québec afin d'assurer la poursuite du projet.

Je vous informe que la somme de 460 000 \$, qui représente la première tranche de 12,5 % de l'allocation totale de 3 680 000 \$, est allouée au Cégep, et ce, conformément à l'article 5.1.1 de la convention d'aide financière signée le 27 mars 2017 (et à l'addenda à la convention daté du 23 août 2017).

La deuxième tranche sera versée selon l'avancement du projet (tranche minimal de 12,5 %) sur la base des dépenses payées par le Cégep, et ce, conformément à l'article 5.1.2 de la convention.

Cette somme devra imputée au poste budgétaire 15-80 252 à votre rapport financier 2016-2017.

Salutations distinguées,

Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5E6

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [David J-Langlois](#)
A : [Yolaine Arseneau](#); "[Hugo Cavanagh](#)"
Cc : [Réjean Deshaies](#); [bureaudeprojetFIS](#); [Catherine Tremblay](#); [Annick Savard](#)
Objet : Allocation -Troisième et dernière tranche de l'aide financière du Gouvernement du Québec - Projet CECI
Date : 31 janvier 2019 13:47:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Madame la Directrice,

Le 9 décembre 2016, la ministre alors en poste autorisait le projet « Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970 » retenu dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires.

Le 4 juillet 2017, la ministre alors en poste annonçait au Cégep un financement additionnel de 1 430 000 \$ du Gouvernement du Québec afin d'assurer la poursuite du projet.

Je vous informe que la somme de 1 790 000 \$, qui représente la troisième et dernière tranche de 51,3 % de l'allocation totale de 3 680 000 \$, est allouée au Cégep, et ce, conformément à l'article 5.1. de la convention d'aide financière signée le 27 mars 2017 (et à l'addenda à la convention daté du 23 août 2017).

Cette somme devra imputée au poste budgétaire 15-80 252 à votre rapport financier 2018-2019.

Enfin, je vous rappelle que les deux premières tranches de 460 000 \$ (poste budgétaire 15-80 252) et de 1 430 000 \$ (poste budgétaire 04-70-035) ont déjà été consenties au Cégep le 13 octobre 2017 et le 14 mars 2018.

Salutations distinguées,

David J-Langlois, ing., MBA
Chargé de projets
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5E6
C: David.J.Langlois@education.gouv.qc.ca
T: 418-644-2525 poste 2651

cid:image001.png@01D39DB1.D3BE1B60



De : [David J-Langlois](#)
A : yarseneau@cegepgim.ca
Cc : [Annick Savard](#); [Catherine Tremblay](#)
Objet : RE: Allocation - Deuxième tranche de l'aide financière du Gouvernement du Québec - Projet CECI
Date : 14 mars 2018 11:40:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour à vous,

Ce courriel fait suite à celui que vous avez reçu le 1^{er} février 2018 de la boîte « Infrastructures ».

Il y a modification du poste budgétaire pour lequel la somme allouée doit être imputée.
On parle maintenant du poste **budgétaire 04-70 035** au lieu du poste budgétaire 04-80 000.

Merci,
Bonne fin de journée,

David J-Langlois, ing., MBA
Chargé de projets
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5E6
C: David.J-Langlois@education.gouv.qc.ca
T: 418-644-2525 poste 2651

cid:image001.png@01D39DB1.D3BE1B60



De : Infrastructures
Envoyé : 1 février 2018 10:27
À : yarseneau@cegepgim.ca
Objet : Allocation - Deuxième tranche de l'aide financière du Gouvernement du Québec - Projet CECI



Madame la Directrice,

Le 9 décembre 2016, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur autorisait le projet « Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970 » retenu dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. Le 4 juillet 2017, la ministre

annonçait au Cégep un financement additionnel de 1 430 000 \$ du Gouvernement du Québec afin d'assurer la poursuite du projet.

Nous vous informons que la somme de 1 430 000 \$, qui représente la deuxième tranche de 39 % de l'allocation totale de 3 680 000 \$, est allouée au Cégep, et ce, conformément à l'article 5.1.1 de la convention d'aide financière signée le 27 mars 2017 (et à l'addenda à la convention daté du 23 août 2017).

Je vous rappelle que la première tranche de 460 000 \$ de l'aide financière a été allouée le 13 octobre 2017, ce qui porte l'allocation totale provenant du Gouvernement du Québec à 1 890 000 \$. La troisième tranche sera versée selon l'avancement du projet (tranche minimal de 12,5 %) sur la base des dépenses payées par le Cégep, et ce, conformément à l'article 5.1.2 de la convention.

Cette somme de 1 430 000 \$ devra imputée au poste budgétaire 04-80 000 à votre rapport financier 2016-2017 (allocation réglée aux états financiers).

Salutations distinguées,

Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5E6

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Rapport financier annuel au 30 juin 2017

Rapport financier annuel

État des résultats	1
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État des gains et pertes de réévaluation	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Annexe 1 - Sommaire des affectations du solde de fonds	9
Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités	10
Annexe 3 - Subventions et amortissement des apports reportés - MEES	12
Annexe 4 - Subventions à recevoir (perçues en trop)	13
Annexe 5 - Crédoiteurs	14
Annexe 6 - Apports et revenus reportés	15
Notes complémentaires	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

		01	02	03	04	05	06	07		
		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
			2017	2016	2017	2016	2017	2016		
Revenus										
Subventions										
- Gouvernement du Québec										
01	2	- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	note	24 600 915	24 105 446	3 835 417	4 147 584	28 436 332	28 253 030	01
02	2	- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	note	428 125	353 784			428 125	353 784	02
03	2	- Autres	note	789 809	1 034 317	68 146	76 469	857 955	1 110 786	03
04	2	- Gouvernement fédéral	note	380 324	318 644			380 324	318 644	04
05	2	Revenus provenant d'autres organismes	note	1 547 393	1 420 178			1 547 393	1 420 178	05
06	2	Droits d'inscription et scolarité	note	5 893 827	3 465 577			5 893 827	3 465 577	06
07	2	Vente de biens et services	note	922 457	878 270			922 457	878 270	07
08	2	Locations	note	928 423	884 794			928 423	884 794	08
Amortissement des apports reportés										
- Gouvernement du Québec										
09		- MEES	note			40 097	55 031	40 097	55 031	09
10		- Autres	note			88 243	88 247	88 243	88 247	10
11		- Gouvernement fédéral	note	1 271 921	836 494	136 810	126 158	1 408 731	962 652	11
12		- Autres organismes	note	219 370	189 072	15 597	15 597	234 967	204 669	12
13	2	Revenus d'intérêts	note	18 351	9 656			18 351	9 656	13
14	2	Autres revenus	note	182 025	224 091	15 432	(39 768)	197 457	184 323	14
15		Total		37 182 940	33 720 323	4 199 742	4 469 318	41 382 682	38 189 641	15

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des résultats (Suite)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

		01	02	03	04	05	06	07		
			Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
			2017	2016	2017	2016	2017	2016		
Page 2										
Annexes										
Charges										
16	2	Salaires et avantages sociaux - Enseignants	note	15 302 654	14 641 557			15 302 654	14 641 557	16
17	2	Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	note	10 431 463	9 918 188			10 431 463	9 918 188	17
18	2	Communications et informations	note	830 143	925 187			830 143	925 187	18
19	2	Fournitures et matériel	note	1 856 698	1 645 890			1 856 698	1 645 890	19
20	2	Services, honoraires et contrats, locations	note	8 303 417	6 049 049			8 303 417	6 049 049	20
21	2	Autres charges	note	60 885	50 522	20 835	20 835	81 720	71 357	21
22		Frais d'intérêts et de financement sur les dettes long terme	note			1 209 043	1 350 930	1 209 043	1 350 930	22
23		Frais d'intérêts sur les emprunts court terme	note	16 466	14 514	49 725	49 787	66 191	64 301	23
24		Dépenses pour les résidences étudiantes	note							24
25		Amortissement des immobilisations	note			2 848 740	3 033 063	2 848 740	3 033 063	25
26		Amortissement des actifs incorporels	note							26
27		Biens non capitalisables	note			45 759	33 238	45 759	33 238	27
28		Total des charges		36 801 726	33 244 907	4 174 102	4 487 853	40 975 828	37 732 760	28
Autres revenus (charges)										
29		- Perte sur la radiation d'immobilisations	note							29
30		- Moins-value sur les immobilisations	note							30
31		- Moins-value sur les placements	note							31
32		- Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	note			(172)	(4 359)	(172)	(4 359)	32
33		- Gain (perte) sur la cession d'actifs incorporels	note							33
34		- Gain (perte) sur la disposition de placements	note							34
35		- Gain (perte) de change	note							35
36		Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges		381 214	475 416	25 468	(22 894)	406 682	452 522	36

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 3

		01	02	03	04	05	06	07	
Annexes		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2017	2016	2017	2016	2017	2016	
01	Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice avant redressements		22 837	(403 288)	441 017	414 620	463 854	11 332	01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs	note							02
03	Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice redressé		22 837	(403 288)	441 017	414 620	463 854	11 332	03
04	2 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	note	381 214	475 416	25 468	(22 894)	406 682	452 522	04
05	Apports reçus à titre de dotations	note							05
06	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	note							06
07	Virements interfonds	note	(20 462)	(49 291)	20 462	49 291			07
08	Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice		383 589	22 837	486 947	441 017	870 536	463 854	08

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des gains et pertes de réévaluation

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 4

		01	02	03	04	05	06	07	
		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2017	2016	2017	2016	2017	2016	
01	Solde au début de l'exercice avant redressements		0		0				01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs								02
03	Solde au début de l'exercice redressé		\$	\$	\$	\$	\$	\$	03
Gains (pertes) non réalisés sur les éléments à la juste valeur									
04	- Placements de portefeuille	note							04
05	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							05
06	- Autres	note							06
Gains (pertes) de change non réalisés									
07	- Placements de portefeuille	note							07
08	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							08
09	- Autres	note							09
Gains (pertes) réalisés sur les éléments à la juste valeur, reclassés dans les résultats									
10	- Placements de portefeuille	note							10
11	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							11
12	- Autres	note							12
Gains (pertes) de change réalisés, reclassés dans les résultats									
13	- Placements de portefeuille	note							13
14	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							14
15	- Autres	note							15
16	Solde à la fin de l'exercice		\$	\$	\$	\$	\$	\$	16

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de la situation financière

Au 30 juin 2017

Page 5

		01	02	03	04	05	06	07		
Annexes		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
			2017	2016	2017	2016	2017	2016		
ACTIF										
Actif à court terme										
01	- Encaisse	note	6 106 031	4 889 144			6 106 031	4 889 144	01	
02	- Espèces, effets en main, dépôts en circulation	note	3 637	65 933			3 637	65 933	02	
03	- Équivalents de trésorerie	note							03	
04	- Placements de portefeuille	note							04	
05	- Intérêts courus à recevoir	note							05	
06	- Débiteurs	note 4	4 276 185	3 861 589		120 586	4 407 950	3 982 175	06	
07	4 - Subventions à recevoir	note	(106 567)	322 581	322 979	0	216 412	322 581	07	
08	- Stocks de fournitures	note							08	
09	- Stocks destinés à la vente	note							09	
10	- Avances interfonds	note							10	
11	- Charges payées d'avance	note	43 175	20 594	0	4 367	43 175	24 961	11	
12	- Autres actifs à court terme	note				0			12	
13	2 Total actif à court terme		10 322 461	9 159 841	454 744	124 953	10 777 205	9 284 794	13	
Actif à long terme										
14	4 - Subventions à recevoir	note	1 162 944	1 162 944	15 356 651	16 094 930	16 519 595	17 257 874	14	
15	- Placements de portefeuille	note							15	
16	- Immobilisations et constructions en cours	note 5			36 089 446	36 039 270	36 089 446	36 039 270	16	
17	- Actifs incorporels	note							17	
18	- Autres actifs à long terme	note 6			145 845	166 680	145 845	166 680	18	
19	Total de l'actif à long terme		1 162 944	1 162 944	51 591 942	52 300 880	52 754 886	53 463 824	19	
20	Total de l'actif		11 485 405	10 322 785	52 046 686	52 425 833	63 532 091	62 748 618	20	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de la situation financière

Au 30 juin 2017

Page 6

(Suite)

Annexes		01	02	03	04	05	06	07	
		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2017	2016	2017	2016	2017	2016	
Passif									
Passif à court terme									
21		- Découvert bancaire							21
22		- Chèques en circulation	92 034	680 066	76 129	508 239	168 163	1 188 305	22
23		- Emprunts à court terme		144	2 500 144	6 230 717	2 500 144	6 230 861	23
24	5	- Créditeurs	6 006 414	6 009 368	1 235 860	511 736	7 242 274	6 521 104	24
25		- Montants en transit							25
26	4	- Subventions perçues en trop		0		0			26
27	6	- Apports reportés	4 200 057	1 938 945			4 200 057	1 938 945	27
28	6	- Revenus reportés	803 311	1 671 425			803 311	1 671 425	28
29		- Dus interfonds							29
30		- Intérêts courus			279 879	224 698	279 879	224 698	30
31		- Autres passifs à court terme							31
32		- Versements à court terme de la dette à long terme			8 814 504	3 119 831	8 814 504	3 119 831	32
33		Total du passif à court terme	11 101 816	10 299 948	12 906 516	10 595 221	24 008 332	20 895 169	33
34		- Dette à long terme			31 025 255	34 664 134	31 025 255	34 664 134	34
35		- Passif au titre des sites contaminés							35
36	6	- Apports reportés			7 627 968	6 725 461	7 627 968	6 725 461	36
37		- Autres passifs à long terme							37
38		Total du passif à long terme	\$	\$	38 653 223	41 389 595	38 653 223	41 389 595	38
39		Total du passif	11 101 816	10 299 948	51 559 739	51 984 816	62 661 555	62 284 764	39
SOLDE (INSUFFISANCE) DE FONDS									
Non grevé d'affectations									
40		- Liés aux activités	383 589	22 837			383 589	22 837	40
41		- Cumul des gains (pertes) de réévaluation							41
Grevés d'affectations									
42	1	- Origine interne							42
43		- Origine externe à titre de dotations							43
44		Investi en immobilisations			486 947	441 017	486 947	441 017	44
45		Total solde de fonds	383 589	22 837	486 947	441 017	870 536	463 854	45
46		Total du passif et du solde de fonds	11 485 405	10 322 785	52 046 686	52 425 833	63 532 091	62 748 618	46

Les lignes "Avances interfonds" et "Dus interfonds" doivent être considérées ensemble et donner 0 aux colonnes « Total ».

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 7

	01 2017	02 2016	
Activités de fonctionnement			
01 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	406 682	452 522	01
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
02 - Perte sur la radiation d'immobilisations	0	0	02
03 - Moins-value sur les immobilisations	0	0	03
04 - Moins-value sur les placements	0	0	04
05 - Gain ou perte sur la cession d'immobilisations corporelles	172	4 359	05
06 - Gain ou perte sur la cession d'actifs incorporels	0	0	06
07 - Gain ou perte sur la disposition de placements	0	0	07
08 - Gain ou perte de change	0	0	08
09 - Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(280 747)	(285 033)	09
10 - Amortissement des immobilisations	2 848 740	3 033 063	10
11 - Amortissement des actifs incorporels	0	0	11
12 - Amortissement des frais d'émission et de gestion reportés liés aux dettes	26 987	26 878	12
13 - Amortissement de l'escompte ou de la prime sur les obligations	0		13
14 - Amortissement du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)	20 835	20 835	14
- Autre élément hors caisse :			
15 - Subvention non monétaire pour remboursement d'emprunt	(2 778 514)		15
16			16
17 Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement (note 3)	2 569 808	816 886	17
18 Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 813 963	4 069 510	18
Activités d'investissement en immobilisations			
19 Acquisi ion d'immobilisations corporelles (a)	(2 903 194)	(3 356 755)	19
20 Cession d'immobilisations corporelles (b)	4 106	1 049	20
21 Acquisi ion d'actifs incorporels	0		21
22 Cession d'actifs incorporels	0		22
Autre activité d'investissement en immobilisa ions :			
23			23
24 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 899 088)	(3 355 706)	24

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 8

(Suite)

	01	02	
Activités de placement			
25 Acquisi ion de placements			25
26 Cession de placements			26
Autre activité de placement			
27			27
28 Flux de trésorerie liés aux activités de placement	\$	\$	28
Activités de financement			
29 Variation des emprunts à court terme	(3 730 717)	(1 170 792)	29
30 Encaissement de dette à long terme	5 185 070	52 642	30
31 Remboursement de dette à long terme (c)	(349 419)	(3 520 238)	31
32 Frais d'émission et de gestion des emprunts long terme	(28 330)	(18 150)	32
33 Escompte ou prime sur les obligations	0		33
34 Variation du fonds d'amortissement afférents aux emprunts			34
35 Apports reçus à titre de dota ions	0	0	35
36 Apports reçus pour le financement d'actifs non amor issables	0	0	36
37 Apports reportés liés à l'acquisition d'immobilisations	1 183 254	19 381	37
Autres éléments liés aux activités de financement			
38		(6 946)	38
39			39
40 Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 259 858	(4 644 103)	40
41 Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 174 733	(3 930 299)	41
42 Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 766 772	7 697 071	42
43 Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	5 941 505	3 766 772	43
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2017	2016	
44 Encaisse,	6 106 031	4 889 144	44
45 Espèces, effets en main et dépôts en circulation	3 637	65 933	45
46 Équivalents de trésorerie	0	0	46
47 Découvert bancaire	0	0	47
48 Chèques en circulation	(168 163)	(1 188 305)	48
49 Total	5 941 505	3 766 772	49
50 (a) Les acquisitions comprennent des immobilisations reçues à titre d'apport. Ces transac ions sont sans effet sur la trésorerie et totalisent un montant de			50
51 (b) Les cessions comprennent des immobilisations transférées à titre d'apport. Ces ransactions sont sans effet sur la trésorerie et totalisent un montant de			51
52 (c) Au cours de l'exercice, des remboursements sur la dette à long terme ont été effectués au nom du Cégep par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur directement au Fonds de financement et à Financement Québec. Ces transactions sont sans effet sur la trésorerie du Cégep et se sont élevées à	2 778 514		52
53 Les notes complémentaires et les annexes font par ie intégrante du rapport financier annuel.			53

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 1 - Sommaire des affectations du solde de fonds

Fonds de fonctionnement

Au 30 juin 2017

	Description 01	Numéro de résolution du CA ou de l'exécutif 02	Code de nature 03	2017-2018 04	2018-2019 05	2019-2020 06	2020-2021 07	2021-2022 08	Total 09	
01										01
02										02
03										03
04										04
05										05
06										06
07										07
08										08
09										09
10										10
11										11
12										12
13										13
14										14
15										15
16										16
17										17
18										18
19	TOTAL			<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
				\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	01	02	03	04	05	06	
	Enseignement régulier 2017	2016	Formation continue 2017	2016	Cours d'été 2017	2016	
REVENUS							
01 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure	21 601	54 719	(3 991)	2 479			01
02 MEES - Revenus de transfert pour l'exercice courant	22 155 010	21 807 772	1 569 020	1 632 702	5 109	7 774	02
03 MEES - Subventions liées à la réforme							03
04 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	8 728	4 648	419 397	349 136			04
05 Autres organismes du gouvernement du Québec	356 255	326 967	240 990	481 359			05
06 Subventions du gouvernement fédéral	11 602	4 417	64 994	66 177			06
07 Autres organismes	323 393	337 525	1 153 816	1 089 848			07
08 Droits d'inscription et de scolarité	436 178	340 460	5 455 849	3 121 757	1 800	3 360	08
09 Ventes de biens et services	322 868	263 921	129 079	165 322			09
10 Locations	32 163	36 536		80			10
11 Autres revenus	(23 402)	(29 544)	9 073				11
TOTAL DES REVENUS	23 644 396	23 147 421	9 038 227	6 908 860	6 909	11 134	12
CHARGES							
13 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							13
14 Salaires et avantages sociaux des enseignants	12 176 792	12 113 324	2 087 018	1 245 900	4 417	5 195	14
15 Coûts de convention des enseignants	818 037	996 701					15
16 Salaires et avantages sociaux des autres personnels	6 607 318	6 345 321	1 801 916	1 627 902			16
17 Coûts de convention des autres personnels	669 158	529 639	70 229	80 840			17
18 Communications et informations	516 683	587 996	293 047	322 612			18
19 Fournitures et matériel	1 275 061	1 150 753	238 987	167 729			19
20 Services, honoraires et contrats, locations	1 672 689	1 404 704	4 117 862	3 005 435			20
21 Autres charges	(316 071)	(269 388)	214 484	195 632			21
TOTAL DES CHARGES	23 419 667	22 859 050	8 823 543	6 646 050	4 417	5 195	22
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX CHARGES	224 729	288 371	214 684	262 810	2 492	5 939	23

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 11

Champs 1000 à 9000

(Suite)

	07	08	09	10	11	12	13	14	
	Centres de technologie		Services auxiliaires		Centre collégial de formation à distance		Total		
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	
24 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							17 610	57 198	24
25 MEES - Revenus de transfert pour l'exercice courant	854 166	600 000					24 583 305	24 048 248	25
26 MEES - Subventions liées à la réforme									26
27 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale							428 125	353 784	27
28 Autres organismes du gouvernement du Québec	164 261	183 193	28 303	42 798			789 809	1 034 317	28
29 Subventions du gouvernement fédéral	1 575 649	1 084 544					1 652 245	1 155 138	29
30 Autres organismes	204 254	143 349	85 300	38 528			1 766 763	1 609 250	30
31 Droits d'inscription et de scolarité							5 893 827	3 465 577	31
32 Ventes de biens et services			470 510	449 027			922 457	878 270	32
33 Locations			896 260	848 258			928 423	884 794	33
34 Autres revenus	3 613	14 167	211 092	249 044			200 376	233 747	34
35 TOTAL DES REVENUS	2 801 943	2 025 253	1 691 465	1 627 655			\$ 37 182 940	\$ 33 720 323	35
CHARGES									
36 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure									36
37 Salaires et avantages sociaux des enseignants	216 390	280 437					14 484 617	13 644 856	37
38 Coûts de convention des enseignants							818 037	996 701	38
39 Salaires et avantages sociaux des autres personnels	221 749	292 220	991 700	972 329			9 622 683	9 237 772	39
40 Coûts de convention des autres personnels	47 289	34 219	22 104	35 718			808 780	680 416	40
41 Communications et informations	1 145	1 152	19 268	13 427			830 143	925 187	41
42 Fournitures et matériel	15 439	19 961	327 211	307 447			1 856 698	1 645 890	42
43 Services, honoraires et contrats, locations	2 268 335	1 382 994	244 531	255 916			8 303 417	6 049 049	43
44 Autres charges	31 596	14 270	147 342	124 522			77 351	65 036	44
45 TOTAL DES CHARGES	2 801 943	2 025 253	1 752 156	1 709 359			\$ 36 801 726	\$ 33 244 907	45
46 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX CHARGES	\$	\$	(60 691)	(81 704)			\$ 381 214	\$ 475 416	46

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 3 - Subventions et amortissement des apports reportés - MEES

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 12

Subventions du MEES		01	02	
		2017	2016	
Subventions de transfert :				
01	- Subventions - Remboursements d'emprunts	2 778 514	2 654 736	01
02	- Subventions - Frais d'intérêts à long terme	1 052 553	1 238 641	02
03	- Subventions - Contribution de fonds d'amortissement			03
04	- Subventions encaissées pour les intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère			04
05	- Subventions - Autres	33 375	74 980	05
06	Sous-total - Subventions de transfert	3 864 442	3 968 357	06
Subventions liées à la réforme :				
07	- Variation de la subvention à recevoir - Intérêts courus des emprunts à long terme financés par le MEES	55 181	623	07
08	- Variation de la subvention à recevoir - Immobilisations	(84 206)	178 604	08
09	- Variation de la subvention à recevoir - Passif au titre des sites contaminés			09
10	Total provenant du MEES	3 835 417	4 147 584	10
Amortissement des apports reportés - MEES				
11	Amortissement des apports reportés liés au remboursement des frais d'émission et de gestion des emprunts	26 987	26 878	11
12	Amortissement des apports reportés liés aux acquisitions d'immobilisations financées par le MEES	13 110	28 153	12
13	Total - MEES	40 097	55 031	13

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Annexe 4 - Subventions à recevoir (perçues en trop)
Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations
 Au 30 juin 2017

	Fonds de fonc ionnement		Fonds des immobilisations		
	01	02	03	04	
	2017	2016	2017	2016	
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC					
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)					
01 Subvention à recevoir (perçue en trop) - Revenu de transfert exercice courant	(106 567)	322 581			01
02 Subvention à recevoir - Passif au titre des sites contaminés					02
Subvention à recevoir - Autres MEES :					
03			0	52 900	03
04					04
Subventions à recevoir liées à la réforme					
05 - Congés de maladie	82 682	82 682			05
06 - Vacances	908 640	908 640			06
07 - Indemnités de départ	112 591	112 591			07
08 - Assurance-traitement	59 031	59 031			08
09 - Autres congés sociaux					09
10 - Immobilisations			13 262 740	13 346 946	10
11 - Intérêts courus des emprunts à long terme subventionnées par le MEES			279 879	224 698	11
12 Sous-total à recevoir (perçu en trop) - MEES	1 056 377	1 485 525	13 542 619	13 624 544	12
Autres ministères et organismes du gouvernement provincial					
13 Subventions à recevoir			2 124 174	2 457 549	13
14 Subventions (perçues en trop)					14
15 Sous-total	\$	\$	2 124 174	2 457 549	15
ORGANISMES LIÉS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL					
16 Subventions à recevoir			12 837	12 837	16
17 Subventions (perçues en trop)					17
18 Sous-total	\$	\$	12 837	12 837	18
AUTRES ORGANISMES					
19 Subventions à recevoir					19
20 Subventions (perçues en trop)					20
21 Sous-total	\$	\$	\$	\$	21
22 TOTAL DES SUBVENTIONS À RECEVOIR	1 056 377	1 485 525	15 679 630	16 094 930	22
23 Subventions à recevoir présentées à court terme	(106 567)	322 581	322 979		23
24 Subventions à recevoir présentées à long terme	1 162 944	1 162 944	15 356 651	16 094 930	24
25 TOTAL DES SUBVENTIONS PERÇUES EN TROP	\$	\$	\$	\$	25

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 5 - Créditeurs

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2017

Page 14

	Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations		
	01	02	03	04	
	2017	2016	2017	2016	
01 Comptes à payer et frais courus	2 042 077	2 244 611	1 235 897	511 736	01
02 Compte à payer lié au MEES					02
03 Salaires et avantages sociaux à payer	656 188	445 853			03
04 Sommes à remettre à l'État					04
05 Vacances à payer	2 440 644	2 565 280			05
06 Provision pour congés de maladie non monnayables	120 700	129 310			06
07 Provision pour pertes sur les interventions financières garanties					07
08 Autres provisions	746 805	624 314			08
09 Retenues sur contrat à payer					09
10 Autres éléments créditeurs			(37)		10
11 Total des créditeurs	6 006 414	6 009 368	1 235 860	511 736	11

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 6 - Apports et revenus reportés

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2017

Page 15

	Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations	
	01 2017	02 2016	03 2017	04 2016
Apports reportés				
Gouvernement du Québec				
MEES				
01 - Perfectionnement - Enseignants	82 853	89 055		
02 - Perfectionnement - Autres personnels	60 175	66 026		
03 - Allocations spécifiques	1 289 916	611 501		
04 - Sous-embauche	982 067	279 109		
05 - Remboursement des frais d'émission et de gestion liés aux emprunts financés par le MEES			140 315	138 972
06 - Certifications de crédit destinées à l'acquisition d'immobilisations				
07 - Autres	118 170			
08 Sous-total - MEES	2 533 181	1 045 691	140 315	138 972
09 Autres organismes ou ministères du gouvernement du Québec	56 418	54 058	3 116 383	3 217 734
10 Total - Gouvernement du Québec	2 589 599	1 099 749	3 256 698	3 356 706
Gouvernement fédéral				
11 Solde de début	447 939	423 013	2 930 858	3 055 784
12 Redressement du solde de début				
13 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice	1 185 717	861 420	1 118 750	1 232
14 Amortissement des apports reportés (en négatif)	(1 271 921)	(836 494)	(136 810)	(126 158)
15 Solde de fin	361 735	447 939	3 912 798	2 930 858
Autres organismes (excluant les gouvernements provinciaux et fédéraux)				
16 Solde de début	391 257	403 315	437 897	453 494
17 Redressement du solde de début				
18 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice	1 076 836	177 014	36 172	
19 Amortissement des apports reportés (en négatif)	(219 370)	(189 072)	(15 597)	(15 597)
20 Solde de fin	1 248 723	391 257	458 472	437 897
21 TOTAL DES APPORTS REPORTÉS	4 200 057	1 938 945	7 627 968	6 725 461
Revenus reportés				
22 Droits de scolarité perçus d'avance	786 532	1 637 295		
23 Autres revenus perçus d'avance	16 779	34 130		
24 TOTAL DES REVENUS REPORTÉS	803 311	1 671 425		

Les apports et les revenus reportés du fonds de fonctionnement sont présentés au passif à court terme à l'état de la situation financière, tandis que les apports reportés du fonds des immobilisations sont présentés à long terme.

**Tableaux de saisie et de calculs du
rapport financier annuel**

**Les tableaux F1 à F18 et I1 à I9
ne font pas partie intégrante
des états financiers audités**

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Index des tableaux de saisie et de calculs

Fonds de fonctionnement :

	Page
Tableau F1 - Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité	2
Tableau F2 - Sommaire des revenus et charges par champ d'activités	3
Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées	4
Tableau F4 - Revenus "Autres"	8
Tableau F5 - Charges par champ d'activités	11
Tableau F6 - Subvention à recevoir (perçue en trop) du MEES	16
Tableau F7 - Comptes à recevoir	17
Tableau F8 - Sommaire des allocations spécifiques à l'enseignement régulier	18
Tableau F9 - Montants en transit et provisions à payer	19
Tableau F10 - Sommaire des allocations spécifiques à la formation continue	20
Tableau F11 - Résultats de l'analyse du MEES sur le solde des certifications de crédits reportées	21
Tableau F12 - Calcul de la surembauche ou de la sous-empauche	22
Tableau F13 - Financement du personnel enseignant	23
Tableau F14 - Financement du personnel enseignant (cas particuliers)	24
Tableau F15 - Détail des dépenses liées aux coûts de convention	25
Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue	26
Tableau F17 - Chiffrier des intérêts	30
Tableau F18 - Conciliation SPOC-RFA	31

Fonds des immobilisations :

Tableau I1 - Détail de postes de revenus et de dépenses	32
Tableau I2 - Détail de postes à l'état de la situation financière	33
Tableau I3 - Immobilisations et travaux en cours	34
Tableau I4 - Dettes à long terme	36
Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations	40
Tableau I6 - Liste des codes du MEES à utiliser pour les projets en immobilisations	42
Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations	43
Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement	46
Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement	52
Messages	55

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F1 - Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 2

Centre de responsabilité		Enseignement régulier	Formation continue	Cours d'été	Centres de technologie	Formation Cégep à distance	Activités physiques	Résidences	Cafétéria	Fonds de dépannage	Centre sportif Carleton
Code		0410	0439	9080	2040						
01		02	03	04	05	06	07	08	09	11	12
01	Solde au 30 juin 2016	(1 859 508)	2 001 148	172 990	(272 723)		(64 287)	557 256	(340 013)	37 458	(209 484)
02	Redressements affectant les années antérieures										
03	Solde au 30 juin 2016 redressé	(1 859 508)	2 001 148	172 990	(272 723)		(64 287)	557 256	(340 013)	37 458	(209 484)
04	Résultats de l'année	224 729	214 684	2 492			(23 455)	(8 664)		4	(28 576)
05	Apports de dotations										
06	Remboursements d'emprunts autofinancés										
07	Sous-total	(1 634 779)	2 215 832	175 482	(272 723)		\$ (87 742)	548 592	(340 013)	37 462	(238 060)
08	Acquisition d'immobilisations	(13 068)	(6 449)					(945)			
09	Locations-acquisitions										
10	Autres										
11	Sous-total	(13 068)	(6 449)	\$	\$	\$	\$	(945)	\$	\$	\$
12	Solde au 30 juin 2017	(1 647 847)	2 209 383	175 482	(272 723)	\$	(87 742)	547 647	(340 013)	37 462	(238 060)

Centre de responsabilité												Total	
Code		0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000		
01		13	14	15	16	17	18	19	20			22	
13	Solde au 30 juin 2016												22 837
14	Redressements affectant les années antérieures												\$
15	Solde au 30 juin 2016 redressé												22 837
16	Résultats de l'année												381 214
17	Apports de dotations												\$
18	Remboursements d'emprunts autofinancés												\$
19	Sous-total	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		404 051
20	Acquisition d'immobilisations												(20 462)
21	Locations-acquisitions												\$
22	Autres												\$
23	Sous-total	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	-	(20 462)
24	Solde au 30 juin 2017	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		383 589

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F2 - Sommaire des revenus et charges par champ d'activités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 3

Champs 1000 à 9000

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
		Allocation initiale	Certifications de crédits et lettres d'autorisation	Financement (récup) et autres ajustements	Cert. de crédits reportées 2016	Cert. de crédits reportées 2017	Autres revenus	Revenus	Charges	Excédent favorable (défavorable)	
01 1000	Enseignants	12 093 500		(410 994)	490 553	982 067	771 859	11 962 851	11 911 615	51 236	01
02 8100	Coûts de convention des enseignants										02
03	- Dépenses de nature générale			410 994				410 994	401 562	9 432	03
04	- Dépenses de nature particulière		259 094					259 094	259 094		04
05	- Dépenses de sécurité et de fin d'emploi	175 000		(17 619)				157 381	157 381		05
06 1 à 8	Soutien à la formation et gestion ress. matérielles	7 678 900	853 160	(48 256)			1 339 231	9 823 035	9 587 010	236 025	06
07 8300	Service de la dette et opérations de financement	(76 700)		7 800			18 351	(50 549)	5 196	(55 745)	07
08 8350	Autres allocations spéciales (ch. 8350)	202 400	1 441 916		634 886	1 288 301	69 088	1 059 989	1 059 989		08
09	Redressements effectués suite à l'analyse des rapports financiers annuels des années antérieures							21 601		21 601	09
10	Rétroactivité								37 820	(37 820)	10
11	TOTAL - Enseignement régulier	20 073 100	2 554 170	(58 075)	1 125 439	2 270 368	2 198 529	23 644 396	23 419 667	224 729	11
12 9090	Formation continue	525 500	744 732	210 248			7 507 838	8 988 318	8 769 643	218 675	12
13 9350	Autres allocations spéciales (ch. 9350)	10 300	43 600		1 615	1 615		53 900	53 900		13
14	Redressements effectués suite à l'analyse des rapports financiers annuels des années antérieures							(3 991)		(3 991)	14
15	Rétroactivité										15
16	TOTAL - Formation continue	535 800	788 332	210 248	1 615	1 615	7 507 838	9 038 227	8 823 543	214 684	16
17 9080	Cours d'été						6 909	6 909	4 417	2 492	17
18 2040	Centres de transfert de technologie		854 166				1 947 777	2 801 943	2 801 943		18
19 -	Cégep à distance										19
20	Redressements effectués suite à l'analyse des rapports financiers annuels des années antérieures										20
	Services auxiliaires										
21	Activités physiques 9030						691 082	691 082	714 537	(23 455)	21
22	Résidences 9060						973 479	973 479	982 143	(8 664)	22
23	Cafétéria										23
24	Fonds de dépannage						299	299	295	4	24
25	Centre sportif Carleton						26 605	26 605	55 181	(28 576)	25
26											26
27											27
28											28
29											29
30											30
31											31
32											32
33											33
34	TOTAL - Services auxiliaires						1 691 465	1 691 465	1 752 156	(60 691)	34
35	TOTAL GLOBAL	20 608 900	4 196 668	152 173	1 127 054	2 271 983	13 352 518	37 182 940	36 801 726	381 214	35

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 4

FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale 01	Certification crédit 02	Lettres d'autorisation 03	All. Rep. Ant. Redressée 04	Financ. (Récupér.) 05	All. Reportée de l'année 06	Total 7 = (1) à (5) - (6)	
	1000, 8050 et 8100	MASSE SALARIALE DES ENSEIGNANTS								
01	E 11 000	Masse salariale des enseignants - E002	12 093 500			490 553		982 067	11 601 986	01
02	E 11 001	Epes - DEC (Cas particuliers)								02
03	E 11 020	Masse salariale + coûts de convention de nature générale "T-2"								03
04	E 11 200	Allocations particulières au "E"								04
		COÛTS DE CONVENTION - E003								
05	E 11 000	Ajustement relatif aux coûts de convention								05
06	E 11 004	Dépenses de sécurité et de fin d'emploi	175 000				(17 619)		157 381	06
07	E 11 117	Libérations syndicales nationales								07
08	E 11 120	Rétention et disparités régionales		3 271	221 187				224 458	08
09	E 11 144	Perfectionnement provincial		34 636					34 636	09
10	E 11 005	Allocations particulières - coûts de convention								10
11	E 11 125	Autres (enseignants et autres coûts)								11
12		Sous-total:	12 268 500	37 907	221 187	490 553	(17 619)	982 067	12 018 461	12
	1 À 8	NORMES APAC, COÛTS DE CONV. AP ET LOCATIONS								
13	F 21 001	Fixe - régulier - F001	1 832 500						1 832 500	13
14	F 21 002	Métiers d'arts - F002 et A006								14
15	F 21 005	Section anglophone - F002	74 100						74 100	15
16	F 21 006	Éloignement - F003	257 900						257 900	16
17	F 21 007	Centres d'enseignement collégial - régulier - F002	892 000						892 000	17
18	F 21 008	Fixes particuliers - F002	741 000						741 000	18
19	A 23 001	Activités brutes - A001	1 044 800						1 044 800	19
20	A 23 002	Activités pondérées - A001	451 900						451 900	20
21	A 23 003	Ententes MEES - MSSS - A006	(7 500)						(7 500)	21
22	A 23 004	Écoles nationales - complément - F002	28 500						28 500	22
23	A 23 008	Allocations particulières au «A» - Régime			260 500				260 500	23
24	A 23 009	Amélioration de la réussite scolaire - A005	41 800						41 800	24
25	A 25 400	Coûts de convention - autres personnels - A004	163 900						163 900	25
26	S 25 402	Allocations particulières au «S»								26
27	A 61 060	Compensation baisse de l'effectif scolaire - A007			554 100				554 100	27
28	E 21 100	Rétroactivité Autres personnels - année courante		16 250					16 250	28
29	E 21 110	Rétroactivité Autres personnels - année antérieure		30 330					30 330	29
30	E 21 115	Récupération relative à la grève du personnel non enseignant		(8 020)					(8 020)	30
31	A 12 000	Revenus récupérables					(48 256)		(48 256)	31
32		Sous-total:	5 520 900	38 560	814 600	\$	(48 256)	\$	6 325 804	32
	7 000	SEGME								
33	B 22 001	Fonctionnement bâtiments et équipements - B001	2 141 200						2 141 200	33
34	B 22 002	Location de services au «B»								34
35	B 22 003	Location de locaux - B003 et B004	16 800						16 800	35
36	B 22 004	Allocations particulières au «B»								36
37		Sous-total:	2 158 000	\$	\$	\$	\$	\$	2 158 000	37

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées

			01	02	03	04	05	06	07	00
FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale	Certification crédit	Lettres d'autorisation	All. Rep. Ant. Redressée	Financ. (Récupér.)	All. Reportée de l'année	Total	
	8 350	ALLOCATIONS SPÉCIALES - ENSEIGNEMENT RÉGULIER								
38	S 42 027	Atelier d'aide en français - S006								38
39	S 42 029	Épreuves - langue d'enseignement - S013				8 727			8 727	39
40	S 42 031	Amélioration de la maîtrise du français				16 404			16 404	40
41	S 43 118	Gestion des programmes				65		65		41
42	S 43 119	Sanction des études								42
43	S 43 120	Programmes techniques								43
44	S 43 130	Techno FAD et veille sectorielle								44
45	S 43 140	Veille sectorielle analyse et procédure								45
46	S 44 011	Rech. et développement technologique (PART) - S010		226 776		4 021		87 502	143 295	46
47	S 44 012	Recherche pédagogique (PAREA) - S005								47
48	S 44 013	Evaluation systématique								48
49	S 44 018	Projets spéciaux de développement								49
50	S 44 021	Soutien à la recherche - S004								50
51	S 44 030	Conventions collectives		4 201		4 201		8 402		51
52	S 44 032	Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004								52
53	S 44 033	Perfectionnement provincial (PNE) - S009		5 462					5 462	53
54	S 44 041	Centre collégial de dev. du matériel didactique - S014								54
55	S 44 100	Soutien technique et professionnel (NTIC)								55
56	S 44 105	NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	40 800			12 771		24 308	29 263	56
57	S 44 160	Mesure de soutien à la réussite - S028	56 200			29 159		42 969	42 390	57
58	S 44 162	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite		206 445				206 021	424	58
59	S 44 163	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes		62 500				62 500		59
60	S 44 164	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise du français		128 000				104 102	23 898	60
61	S 44 165	Mobilité étudiante inter-régionale		110 900				55 223	55 677	61
62	S 45 019	Promotion de l'enseignement collégial - S003								62
63	S 45 032	Communautés culturelles - S024		9 500		1 013			10 513	63
64	S 45 034	Clientèles particulières - Handicapés - S024		277 469		175 229		227 235	225 463	64
65	S 45 035	Clientèles particulières - Autochtones - S024								65
66	S 45 036	Clientèles particulières - Sports études - S024								66
67	S 45 037	Conditions féminines et Dossiers spéciaux								67
68	S 46 010	Droits d'auteur en audio-visuel								68
69	S 46 040	Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032								69
70	S 48 500	Réinvestissement au collégial - S034			352 563	106 289		134 997	323 855	70
71	S 48 600	Réinvestissement 2008-2009 - S036				85 053		126 263	64 190	71
72	S 49 039	Effort institutionnel	105 400							72
73	S 49 041	Autres allocations (DPBF)								73
74	S 49 042	Autres allocations (DAEI)								74
75	S 49 045	Autres allocations (DRT)								75
76	S 49 102	Consolidation de l'offre de formation - S026			20 000	35 929		18 585	37 344	76
77	S 49 400	Récupération « Autres »				25 000		25 000		77
78	S 50 611	Dév. prog. Alternance Travail-Études - S016		38 100		131 025		165 129	3 996	78
79		Sous-total (champ 8350):	202 400	1 069 353	372 563	634 886	\$	1 288 301	990 901	79

			00	01	02	03	04	05	06	07	00
FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale	Certification crédit	Lettres d'autorisation	All. Rep. Ant. Redressée	Financ. (Récupér.)	All. Reportée de l'année	Total		
	8300 - 8900	SERVICE DE LA DETTE ET OPÉRATIONS DE FINANCEMENT									
80	S 21 009	Récupération - développement informatique - I012	(58 000)						(58 000)	80	
81	S 61 000	Dettes à court terme - S023					7 800		7 800	81	
82	S 61 010	Paie de vacances - S020	(18 700)						(18 700)	82	
83		Sous-total:	(76 700)	\$	\$	\$	7 800	\$	(68 900)	83	
	2 040	CENTRES DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE									
84	S 44 230	Centres de transfert de technologie (encadrement) - S008		600 000					600 000	84	
85	S 44 231	Centres de transfert de technologie - Implantation d'un modèle d'intervention - S049		254 166					254 166	85	
86		Sous-total:	\$	854 166	\$	\$	\$	\$	854 166	86	
	9 090	FORMATION CONTINUE - FORMATION ET ENCADREMENT									
87	F 31 001	Fixe	163 900						163 900	87	
88	F 31 003	Rayonnement	103 000						103 000	88	
89	F 31 004	Centres d'enseignement collégial	95 600						95 600	89	
90	F 31 005	Écoles nationales et grands pavillons	79 800						79 800	90	
91	A 31 006	Activités brutes - A001	1 400						1 400	91	
92	A 31 007	Activités pondérées - A001	500						500	92	
93	A 31 008	Allocation particulière au A à la formation continue - A001								93	
94	E 34 002	E pes (RAC)					217 877		217 877	94	
95	E 34 005	E pes (DEC) formation continue								95	
96	A 34 009	Allocation particulière au A, enveloppe des priorités ministérielles								96	
97	E 34 011	Epes (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles - Milieu carcéral								97	
98	A 34 012	A (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles - Milieu carcéral								98	
99	E 34 011	Epes (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles				52 084			52 084	99	
100	A 34 012	A (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles								100	
101	B 34 013	B (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles								101	
102	E 34 014	Epes (AEC) - Enveloppes régionale MEES		226 891			246 467		473 358	102	
103	A 34 015	A (AEC) - Enveloppes régionale MEES		77 692			83 725		161 417	103	
104	B 34 016	B (AEC) - Enveloppes régionale MEES		29 572			31 554		61 126	104	
105	E 34 017	Epes (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		249 460			(249 460)			105	
106	A 34 018	A (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		85 419			(85 419)			106	
107	B 34 019	B (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		32 514			(32 514)			107	
108	S 34 020	Récupération - Enveloppes régionales Emploi Québec								108	
109	E 34 021	Ajustement des dépassements admissibles de l'année antérieure - AEC								109	
110	E 50 100	Charges pour la formation continue	81 300				(1 982)		79 318	110	
111	S 31 115	Récupération relative à la grève du personnel non enseignant - FC		(8 900)					(8 900)	111	
112	A/E 12 000	Revenus récupérables et autres ajustements								112	
113		Sous-total:	525 500	692 648	52 084	\$	210 248	\$	1 480 480	113	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées

FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale 01	Certification crédit 02	Lettres d'autorisation 03	All. Rep. Ant. Redressée 04	Financ. (Récupér.) 05	All. Reportée de l'année 06	Total 7 = (1) à (5) - (6)
	9 350	FORMATION CONTINUE - ALLOCATIONS SPÉCIALES							
114 S	50 612	Dév. prog. en formation courte - S015							114
115 S	50 621	Reconnaissance des acquis - C014		30 000					115
116 S	50 622	Entrevues de validation de la RAC			13 600				116
117 S	50 623	Centre d'expertise RAC en formation technique							117
118 S	50 624	Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de travail							118
119 S	50 640	Représentation régionale - S021	10 300						119
120 S	57 650	Soutien et développement pour la formation technique - S017				1 615		1 615	120
121 S	57 655	Intervention sur la réussite en formation technique - S017							121
122 S	57 660	Mesure « formatio » pour la formation technique							122
123		Sous-total:	10 300	30 000	13 600	1 615	\$	1 615	53 900
	9 090	CÉGEP À DISTANCE							
124 E	34 001	Cégep à distance - E pes DEC							124
125 E	34 030	Cégep à distance - E pes (AEC financées)							125
126 A	34 031	Cégep à distance - A (AEC financées)							126
127 E	34 002	Cégep à distance - RAC (25%)							127
128 E	34 002	Cégep à distance - RAC (50%)							128
129 F	50 001	Cégep à distance - Formation à distance - fixe							129
130 B/S	34 013	Cégep à distance - Autres revenus MEES							130
131 A	12 000	Revenus récupérables							131
132		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
133 E	11 500	Rétroactivité Enseignants réguliers							133
134 E	11 501	Rétroactivité - Clause PIB - Enseignants réguliers							134
135 E	21 201	Équité pers. non enseignant. Rémunération et intérêts							135
136 E	21 210	Équité pers. non enseignant. Rémunération - Années antérieures							136
137 E	21 211	Équité pers. non enseignant. Intérêts - Années antérieures							137
138		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
139		Sous-total:	20 608 900	2 722 634	1 474 034	1 127 054	152 173	2 271 983	23 812 812
			ALLOCATION INITIALE 01	CERT. DE CRÉDIT 02	LETTRES D'AUTOR. 03	Compte à payer ant. redressé 04	(Récupération) 05	Compte à payer année courante 06	
140 S	59 100	DAEI							140
141 S	59 110	DEC							141
142 S	59 120	DAEI							142
143 S	59 200	DPBF							143
144 S	59 300	DRT							144
145 S	59 400	DPFT							145
146 S	59 450	Plan de rapprochement							146
147		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
148		TOTAL	20 608 900	2 722 634	1 474 034	1 127 054	152 173	2 271 983	148

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F4 - Revenus "Autres"

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 8

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	
	Enseignants	Coûts de conv.	Autres	Soutien à	Coûts de conv.	Gestion des	Service dette	Alloc. spéc.	Cours	Formation	
	1000-8050	des enseignants	1000	la formation	Autres personnels	ress. Matérielles	Opér. financ.	ens. Régulier	d'été	continue	
		8100		2 à 6000 et 8000	8150	7000	8300-8900	8350	9080	9090	
01 MEES			24 534	(123 649)		58 000			5 109	34 640	01
02 MEES - Autres	771 859										02
03 MEES - Autres revenus de transfert											03
04 Min. Travail, Emploi et Solidarité			2 510	5 650		568				419 397	04
05 Autres organismes gouv. prov.			12 417	206 583		75 100		62 155		240 990	05
06 Subventions du gouvernement fédéral				11 577		25				64 994	06
07 Autres organismes			26 782	222 519		74 978		(886)		1 153 816	07
08 Droits (insc. scol. et droits affér.)			53 332	326 028				3 200	1 800	5 455 849	08
09 Droits - étudiants étrangers				41 802							09
10 Droits - non-résidents du Québec				11 816							10
11 Ventes de biens et services			77 185	69 058		175 641		984		129 079	11
12 Locations			14 350	(3 355)		21 168					12
13 Intérêts							18 351				13
14 Variation - Subvention à recevoir											14
15 Variation de la Sub. à rec. - Maladies											15
16 Variation de la Sub. à rec. - Vacances											16
17 Variation de la Sub. à rec. - Indemnités de départ											17
18 Variation de la Sub. à rec. - Assurance-traitement											18
19 Variation de la Sub. à rec. - Autres congés sociaux											19
20 Variation de la Sub. à rec. - Sub. de fonctionnement (bascule)											20
21 Gain (perte) sur disposition de placement											21
22 Gain (perte) de change											22
23 Autres revenus			21 730	25 622		94 000		3 635		9 073	23
24 Imputation				(186 740)							24
25 TOTAL	771 859	\$	232 840	606 911	\$	499 480	18 351	69 088	6 909	7 507 838	25

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F4 - Revenus "Autres"

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
26	Alloc. Spéciales	Centres	Formation	Activités physiques	Résidences	Cafétéria	Services auxiliaires :				26
27	form. Continue	de technologie	Cégep à	9030	9060		Fonds de dépannaç	Centre sportif	Carleton		27
28	9350	2040	distance								28
29	MEES										29
30	MEES - Autres										30
31	MEES - Autres revenus de transfert										31
32	Min. Travail, Emploi et Solidarité										32
33	Autres organismes gouv. prov.	164 261		8 701	19 602						33
34	Subventions du gouvernement fédéral	1 575 649									34
35	Autres organismes	204 254		80 000				5 300			35
36	Droits (insc. scol. et droits affér.)										36
37	Droits - étudiants étrangers										37
38	Droits - non-résidents du Québec										38
39	Ventes de biens et services				453 387	17 123					39
40	Locations				31 910	864 241					40
41	Intérêts							109			41
42	Variation - Subvention à recevoir										42
43	Variation de la Sub. à rec. - Maladies										43
44	Variation de la Sub. à rec. - Vacances										44
45	Variation de la Sub. à rec. - Indemnités de départ										45
46	Variation de la Sub. à rec. - Assurance-traitement										46
47	Variation de la Sub. à rec. - Autres congés sociaux										47
48	Variation de la Sub. à rec. - Sub. de fonctionnement (bascule)										48
49	Gain (perte) sur disposition de placement										49
50	Gain (perte) de change										50
51	Autres revenus	3 613		2 084	14 513		299	7 456			51
52	Imputation			115 000	58 000			13 740			52
53	TOTAL	\$ 1 947 777		\$ 691 082	973 479		\$ 299	26 605		\$	\$ 53

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F4 - Revenus "Autres"

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
54		Services auxiliaires										54
55												55
56	REVENUS										TOTAL	56
57	MEES										(1 366)	57
58	MEES - Autres										771 859	58
59	MEES - Autres revenus de transfert											59
60	Min. Travail, Emploi et Solidarité										428 125	60
61	Autres organismes gouv. prov.										789 809	61
62	Subventions du gouvernement fédéral										1 652 245	62
63	Autres organismes										1 766 763	63
64	Droits (insc. scol. et droits affér.)										5 840 209	64
65	Droits - étudiants étrangers										41 802	65
66	Droits - non-résidents du Québec										11 816	66
67	Ventes de biens et services										922 457	67
68	Locations										928 423	68
69	Intérêts										18 351	69
70	Variation - Subvention à recevoir											70
71	Variation de la Sub. à rec. - Maladies											71
72	Variation de la Sub. à rec. - Vacances											72
73	Variation de la Sub. à rec. - Indemnités de départ											73
74	Variation de la Sub. à rec. - Assurance-traitement											74
75	Variation de la Sub. à rec. - Autres congés sociaux											75
76	Variation de la Sub. à rec. - Sub. de fonctionnement (basculé)											76
77	Gain (perte) sur disposition de placement											77
78	Gain (perte) de change											78
79	Autres revenus										182 025	79
80	Imputation											80
81	TOTAL	\$	\$	\$	\$	\$	\$				13 352 518	81
82	Répartition par catégorie des coûts de convention des enseignants											82
83												83
84												84
85												85

→ Dépenses de nature générale
 → Dépenses de nature particulière
 → Dépenses de sécurité et de fin d'emploi
 Total \$

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 11

			Dépenses de l'enseignement			Services à l'enseignement						
			Enseignants 1000 à 8100	Ecoles nationales et spécialisées 1000	Autres du champ 1000	B bliothèque et vidéothèque 2020	Autres dépenses du champ 2000	Services à l'élève 3000	Gestion des act. d'enseignement 4000	Gestion des ress. Humaines 5000	Gestion des ress. Financières 6000	
			01	02	03	04	05	06	07	08	09	
01	100	Hors cadres et cadres		0	0	0	0	0	270 499	156 536	170 480	01
02	120	Personnel de gérance		0	0	0	0	0	0	0	0	02
03	140	Personnel enseignant	9 738 849	999 271	0	0	0	0	142 731	0	0	03
04	144	Contrats et hon. d'enseignement		0	0	0	0	0	0	0	0	04
05	170	Personnel professionnel		0	0	52 304	112 108	436 733	214 391	0	44 635	05
06	200	Personnel de soutien		64 395	394 972	192 353	274	302 309	205 547	140 631	91 194	06
07	300	Av. sociaux - enseignants	1 061 420	112 075	0	0	0	0	8 921	1 063	0	07
08	300	Av. sociaux - autres personnels		7 890	49 506	30 376	10 596	85 351	76 002	37 888	34 643	08
09	300	Coûts de conv. - enseignants	782 556	35 481								09
10	300	Coûts de conv. - autres pers.		44 431	622 152							10
11		Sous-total:	11 582 825	1 263 543	1 066 630	275 033	122 978	824 393	918 091	336 118	340 952	11
			AUTRES CHARGES									
12	400	Autres dépenses du code 400		1 285	14 058	919	16 877	32 146	103 213	7 795	1 145	12
13	511	Combustible - Huile		0	0	0	0	0	0	0	0	13
14	512	Combustible - Gaz		0	0	0	0	0	0	0	0	14
15	520	Électricité		0	0	0	0	0	0	0	0	15
16	540	Matériel didactique et spécialisé		36 491	138 321	26 839	6 009	72 850	52 752	666	315	16
17	500	Autres dépenses du code 500		0	566	1 395	0	1 215	2 972	694	1 150	17
18	620	Honoraires professionnels		1 170	21 007	2 182	0	54 782	54 155	63 353	42 401	18
19	630	Locations		3 326	0	0	0	529	16 271	0	0	19
20	640	Transport étudiant et stages		3 396	145 336	0	9 502	35 368	148 440	0	0	20
21	650	Contrats		502	4 345	0	0	11 560	15 747	751	6 060	21
22	600	Autres dépenses du code 600		0	21 226	195	6 519	6 871	10 345	19 401	0	22
23	730	Intérêts		0	0	0	0	0	0	0	0	23
24	700	Autres dépenses du code 700		0	0	0	0	158	702	3 259	19 831	24
25		Moins-value sur les placements										25
26		Pertes sur interventions financières garanties										26
27	779	Imputation		0	0	0	0	0	0	0	(347 934)	27
28		Mauvaises créances - débiteurs										28
29		Sous-total:	\$ 46 170	344 859	31 530	38 907	215 479	404 597	95 919	(277 032)		29
30		Total	11 582 825	1 309 713	1 411 489	306 563	161 885	1 039 872	1 322 688	432 037	63 920	30

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

			Gestion des ressources matérielles										
			Matériel et impression 7010 et 7040	Gestion des immeubles 7020	Gestion de l'énergie 7030	Sécurité et protection 7050	Entretien ménager 7060	Coordination et contrôle 7090	Administration générale 8000	Gestion des ressources informatiionnelles 8010			
			10	11	12	13	14	15	16	17			
TRAITEMENTS												18	
31	100	Hors cadres et cadres	0	0	0	0	0	84 146	601 341	60 341		31	
32	120	Personnel de gérance	0	0	0	0	0	0	134 119	0		32	
33	140	Personnel enseignant	0	7 810	0	0	0	0	1 567	0		33	
34	144	Contrats et hon. d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0		34	
35	170	Personnel professionnel	0	0	0	0	0	0	92 400	0		35	
36	200	Personnel de soutien	104 031	315 651	0	0	431 477	38 097	258 699	392 447		36	
37	300	Av. sociaux - enseignants	0	786	0	0	0	0	194	0		37	
38	300	Av. sociaux - autres personnels	13 004	38 941	0	0	53 082	15 239	122 055	52 743		38	
39	300	Coûts de conv. - enseignants										39	
40	300	Coûts de conv. - autres pers.										40	
41		Sous-total:	117 035	363 188	\$	\$	484 559	137 482	1 210 375	505 531		\$ 41	
AUTRES CHARGES													
42	400	Autres dépenses du code 400	93 295	1 048	0	0	0	0	49 405	81 897		42	
43	511	Combustible - Huile	0	0	32 511	0	0	0	0	0		43	
44	512	Combustible - Gaz	0	0	0	0	0	0	0	0		44	
45	520	Électricité	0	0	604 810	0	0	0	0	0		45	
46	540	Matériel didactique et spécialisé	38 435	101 082	174	1 730	62 308	0	7 904	12 883		46	
47	500	Autres dépenses du code 500	33 114	0	0	0	0	0	2 506	0		47	
48	620	Honoraires professionnels	0	60 278	12 958	0	0	0	13 126	3 881		48	
49	630	Locations	1 980	28 230	0	0	32	0	0	0		49	
50	640	Transport étudiant et stages	0	0	0	0	0	0	2 002	0		50	
51	650	Contrats	45 245	163 714	0	70 092	0	0	11 663	210 275		51	
52	600	Autres dépenses du code 600	0	0	0	0	0	0	98 498	2 673		52	
53	730	Intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0		53	
54	700	Autres dépenses du code 700	0	0	0	0	147	0	2 570	0		54	
55		Moins-value sur les placements										55	
56		Pertes sur interventions financières garanties										56	
57	779	Imputation	0	0	0	0	0	0	0	0		57	
58		Mauvaises créances - débiteurs										58	
59		Sous-total:	212 069	354 352	650 453	71 822	62 487	\$	187 674	311 609		\$ 59	
60		Total	329 104	717 540	650 453	71 822	547 046	137 482	1 398 049	817 140		\$ 60	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 13

			Opérations de financement 8300 et 8900	Alloc. Spéciales ens. Régulier 8350	Formation continue 9090	Alloc. Spéciales form. Continue 9350	Cours d'été 9080	Centres de technologie 2040	Formation Cégep à distance 25	Ententes MEES - MSSS 26	Rétroactivité salariale Enseignement régulier		
			19	20	21	22	23	24	25	26	Financés MEES 27	Autres sources 28	
TRAITEMENTS													
61	100	Hors cadres et cadres		4 054	217 460	9 411	0	100 298			20 232		61
62	120	Personnel de gérance		0	48 257	0	0	0			711		62
63	140	Personnel enseignant		91 682	1 871 024	0	3 919	195 860					63
64	144	Contrats et hon. d'enseignement			0	0	0	0					64
65	170	Personnel professionnel		162 793	891 882	37 453	0	23 255			9 627		65
66	200	Personnel de soutien		355 062	410 686	0	0	75 679			1 176		66
67	300	Av. sociaux - enseignants		10 423	215 994	0	498	20 530					67
68	300	Av. sociaux - autres personnels		60 738	179 731	7 036	0	22 517			3 499		68
69	300	Coûts de conv. - enseignants		0	0	0	0	0					69
70	300	Coûts de conv. - autres pers.		0	70 229	0	0	47 289			2 575		70
71		Sous-total:	\$	684 752	3 905 263	53 900	4 417	485 428	\$	\$	37 820	\$	71
AUTRES CHARGES													
72	400	Autres dépenses du code 400		113 600	293 047	0	0	1 145					72
73	511	Combustible - Huile		0	0	0	0	0					73
74	512	Combustible - Gaz		0	0	0	0	0					74
75	520	Électricité		0	183	0	0	0					75
76	540	Matériel didactique et spécialisé		35 103	224 257	0	0	15 388					76
77	500	Autres dépenses du code 500		266	14 547	0	0	51					77
78	620	Honoraires professionnels		51 632	232 828	0	0	17 750					78
79	630	Locations		2 914	53 674	0	0	0					79
80	640	Transport étudiant et stages		57 323	33 008	0	0	0					80
81	650	Contrats		114 399	3 792 658	0	0	2 250 585					81
82	600	Autres dépenses du code 600		0	5 694	0	0	0		17 034			82
83	730	Intérêts	5 196	0	0	0	0	0					83
84	700	Autres dépenses du code 700	0	0	19 390	0	0	0					84
85		Moins-valeur sur les placements											85
86		Pertes sur interventions financières garanties											86
87	779	Imputation		0	195 094	0	0	31 596					87
88		Mauvaises créances - débiteurs											88
89		Sous-total:	5 196	375 237	4 864 380	\$	\$	2 316 515	\$	17 034	\$	\$	89
90		Total	5 196	1 059 989	8 769 643	53 900	4 417	2 801 943	\$	17 034	37 820	\$	90
91				Contrats d'affiliation --->		17 034		Primes de monitorat --->					91

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38		
	Rétroactivité salariale											
92	Formation continue	Financés	Autres sources	Activités physiques	Résidences	Cafétéria	Fonds de dépannage	Services auxiliaires	Centre sportif Carletc		92	
93	MEES - MSS (EQ)			9030	9060						93	
94											94	
	TRAITEMENTS											
95 100	Hors cadres et cadres			28 099	42 149							95
96 120	Personnel de gérance			0	0							96
97 140	Personnel enseignant			0	0							97
98 144	Contrats et hon. d'enseignement			0	0							98
99 170	Personnel professionnel			0	0							99
100 200	Personnel de soutien			482 182	320 091			13 111				100
101 300	Av. sociaux - enseignants			0	0							101
102 300	Av. sociaux - autres personnels			59 146	45 316			1 606				102
103 300	Coûts de conv. - enseignants			0	0							103
104 300	Coûts de conv. - autres pers.			7 134	14 732			238				104
105	Sous-total:			\$ 576 561	\$ 422 288			\$ 14 955				\$ 105
	AUTRES CHARGES											
106 400	Autres dépenses du code 400			8 966	10 302			0				106
107 511	Combustible - Huile			0	0			0				107
108 512	Combustible - Gaz			0	0			0				108
109 520	Électricité			0	189 082			24 017				109
110 540	Matériel didactique et spécialisé			66 755	45 278			887				110
111 500	Autres dépenses du code 500			770	422			0				111
112 620	Honoraires professionnels			4 796	959			410				112
113 630	Locations			0	0			0				113
114 640	Transport étudiant et stages			926	0			0				114
115 650	Contrats			6 301	227 986			2 303				115
116 600	Autres dépenses du code 600			850	0			0				116
117 730	Intérêts			0	0			0	11 270			117
118 700	Autres dépenses du code 700			6 560	7 973			295	0			118
119	Moins-value sur les placements											119
120	Pertes sur interventions financières garanties											120
121 779	Imputation			42 052	77 853			0	1 339			121
122	Mauvaises créances - débiteurs											122
123	Sous-total:			\$ 137 976	\$ 559 855			\$ 295	\$ 40 226			\$ 123
124	Total			\$ 714 537	\$ 982 143			\$ 295	\$ 55 181			\$ 124

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

			39	40	41	42	43	44	45	46			
125					Services auxiliaires								125
126												TOTAL	126
127													127
		TRAITEMENTS											
128	100	Hors cadres et cadres										1 765 046	128
129	120	Personnel de gérance										183 087	129
130	140	Personnel enseignant										13 052 713	130
131	144	Contrats et hon. d'enseignement											131
132	170	Personnel professionnel										2 077 581	132
133	200	Personnel de soutien										4 590 064	133
134	300	Av. sociaux - enseignants										1 431 904	134
135	300	Av. sociaux - autres personnels										1 006 905	135
136	300	Coûts de conv. - enseignants										818 037	136
137	300	Coûts de conv. - autres pers.										808 780	137
138		Sous-total:										25 734 117	138
		AUTRES CHARGES											
140	400	Autres dépenses du code 400										830 143	140
141	511	Combustible - Huile										32 511	141
142	512	Combustible - Gaz											142
143	520	Électricité										818 092	143
144	540	Matériel didactique et spécialisé										946 427	144
145	500	Autres dépenses du code 500										59 668	145
146	620	Honoraires professionnels										637 668	146
147	630	Locations										106 956	147
148	640	Transport étudiant et stages										435 301	148
149	650	Contrats										6 934 186	149
150	600	Autres dépenses du code 600										189 306	150
151	730	Intérêts										16 466	151
152	700	Autres dépenses du code 700										60 885	152
153		Moins-value sur les placements											153
154		Pertes sur interventions financières garanties											154
155	779	Imputation											155
156		Mauvaises créances - débiteurs											156
157		Sous-total:										11 067 609	157
158		Total										36 801 726	158

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F6 - Subvention à recevoir (perçue en trop) du MEES

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	01	02	03	
01 SUBVENTION À RECEVOIR (PERÇUE EN TROP) AU 30 JUIN 2016 AVANT L'ANALYSE DU MINISTÈRE			322 581	01
02 Résultats de l'analyse du Ministère de l'année antérieure			630 388	02
03 SUBVENTION À RECEVOIR AU 30 JUIN 2016 APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE			952 969	03
AJOUTER : SUBVENTION DE L'ANNÉE COURANTE				
04 Allocation initiale		20 608 900		04
05 Certifications de crédits - année courante		2 722 634		05
06 Lettres d'autorisation		1 474 034		06
07 Financement (récupération) du Ministère		152 173		07
08 Ajustement spécial :				08
09 Sous-total		24 957 741		09
AJOUTER : ACTIVITÉS FIDUCIAIRES				
10 Allocation initiale				10
11 Certifications de crédits - année courante				11
12 Lettres d'autorisation				12
13 Récupération du Ministère				13
14 Sous-total				14
15 TOTAL DE L'ANNÉE COURANTE			24 957 741	15
16 SOUS-TOTAL			25 910 710	16
17 SOUSTRAIRE : ENCAISSEMENTS DE L'ANNÉE			26 017 277	17
18 SUBVENTION À RECEVOIR (PERÇUE EN TROP) AU 30 JUIN 2017			(106 567)	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F7 - Comptes à recevoir

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 17

	01	02	03	04	05	
	Solde au 30 juin 2016	Résultats de l'analyse du RFA antérieur	solde après analyse	Variation de l'année (excluant colonne 2)	Solde au 30 juin 2017	
MEES						
01 - Ententes MEES - MSSS	16 794		16 794	24 533	41 327	01
02 - «A» de FABES	(100 780)		(100 780)	(123 649)	(224 429)	02
03 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2013-2014						03
04 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2014-2015						04
05 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2015-2016	223 540	(223 540)				05
06 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2016-2017				771 859	771 859	06
07 - Annulation du compte à recevoir «E» de FABES - Réserve au MEES						07
08						08
09 Partie A des RAF	119 062		119 062	81 917	200 979	09
10						10
11 Montant pour équité salariale personnel d'encadrement	717		717		717	11
12						12
13 Subvention relative au forfaitaire enseignant taux horaire	4 790	(4 790)				13
14 Subvention relative à l'indexation salariale autre personnel	64 901	(64 901)				14
15 Subvention relative au forfaitaire enseignant régulier	83 103	(83 103)				15
16						16
17						17
18 Sous-total	412 127	(376 334)	35 793	754 660	790 453	18
AUTRES						
19						19
20 - Vente de biens et services	114 104		114 104	(73 628)	40 476	20
21 - Droits de scolarité, d'inscription et droits afférents	204 680		204 680	1 290 813	1 495 493	21
22 - Ministère Travail, Emploi et Solidarité (Emploi-Québec)	27 350		27 350	4 264	31 614	22
23 - Fondation du Collège						23
24 - Ristourne sur TPS et TVQ	100 498		100 498	(60 173)	40 325	24
25 - Congés anticipés ou différés	(57 766)		(57 766)	70 997	13 231	25
26 Autres comptes à recevoir non détaillés	3 060 596		3 060 596	(1 196 003)	1 864 593	26
27 Sous-total - Autres	3 449 462	\$	3 449 462	36 270	3 485 732	27
28 TOTAL DES DÉBITEURS	3 861 589	(376 334)	3 485 255	790 930	4 276 185	28

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F8 - Sommaire des allocations spécifiques à l'enseignement régulier

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

			Codes du Ministère	Revenus	Cert. de crédits redressées	Autres revenus	Revenus totaux	Charges totales	Résultats	Immobilisations capitalisables	Certificats de crédits à reporter	Récupération du Ministère	Conservé (assumé) par le cégep
Description			01	02	03	04	05	06	7 = 5 - 6	08	09	10	11
01	S	Atelier d'aide en français - S006	42 027										01
02	S	Épreuves - langue d'enseignement - S013	42 029		8 727		8 727	8 727					02
03	S	Amélioration de la maîtrise du français	42 031		16 404		16 404	16 404					03
04	S	Gestion des programmes	43 118		65		65		65		65		04
05	S	Sanction des études	43 119										05
06	S	Programmes techniques	43 120										06
07	S	Techno FAD et veille sectorielle	43 130										07
08	S	Veille sectorielle analyse et procédure	43 140										08
09	S	Rech. et développement technologique (PART) - S010	44 011	226 776	4 021		230 797	143 295	87 502		87 502		09
10	S	Recherche pédagogique (PAREA) - S005	44 012										10
11	S	Évaluation systémique	44 013										11
12	S	Projets spéciaux de développement	44 018										12
13	S	Soutien à la recherche - S004	44 021										13
14	S	Conventions collectives	44 030	4 201	4 201		8 402		8 402		8 402		14
15	S	Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004	44 032										15
16	S	Perfectionnement provincial (PNE) - S009	44 033	5 462			5 462	5 462					16
17	S	Centre collégial de dév. du matériel didactique - S014	44 041										17
18	S	Soutien technique et professionnel (NTIC)	44 100										18
19	S	NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	44 105	40 800	12 771	338	53 909	29 601	24 308		24 308		19
20	S	Mesure de soutien à la réussite - S028	44 160	56 200	29 159	2 050	87 409	44 440	42 969		42 969		20
21	S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite	44 162	206 445			206 445	424	206 021		206 021		21
22	S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes	44 163	62 500			62 500		62 500		62 500		22
23	S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise	44 164	128 000			128 000	23 898	104 102		104 102		23
24	S	Mobilité étudiante inter-régionale	44 165	110 900			110 900	55 677	55 223		55 223		24
25	S	Promo ion de l'enseignement collégial - S003	45 019										25
26	S	Communautés culturelles - S024	45 032	9 500	1 013		10 513	10 513					26
27	S	Clientèles particulières - Handicapés - S024	45 034	277 469	175 229	59 366	512 064	284 829	227 235		227 235		27
28	S	Clientèles particulières - Autochtones - S024	45 035										28
29	S	Clientèles particulières - Sports études - S024	45 036										29
30	S	Conditions féminines et Dossiers spéciaux	45 037										30
31	S	Droits d'auteur en audio-visuel	46 010										31
32	S	Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032	46 040										32
33	S	Réinvestissement au collégial - S034	48 500	352 563	106 289	3 150	462 002	327 005	134 997		134 997		33
34	S	Réinvestissement 2008-2009 - S036	48 600	105 400	85 053	984	191 437	65 174	126 263		126 263		34
35	S	Effort institutionnel	49 039										35
36	S	Autres allocations (DPBF)	49 041										36
37	S	Autres allocations (DAEI)	49 042										37
38	S	Autres allocations (DRT)	49 045										38
39	S	Consolidation de l'offre de formation - S026	49 102	20 000	35 929		55 929	37 344	18 585		18 585		39
40	S	Récupération « Autres »	49 400		25 000		25 000		25 000		25 000		40
41	S	Dév. prog. Alternance Travail-Études - S016	50 611	38 100	131 025	3 200	172 325	7 196	165 129		165 129		41
42		TOTAL		1 644 316	634 886	69 088	2 348 290	1 059 989	1 288 301		\$ 1 288 301	\$	\$ 42

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F9 - Montants en transit et provisions à payer

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Montants en transit			CHAMP 8350							
		01	02	03	04	05	06	07	08	09
	Description	Codes du Ministère	Compte à payer Solde début	Résultats de l'analyse des RFA antérieurs	Allocations	Autres encaissements	Montants versés aux bénéficiaires totaux	Récupération du Ministère	Compte à payer - Solde à la fin	Montants engagés
01 S	DAEI	59 100							0	01
02 S	DEC	59 110							0	02
03 S	DAEI	59 120							0	03
04 S	DPBF	59 200							0	04
05 S	DRT	59 300							0	05
06 S	DPFT	59 400						0	0	06
07 S	Plan de rapprochement	59 450						0	0	07
08	TOTAL			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 08

Provisions à payer					
		Salaires	Avantages sociaux	Total	
09	Enseignants				09
	- Congés de maladie monnayables				
10	- Congés de maladie non-monnayables	97 212	10 445	107 657	10
11	- Vacances	1 188 881	143 612	1 332 493	11
12	- Temps supplémentaire				12
13	- Indemnités de départ				13
14	- Assurance-traitement	141 369	14 736	156 105	14
15	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	9 952	1 037	10 989	15
16	Total	1 437 414	169 830	1 607 244	16
	Autres personnels				
17	- Congés de maladie monnayables	746	91	837	17
18	- Congés de maladie non-monnayables	11 648	1 395	13 043	18
19	- Vacances	987 728	120 423	1 108 151	19
20	- Temps supplémentaire	82 224	10 025	92 249	20
21	- Indemnités de départ	198 341	24 182	222 523	21
22	- Assurance-traitement	227 749	27 768	255 517	22
23	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	7 652	933	8 585	23
24	Total	1 516 088	184 817	1 700 905	24
	Sommaire				
25	- Congés de maladie monnayables	746	91	837	25
26	- Congés de maladie non-monnayables	108 860	11 840	120 700	26
27	- Vacances	2 176 609	264 035	2 440 644	27
28	- Temps supplémentaire	82 224	10 025	92 249	28
29	- Indemnités de départ	198 341	24 182	222 523	29
30	- Assurance-traitement	369 118	42 504	411 622	30
31	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	17 604	1 970	19 574	31
32	Total	2 953 502	354 647	3 308 149	32

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F10 - Sommaire des allocations spécifiques à la formation continue

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 20

		CHAMP 9350										
		Conservé										
		(assumé)										
		par le cégep										
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
	Description	Codes du Ministère	Revenus	Cert. de crédits reportées redressées	Autres revenus	Revenus totaux	Charges totales	Résultats	Immobilisations capitalisables	Certifications de crédits à reporter	Récupération du Ministère	
								9 = 6 - 7				
01 S	Dév. prog. en formation courte - S015	50 612										
02 S	Reconnaissance des acquis - C014	50 621	30 000			30 000	30 000					
03 S	Entrevues de validation de la RAC	50 622	13 600			13 600	13 600					
04 S	Centre d'expertise RAC en formation technique	50 623										
05 S	Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de trava	50 624										
06 S	Représentation régionale - S021	50 640	10 300			10 300	10 300					
07 S	Soutien et développement pour la formation technique - S017	57 650		1 615		1 615		1 615		1 615		
08 S	Intervention sur la réussite en formation technique - S017	57 655										
09 S	Mesure « formatio » pour la formation technique	57 660										
10	TOTAL		53 900	1 615	\$	55 515	53 900	1 615	\$	1 615	\$	\$ 10

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F11 - Résultats de l'analyse du MEES sur le solde des certifications de crédits reportées

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	Codes du Ministère	Cert. de crédits reportées antérieures	Rearessement	Cert. de crédits reportées redressées
			suite à l'analyse RFA antérieures	
01 Masse salariale des enseignants - E002	01	02	03	04
02	11 000	279 109	211 444	490 553
03 Atelier d'aide en français - S006	42 027			
04 Épreuves - langue d'enseignement - S013	42 029	8 727		8 727
05 Amélioration de la maîtrise du français	42 031	16 404		16 404
06 Gestion des programmes	43 118	65		65
07 Sanction des études	43 119			
08 Programmes techniques	43 120			
09 Techno FAD et veille sectorielle	43 130			
10 Veille sectorielle analyse et procédure	43 140			
11 Rech. et développement technologique (PART) - S010	44 011	4 021		4 021
12 Recherche pédagogique (PAREA) - S005	44 012			
13 Évaluation systémique	44 013			
14 Projets spéciaux de développement	44 018			
15 Soutien à la recherche - S004	44 021			
16 Conventions collectives	44 030	4 201		4 201
17 Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004	44 032			
18 Perfectionnement provincial (PNE) - S009	44 033			
19 Centre collégial de dév. du matériel didactique - S014	44 041			
20 Soutien technique et professionnel (NTIC)	44 100			
21 NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	44 105	12 771		12 771
22 Mesure de soutien à la réussite - S028	44 160	29 159		29 159
23 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite	44 162			
24 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes	44 163			
25 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise du français	44 164			
26 Mobilité étudiante inter-régionale	44 165			
27 Promotion de l'enseignement collégial - S003	45 019			
28 Communautés culturelles - S024	45 032	1 013		1 013
29 Clientèles particulières - Handicapés - S024	45 034	175 229		175 229
30 Clientèles particulières - Autochtones - S024	45 035			
31 Clientèles particulières - Sports études - S024	45 036			
32 Conditions féminines et Dossiers spéciaux	45 037			
33 Droits d'auteur en audio-visuel	46 010			
34 Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032	46 040			
35 Réinvestissement au collégial - S034	48 500	106 289		106 289
36 Réinvestissement 2008-2009 - S036	48 600	85 053		85 053
37 Effort institutionnel	49 039			
38 Autres allocations (DPBF)	49 041			
39 Autres allocations (DAEI)	49 042			
40 Autres allocations (DRT)	49 045			
41 Consolidation de l'offre de formation - S026	49 102	35 929		35 929
42 Récupération « Autres »	49 400		25 000	25 000
43 Dév. prog. Alternance Travail-Etudes - S016	50 611	131 025		131 025
44 TOTAL (Lignes 3 à 41)		609 886	25 000	634 886

Page 21

FORMATION CONTINUE

	Codes du Ministère	Cert. de crédits reportées antérieures	Rearessement	Cert. de crédits reportées redressées
			suite à l'analyse RFA antérieures	
Dév. prog. en formation courte - S015	50 612			
Reconnaissance des acquis - C014	50 621			
Entrevues de validation de la RAC	50 622			
Centre d'expertise RAC en formation technique	50 623			
Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de	50 624			
Représentation régionale - S021	50 640			
Soutien et développement pour la formation technique -	57 650	1 615		1 615
Intervention sur la réussite en formation technique - S01	57 655			
Mesure « formatio » pour la formation technique	57 660			
TOTAL		1 615	\$	1 615
Epes (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 014			
A (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 015			
B (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 016			
TOTAL		\$	\$	\$
Grand total		611 501	25 000	636 501

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F12 - Calcul de la surembauche ou de la sous-empauche

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

		CHAMPS 1000 et 8050			
		Traitement en dollars	Embauche (ETC) correspondant (au centième)		
		01	02	03	04
01	Traitement du personnel enseignant affecté à l'enseignement régulier - champs 1000 et 8050 (Ann. E002)	10 738 120	155,85 ETC		01
02	Traitement du personnel enseignant à honoraires et contrats affecté à l'enseignement régulier				02
03	Sous-total	10 738 120	155,85 ETC		03
Soustraire :					
04	- Traitement du personnel enseignant financé par autres sources que le MEES et déjà inclus à la ligne 01				04
05	- Traitement du personnel enseignant financé selon le modèle Epes et déjà inclus aux lignes 01 et 02			Traitement moyen	Pourcentage des av. sociaux
06	Sous-total	10 738 120	155,85 ETC	68 900	10,93%
07	Équivalent en ETC de l'effet de la grève des enseignants		ETC		07
08	SOUS-TOTAL	10 738 120	155,85 ETC		08
09	Conversions en ETC (Enseignantes et enseignants financés via le champ 1000 mais utilisés ailleurs qu'au champ 1000)				09
10	TOTAL DES ETC UTILISÉS		155,85 ETC		10
ALLOCATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS SELON L'ANNEXE E002					
11	Virements aux allocations des enseignantes et des enseignants		162,20 ETC		11
12	TOTAL DES ALLOCATIONS DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS		162,20 ETC		12
13					13
14	(SUREMBAUCHE) SOUS-EMBAUCHE DE L'ANNÉE COURANTE		6,35 ETC		14
15	(Surembauche) sous-empauche cumulative au AU 30 JUIN 2016 selon le RFA de l'année antérieure avant analyse du ministère		3,62 ETC (Surembauche)		15
16	Redressements effectués suite à l'analyse des rapports financiers des années antérieures		2,82 ETC Sous-empauche		16
17	Ajustement aux années antérieures		ETC en dollars		17
18	(SUREMBAUCHE) SOUS-EMBAUCHE CUMULATIVE AU 30 JUIN 2017		12,79 ETC	982 067	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F13 - Financement du personnel enseignant

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

		01	02	03	04	Page 23		
		CHAMPS 1000 et 8000			05	06	07	
01	Traitement moyen normalisé du cégep	69 536						01
02	Taux des avantages sociaux normalisé du cégep	10,424%						02
03	Rémunération moyenne normalisée du cégep (traitement et avantages sociaux)	76 784						03
04	Taux de financement normalisé des coûts de convention	3,30%						04
05	Rémunération moyenne normalisée du cégep pour 2015-2016 aux fins d'ajustement d'années antérieures (traitement et avantages sociaux)	77 131						05
								FÉDÉRATIONS SYNDICALES
								TOTAL
06	Nombre d'enseignantes et d'enseignants alloués pour les volets 1 à 3 de la tâche et soutien au plan stratégique de développement (Ann. E002)	45,61 ETC	115,69 ETC	161,30 ETC	06			06
07	Nombre d'enseignantes et d'enseignants alloués à des fins de recyclage (Ann. E002)	1,00 ETC	(0,10) ETC	0,90 ETC	07			07
08	Nombre des autres enseignantes et enseignants alloués			ETC	08			08
09	ALLOCATION POUR L'ANNÉE	46,61 ETC	115,59 ETC	162,20 ETC	09			09
10	Équivalent en ETC de l'effet de la grève des enseignants (ce montant doit être négatif)			ETC	10			10
11	Allocation pour l'année - Nette de la grève des enseignants	46,61 ETC	115,59 ETC	162,20 ETC	11			11
12	Ajustement à l'allocation d'années antérieures			ETC	12			12
								TOTAL
13	Allocation pour l'année x rémunération moyenne normalisée	3 578 902	8 875 463	12 454 365	13			13
14	Ajustement à l'allocation d'années antérieures x rémunération moyenne normalisée de l'année antérieure				14			14
15					15			15
16	FINANCEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT	3 578 902	8 875 463	12 454 365	16			16
								TOTAL
17	FINANCEMENT DES COÛTS DE CONVENTION - DÉPENSES DE NATURE GÉNÉRALE - E003	118 104	292 890	410 994	17			17
								TOTAL
18	TOTAL DU FINANCEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT	3 697 006	9 168 353	12 865 359	18			18
19	- Revenus totaux (MEES et autres)		410 994		19			19
20	- Moins : Dépenses admises de nature générale		401 562	Surplus	Déficit			20
21	- Surplus ou déficit			9 432				21
								TOTAL
22	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	2016	2017					
22	Taux de CSST	0,580%	0,550%					22
23	Honoraires de la mutuelle de prévention (enseignants seulement)	2 885	2 884					23
24	Date de début de contrat des enseignants	07-août-2016	06-août-2017					24

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F14 - Financement du personnel enseignant (cas particuliers)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 24

		01	02	03	04	05	06	07	08	09
CAS PARTICULIERS (à l'enseignement régulier) (Financés selon le modèle Epes)										SUBVENTION
01	MÉTIERS D'ARTS - C008	Volume réalisé (hres - groupe)	«Epes» (vol. x 1,15 x 75,77)							01
02	ARTS DU CIRQUE	Volume réalisé (pes brutes)	«Epes» (vol. x 5,0 x 1,10 x 75,77)							02
03	DANSE INTERPRÉTATION - F002 et C009	Volume réalisé (hres - groupe)	«Epes» (vol. x 1,1 x 75,77)							03
04	CLIENTÈLE INUIT	Volume réalisé (pes brutes)	«Epes» (k = 2,0) (vol. x 2 x 75,77)							04
05	JEUNESSE CANADA MONDE ET ÉCOLE EN MER - C006	Volume réalisé	«Epes» (k = 1,0) (vol. x 75,77)		Traitement du pers. enseignant	Avantages sociaux	Frais de déplacement	Sommes versées aux écoles	TOTAL	05
06	FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL - C007	Volume réalisé (pes brutes)	«Epes» (k = 1,66) (vol. x 1,66 x 75,77)		Coût réel de l'exécution de l'entente	Subvention fédérale	Allocation pour le «A brut»	Allocation pour le «A pondéré»	TOTAL (4) - (5) - (6) - (7)	06
07	- Programme prêt 2000									07
08							Coût réel de l'exécution de l'entente	Subvention fédérale	TOTAL (4) - (7) - (8)	\$ 08
09	- AEC - priorités ministérielles	Allocation E + A	Volume réalisé (pes brutes)	Volume réalisé (pes pondérées)	«Epes» (k = 1,66) + A				TOTAL (6) - (7) - (8)	09

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F15 - Détail des dépenses liées aux coûts de convention

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	Dép. totales - Enseignants 01	Dép. totales - Autres personnels 02	
Dépenses de nature générale (E003, par. 7)			
01 Reclassification, règlement de grief et/ou jugement et autre d'ordre salarial	5 000		01
02 Banque de congés de maladie non monnayables			02
03 <i>Variation de la provision à payer - Congés de maladie non monnayables</i>			03
04 Garantie de traitement	313 797	420 176	04
05 <i>Variation de la provision à payer - Garantie de traitement</i>	(45 904)		05
06 Maternité, paternité et adoption	42 650	18 154	06
07 Prestation de la CSST (Dépenses nettes)			07
08 Prestation de la SAAQ (Dépenses nettes)			08
09 Libération syndicale non incluse dans la tâche (Dépenses nettes)			09
10 Congés de maladie monnayables		57 887	10
11 Vacances monnayées - Hors cadres et cadres			11
12 Congés de maladie monn. (Pers. professionnel et pers. de soutien) ou convertis en vac. (Pers. de soutien)			12
13 Sélection			13
14 Suppléance	2 050		14
15 Autre salariale : Rétro sal suppléance , maladie et maternité	1 692		15
16 Sous-total des dépenses salariales	319 285	496 217	16
17 Avantages sociaux sur ces dépenses	41 134	58 857	17
18 Total des dépenses salariales	360 419	555 074	18
19 Hygiène et sécurité	6 017	10 079	19
20 Perfectionnement local	29 443	18 044	20
21 Autre non salariale Expertise médicale	5 683	2 282	21
22 TOTAL DES DÉPENSES DE NATURE GÉNÉRALE	401 562	585 479	22
Dépenses de nature particulière (E003, par. 2)			
23 Libérations syndicales nationales (articles FNEEQ 3-1.11 et FEC 3-2.10)-11 117			23
24 Prime de rétention et prime au regard des disparités régionales - 11 120	205 067	137 258	24
25 Autre salariale :			25
26 Sous-total des dépenses salariales particulières	205 067	137 258	26
27 Avantages sociaux sur ces dépenses	19 391	16 280	27
28 Total des dépenses salariales particulières	224 458	153 538	28
29 Perfectionnement provincial - 11 144	34 636		29
30 Autre non salariale :			30
31 TOTAL DES DÉPENSES DE NATURE PARTICULIÈRE	259 094	153 538	31
Dépenses de sécurité et de fin d'emploi (E003, par. 4)			
32 Preretraite			32
33 Mesures de fin d'emploi			33
34 Mise en disponibilité	141 507	62 365	34
35 Mesures d'employabilité			35
36 Sécurité du revenu (Article FEC 5-4.22)			36
37 Autre :			37
38 Sous-total des dépenses salariales de sécurité et de fin d'emploi	141 507	62 365	38
39 Avantages sociaux sur ces dépenses	15 874	7 398	39
40 Total des dépenses salariales de sécurité et de fin d'emploi	157 381	69 763	40
41 Frais de déménagement			41
42 Frais de déplacem text			42
43 TOTAL DES DÉPENSES DE SÉCURITÉ ET DE FIN D'EMPLOI	157 381	69 763	43
TOTAL DES COÛTS DE CONVENTION	818 037	808 780	44
Coûts de convention « Autres personnels » par catégorie d'emploi (L16 + L26 + L38) Hors cadre et cadre		56 747	45
		Gérant 104	46
		Professionnel 247 218	47
		Soutien 391 771	48
		Total 695 840	49

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

FINANCEMENT MINISTÉRIEL (Annexe C001)

DEC à temps plein

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
01	«Nej» DEC TPL :		10	«Nej» utilisé	15							Calcul de «Z»			
02	Cas	Numéro de programme	Allocation «Epes»			Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Epes 75,77 \$/pes C7 x C8 x 75,77					Subvention (Champs 9090)
		Sans cert. de crédit													
03	7							k							
04	7							k							
05	7							k							
06	7							k							
		avec cert. crédit													
07	7							k							
08	7							k							
09	7							k							
10	7							k							
11		TOTAL				TOTAL (lignes 4 à 12)		Pes							\$

Epes 75,77 \$/pes % x C8 x 75,77
--

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (Annexe C014)

ET RÉCUPÉRATION DE COURS ÉCHOUÉ (Annexe C015)

12	- Formation manquante - (FM) (50%)					229 Pes			8 676						8 676
13	- Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences (RAEC) - (100%)					2 754 Pes			208 671						208 671
14	- Récupération de cours échoué (RCE) - (50%)					14 Pes			530						530
15	TOTAL														217 877

"ETC alloué" POUR LA FORMATION CONTINUE

	ETC alloué	Rémunération normalisée	Financement enseignants	Financement coûts de convention	Financement total
16	2,00 ETC	76 784	76 784	2 534	79 318

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

ENVELOPPES RÉGIONALES (Annexe C003) - AEC TEMPS PLEIN

Cas	ENVELOPPES RÉGIONALES (Annexe C003) - AEC TEMPS PLEIN																			
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15					
	Numéro de programme	Programmes identifiés à l'annexe C003 et admissibles à la majoration (saisir « x »)	Allocations «Epes + A + B»	Cert. de crédits reportées redressées	Virements	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Calcul de «Z»					Subvention (Champs 9090)					
Epes										A	B	Majoration	Total							
										82,87 \$/pes C7 x C8 x 82,87	17,7515 \$/pes ABrutes 0,6778 \$/pes APond (C8 x 17,7515) + (C9 x 0,6778)	0,5975 \$/pes pond C9 x 0,5975	7,09% (selon col. 2)							
32	2	JEE0K(2015)	367393				1,50	115 Pes	1 495 Pes	14 295		3 055	893		18 243	32				
33	2	JCA.OP					1,50	158 Pes	790 Pes	19 640		3 340	472		23 452	33				
34	2						k									34				
35	2						k									35				
36	2						k									36				
37		Sous-total	367 393					273 Pes	2 285 Pes	33 935		6 395	1 365		\$ 41 695	37				
ENVELOPPE MEES																				
38	2	JEE.0K	334155				1,50	471 Pes	6 123 Pes	58 548		12 511	3 658		74 717	38				
39	2	LCL.1A					1,50	2 031 Pes	69 054 Pes	252 463		82 858	41 260		376 581	39				
40	2	JCA.OP (2010)					1,50	789 Pes	3 945 Pes	98 077		16 680	2 357		117 114	40				
41	2	JCA.OP (2016)					1,50	534 Pes	2 670 Pes	66 379		11 289	1 595		79 263	41				
42	2						k									42				
43	2						k									43				
44	2						k									44				
45		Sous-total	334 155	\$				3 825 Pes	81 792 Pes	475 467		123 338	48 870		\$ 647 675	45				
46		TOTAL MEES+EQ	701 548	\$	\$	TOT. MIN.+EQ		4 098 Pes	84 077 Pes	509 402		129 733	50 235		\$ 689 370	46				
47		TOTAL (ligne 20, colonnes 2, 3 et 4)					701 548									Total en incluant le temps partiel	695 901	695 901	47	
48																				48
49																				49
50																				50
51																				51

Total des virements Doit être égal à 0

Dépassement admissible de l'année courante pouvant être financé partiellement lors de l'analyse du RFA (Note: la ligne 47 colonne 13 est réservée au MEES)

Solde d'allocations - enveloppes régionale (Note: la ligne 48 colonne 12 est réservée au MEES)

Solde d'allocations - priorités ministérielles

CC à reporter Récupération

5 647 5 647

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F17 - Chiffrier des intérêts

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

											(Milliers \$)		
01	Subvention établie au RFA (F6 L9 C02) et les comptes à recevoir au RFA (F7 L6 C05 et L7 C05) excluant les allocations inscrites en 03 et 04 ci-dessous										23 980,200	(1)	01
02	Certifications de crédits reportées au 30 juin 2016										637	(2)	02
03	Certifications de crédits reportées au 30 juin 2017										1 290	(3)	03
04	Total pris en considération										23 327	(4) = (1) + (2) - (3)	04
05	Solde dû au 30 juin 2016										953	(5)	05
06	Solde antérieur pris en considération										316	(6) = (5) - (2)	06
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11		
	Rythme de versement	Rythme de versement cumulatif	Allocation totalement due (Milliers \$)	Allocation à compter de (Milliers \$)	Ajust. cumulés théoriques	Versements théoriques dus	Versements théoriques cumul. dus	Versements effectués	Cumulatifs effectués	Taux subventionné (annexe S023)	Intérêts dus (à récupérer)		
07	MOIS		316		316,0	316,0	316,0				0,2	07	
08	Juillet	1,50%			327,5	361,4	677,4				0,3	08	
09		1,50%	22,9		338,9	361,3	1 038,7	734,9	734,9	1,20300%	0,2	09	
10	Août	1,50%			341,7	352,7	1 391,4		734,9		0,3	10	
11		1,50%	5,5		344,4	352,6	1 744,0	736,7	1 471,6	1,20100%	0,1	11	
12	Septembre	3,50%			351,3	823,4	2 567,4		1 471,6		0,5	12	
13		3,50%	4,2	127,9	358,1	823,2	3 390,6	1 715,9	3 187,5	1,19000%	0,1	13	
14	Octobre	4,00%			374,6	949,6	4 340,2		3 187,5		0,6	14	
15		4,00%		240,0	391,1	949,6	5 289,8	1 969,8	5 157,3	1,18500%	0,1	15	
16	Novembre	4,00%			414,9	956,8	6 246,6		5 157,3		0,5	16	
17		4,00%	2,4	120,0	438,6	956,8	7 203,4	2 042,2	7 199,5	1,18000%		17	
18	Décembre	4,00%			470,1	964,6	8 168,0		7 199,5		0,5	18	
19		4,00%		160,0	501,7	964,7	9 132,7	1 658,3	8 857,8	1,24000%	0,1	19	
20	Janvier	4,00%			563,4	994,8	10 127,5		8 857,8		0,7	20	
21		4,00%		475,1	625,3	994,9	11 122,4	2 262,3	11 120,1	1,25300%		21	
22	Février	4,00%			687,0	994,8	12 117,2		11 120,1		0,5	22	
23		4,00%		0,9	748,8	994,9	13 112,1	2 113,7	13 233,8	1,25000%	(0,1)	23	
24	Mars	4,50%			864,1	1 165,0	14 277,1		13 233,8		0,5	24	
25		4,50%		477,9	979,4	1 165,0	15 442,1	1 965,3	15 199,1	1,21400%	0,1	25	
26	Avril	6,00%			1 133,1	1 553,4	16 995,5		15 199,1		0,9	26	
27		6,00%			1 286,7	1 553,2	18 548,7	3 147,9	18 347,0	1,22200%	0,1	27	
28	Mai	6,50%			1 467,3	1 696,8	20 245,5		18 347,0		0,9	28	
29		6,50%		56,1	1 647,9	1 696,9	21 942,4	3 754,4	22 101,4	1,19400%	(0,1)	29	
30	Juin	6,50%			1 852,9	1 721,2	23 663,6		22 101,4		0,8	30	
31		6,50%	48,7		2 057,6	1 721,0	25 384,6	3 915,9	26 017,3	1,27900%	XXXXX	31	
32	TOTAL	xxxxx	100,00%	399,7	1 657,9	2 057,6	25 384,6	25 384,6	26 017,3	xxxxx	7,8	32	
33	Intérêts dus au (à récupérer du) cégep:									7,8		33	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F18 - Conciliation SPOC-RFA

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 31

	Enseignants 1000 et 8050 01	Autres pers. du champ 1000 et 2000 à 8000 02	Alloc. spéciales ens. régulier 8350 03	Formation continue 9090 04	Alloc. spéciales form. continue 9350 05	Cours d'été 9080 06	Centres de tech. et serv. auxil. 2040 et 9000 07	Formation Cégep à distance 08	TOTAL 09	
01 Hors cadres et cadres		1 343 343	4 054	217 460	9 411		170 546		1 744 814	01
02 Gérants		134 119		48 257					182 376	02
03 Enseignants	10 738 120	152 108	91 682	1 871 024		3 919	195 860		13 052 713	03
04 Professionnels		952 571	162 793	891 882	37 453		23 255		2 067 954	04
05 Soutien		2 932 077	355 062	410 686			891 063		4 588 888	05
06 TOTAL	10 738 120	5 514 218	613 591	3 439 309	46 864	3 919	1 280 724	\$	21 636 745	06

Données à concilier entre le RFA et le SPOC

	RFA 03	SPOC 04	Écart RFA - SPOC avant sabb. 5 = 3 - 4	Effet annuel des congés sabbatiques 06	Bonis aux cadres 07	Var. provisions vacances temps sup. 08	Montant forfaitaire 09	Écart RFA - SPOC en \$ 10 = 5-6-7-8-9	Écart RFA - SPOC en % 11	Explications nécessaires 12	
07 Hors cadres et cadres	1 744 814	1 680 914	63 900			54 958		8 942	0,51%	NON	07
08 Gérants	182 376	182 377	(1)					(1)	0,00%	NON	08
09 Enseignants	13 052 713	13 047 788	4 925	10 192				(5 267)	-0,04%	NON	09
10 Professionnels	2 067 954	2 068 494	(540)			(20 414)		19 874	0,96%	NON	10
11 Soutien	4 588 888	4 588 250	638			(3 545)		4 183	0,09%	NON	11
12 Total	21 636 745	21 567 823	68 922	10 192	\$	30 999	\$	27 731	0,13%		12
13 Enseignants (1000 et 8050) - \$	10 738 120	10 741 526	(3 406)	10 192				(13 598)	-0,13%	NON	13
14 Enseignants (1000 et 8050) - ETC	155,85 ETC	155,97 ETC	(0,12) ETC	0,18 ETC				(0,30) ETC	-0,19%	NON	14

Rétroactivité

	RFA 03	SPOC 04	Écart RFA - SPOC avant sabb. 5 = 3 - 4	Effet annuel des congés sabbatiques 06	Montant forfaitaire 07	Écart RFA - SPOC en \$ 8 = 5 - 6 - 7	Écart RFA - SPOC en % 09	Explications nécessaires 10	
15 Hors cadres et cadres	20 232	7 815	12 417		21 451	(9 034)	0,00%	NON	15
16 Gérants	711	213	498		497	1	0,14%	NON	16
17 Enseignants		7 333	(7 333)		7 810	(15 143)	0,00%	NON	17
18 Professionnels	9 627	6 420	3 207		23 114	(19 907)	0,00%	NON	18
19 Soutien	1 176	200	976		5 166	(4 190)	0,00%	NON	19
20 Total	31 746	21 981	9 765		58 038	(48 273)	0,00%		20
21 Enseignants (1000 et 8050) - \$		7 093	(7 093)		7 542	(14 635)	0,00%	NON	21

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I1 - Détail de postes de revenus et de dépenses

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 32

Autres revenus		01	
01	Résultats de l'analyse de MEES		01
02	Autres revenus non détaillés	15 432	02
03	Total - Autres	15 432	03
Intérêts et frais financiers court terme			
04	Intérêts sur les marges financées par le MEES	48 772	04
05	Autres frais financiers des marges financées le MEES		05
06	Sous-total financé par le MEES	48 772	06
07	Intérêts sur les marges autorisées d'emprunts autofinancés et/ou liées au passif au titre des sites contaminés	953	07
08	Autres frais financiers des marges autorisées d'emprunts autofinancés et/ou liées au passif au titre des sites contaminés		08
09	Sous-total autofinancé	953	09
10	Total - Intérêts et frais financiers à court terme	49 725	10
Frais d'intérêt et de financement sur les dettes long terme			
11	Amortissement de l'escompte/prime		11
12	Amortissement des frais d'émission et de gestion	26 987	12
13	Intérêts découlant d'obligations liés à des contrats de location-acquisition	6 176	13
14	Intérêts et frais de financement long terme - Emprunts financés par MEES	1 107 734	14
15	Intérêts et frais de financement long terme - Emprunts financés autres sources	68 146	15
16	Total - Frais d'intérêts et de financement sur les dettes long terme	1 209 043	16
Autres dépenses			
17	Résultats de l'analyse de MEES		17
18	Amortissement du RISQ	20 835	18
19	Réévaluation du passif au titre des sites contaminés		19
20	Autres dépenses non détaillées		20
21	Transfert CCTT		21
22	Total - Autres	20 835	22

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I2 - Détail de postes à l'état de la situation financière

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 33

	01 2017	02 2016	
Autres actifs			
01 RISQ	145 845	166 680	01
02 Autres actifs			02
03 Total des autres actifs	145 845	166 680	03
04 Autres actifs présentés à court terme			04
05 Autres actifs présentés à long terme	145 845	166 680	05
Emprunts temporaires			
06 Emprunts temporaires - Projets financés par les allocations normalisées du MEES	1 675 050	5 405 623	06
07 Emprunts temporaires - Projets autofinancés par le fonds de fonctionnement	825 094	825 094	07
08 Emprunts temporaires - Projets financés par d'autres sources (autres ministères/organismes)			08
09 Total des emprunts temporaires	2 500 144	6 230 717	09
Passif au titre des sites contaminés			
10 Passif au titre des sites contaminés (terrains répertoriés au 31 mars 2011 et pris en charge par le gouvernement)			10
11 Passif au titre des sites contaminés (terrains non répertoriés au 31 mars 2011 et non pris en charge par le gouvernement)			11
12 Total du passif au titre des sites contaminés	\$	\$	12

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts									Amortissement cumulé							Valeur nette			
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16		17	18	19
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du québec	Réduction pour moins-value	Dispositions / Radiations	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin		
01 Terrains	441 369									441 369									441 369	01
02 Améliorations locatives																				02
03 Améliorations majeures aux bâtiments																				03
04 Aménagement des terrains	483 458		(435)	9 565						492 588				36 870				195 749	296 839	04
05 Autres équipements	5 328 961			50 935						5 379 896		(4 178)		296 054				3 264 819	2 115 077	05
06 Bâtiments	54 891 813	1 775 833	(3 743)	802 988	634 025					58 100 916				1 296 647				31 131 027	26 969 889	06
07 Développement informatique	406 000			58 000						464 000				59 933				301 600	162 400	07
08 Documents de bibliothèque	2 402 271			49 371						2 451 642				56 953				2 172 139	279 503	08
09 Équipements de communication multimédia	976 734			50 496						1 027 230				750 762				123 189	873 951	09
10 Équipements informatique	7 817 334			406 383						8 223 717				7 293 780				363 796	7 657 576	10
11 Équipements spécialisé	14 570 117			247 246						14 817 363				12 208 684				471 386	12 680 070	11
12 Manuels pédagogiques																				12
13 Matériel roulant	290 826		23 807							314 633			23 807	26 887				289 164	25 469	13
14 Mobilier et équipement de bureau	2 041 819			57 381						2 099 200				79 516				1 994 165	105 035	14
15 Réseaux de télécommunication																				15
16 Total des immobilisations corporelles	89 650 702	1 775 833	19 629	1 732 365	634 025	\$	\$	\$	\$	93 812 554	57 729 400	(4 178)	23 807	\$	2 811 231	\$	\$	60 560 260	33 252 294	16

BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	Coûts									Amortissement cumulé							Valeur nette			
	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32		33	34	35
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du québec	Réduction pour moins-value	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin		
17 Terrains																				17
18 Aménagement des terrains																				18
19 Bâtiments																				19
20 Équipements spécialisés																				20
21 Matériel et équipement	55 454		(55 454)											(40 807)						21
22 Équipements informatiques	279 687		31 647	34 070				(167 014)		178 390				17 000		(162 736)		79 855	98 535	22
23 Total des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	335 141	\$	(23 807)	34 070	\$	\$	\$	(167 014)	\$	178 390	228 889	\$	(23 807)	\$	37 509	(162 736)	\$	79 855	98 535	23

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Tableau I3 - Immobilisations et travaux en cours

Fonds des immobilisations
 Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
	Coûts										Amortissement cumulé									
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du Québec	Réduction pour moins-value	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du Québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Valeur nette	
24 Actifs incorporels																				24

IMMOBILISATIONS EN COURS DE CONSTRUCTION

	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Travaux additionnels capitalisés	Transferts d'une entité du périmètre comptable	Intérêts capitalisés	Travaux terminés	Travaux abandonnés	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	
25 Améliorations locatives											25
26 Améliorations majeures aux bâtiments											26
27 Aménagement des terrains				12 225						12 225	27
28 Bâtiments	4 011 716	(1 775 833)		1 124 534			(634 025)			2 726 392	28
29 Développement informatique											29
30 Matériel et équipement											30
31 Équipement spécialisé											31
32 Total des travaux en cours	4 011 716	(1 775 833)	\$	1 136 759	\$	\$	(634 025)	\$	\$	2 738 617	32

SOMMAIRE

33 Valeur nette des immobilisations corporelles	<u>33 252 294</u>	33
34 Valeur nette des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>98 535</u>	34
35 Valeur des immobilisations en cours de construction	<u>2 738 617</u>	35
36 Total des immobilisations et constructions en cours	<u>36 089 446</u>	36
37 Valeur nette des immobilisations incorporelles	<u>\$</u>	37

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Les emprunts cochés avec un ' x ' sont financés par le MEES

Billets à payer

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
	Financer par le MEES	Numéros	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde début	Emprunts réalisés	Remboursement s de capital effectués	Rachats en cours d'année (attente d'un refinancement)	Solde de fin	
01												01
02												02
03												03
04												04
05	x	FQ-6	4 000 000	5,121 %	16-févr-2005	16-janv-2023	2 400 000		(160 000)		2 240 000	05
06	x	FQ-11	7 500 000	2,472 %	01-déc-2011	01-déc-2017	6 120 800		(344 800)		5 776 000	06
07												07
08	x	FQ-9	7 000 000	5,090 %	11-mai-2010	01-juin-2034	5 320 000		(280 000)		5 040 000	08
09												09
10	x	FQ-12	11 000 000	2,437 %	01-nov-2012	01-déc-2019	8 613 950		(795 352)		7 818 598	10
11		FQ-13	2 382 576	2,810 %	03-août-2012	03-août-2022	1 735 757		(227 835)		1 507 922	11
12	x	FF-1	2 500 000	3,375 %	01-nov-2013	01-sept-2023	2 300 000		(100 000)		2 200 000	12
13		FQ-15	734 548	3,199 %	19-juin-2014	19-juin-2024	605 535		(67 618)		537 917	13
14	x	FF-2	4 500 000	2,537 %	25-juin-2015	01-sept-2025	4 500 000		(180 000)		4 320 000	14
15												15
16	x	FF-3	5 500 000	1,577 %	03-févr-2016	01-déc-2020	5 500 000		(786 861)		4 713 139	16
17												17
18			51 392	4,980 %	25-mai-2014	25-avr-2018	24 777		(13 285)		11 492	18
19	x	FF-5	5 151 000	2,149 %	03-nov-2016	01-sept-2026		5 151 000			5 151 000	19
20												20
21												21
22												22
23												23
24												24
25												25
26												26
27												27
28												28
29												29
30												30
31	Total		50 319 516				37 120 819	5 151 000	(2 955 751)	\$	39 316 068	31
32	Sous-total - Billets financés par le MEES						34 754 750	5 151 000	(2 647 013)		37 258 737	32
33	Sous-total - Billets financés par d'autres sources						2 366 069		(308 738)		2 057 331	33

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Obligations												
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	
Financer par le MEES	Numéros	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde début	Émissions en cours d'année	Rachats par le fonds d'amortissement	Rachats - Autres	Escompte / prime non amortie	Solde de fin	
34											34	
35											35	
36											36	
37											37	
38											38	
39											39	
40											40	
41											41	
42											42	
43											43	
44											44	
45											45	
46											46	
47											47	
48											48	
49											49	
50											50	
51 Total		\$				\$	\$	\$	\$	\$	\$	
52	Sous-total - Obligations financées par le MEES											52
53	Sous-total - Obligations financées par d'autres sources											53

Fonds d'amortissement								
13	14	15	16	17	18	19	20	
OBLIGATIONS (REF. TABLEAU CI-DESSUS)			Fonds d'amortissement				Solde obligatoire net du fonds d'amortissement	
Financer par le MEES	Numéros	Solde de fin	Solde de début	Versements au fonds d'amortissement	Contribution du fonds d'amortissement	Solde de fin		
54							54	
55							55	
56							56	
57							57	
58							58	
59							59	
60							60	
61							61	
62							62	
63							63	
64							64	
65							65	
66							66	
67							67	
68							68	
69							69	
70							70	
71		\$		\$	\$	\$	\$	
72	Sous-total - Fonds d'amortissement financés par le MEES							72
73	Sous-total - Fonds d'amortissement financés par d'autres sources							73

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	01 Financer par le MEES	02 Numéros	03 Montant brut de l'emprunt	04 Taux	05 Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	06 Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	07 Solde de début	08 Emprunts réalisés	09 Remboursement s effectués	10 Annulation de contrats	11 Solde de fin		
74	x		9 624	6,900 %	09-févr-2015	09-juin-2020	7 953		(1 789)		6 164	74	
75	x		5 601	6,300 %	24-févr-2016	24-févr-2021	5 167		(909)		4 258	75	
76	x		10 437	7,400 %	16-nov-2016	16-avr-2022		10 437	(1 051)		9 386	76	
77	x		23 633	7,704 %	30-juin-2017	31-déc-2021		23 633	(2 639)		20 994	77	
78												78	
79	x		14 120	11,270 %	16-sept-2014	16-août-2019	9 835		(2 737)		7 098	79	
80												80	
81												81	
82	x		63 242	6,830 %	30-avr-2015	31-oct-2019	49 050		(11 328)	(4 105)	33 617	82	
83												83	
84	x		19 397	2,790 %	01-mai-2015	01-févr-2020	14 798		(3 796)		11 002	84	
85	x		48 663	2,250 %	28-déc-2011	27-juin-2017	4 642		(4 642)			85	
86												86	
87	x		10 062	2,000 %	11-nov-2012	01-août-2017	2 607		(2 080)		527	87	
88	x		19 716	2,100 %	08-mars-2013	08-déc-2017	6 133		(4 067)		2 066	88	
89	x		8 972	2,250 %	14-nov-2013	13-mai-2019	4 560		(1 538)		3 022	89	
90												90	
91	Total		233 467				104 745	34 070	(36 576)	(4 105)	98 134	91	
92	Sous-total - Obligations découlant de contrats de loc.-acq. fin. par MEES							104 745	34 070	(36 576)	(4 105)	98 134	92
93	Sous-total - Obligations découlant de contrats de loc.-acq. fin. par autres sources												93

Hypothèques (Dettes sur les résidences dont le cégep est propriétaire)

	12 Financer par le MEES	13 Numéros	14 Montant brut de l'emprunt	15 Taux	16 Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	17 Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	18 Solde de début	19 Emprunts réalisés	20 Remboursement s effectués	21 Solde de fin		
94	x	H-1	2 490 000	6,875 %	01-janv-1971	01-févr-2021	697 373		(131 501)	565 872	94	
95											95	
96											96	
97											97	
98											98	
99											99	
100											100	
101											101	
102											102	
103											103	
104											104	
105											105	
106											106	
107											107	
108											108	
109											109	
110											110	
111			2 490 000				697 373	\$ (131 501)		565 872	111	
112	Sous-total - Hypothèques financées par le MEES							697 373		(131 501)	565 872	112
113	Sous-total - Hypothèques financées par autres sources											113

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Emprunts classés à la juste valeur											
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Financer par le MEES	Numéros	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Emprunts réalisés	Remboursements de capital effectués	Variation de juste valeur au cours de l'exercice	Solde de fin	
114										114	
115										115	
116										116	
117										117	
118										118	
119										119	
120										120	
121										121	
122										122	
123										123	
124	TOTAL		\$			\$	\$	\$	\$	\$	
125	Sous-total - Emprunts juste valeur financés par le MEES										125
126	Sous-total - Emprunts juste valeur financés par autres sources										126

Emprunts en devises étrangères											
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Financer par le MEES	Numéros	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Emprunts réalisés	Remboursements de capital effectués	Variation de juste valeur au cours de l'exercice	Solde de fin	
127										127	
128										128	
129										129	
130										130	
131										131	
132	TOTAL		\$			\$	\$	\$	\$	\$	
133	Sous-total - Emprunts en devises étrangères financés par le MEES										133
134	Sous-total - Emprunts en devises étrangères financés par autres sources										134

Sommaire des dettes à long terme		Reports de l'année antérieure	
135	Billets à payer	39 316 068	Frais reportés liés aux dettes (en négatif) (138 972)
136	Frais reportés liés aux dettes (en négatif)	(140 315)	Escompte/prime non amortie
137	Obligations		
138	Fonds d'amortissement		
139	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	98 134	
140	Hypothèques	565 872	
141	Emprunts classés à la juste valeur		
142	Emprunts en devises étrangères		
143	Total des dettes incluant la portion court terme	39 839 759	
144	Versements à court terme des dettes long terme	8 814 504	
145	Dettes à long terme à l'état de la situation financière	31 025 255	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 40

	01	02	03	
01 Pourcentage d'immobilisations financées par le MEES			99,44%	01
Charges du fonds d'immobilisations à financer par le MEES				
	Dépense totale	% financé par le MEES	Montant financé par le MEES	
02 Amortissement des immobilisations corporelles	2 848 740	99,44%	2 832 787	02
03 Amortissement des actifs incorporels		99,44%		03
04 Amort. des apports reportés - MEES (excluant ceux liés aux frais d'émission) (en négatif)	(13 110)	100,00%	(13 110)	04
05 Amort. des apports reportés - Gouv. Du Qc - autres que le MEES (en négatif)	(88 243)	100,00%	(88 243)	05
06 Amort des apports reportés - Gouv. Féd. (en négatif)	(136 810)	100,00%	(136 810)	06
07 Amort des apports reportés - Autres organismes (en négatif)	(15 597)	100,00%	(15 597)	07
08 Résultats de l'analyse de MEES		99,44%		08
09 Dépenses pour les résidences étudiantes dont le cégep n'est pas propriétaire (Résultats)		100,00%		09
10 Biens non capitalisables	45 759	99,44%	45 503	10
11 Perte sur la radiation d'immobilisations		99,44%		11
12 Moins-value sur les immobilisations		99,44%		12
13 Gains (perte) sur la cession d'immobilisations	172	99,44%	171	13
14 Amortissement du Réseau d'informations scientifiques du Québec	20 835	100,00%	20 835	14
15 Transfert CCTT		100,00%		15
16 Intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère	48 772	100,00%	48 772	16
17 Autres (note 1)		99,44%		17
18 Total des charges en immobilisations à financer par le MEES pour l'exercice			2 694 308	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 41

	01	02	03	
Montants à déduire				
19 Subventions - Remboursements d'emprunts	(2 778 514)			19
20 Subventions - Contributions du fonds d'amortissement				20
21 Subventions - Intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère				21
22 Total des montants à déduire			(2 778 514)	22
23 Ajustement à apporter à la Subvention à recevoir - Immobilisations (annexe 3)			(84 206)	23
24 Subvention à recevoir - Immobilisations au début			13 346 946	24
25 Subvention à recevoir - Immobilisations à la fin (annexe 4)			13 262 740	25

Note 1

26				26
27				27

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I6 - Liste des codes du MEES à utiliser pour les projets en immobilisations

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT						
Codes MEES			Catég. Autor.	Codes MEES	Allocations normalisées	Catég. Autor.	Codes DGFE	Autres	
01									01
02	01	Terrains (achat)	A-D	70-010	Allocations normalisées pour les réfections	A-B-C-D	00-00-901	Fonds de fonctionnement	02
03	02	Aménagement des terrains	A-D	70-011	Allocations normalisées pour les transformations	A-B-C-D	00-00-902	Fonds spéciaux	03
04	03	Aménagement des terrains (Travaux en cours)	A-D	70-012	Allocations transitoires pour les réfections	A-B-C-D	00-00-903	Emprunt autofinancé	04
05	10	Bâtiments	A-D	70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé (lab de sciences)	A-B-C-D	00-00-904	Produits de la vente d'actifs	05
06	11	Bâtiments (Travaux en cours)	A-D	70-015	Bâtiments - Plan de rattrapage	A-B-C-D	00-00-905	Produits d'assurance	06
07	45	Améliorations majeures aux bâtiments	A-D	70-016	Efficacité énergétique	A-B-C-D	00-00-906	Économie nette sur les marchés financiers	07
08	46	Améliorations majeures aux bâtiments (Travaux en cours)	B-C-D	70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	A-B-C-D	00-00-907	Certifications de crédit du MEES ou Autres partenaires	08
09	49	Améliorations locatives	B-D	70-073	Allocations - Développement informatique	A-B-C-D	00-00-908	Dons	09
10	47	Améliorations locatives (Travaux en cours)	B-D	70-072	Allocations transitoires - MAOB	A-B-C-D	00-00-909	Subventions 'Autres' que le MEES	10
11					Allocations particulières	A-B-C-D	00-00-910	Autres sources	11
12		Parc mobilier (B)	A-B-D	70-074	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-équipements		05		12
13			A-B-D	70-075	Actualisation de programmes et nouveaux programmes	Catég. Autor.	Codes MEES		13
14	50	Équipements spécialisés - enseignement	A-B-D	70-077	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-locaux	A-B-D	16-11-111	Nouvelles initiatives	14
15	60	Mobilier et équipements de bureau			Allocations particulières	A-B-D		Laboratoires d'apprentissage - Manequins simulateurs	15
16	70	Documents de bibliothèque	A-D	XX-70-035	Réfections aux édifices	A-B-D			16
17	80	Équipements informatiques	B-D	XX-70-080	Rattrapage	A-B-D			17
18	90	Autres équipements	B-D	XX-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération	A-B-D			18
19	91	Matériel roulant	B-D-E	XX-70-094	FCAR-FCI	A-B-D			19
20	92	Équipements de communication multimédia	B-D	XX-71-000	Autres	A-B-D			20
21	93	Manuels pédagogiques				A-B-D			21
22	94	Développement informatique				A-B-D			22
23	96	Développement informatique (Travaux en cours)				A-B-D			23
24	95	Réseaux de télécommunication						Parachèvements	24
25	97	Équipements spécialisés - Travaux en cours				A-B-D	05-70-075	Équipement - Mécanique marine	25
26	98	Matériel et équipement - Travaux en cours				A-B-D	06-80-175	MDEI-CCTT Pêches-GAS	26
27						A-B-D	09-70-075	Équipements - Technique d'éducation à l'enfance	27
28		Location-acquisition (C)				A-B-D	09-80-190	Équipements Éolien	28
29						A-B-D	12-80-239	Fonds collèges-industrie pour l'innovation	29
30	103	Biens loués - Terrains				A-B-D	15-80-253	Somme additionnelle MAOB	30
31	101	Biens loués - Aménagement des terrains				A-B-D	15-80-252	Modernisation du Centre d'Études Collégiales des Îles	31
32	104	Biens loués - Bâtiments				A-B-D			32
33	105	Biens loués - Équipements spécialisés				A-B-D			33
34	106	Biens loués - Matériel et équipement				A-B-D			34
35	107	Biens loués : Équipements informatiques				A-B-D			35
36						A-B-D			36
37		Autres coûts (D)				A-B-D			37
38						A-B-D			38
39	201	Biens non capitalisables				A-B-D			39
40	202	Actifs incorporels				A-B-D			40
41						A-B-D			41
42		Autres (E)				A-B-D			42
43						A-B-D			43
44	203	Transfert CCTT				A-B-D			44

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2016 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2017 5 = 3 + 4	
01	16010		388 106	388 106	01
02	16020		251 227	251 227	02
03	16030		1 325	1 325	03
04	16040		76 425	76 425	04
05	16050		1 470	1 470	05
06	16060				06
07	16070		818 299	818 299	07
08	16080				08
09	16090				09
10	16100		50 305	50 305	10
11	16110		202 287	202 287	11
12	16120		97 396	97 396	12
13	16130				13
14	16140				14
15	16150				15
16	16160				16
17	16170				17
18	16180				18
19	16190				19
20	16200				20
21	16210				21
22	16220				22
23	16230				23
24	16240				24
25	16250		21 816	21 816	25
26	16260		11 899	11 899	26
27	16270		10 019	10 019	27
28	16280		5 637	5 637	28
29	16290		33 312	33 312	29
30	16300		7 758	7 758	30
31	16310		10 502	10 502	31
32	16320		3 205	3 205	32
33	16330				33
34	16340		16 801	16 801	34
35	Sous-total	\$	2 007 789	2 007 789	35

Le numéro du projet est unique. Il est composé de 5 chiffres dont les deux premiers correspondent à l'année de création du projet. Les trois derniers correspondent au numéro attribué lors du budget soumis à la Direction de l'équipement.

Lors de la capitalisation des intérêts, le numéro de projet doit être le même que celui sur lequel sont calculés ses intérêts, mais doit faire l'objet d'une inscription séparée au tableau I8.

Le numéro est saisi sans tiret. Exemple : «10008», le projet est créé en 2010, c'est le projet numéro 8 soumis à la Direction de l'équipement, et c'est un projet capitalisable.

Pour la capitalisation des intérêts sur des travaux en cours, le caractère «I» est ajouté, soit «10008I» et doit être inscrit séparément du capital.

Avant l'exercice 2010-2011, le numéro de projet était composé de 4 chiffres. Pour saisir les anciens numéros, ajoutez un «0» en troisième position. Par exemple l'ancien numéro de projet 0935 devient 09035.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

(suite)					
Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2016 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2017 5 = 3 + 4	
36	16350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie		167 308	36
37	16360	Autres équipements-Carleton		1 091	37
38	16370	Autres équipements-Les Îles		1 742	38
39	16380	Autres équipements-ÉPAQ			39
40	16381	Autres équipements Merinov (983)		30 238	40
41	16382	Batiment TCE Rivière-au-Renard		50 247	41
42	16390	Équipements informatiques 981		393 893	42
43	16400	Équipements informatiques Enseignement			43
44	16410	Matériel roulant 987			44
45	16420	Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+999		45 759	45
46	16430	Développement informatique (58 000\$)		58 000	46
47	16440	Équipememts multimédia 984- Gaspé		41 494	47
48	16450	Équipememts multimédia 984- Les Îles		1 948	48
49	16460	Équipememts multimédia 984- ÉPAQ		4 239	49
50	16470	Équipememts multimédia 984- Carleton		1 870	50
51	16480	Équipememts multimédia 984- Résidence			51
52	16490	Équipememts multimédia 984- Collégia			52
53	16500	Équipememts multimédia 984- SAP			53
54	16531	Terrain Carleton		12 225	54
55	16650	Équipements TTA		50 416	55
56	16800	Mobilier par le fonctionnement		2 604	56
57	16810	Équipements informatiques par le fonctionnement		12 490	57
58	16820	Équip. Spécialisés enseignement par le fonctionnement		3 359	58
59	16830	Autres équipements par le fonctionnement		1 063	59
60	16840	Équipements multimédias par le fonctionnement		945	60
61	16841	Budget spécial laboratoires de sciences		17 627	61
62	16850	Matériel roulant par le fonctionnement			62
63	16842	Formation à distance			63
64	16900	Location acquisition		42 753	64
65	10550	Équip. Spéc. CQFME			65
66	00841	MDEI-CCTT Pêches Gas		8 536	66
67	01065	Équipements TTE			67
68					68
69					69
70	Sous-total		\$	2 957 636	2 957 636

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

(suite) Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2016 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2017 5 = 3 + 4
71				71
72				72
73				73
74				74
75				75
76				76
77				77
78				78
79				79
80				80
81				81
82				82
83				83
84				84
85				85
86				86
87				87
88				88
89				89
90				90
91				91
92				92
93				93
94				94
95				95
96				96
97				97
98				98
99				99
100				100
101				101
102	Sous-total	\$	2 957 636	2 957 636

Cépeg de la Gaspésie et des Îles

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 46

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT			
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07		
01	16010	Norme Réfection- Gaspé	1 164	10	Bâtiments	00-00-909	Subventions 'Autres' que le MEES	01
02	16010	Norme Réfection- Gaspé	71 096	10	Bâtiments	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	02
03	16020	Norme Réfection- Résidences	230 794	10	Bâtiments	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	03
04	16030	Norme Réfection- SAP	1 325	10	Bâtiments	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	04
05	16040	Norme Réfection- Carleton	9 565	02	Aménagement des terrains	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	05
06	16040	Norme Réfection- Carleton	66 860	10	Bâtiments	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	06
07	16050	Norme Réfection- Îles	1 470	10	Bâtiments	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	07
08	16070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	547 052	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	08
09	16100	Norme Réfection (Travaux en cours) Carleton	50 305	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	09
10	16110	Norme Réfection (Travaux en cours) Îles	202 287	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-00-910	Autres sources	10
11	16120	Norme Réfection (Travaux en cours) ÉPAQ	97 396	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	11
12	16250	Fonds de bibliothèque Gaspé	21 816	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	12
13	16260	Fonds de bibliothèque Carleton	11 899	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	13
14	16270	Fonds de bibliothèque Les Îles	10 019	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	14
15	16280	Fonds de bibliothèque ÉPAQ	5 637	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	15
16	16290	Mobilier 970 Gaspé	33 312	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	16
17	16300	Mobilier 970 Carleton	6 887	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	17
18	16310	Mobilier 970 Les Îles	10 502	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	18
19	16320	Mobilier 970 ÉPAQ	3 205	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	19
20	16340	Équipements 983 Gaspé administration	16 801	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	20
21	16350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	1 261	50	Équipements spécialisés - enseignement	05-70-075	Équipement - Mécanique marine	21
22	16350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	7 540	50	Équipements spécialisés - enseignement	09-80-190	Équipements Éolien	22
23	16350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	137 259	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	23
24	16350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	16 893	50	Équipements spécialisés - enseignement	09-70-075	Équipements - Technique d'éducation à l'enfant	24
25	16350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	2 111	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-075	Actualisation de programmes et nouveaux projets	25
26	16360	Autres équipements-Carleton	91	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	26
27	16370	Autres équipements-Les Îles	1 742	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	27
28	16381	Autres équipements Merinov (983)	30 238	90	Autres équipements	00-00-909	Subventions 'Autres' que le MEES	28
29	16382	Batiment TCE Rivière-au-Renard	50 247	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-00-910	Autres sources	29
30	16390	Équipements informatiques 981	335 742	80	Équipements informatiques	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	30
31	16420	Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+9	35 890	201	Biens non capitalisables	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	31
32	16420	Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+9	9 869	201	Biens non capitalisables	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	32
33	16430	Développement informatique (58 000\$)	58 000	94	Développement informatique	00-70-073	Allocations - Développement informatique	33
34	16440	Équipements multimédia 984- Gaspé	41 494	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	34
35		Total de la page 46	2 127 769					35

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 47

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT			
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07		
36	16450	Équipememts multimédia 984- Les Îles	1 150	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	36
37	16460	Équipememts multimédia 984- ÉPAQ	4 239	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	37
38	16470	Équipememts multimédia 984- Carleton	1 870	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	38
39	16531	Terrain Carleton	12 225	03	Aménagement des terrains (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	39
40	16650	Équipements TTA	10 416	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	40
41	16800	Mobilier par le fonctionnement	2 604	60	Mobilier et équipements de bureau	00-00-901	Fonds de fonctionnement	41
42	16810	Équipements informatiques par le fonctionnement	12 490	80	Équipements informatiques	00-00-901	Fonds de fonctionnement	42
43	16820	Équip. Spécialisés enseignement par le fonctionnement	3 359	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-00-901	Fonds de fonctionnement	43
44	16830	Autres équipements par le fonctionnement	1 063	90	Autres équipements	00-00-901	Fonds de fonctionnement	44
45	16840	Équipements multimédias par le fonctionnement	945	92	Équipements de communication multimédia	00-00-901	Fonds de fonctionnement	45
46	16841	Budget spécial laboratoires de sciences	17 627	50	Équipements spécialisés - enseignement	15-71-000	Autres	46
47	16900	Location acquisition	42 753	106	Biens loués - Matériel et équipement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	47
48	00841	MDEI-CCTT Pêches Gas	8 536	50	Équipements spécialisés - enseignement	06-80-175	MDEI-CCTT Pêches-GAS	48
49	16070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	94 000	10	Bâtiments	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	49
50	16300	Mobilier 970 Carleton	871	60	Mobilier et équipements de bureau	00-00-910	Autres sources	50
51	16350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	2 244	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-00-910	Autres sources	51
52	16360	Autres équipements-Carleton	1 000	90	Autres équipements	00-00-910	Autres sources	52
53	16390	Équipements informatiques 981	15 651	80	Équipements informatiques	00-00-910	Autres sources	53
54	16010	Norme Réfection- Gaspé	315 846	10	Bâtiments	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé (lab	54
55	16020	Norme Réfection- Résidences	20 433	10	Bâtiments	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé (lab	55
56	16070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	177 247	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé (lab	56
57	16450	Équipememts multimédia 984- Les Îles	798	92	Équipements de communication multimédia	00-00-910	Autres sources	57
58	16650	Équipements TTA	40 000	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-075	Actualisation de programmes et nouveaux pro	58
59	16390	Équipements informatiques 981	42 500	80	Équipements informatiques	15-80-253	Somme additionnelle MAOB	59
60								60
61								61
62								62
63								63
64								64
65								65
66								66
67								67
68								68
69								69
70		Total des pages 46 et 47	2 957 636					70

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
71							71
72							72
73							73
74							74
75							75
76							76
77							77
78							78
79							79
80							80
81							81
82							82
83							83
84							84
85							85
86							86
87							87
88							88
89							89
90							90
91							91
92							92
93							93
94							94
95							95
96							96
97							97
98							98
99							99
100							100
101							101
102							102
103							103
104							104
105	Total des pages 46,47 et 48	2 957 636					105

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
106							106
107							107
108							108
109							109
110							110
111							111
112							112
113							113
114							114
115							115
116							116
117							117
118							118
119							119
120							120
121							121
122							122
123							123
124							124
125							125
126							126
127							127
128							128
129							129
130							130
131							131
132							132
133							133
134							134
135							135
136							136
137							137
138							138
139							139
140	Total des pages 46,47, 48 et 49	2 957 636					140

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
141							141
142							142
143							143
144							144
145							145
146							146
147							147
148							148
149							149
150							150
151							151
152							152
153							153
154							154
155							155
156							156
157							157
158							158
159							159
160							160
161							161
162							162
163							163
164							164
165							165
166							166
167							167
168							168
169							169
170							170
171							171
172							172
173							173
174							174
175							175
Total des pages 46,47, 48, 49 et 50		2 957 636					

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
176							176
177							177
178							178
179							179
180							180
181							181
182							182
183							183
184							184
185							185
186							186
187							187
188							188
189							189
190							190
191							191
192							192
193							193
194							194
195							195
196							196
197							197
198							198
199							199
200							200
201							201
202							202
203							203
204							204
205							205
206							206
207							207
208							208
209							209
210	Total des pages 46 à 51	2 957 636					210

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Codes MEES 01	Description 02	Solde au 30 juin 2016 03	Redr. Effectués suite à l'analysedes rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péremption 09	Solde au 30 juin 2017 10 = (3 à 7) - 8 et 9
	PARC IMMOBILIER								
	Allocations normalisées								
01	70-010 Allocations normalisées pour les réfections	43 638		1 228 000			1 217 978		53 660 01
02	70-011 Allocations normalisées pour les transformations	601 841		264 300					866 141 02
03	70-012 Allocations transitoires pour les réfections								
04	70-013 Résorption du déficit d'entretien accumulé (lab de sciences)	2 932 100		513 600			513 526		2 932 174 04
05	70-015 Bâtiments - Plan de rattrapage								
06	70-016 Efficacité énergétique								
	2014-2015 Allocations particulières								
07	14-70-035 Réfections aux édifices								
	2015-2016 Allocations particulières								
08	15-70-035 Réfections aux édifices								
	2016-2017 Allocations particulières								
09	16-70-035 Réfections aux édifices								
10	Sous-total: PARC IMMOBILIER	3 577 579	\$	2 005 900	\$	\$	1 731 504	\$	3 851 975 10

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

(suite)

Codes MEES 01	Description 02	Solde au 30 juin 2016 03	Redr. Effectués suite à l'analyse des rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péréemption 09	Solde au 30 juin 2017 10 = (3 à 7) - 8 et 9
PARC MOBILIER									
Allocations normalisées									
11 70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	355 357	(40 000)	671 100			706 703		279 754
12 70-073	Allocations - Développement informatique			58 000			58 000		
13 70-072	Allocations transitoires - MAOB								
Allocations particulières									
14 70-074	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-équipements								
15 70-075	Actualisation de programmes et nouveaux programmes	2 802	39 348				42 111		39
16 70-077	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-locaux								
2014-2015 Allocations particulières									
17 14-70-080	Rattrapage								
18 14-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
19 14-70-094	FCAR-FCI								
20 14-71-000	Autres								
2015-2016 Allocations particulières									
21 15-70-080	Rattrapage								
22 15-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
23 15-70-094	FCAR-FCI								
24 15-71-000	Autres	170 469					17 627		152 842
2016-2017 Allocations particulières									
25 16-70-080	Rattrapage								
26 16-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
27 16-70-094	FCAR-FCI								
28 16-71-000	Autres								
29	Sous-total: PARC MOBILIER	528 628	(652)	729 100	\$	\$	824 441	\$	432 635

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Page 54

(suite)									
Codes MEES 01	DESCRIPTION 02	Solde au 30 juin 2016 03	Redr. Effectués suite à l'analyse des rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péréemption 09	Solde au 30 juin 2017 10 = (3 à 7) - 8 et 9
Nouvelles initiatives									
30 16-11-111	Laboratoires d'apprentissage - Manequins simulateurs			167 433					167 433
31									
32									
33									
34									
35									
36									
37									
Parachèvements									
38 05-70-075	Équipement - Mécanique marine	1 273		0			1 261		12
39 06-80-175	MDEI-CCTT Pêches-GAS	6 286	2 563	0			8 536		313
40 09-70-075	Équipements - Technique d'éducation à l'enfance	47 417	(1 911)	0			16 893		28 613
41 09-80-190	Équipements Éolien	151 722		0			7 540		144 182
42 12-80-239	Fonds collèges-industrie pour l'innovation	(72 083)		0					(72 083)
43 15-80-253	Somme additionnelle MAOB				42 500		42 500		
44 15-80-252	Modernisation du Centre d'Études Collégiales des Îles				460 000				460 000
45									
46									
47									
48									
49									
50									
51									
52									
53									
54									
55									
56	Sous-total: Nouvelles initiatives et parachèvements	134 615	652	167 433	502 500		76 730		728 470
57	Sous-total des allocations du MEES	4 240 822	\$ 652	2 902 433	502 500		\$ 2 632 675		\$ 5 013 080
Autres sources de financement				Autres encaissements					
58 00-00-901	Fonds de fonctionnement						20 461		
59 00-00-902	Fonds spéciaux								
60 00-00-903	Emprunt autofinancé								
61 00-00-904	Produits de la vente d'actifs	21 475		12 391					33 866
62 00-00-905	Produits d'assurance								
63 00-00-906	Économie nette sur les marchés financiers								
64 00-00-907	Certifications de crédit du MEES ou Autres partenaires								
65 00-00-908	Dons								
66 00-00-909	Subventions 'Autres' que le MEES	(2 859 464)					31 402		(2 890 866)
67 00-00-910	Autres sources	1 868		1 157 964			273 098		886 734
68	Sous-total: Autres sources de financement	(2 836 121)	\$	1 170 355			\$ 324 961		\$ (1 970 266)
69	GRAND TOTAL	1 404 701	\$	4 072 788	502 500		\$ 2 957 636		\$ 3 042 814
70	Moins: Biens non capitalisables (code MEES 201)						45 759		
71	Coûts relatifs aux contrats de locations acquisitions (code MEES 103 à 107)						42 753		
72	Transfert CCTT (code MEES 203)								
73	Solde Coûts capitalisées à la page 34 et page 35						2 869 124		

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Messages

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

01

Page 55

01 Évol. soldes fon

02

03 Situation fin.

04

05

06

07 F2

08 F3 Assurez-vous d'avoir les autorisations requises du Ministère pour chaque lettre d'autorisation inscrite.

09 Un ou des montants ont été inscrits au tableau F3 lignes 07 à 11, colonnes 02 et 03. Assurez-vous d'avoir inscrit la dépense correspondante au tableau F15.

10

11 F4

12

13

14

15 F5

16

17 INFO : S'il y a lieu, fournir le nombre de jours de grève et les dates par catégories d'emploi pour l'enseignement régulier et la formation continue séparément.

18 F6

19 F7

20 F8 INFO : Le ou les montants que vous avez reportés à la colonne 9 peuvent être récupérés à la suite de reddition de compte demandé par le Ministère.

21

22

23

24 F10 INFO : Le ou les montants que vous avez reporté à la colonne 11 peuvent être récupérés à la suite de la reddition de compte demandée par le Ministère.

25

26

27

28 F12 INFO : S'il y a lieu, vous devez inscrire le nombre de ETC relatif à la grève des enseignants au tableau F13, ligne 10, colonnes 05 et 06.

29 F13

30

31

32

33

34

35 F15

36

37 INFO : Un ou des montants sont inscrits aux lignes 32 à 37 colonne 01. Ces dépenses doivent rencontrer les exigences du paragraphe 6 de l'annexe E003, et donc autorisé par la DGRT.

38

39

40

41 Le détail par catégorie d'emploi ne correspond pas au total des coûts de convention « Autres personnels ».

42 Vous devez nous fournir un tableau incluant le nom, le numéro d'assurance social, le montant réclamé ainsi que le détail des calculs pour chacun des enseignants MED (L34 C01).

43

44 INFO : Pour chacune des dépenses totales inscrites aux lignes 23 à 25, 27, 29 et 30 une certification de crédits ou une lettre d'autorisation doit avoir été obtenue.

45 F16

46

47

48

49

50

51

52

53

54 CHIFFRIER DES INTÉRÊTS

55 F17

56

57 Les données ne balancent pas de 772 \$ avec les montants inscrits au RFA ! Corrigez ou expliquez SVP. L'écart est accepté s'il correspond au compte à recevoir du E, tant créditeur que débiteur.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Messages

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

58 CONCILIATION SPOC - RFA

59 F18

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74 IMMOBILISATIONS

75 I1

76

77

78

79 I2

80 I3

81

82 I4

83 INFO : S'assurer que toutes les colonnes de 01 à 06 soient complétées pour chaque emprunt.

84 I5

85 I9

86

87 INFO : un ou des montant(s) négatif(s) dans la colonne 10 nécessite(nt) des corrections ou des explications.

88

89

90 **VARIATION DE LA SUBVENTION A RECEVOIR (A4)**

91

92

93

94

95

96

97

98

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Rapport financier annuel

au 30 juin 2018

Rapport financier annuel

État des résultats	1
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État des gains et pertes de réévaluation	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Annexe 1 - Sommaire des affectations du solde de fonds	9
Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités	10
Annexe 3 - Subventions et amortissement des apports reportés - MEES	12
Annexe 4 - Subventions à recevoir (perçues en trop)	13
Annexe 5 - Crédoiteurs	14
Annexe 6 - Apports et revenus reportés	15
Notes complémentaires	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

			Page 1							
			02	03	04	05	06	07		
Annexes		01	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
	Notes		2018	2017	2018	2017	2018	2017		
Revenus										
Subventions										
- Gouvernement du Québec										
01	2	- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	note	26 920 909	24 600 915	3 776 786	3 835 417	30 697 695	28 436 332	01
02	2	- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	note	286 196	428 125			286 196	428 125	02
03	2	- Autres	note	955 095	789 809	92 489	68 146	1 047 584	857 955	03
04	2	- Gouvernement fédéral	note	890 137	380 324			890 137	380 324	04
05	2	Revenus provenant d'autres organismes	note	937 173	1 547 393			937 173	1 547 393	05
06	2	Droits d'inscription et scolarité	note	6 074 673	5 893 827			6 074 673	5 893 827	06
07	2	Vente de biens et services	note	887 955	922 457			887 955	922 457	07
08	2	Locations	note	1 068 921	928 423			1 068 921	928 423	08
Amortissement des apports reportés										
- Gouvernement du Québec										
09		- MEES	note			38 713	40 097	38 713	40 097	09
10		- Autres	note			87 186	87 849	87 186	87 849	10
11		- Entreprises du gouvernement	note			394	394	394	394	11
12		- Gouvernement fédéral	note	804 641	1 271 921	151 586	136 810	956 227	1 408 731	12
13		- Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec	note			9 917	9 850	9 917	9 850	13
14		- Autres organismes	note	1 078 515	219 370	11 914	5 747	1 090 429	225 117	14
15	2	Revenus d'intérêts	note	109 553	18 351			109 553	18 351	15
16	2	Autres revenus	note	155 281	182 025	250	15 432	155 531	197 457	16
17		Total		40 169 049	37 182 940	4 169 235	4 199 742	44 338 284	41 382 682	17

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des résultats (Suite)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

		01	02	03	04	05	06	07		
			Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
			2018	2017	2018	2017	2018	2017		
Page 2										
Annexes										
Charges										
18	2	Salaires et avantages sociaux - Enseignants	note	16 198 520	15 302 654			16 198 520	15 302 654	18
19	2	Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	note	10 786 272	10 431 463			10 786 272	10 431 463	19
20	2	Communications et informations	note	1 003 427	830 143			1 003 427	830 143	20
21	2	Fournitures et matériel	note	1 747 786	1 856 698			1 747 786	1 856 698	21
22	2	Services, honoraires et contrats, locations	note	9 503 350	8 303 417			9 503 350	8 303 417	22
23	2	Autres charges	note	299 159	60 885	20 835	20 835	319 994	81 720	23
24	2	Frais d'intérêts et de financement sur les dettes long terme	note			1 181 886	1 209 043	1 181 886	1 209 043	24
25		Frais d'intérêts sur les emprunts court terme	note	14 719	16 466	76 757	49 725	91 476	66 191	25
26		Dépenses pour les résidences étudiantes	note							26
27		Amortissement des immobilisations	note			2 784 996	2 848 740	2 784 996	2 848 740	27
28		Amortissement des actifs incorporels	note							28
29		Biens non capitalisables	note			85 483	45 759	85 483	45 759	29
30		Total des charges		39 553 233	36 801 726	4 149 957	4 174 102	43 703 190	40 975 828	30
Autres revenus (charges)										
31		- Perte sur la radiation d'immobilisations	note							31
32		- Moins-value sur les immobilisations	note							32
33		- Moins-value sur les placements	note							33
34		- Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	note				(172)		(172)	34
35		- Gain (perte) sur la cession d'actifs incorporels	note							35
36		- Gain (perte) sur la disposition de placements	note							36
37		- Gain (perte) de change	note							37
38		Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges		615 816	381 214	19 278	25 468	635 094	406 682	38

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 3

		01	02	03	04	05	06	07	
Annexes		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2018	2017	2018	2017	2018	2017	
01	Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice avant redressements		383 589	22 837	486 947	441 017	870 536	463 854	01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs	note							02
03	Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice redressé		383 589	22 837	486 947	441 017	870 536	463 854	03
04	2 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	note	615 816	381 214	19 278	25 468	635 094	406 682	04
05	Apports reçus à titre de dotations	note							05
06	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	note							06
07	Virements interfonds	note	(82 134)	(20 462)	82 134	20 462			07
08	Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice		917 271	383 589	588 359	486 947	1 505 630	870 536	08

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des gains et pertes de réévaluation

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 4

		01	02	03	04	05	06	07	
		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2018	2017	2018	2017	2018	2017	
01	Solde au début de l'exercice avant redressements		0		0				01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs								02
03	Solde au début de l'exercice redressé		\$	\$	\$	\$	\$	\$	03
Gains (pertes) non réalisés sur les éléments à la juste valeur									
04	- Placements de portefeuille	note							04
05	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							05
06	- Autres	note							06
Gains (pertes) de change non réalisés									
07	- Placements de portefeuille	note							07
08	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							08
09	- Autres	note							09
Gains (pertes) réalisés sur les éléments à la juste valeur, reclassés dans les résultats									
10	- Placements de portefeuille	note							10
11	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							11
12	- Autres	note							12
Gains (pertes) de change réalisés, reclassés dans les résultats									
13	- Placements de portefeuille	note							13
14	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							14
15	- Autres	note							15
16	Solde à la fin de l'exercice		\$	\$	\$	\$	\$	\$	16

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de la situation financière

Au 30 juin 2018

Page 5

		01	02	03	04	05	06	07	
		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2018	2017	2018	2017	2018	2017	
Annexes									
ACTIF									
Actif à court terme									
01	- Trésorerie et équivalents de trésorerie	note	20 717 727	6 017 634	(6 957)	(76 129)	20 710 770	5 941 505	01
02	- Placements de portefeuille	note							02
03	- Intérêts courus à recevoir	note							03
04	- Débiteurs	note 5	10 352 790	4 276 185	291 073	131 765	10 643 863	4 407 950	04
05	4 - Subventions à recevoir	note	290 293	(106 567)	331 793	322 979	622 086	216 412	05
06	- Stocks de fournitures	note							06
07	- Stocks destinés à la vente	note							07
08	- Avances interfonds	note							08
09	- Charges payées d'avance	note	546 736	43 175			546 736	43 175	09
10	- Autres actifs à court terme	note				0			10
11	2 Total actif à court terme		31 907 546	10 230 427	615 909	378 615	32 523 455	10 609 042	11
Actif à long terme									
12	4 - Subventions à recevoir	note	1 162 944	1 162 944	14 744 380	15 356 651	15 907 324	16 519 595	12
13	- Placements de portefeuille	note							13
14	- Immobilisations et constructions en cours	note 6			40 275 219	36 089 446	40 275 219	36 089 446	14
15	- Actifs incorporels	note							15
16	- Autres actifs à long terme	note 7			125 010	145 845	125 010	145 845	16
17	Total de l'actif à long terme		1 162 944	1 162 944	55 144 609	51 591 942	56 307 553	52 754 886	17
18	Total de l'actif		33 070 490	11 393 371	55 760 518	51 970 557	88 831 008	63 363 928	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de la situation financière

Au 30 juin 2018

Page 6

(Suite)

		01	02	03	04	05	06	07		
Annexes		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
			2018	2017	2018	2017	2018	2017		
Passif										
Passif à court terme										
19		- Emprunts à court terme			5 260 019	2 500 144	5 260 019	2 500 144	19	
20	5	- Crédoiteurs	7 797 988	6 006 414	1 897 803	1 235 860	9 695 791	7 242 274	20	
21		- Montants en transit							21	
22	4	- Subventions perçues en trop		0		0			22	
23	6	- Apports reportés	3 842 639	4 200 057			3 842 639	4 200 057	23	
24	6	- Revenus reportés	20 512 592	803 311			20 512 592	803 311	24	
25		- Dus interfonds							25	
26		- Intérêts courus			286 977	279 879	286 977	279 879	26	
27		- Autres passifs à court terme							27	
28		- Portion à court terme de la dette à long terme			3 495 169	8 814 504	3 495 169	8 814 504	28	
29		Total du passif à court terme	32 153 219	11 009 782	10 939 968	12 830 387	43 093 187	23 840 169	29	
30		- Dette à long terme			35 561 967	31 025 255	35 561 967	31 025 255	30	
31		- Passif au titre des sites contaminés							31	
32	6	- Apports reportés			8 670 224	7 627 968	8 670 224	7 627 968	32	
33		- Autres passifs à long terme							33	
34		Total du passif à long terme	\$	\$	44 232 191	38 653 223	44 232 191	38 653 223	34	
35		Total du passif	32 153 219	11 009 782	55 172 159	51 483 610	87 325 378	62 493 392	35	
SOLDE (INSUFFISANCE) DE FONDS										
Non grevé d'affectations										
36		- Liés aux activités	917 271	383 589			917 271	383 589	36	
37		- Cumul des gains (pertes) de réévaluation							37	
Grevés d'affectations										
38	1	- Origine interne							38	
39		- Origine externe à titre de dotations							39	
40		Investi en immobilisations			588 359	486 947	588 359	486 947	40	
41		Total solde de fonds	917 271	383 589	588 359	486 947	1 505 630	870 536	41	
42		Total du passif et du solde de fonds	33 070 490	11 393 371	55 760 518	51 970 557	88 831 008	63 363 928	42	

Les lignes "Avances interfonds" et "Dus interfonds" doivent être considérées ensemble et donner 0 aux colonnes « Total ».

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 7

	01 2018	02 2017	
Activités de fonctionnement			
01 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	635 094	406 682	01
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
02 - Perte sur la radiation d'immobilisations	0	0	02
03 - Moins-value sur les immobilisations	0	0	03
04 - Moins-value sur les placements	0	0	04
05 - Gain ou perte sur la cession d'immobilisations corporelles	0	172	05
06 - Gain ou perte sur la cession d'actifs incorporels	0	0	06
07 - Gain ou perte sur la disposition de placements	0	0	07
08 - Gain ou perte de change	0	0	08
09 - Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(289 399)	(280 747)	09
10 - Amortissement des immobilisations	2 784 996	2 848 740	10
11 - Amortissement des actifs incorporels	0	0	11
12 - Amortissement des frais d'émission et de gestion reportés liés aux dettes	26 612	26 987	12
13 - Amortissement de l'escompte ou de la prime sur les obligations	0		13
14 - Amortissement du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)	20 835	20 835	14
15 - Subvention non monétaire pour remboursement d'emprunt	(3 341 446)	(2 778 514)	15
- Autre élément hors caisse :			
16 Arrondissement	1		16
17			17
18 Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement (note 4)	14 617 658	2 569 808	18
19 Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	14 454 351	2 813 963	19
Activités d'investissement en immobilisations			
20 Acquisition d'immobilisations corporelles (a)	(6 308 826)	(2 903 194)	20
21 Cession d'immobilisations corporelles (b)	0	4 106	21
22 Acquisition d'actifs incorporels	0		22
23 Cession d'actifs incorporels	0		23
Autre activité d'investissement en immobilisations :			
24			24
25 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(6 308 826)	(2 899 088)	25

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 8

(Suite)

	01	02	
Activités de placement			
26 Acquisi ion de placements			26
27 Cession de placements			27
Autre activité de placement			
28			28
29 Flux de trésorerie liés aux activités de placement	\$	\$	29
Activités de financement			
30 Variation des emprunts à court terme	2 759 875	(3 730 717)	30
31 Encaissement de dette à long terme	8 050 631	5 185 070	31
32 Remboursement de dette à long terme	(5 474 168)	(349 419)	32
33 Frais d'émission et de gestion des emprunts long terme	(44 253)	(28 330)	33
34 Escompte ou prime sur les obligations	0		34
35 Variation du fonds d'amortissement afférents aux emprunts			35
36 Apports reçus à titre de dota ions	0	0	36
37 Apports reçus pour le financement d'actifs non amor issables	0	0	37
38 Apports reportés liés à l'acquisition d'immobilisations	1 331 655	1 183 254	38
Autres éléments liés aux activités de financement			
39			39
40			40
41 Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 623 740	2 259 858	41
42 Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 769 265	2 174 733	42
43 Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 941 505	3 766 772	43
44 Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	20 710 770	5 941 505	44
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2018	2017	
45 Encaisse	21 070 866	6 106 031	45
46 Espèces, effets en main et dépôts en circulation	291 822	3 637	46
47 Équivalents de trésorerie			47
48 Découvert bancaire			48
49 Chèques en circulation	(651 918)	(168 163)	49
50 Total	20 710 770	5 941 505	50
51 (a) Les acquisitions comprennent des immobilisations reçues à titre d'apport. Ces transac ions sont sans effet sur la trésorerie et totalisent un montant de			51
52 (b) Les cessions comprennent des immobilisations transférées à titre d'apport. Ces ransactions sont sans effet sur la trésorerie et totalisent un montant de			52
53 Les notes complémentaires et les annexes font par ie intégrante du rapport financier annuel.			53

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	01	02	03	04	05	06	
	Enseignement régulier 2018	2017	Formation continue 2018	2017	Cours d'été 2018	2017	
REVENUS							
01 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure	164 526	21 601	324	(3 991)			01
02 MEES - Revenus de transfert pour l'exercice courant	24 014 702	22 155 010	1 708 135	1 569 020		5 109	02
03 MEES - Subventions liées à la réforme							03
04 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1 436	8 728	284 760	419 397			04
05 Autres organismes du gouvernement du Québec	316 510	356 255	409 248	240 990			05
06 Subventions du gouvernement fédéral	13 493	11 602	74 330	64 994			06
07 Autres organismes	473 410	323 393	971 409	1 153 816			07
08 Droits d'inscription et de scolarité	423 627	436 178	5 651 046	5 455 849		1 800	08
09 Ventes de biens et services	288 697	322 868	126 967	129 079			09
10 Locations	53 247	32 163					10
11 Autres revenus	228 409	(23 402)	2 139	9 073			11
12 Facturation interne	(186 740)						12
13 TOTAL DES REVENUS	25 791 317	23 644 396	9 228 358	9 038 227	\$	6 909	13
CHARGES							
14 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							14
15 Salaires et avantages sociaux des enseignants	13 073 396	12 176 792	2 022 609	2 087 018		4 417	15
16 Coûts de convention des enseignants	945 582	818 037					16
17 Salaires et avantages sociaux des autres personnels	7 169 399	6 607 318	2 073 545	1 801 916			17
18 Coûts de convention des autres personnels	389 223	669 158	42 959	70 229			18
19 Communications et informations	628 399	516 683	338 498	293 047			19
20 Fournitures et matériel	1 199 771	1 275 061	180 883	238 987			20
21 Services, honoraires et contrats, locations	2 024 975	1 672 689	4 193 830	4 117 862			21
22 Autres charges	38 318	(316 071)	201 891	214 484			22
23 Facturation interne	(313 134)		204 313				23
24 TOTAL DES CHARGES	25 155 929	23 419 667	9 258 528	8 823 543	\$	4 417	24
25 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX CHARGES	635 388	224 729	(30 170)	214 684	\$	2 492	25

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 11

Champs 1000 à 9000

(Suite)

	07	08	09	10	11	12	13	14	
	Centres de technologie		Services auxiliaires		Centre collégial de formation à distance		Total		
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	
26 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							164 850	17 610	26
27 MEES - Revenus de transfert pour l'exercice courant	1 033 222	854 166					26 756 059	24 583 305	27
28 MEES - Subventions liées à la réforme									28
29 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale							286 196	428 125	29
30 Autres organismes du gouvernement du Québec	205 508	164 261	23 829	28 303			955 095	789 809	30
31 Subventions du gouvernement fédéral	1 606 955	1 575 649					1 694 778	1 652 245	31
32 Autres organismes	140 201	204 254	430 668	85 300			2 015 688	1 766 763	32
33 Droits d'inscription et de scolarité							6 074 673	5 893 827	33
34 Ventes de biens et services			472 291	470 510			887 955	922 457	34
35 Locations			1 015 674	896 260			1 068 921	928 423	35
36 Autres revenus		3 613	34 286	211 092			264 834	200 376	36
37 Facturation interne			186 740						37
38 TOTAL DES REVENUS	2 985 886	2 801 943	2 163 488	1 691 465	\$	\$	40 169 049	37 182 940	38
39 CHARGES									
39 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure									39
40 Salaires et avantages sociaux des enseignants	156 933	216 390					15 252 938	14 484 617	40
41 Coûts de convention des enseignants							945 582	818 037	41
42 Salaires et avantages sociaux des autres personnels	32 269	221 749	1 005 259	991 700			10 280 472	9 622 683	42
43 Coûts de convention des autres personnels	1 964	47 289	71 654	22 104			505 800	808 780	43
44 Communications et informations	16 204	1 145	20 326	19 268			1 003 427	830 143	44
45 Fournitures et matériel	511	15 439	366 621	327 211			1 747 786	1 856 698	45
46 Services, honoraires et contrats, locations	2 765 310	2 268 335	519 235	244 531			9 503 350	8 303 417	46
47 Autres charges		31 596	73 669	147 342			313 878	77 351	47
48 Facturation interne	7 695		101 126						48
49 TOTAL DES CHARGES	2 980 886	2 801 943	2 157 890	1 752 156	\$	\$	39 553 233	36 801 726	49
50 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX CHARGES	5 000	\$	5 598	(60 691)	\$	\$	615 816	381 214	50

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 3 - Subventions et amortissement des apports reportés - MEES

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 12

Subventions du MEES		01	02	
Subventions de transfert :		2018	2017	
01	- Subventions - Remboursements d'emprunts	3 037 428	2 778 514	01
02	- Subventions - Frais d'intérêts à long terme	1 049 778	1 052 553	02
03	- Subventions - Contribution de fonds d'amortissement			03
04	- Subventions encaissées pour les intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère			04
05	- Subventions - Autres	41 318	33 375	05
06	Sous-total - Subventions de transfert	4 128 524	3 864 442	06
Subventions liées à la réforme :				
07	- Variation de la subvention à recevoir - Intérêts courus des emprunts à long terme financés par le MEES	7 098	55 181	07
08	- Variation de la subvention à recevoir - Immobilisations	(358 836)	(84 206)	08
09	- Variation de la subvention à recevoir - Passif au titre des sites contaminés			09
10	Total provenant du MEES	3 776 786	3 835 417	10
Amortissement des apports reportés - MEES				
11	Amortissement des apports reportés liés au remboursement des frais d'émission et de gestion des emprunts	26 612	26 987	11
12	Amortissement des apports reportés liés aux acquisitions d'immobilisations financées par le MEES	12 101	13 110	12
13	Total - MEES	38 713	40 097	13

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Annexe 4 - Subventions à recevoir (perçues en trop)
Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations
 Au 30 juin 2018

	Fonds de fonc ionnement		Fonds des immobilisations		
	01	02	03	04	
	2018	2017	2018	2017	
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC					
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)					
01 Subvention à recevoir (perçue en trop) - Revenu de transfert exercice courant	290 293	(106 567)			01
02 Subvention à recevoir - Passif au titre des sites contaminés					02
Subvention à recevoir - Autres MEES :					
03					03
04					04
Subventions à recevoir liées à la réforme					
05 - Congés de maladie	82 682	82 682			05
06 - Vacances	908 640	908 640			06
07 - Indemnités de départ	112 591	112 591			07
08 - Assurance-traitement	59 031	59 031			08
09 - Autres congés sociaux					09
10 - Immobilisations			12 903 904	13 262 740	10
11 - Intérêts courus des emprunts à long terme subventionnées par le MEES			286 977	279 879	11
12 Sous-total à recevoir (perçu en trop) - MEES	1 453 237	1 056 377	13 190 881	13 542 619	12
Autres ministères et organismes du gouvernement provincial					
13 Subventions à recevoir			1 872 455	2 124 174	13
14 Subventions (perçues en trop)					14
15 Sous-total	\$	\$	1 872 455	2 124 174	15
ORGANISMES LIÉS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL					
16 Subventions à recevoir			12 837	12 837	16
17 Subventions (perçues en trop)					17
18 Sous-total	\$	\$	12 837	12 837	18
AUTRES ORGANISMES					
19 Subventions à recevoir					19
20 Subventions (perçues en trop)					20
21 Sous-total	\$	\$	\$	\$	21
22 TOTAL DES SUBVENTIONS À RECEVOIR	1 453 237	1 056 377	15 076 173	15 679 630	22
23 Subventions à recevoir présentées à court terme	290 293	(106 567)	331 793	322 979	23
24 Subventions à recevoir présentées à long terme	1 162 944	1 162 944	14 744 380	15 356 651	24
25 TOTAL DES SUBVENTIONS PERÇUES EN TROP	\$	\$	\$	\$	25

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 5 - Créditeurs

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2018

Page 14

	Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations		
	01	02	03	04	
	2018	2017	2018	2017	
01 Comptes à payer et frais courus	3 863 021	2 042 077	1 897 803	1 235 897	01
02 Comptes à payer lié au MEES					02
03 Salaires et avantages sociaux à payer	432 953	656 188			03
04 Vacances à payer	2 952 433	2 440 644			04
05 Provision pour congés de maladie non monnayables	109 332	120 700			05
06 Provision pour pertes sur les interventions financières garanties					06
07 Autres provisions	440 249	746 805			07
08 Retenues sur contrat à payer					08
09 Autres éléments créditeurs			0	(37)	09
10 Total des créditeurs	7 797 988	6 006 414	1 897 803	1 235 860	10

Cépage de la Gaspésie et des Îles

Annexe 6 - Apports et revenus reportés

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2018

	Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations	
	01 2018	02 2017	03 2018	04 2017
Apports reportés				
Gouvernement du Québec				
MEES				
01 - Perfectionnement - Enseignants	81 270	82 853		01
02 - Perfectionnement - Autres personnels	65 570	60 175		02
03 - Allocations spécifiques	1 328 505	1 289 916		03
04 - Sous-emploi	1 167 850	982 067		04
05 - Charges à la formation continue reportées	38 025			05
06 - Remboursement des frais d'émission et de gestion liés aux emprunts financés par le MEES			157 956	140 315
07 - Certifications de crédit destinées à l'acquisition d'immobilisations				07
08 - Autres	433 508	118 170		08
09 Sous-total - MEES	3 114 728	2 533 181	157 956	140 315
10 Autres organismes ou ministères du gouvernement du Québec	162 203	56 418	3 877 543	3 101 830
11 Total - Gouvernement du Québec	3 276 931	2 589 599	4 035 499	3 242 145
Entreprises du gouvernement				
12 Solde de début			14 553	14 947
13 Redressement du solde de début				13
14 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice				14
15 Amortissement des apports reportés (en négatif)			(394)	(394)
16 Solde de fin	\$	\$	14 159	14 553
Gouvernement fédéral				
17 Solde de début	361 735	447 939	3 912 798	2 930 858
18 Redressement du solde de début				18
19 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice	546 468	1 185 717	412 078	1 118 750
20 Amortissement des apports reportés (en négatif)	(804 641)	(1 271 921)	(151 586)	(136 810)
21 Solde de fin	103 562	361 735	4 173 290	3 912 798
Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec				
22 Solde de début			239 220	212 898
23 Redressement du solde de début				23
24 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice			10 635	36 172
25 Amortissement des apports reportés (en négatif)			(9 917)	(9 850)
26 Solde de fin	\$	\$	239 938	239 220
Autres organismes (excluant les gouvernements provinciaux et fédéraux)				
27 Solde de début	1 248 723	391 257	219 252	224 999
28 Redressement du solde de début				28
29 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice	291 938	1 076 836		29
30 Amortissement des apports reportés (en négatif)	(1 078 515)	(219 370)	(11 914)	(5 747)
31 Solde de fin	462 146	1 248 723	207 338	219 252
32 TOTAL DES APPORTS REPORTÉS	3 842 639	4 200 057	8 670 224	7 627 968
Revenus reportés				
33 Droits de scolarité perçus d'avance	20 494 649	786 532		33

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 6 - Apports et revenus reportés

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2018

34 Autres revenus perçus d'avance	17 943	16 779	34
35 TOTAL DES REVENUS REPORTÉS	20 512 592	803 311	35

Les apports et les revenus reportés du fonds de fonctionnement sont présentés au passif à court terme à l'état de la situation financière, tandis que les apports reportés du fonds des immobilisations sont présentés à long terme.

**Tableaux de saisie et de calculs du
rapport financier annuel**

**Les tableaux F1 à F18 et I1 à I9
ne font pas partie intégrante
des états financiers audités**

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Index des tableaux de saisie et de calculs

Fonds de fonctionnement :

	Page
Tableau F1 - Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité (non-audité)	2
Tableau F2 - Sommaire des revenus et charges par champ d'activités (non-audité)	3
Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées (non-audité)	4
Tableau F4 - Revenus "Autres" (non-audité)	8
Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audité)	11
Tableau F6 - Subvention à recevoir (perçue en trop) du MEES (non-audité)	16
Tableau F7 - Comptes à recevoir (non-audité)	17
Tableau F8 - Sommaire des allocations spécifiques à l'enseignement régulier (non-audité)	18
Tableau F9 - Montants en transit et provisions à payer (non-audité)	19
Tableau F10 - Sommaire des allocations spécifiques à la formation continue (non-audité)	20
Tableau F11 - Résultats de l'analyse du MEES sur le solde des certifications de crédits reportées (non-audité)	21
Tableau F12 - Calcul de la surembauche ou de la sous-embauche (non-audité)	22
Tableau F13 - Financement du personnel enseignant (non-audité)	23
Tableau F14 - Financement du personnel enseignant (cas particuliers) (non-audité)	24
Tableau F15 - Détail des dépenses liées aux coûts de convention (non-audité)	25
Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)	26
Tableau F17 - Chiffrier des intérêts (non-audité)	31
Tableau F18 - Conciliation SPOC-RFA (non-audité)	32

Fonds des immobilisations :

Tableau I1 - Détail de postes de revenus et de dépenses (non-audité)	33
Tableau I2 - Détail de postes à l'état de la situation financière (non-audité)	34
Tableau I3 - Immobilisations et travaux en cours (non-audité)	35
Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audité)	37
Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations (non-audité)	41
Tableau I6 - Liste des codes du MEES à utiliser pour les projets en immobilisations (non-audité)	42
Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations (non-audité)	43
Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)	46
Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audité)	52
Messages	55

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F1 - Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 2

Centre de responsabilité		Enseignement régulier	Formation continue	Cours d'été	Centres de technologie	Formation Cégep à distance	Activités physiques	Résidences	Cafétéria	Fonds de	Centre sportif
Code		0410	0439	9080	2040						
01		02	03	04	05	06	07	08	09	11	12
01	Solde au 30 juin 2017	(1 647 847)	2 209 383	175 482	(272 723)		(87 742)	547 647	(340 013)	37 462	(238 060)
02	Redressements affectant les années antérieures										
03	Solde au 30 juin 2017 redressé	(1 647 847)	2 209 383	175 482	(272 723)		(87 742)	547 647	(340 013)	37 462	(238 060)
04	Résultats de l'année	635 388	(30 170)		5 000		(23 344)	106 612		(33 395)	(44 275)
05	Apports de dotations										
06	Remboursements d'emprunts autofinancés										
07	Sous-total	(1 012 459)	2 179 213	175 482	(267 723)		\$ (111 086)	654 259	(340 013)	4 067	(282 335)
08	Acquisition d'immobilisations	(56 317)	(18 858)		(5 000)		(1 959)				
09	Locations-acquisitions										
10	Autres										
11	Sous-total	(56 317)	(18 858)		(5 000)		\$ (1 959)	\$	\$	\$	\$
12	Solde au 30 juin 2018	(1 068 776)	2 160 355	175 482	(272 723)		\$ (113 045)	654 259	(340 013)	4 067	(282 335)

Centre de responsabilité												Total	
Code		0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000		
01		13	14	15	16	17	18	19	20			22	
13	Solde au 30 juin 2017												383 589
14	Redressements affectant les années antérieures												\$
15	Solde au 30 juin 2017 redressé												383 589
16	Résultats de l'année												615 816
17	Apports de dotations												\$
18	Remboursements d'emprunts autofinancés												\$
19	Sous-total	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		999 405
20	Acquisition d'immobilisations												(82 134)
21	Locations-acquisitions												\$
22	Autres												\$
23	Sous-total	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		(82 134)
24	Solde au 30 juin 2018	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		917 271

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F2 - Sommaire des revenus et charges par champ d'activités (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 3

Champs 1000 à 9000

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
		Allocation initiale	Certifications de crédits et lettres d'autorisation	Financement (récup) et autres ajustements	Cert. de crédits reportées 2017	Cert. de crédits reportées 2018	Autres revenus	Revenus	Charges	Excédent favorable (défavorable)	
01 1000	Enseignants	12 444 200	(194 300)	(423 981)	824 178	1 167 850	1 021 977	12 504 224	12 482 661	21 563	01
02 8100	Coûts de convention des enseignants	222 400	483 035	392 095			(220 883)	876 647	938 632	(61 985)	02
03 1 à 8	Soutien à la formation et gestion ress. matérielles	7 859 600	1 227 701	(29 282)			1 392 953	10 450 972	9 931 806	519 166	03
04 8300	Service de la dette et opérations de financement	(76 700)		(4 100)			109 267	28 467		28 467	04
05 8350	Autres allocations spéciales (ch. 8350)	818 300	948 196		1 288 301	1 324 320	36 004	1 766 481	1 766 480	1	05
06	Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							164 526		164 526	06
07	Rétroactivité								36 350	(36 350)	07
08	TOTAL - Enseignement régulier	21 267 800	2 464 632	(65 268)	2 112 479	2 492 170	2 339 318	25 791 317	25 155 929	635 388	08
09 9090	Formation continue	557 000	741 833	209 159	40 827	38 025	7 627 190	9 137 984	9 168 478	(30 494)	09
10 9350	Autres allocations spéciales (ch. 9350)	10 300	82 320		1 615	4 185		90 050	90 050		10
11	Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							324		324	11
12	Rétroactivité										12
13	TOTAL - Formation continue	567 300	824 153	209 159	42 442	42 210	7 627 190	9 228 358	9 258 528	(30 170)	13
14 9080	Cours d'été										14
15 2040	Centres de transfert de technologie		1 033 222				1 952 664	2 985 886	2 980 886	5 000	15
16 -	Cégep à distance										16
17	Redressements effectués suite à l'analyse des rapports financiers annuels des années antérieures										17
	Services auxiliaires										
18	Activités physiques 9030						714 433	714 433	737 777	(23 344)	18
19	Résidences 9060						1 415 365	1 415 365	1 308 753	106 612	19
20	Cafétéria										20
21	Fonds de dépannage						4 000	4 000	37 395	(33 395)	21
22	Centre sportif Carleton						29 690	29 690	73 965	(44 275)	22
23											23
24											24
25											25
26											26
27											27
28											28
29											29
30											30
31	TOTAL - Services auxiliaires						2 163 488	2 163 488	2 157 890	5 598	31
32	TOTAL GLOBAL	21 835 100	4 322 007	143 891	2 154 921	2 534 380	14 082 660	40 169 049	39 553 233	615 816	32

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 4

FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale 01	Certification crédit 02	Lettres d'autorisation 03	All. Rep. Ant. Redressée 04	Financ. (Récupér.) 05	All. Reportée de l'année 06	Total 7 = (1) à (5) - (6)	
	1000, 8050 et 8100	MASSE SALARIALE DES ENSEIGNANTS								
01	E 11 000	Masse salariale des enseignants - E002	12 444 200	(194 300)		824 178		1 167 850	11 906 228	01
02	E 11 001	Epes - DEC (Cas particuliers)								02
03	E 11 020	Masse salariale + coûts de convention de nature générale "T-2"								03
04	E 11 200	Allocations particulières au "E"								04
		COÛTS DE CONVENTION - E003								
05	E 11 000	Ajustement relatif aux coûts de convention								05
06	E 11 004	Dépenses de sécurité et de fin d'emploi	222 400				(31 886)		190 514	06
07	E 11 117	Libérations syndicales nationales								07
08	E 11 120	Rétention et disparités régionales		222 941	238 411				461 352	08
09	E 11 144	Perfectionnement provincial		21 683					21 683	09
10	E 11 005	Allocations particulières - coûts de convention								10
11	E 11 125	Autres (enseignants et autres coûts)								11
12		Sous-total:	12 666 600	50 324	238 411	824 178	(31 886)	1 167 850	12 579 777	12
	1 À 8	NORMES APAC, COÛTS DE CONV. AP ET LOCATIONS								
13	F 21 001	Fixe - régulier - F001	1 956 700						1 956 700	13
14	F 21 002	Métiers d'arts - F002 et A006								14
15	F 21 005	Section anglophone - F002	79 200						79 200	15
16	F 21 006	Éloignement - F003	275 400						275 400	16
17	F 21 007	Centres d'enseignement collégial - régulier - F002	947 800						947 800	17
18	F 21 008	Fixes particuliers - F002	791 200						791 200	18
19	A 23 001	Activités brutes - A001	840 900	59 217					900 117	19
20	A 23 002	Activités pondérées - A001	386 100	22 225					408 325	20
21	A 23 003	Ententes MEES - MSSS - A006	46 700						46 700	21
22	A 23 004	Écoles nationales - complément - F002	30 300						30 300	22
23	A 23 008	Allocations particulières au «A» - Régime		126 000	134 500				260 500	23
24	A 23 009	Amélioration de la réussite scolaire - A005	41 800						41 800	24
25	A 25 400	Coûts de convention - autres personnels - A004	126 900						126 900	25
26	S 25 402	Allocations particulières au «S»								26
27	A 61 060	Compensation baisse de l'effectif scolaire - A007			536 800				536 800	27
28	E 21 100	Rétroactivité Autres personnels - année courante								28
29	E 21 110	Rétroactivité Autres personnels - année antérieure		1 759					1 759	29
30	E 21 115	Récupération relative à la grève du personnel non enseignant								30
31	A 12 000	Revenus récupérables					(29 282)		(29 282)	31
32		Sous-total:	5 523 000	209 201	671 300		(29 282)		6 374 219	32
	7 000	SEGME								
33	B 22 001	Fonctionnement bâtiments et équipements - B001	2 319 800						2 319 800	33
34	B 22 002	Location de services au «B»								34
35	B 22 003	Location de locaux - B003 et B004	16 800	8 200					25 000	35
36	B 22 004	Allocations particulières au «B»		339 000					339 000	36
37		Sous-total:	2 336 600	347 200					2 683 800	37

			01	02	03	04	05	06	07
FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale	Certification crédit	Lettres d'autorisation	All. Rep. Ant. Redressée	Financ. (Récupér.)	All. Reportée de l'année	Total
	8 350	ALLOCATIONS SPÉCIALES - ENSEIGNEMENT RÉGULIER							
38	S 42 027	Atelier d'aide en français - S006							38
39	S 42 029	Épreuves - langue d'enseignement - S013							39
40	S 42 031	Amélioration de la maîtrise du français							40
41	S 43 118	Gestion des programmes				65		65	41
42	S 43 119	Sanction des études							42
43	S 43 120	Programmes techniques							43
44	S 43 130	Techno FAD et veille sectorielle							44
45	S 43 140	Veille sectorielle analyse et procédure							45
46	S 43 150	Pôle de formation en création et arts numériques							46
47	S 43 160	Pôles régionaux		40 000				40 000	47
48	S 44 011	Rech. et développement technologique (PART) - S010		246 977		87 502		82 424	252 055
49	S 44 012	Recherche pédagogique (PAREA) - S005							49
50	S 44 013	Évaluation systémique							50
51	S 44 018	Projets spéciaux de développement							51
52	S 44 021	Soutien à la recherche - S004							3 261
53	S 44 030	Conventions collectives		3 261					4 201
54	S 44 032	Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004		6 950		8 402		4 565	8 038
55	S 44 033	Perfectionnement provincial (PNE) - S009		5 462					6 950
56	S 44 041	Centre collégial de dév. du matériel didactique - S014							5 462
57	S 44 100	Soutien technique et professionnel (NTIC)							56
58	S 44 105	NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	41 800			24 308		51 125	14 983
59	S 44 160	Mesure de soutien à la réussite - S028	54 400			42 969		31 399	65 970
60	S 44 162	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite				206 021		106 407	99 614
61	S 44 163	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes	62 500			62 500		29 682	95 318
62	S 44 164	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise du français	128 000			104 102		84 868	147 234
63	S 44 165	Mobilité étudiante inter-régionale		110 900		55 223		77 378	88 745
64	S 45 019	Promotion de l'enseignement collégial - S003							64
65	S 45 032	Communautés culturelles - S024		7 357				353	7 004
66	S 45 034	Clientèles particulières - Handicapés - S024	421 900			227 235		240 074	409 061
67	S 45 035	Clientèles particulières - Autochtones - S024		13 700				96	13 604
68	S 45 036	Clientèles particulières - Sports études - S024							67
69	S 45 037	Conditions féminines et Dossiers spéciaux							68
70	S 45 039	Lutte contre l'homophobie et la transphobie							69
71	S 45 040	Plan lutte contre les violences à caractère sexuel							70
72	S 46 010	Droits d'auteur en audio-visuel		30 200				30 200	71
73	S 46 040	Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032							72
74	S 48 500	Réinvestissement au collégial - S034		345 391		134 997		186 258	294 130
75	S 48 600	Réinvestissement 2008-2009 - S036	109 700			126 263		70 717	165 246
76	S 49 039	Effort institutionnel							76
77	S 49 041	Autres allocations (DPBF)		76 197				74 000	2 197
78	S 49 042	Autres allocations (DAEI)							77
79	S 49 045	Autres allocations (DRT)							78
80	S 49 102	Consolidation de l'offre de formation - S026			25 000	18 585		31 959	11 626
81	S 49 400	Récupération « Autres »				25 000		25 000	81
82	S 50 611	Dév. prog. Alternance Travail-Études - S016		32 600		165 129		157 750	39 979
83	S 50 624	Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de travail							83
84		Sous-total (champ 8350):	818 300	923 196	25 000	1 288 301	\$	1 324 320	1 730 477

			00	01	02	03	04	05	06	07	
FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale	Certification crédit	Lettres d'autorisation	All. Rep. Ant. Redressée	Financ. (Récupér.)	All. Reportée de l'année	Total		
	8300 - 8900	SERVICE DE LA DETTE ET OPÉRATIONS DE FINANCEMENT									
85 S	21 009	Récupération - développement informatique - I012	(58 000)						(58 000)	85	
86 S	61 000	Dettes à court terme - S023					(4 100)		(4 100)	86	
87 S	61 010	Paie de vacances - S020	(18 700)						(18 700)	87	
88		Sous-total:	(76 700)	\$	\$	\$	(4 100)	\$	(80 800)	88	
	2 040	CENTRES DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE									
89 S	44 230	Centres de transfert de technologie (encadrement) - S008		600 000					600 000	89	
90 S	44 231	Centres de transfert de technologie - Implantation d'un modèle d'intervention - S049		433 222					433 222	90	
91		Sous-total:	\$	1 033 222	\$	\$	\$	\$	1 033 222	91	
	9 090	FORMATION CONTINUE - FORMATION ET ENCADREMENT									
92 F	31 001	Fixe	174 700						174 700	92	
93 F	31 003	Rayonnement	110 000						110 000	93	
94 F	31 004	Centres d'enseignement collégial	103 400						103 400	94	
95 F	31 005	Écoles nationales et grands pavillons	85 100						85 100	95	
96 A	31 006	Activités brutes - A001	300						300	96	
97 A	31 007	Activités pondérées - A001								97	
98 A	31 008	Allocation particulière au A à la formation continue - A001								98	
99 E	34 002	E pes (RAC)					268 517		268 517	99	
100 E	34 005	E pes (DEC) formation continue								100	
101 A	34 009	Allocation particulière au A, enveloppe des priorités ministérielles								101	
102 E	34 011	Epes (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles - Milieu carcéral								102	
103 A	34 012	A (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles - Milieu carcéral								103	
104 E	34 011	Epes (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles			61 680				61 680	104	
105 A	34 012	A (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles								105	
106 B	34 013	B (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles								106	
107 E	34 014	Epes (AEC) - Enveloppes régionale MEES		233 167			182 054		415 221	107	
108 A	34 015	A (AEC) - Enveloppes régionale MEES		79 885			55 753		135 638	108	
109 B	34 016	B (AEC) - Enveloppes régionale MEES		30 395			18 089		48 484	109	
110 E	34 017	Epes (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		211 686			(211 686)			110	
111 A	34 018	A (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		72 526			(72 526)			111	
112 B	34 019	B (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		27 594			(27 594)			112	
113 S	34 020	Récupération - Enveloppes régionales Emploi Québec								113	
114 E	34 021	Ajustement des dépassements admissibles de l'année antérieure - AEC								114	
115 E	50 100	Charges pour la formation continue	83 500			40 827	(3 448)	38 025	82 854	115	
116 S	31 115	Récupération relative à la grève du personnel non enseignant - FC								116	
117 A	44 050	Soutien aux formations de perfectionnement des personnes		24 900					24 900	117	
118 A/E	12 000	Revenus récupérables et autres ajustements								118	
119		Sous-total:	557 000	680 153	61 680	40 827	209 159	38 025	1 510 794	119	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées (non-audité)

FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale 01	Certification crédit 02	Lettres d'autorisation 03	All. Rep. Ant. Redressée 04	Financ. (Récupér.) 05	All. Reportée de l'année 06	Total 7 = (1) à (5) - (6)
	9 350	FORMATION CONTINUE - ALLOCATIONS SPÉCIALES							
120 S	50 612	Dév. prog. en formation courte - S015							120
121 S	50 621	Reconnaissance des acquis - C014		29 000					29 000
122 S	50 622	Entrevues de validation de la RAC		20 800	29 950				50 750
123 S	50 623	Centre d'expertise RAC en formation technique							
124 S	50 640	Représentation régionale - S021	10 300						10 300
125 S	57 650	Soutien et développement pour la formation technique - S017		2 570		1 615		4 185	
126 S	57 655	Intervention sur la réussite en formation technique - S017							
127 S	57 660	Mesure « formatio » pour la formation technique							
128		Sous-total:	10 300	52 370	29 950	1 615	\$	4 185	90 050
	9 090	CÉGEP À DISTANCE							
129 E	34 001	Cégep à distance - E pes DEC							129
130 E	34 030	Cégep à distance - E pes (AEC financées)							130
131 A	34 031	Cégep à distance - A (AEC financées)							131
132 E	34 002	Cégep à distance - RAC (25%)							132
133 E	34 002	Cégep à distance - RAC (50%)							133
134 F	50 001	Cégep à distance - Formation à distance - fixe							134
135 B/S	34 013	Cégep à distance - Autres revenus MEES							135
136 A	12 000	Revenus récupérables							136
137		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		RÉTROACTIVITÉ SALARIALE							
138 E	11 500	Rétroactivité Enseignants réguliers							138
139 E	11 501	Rétroactivité - Clause PIB - Enseignants réguliers							139
140 E	21 201	Équité pers. non enseignant. Rémunération et intérêts							140
141 E	21 210	Équité pers. non enseignant. Rémunération - Années antérieures							141
142 E	21 211	Équité pers. non enseignant. Intérêts - Années antérieures							142
143		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
144		Sous-total:	21 835 100	3 295 666	1 026 341	2 154 921	143 891	2 534 380	25 921 539
			Allocation initiale 01	Certification crédit 02	Lettres d'autorisation 03	Compte à payer ant. redressé 04	(Récupération) 05	Compte à payer année courante 06	
145 S	59 100	DAEI							145
146 S	59 110	DEC							146
147 S	59 120	DAEI							147
148 S	59 200	DPBF							148
149 S	59 300	DRT							149
150 S	59 400	DPFT							150
151 S	59 450	Plan de rapprochement							151
152		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
153		TOTAL	21 835 100	3 295 666	1 026 341	2 154 921	143 891	2 534 380	153

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F4 - Revenus "Autres" (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 8

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	
	Enseignants	Coûts de conv.	Autres	Soutien à	Coûts de conv.	Gestion des	Service dette	Alloc. spéc.	Cours	Formation	
	1000-8050	des enseignants	1000	la formation	Autres personnels	ress. Matérielles	Opér. financ.	ens. Régulier	d'été	continue	
		8100		2 à 6000 et 8000	8150	7000	8300-8900	8350	9080	9090	
01 MEES		(220 883)	(28 607)	235 742		(281 000)				107 291	01
02 MEES - Autres	1 021 977										02
03 MEES - Autres revenus de transfert											03
04 Min. Travail, Emploi et Solidarité				1 316		120				284 760	04
05 Autres organismes gouv. prov.			7 885	228 491		56 328		23 806		409 248	05
06 Subventions du gouvernement fédéral				13 103		390				74 330	06
07 Autres organismes			16 401	366 305		90 704				971 409	07
08 Droits (insc. scol. et droits affér.)			56 302	330 390				4 400		5 651 046	08
09 Droits - étudiants étrangers				21 979							09
10 Droits - non-résidents du Québec				10 556							10
11 Ventes de biens et services			68 166	54 947		163 714		1 870		126 967	11
12 Locations			14 800	3 663		34 784					12
13 Intérêts							109 267				13
14 Variation - Subvention à recevoir											14
15 Variation de la Sub. à rec. - Maladies											15
16 Variation de la Sub. à rec. - Vacances											16
17 Variation de la Sub. à rec. - Indemnités de départ											17
18 Variation de la Sub. à rec. - Assurance-traitement											18
19 Variation de la Sub. à rec. - Autres congés sociaux											19
20 Variation de la Sub. à rec. - Sub. de fonctionnement (bascule)											20
21 Gain (perte) sur disposition de placement											21
22 Gain (perte) de change											22
23 Autres revenus			1 699	31 015		80 500		5 928		2 139	23
24 Facturation interne				(186 740)							24
25 TOTAL	1 021 977	(220 883)	136 646	1 110 767		\$ 145 540	109 267	36 004		\$ 7 627 190	25

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F4 - Revenus "Autres" (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 9

	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
26	Alloc. Spéciales	Centres	Formation	Activités physiques	Résidences	Cafétéria	Services auxiliaires :			
27	form. Continue	de technologie	Cégep à	9030	9060		Fonds de	Centre sportif		
28	9350	2040	distance				dépannage	Carleton		
29	MEES									
30	MEES - Autres									
31	MEES - Autres revenus de transfert									
32	Min. Travail, Emploi et Solidarité									
33	Autres organismes gouv. prov.	205 508		9 059	14 770					
34	Subventions du gouvernement fédéral	1 606 955								
35	Autres organismes	140 201		92 656	332 014			5 998		
36	Droits (insc. scol. et droits affér.)									
37	Droits - étudiants étrangers									
38	Droits - non-résidents du Québec									
39	Ventes de biens et services			451 624	20 667					
40	Locations			43 450	972 224					
41	Intérêts			286						
42	Variation - Subvention à recevoir									
43	Variation de la Sub. à rec. - Maladies									
44	Variation de la Sub. à rec. - Vacances									
45	Variation de la Sub. à rec. - Indemnités de départ									
46	Variation de la Sub. à rec. - Assurance-traitement									
47	Variation de la Sub. à rec. - Autres congés sociaux									
48	Variation de la Sub. à rec. - Sub. de fonctionnement (basculé)									
49	Gain (perte) sur disposition de placement									
50	Gain (perte) de change									
51	Autres revenus			2 358	17 690		4 000	9 952		
52	Facturation interne			115 000	58 000			13 740		
53	TOTAL	\$ 1 952 664		\$ 714 433	1 415 365		\$ 4 000	29 690		\$ 53

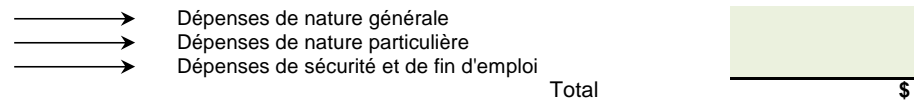
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F4 - Revenus "Autres" (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
54		Services auxiliaires										54
55												55
56	REVENUS										TOTAL	56
57	MEES										(187 457)	57
58	MEES - Autres										1 021 977	58
59	MEES - Autres revenus de transfert											59
60	Min. Travail, Emploi et Solidarité										286 196	60
61	Autres organismes gouv. prov.										955 095	61
62	Subventions du gouvernement fédéral										1 694 778	62
63	Autres organismes										2 015 688	63
64	Droits (insc. scol. et droits affér.)										6 042 138	64
65	Droits - étudiants étrangers										21 979	65
66	Droits - non-résidents du Québec										10 556	66
67	Ventes de biens et services										887 955	67
68	Locations										1 068 921	68
69	Intérêts										109 553	69
70	Variation - Subvention à recevoir											70
71	Variation de la Sub. à rec. - Maladies											71
72	Variation de la Sub. à rec. - Vacances											72
73	Variation de la Sub. à rec. - Indemnités de départ											73
74	Variation de la Sub. à rec. - Assurance-traitement											74
75	Variation de la Sub. à rec. - Autres congés sociaux											75
76	Variation de la Sub. à rec. - Sub. de fonctionnement (basculé)											76
77	Gain (perte) sur disposition de placement											77
78	Gain (perte) de change											78
79	Autres revenus										155 281	79
80	Facturation interne											80
81	TOTAL										14 082 660	81
82	Répartition par catégorie des coûts de convention des enseignants											82
83												83
84												84
85												85



Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audit)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

			Dépenses de l'enseignement			Services à l'enseignement						
			Enseignants 1000 à 8100	Ecoles nationales et spécialisées 1000	Autres du champ 1000	B bliothèque et vidéothèque 2020	Autres dépenses du champ 2000	Services à l'élève 3000	Gestion des act. d'enseignement 4000	Gestion des ress. Humaines 5000	Gestion des ress. Financières 6000	
			01	02	03	04	05	06	07	08	09	
01	100	Hors cadres et cadres		0	0	0	0	0	278 972	194 532	220 214	01
02	120	Personnel de gérance		0	0	0	0	0	53 324	0	0	02
03	140	Personnel enseignant	10 166 770	1 094 267	0	0	564	2 786	172 745	0	0	03
04	144	Contrats et hon. d'enseignement		0	0	0	0	0	0	0	0	04
05	170	Personnel professionnel		0	0	3 066	309 344	346 996	29 188	0	116 294	05
06	200	Personnel de soutien		83 190	373 474	208 539	1 533	322 189	274 914	149 540	96 543	06
07	300	Av. sociaux - enseignants	1 103 539	118 085	0	0	79	209	12 092	6	0	07
08	300	Av. sociaux - autres personnels		9 900	45 519	25 951	33 032	77 399	66 983	42 376	50 020	08
09	300	Coûts de conv. - enseignants	845 166	93 466								09
10	300	Coûts de conv. - autres pers.		43 940	339 598							10
11		Sous-total:	12 115 475	1 442 848	758 591	237 556	344 552	749 579	888 218	386 454	483 071	11
			AUTRES CHARGES									
12	400	Autres dépenses du code 400		2 981	15 370	292	20 978	50 378	147 231	22 641	2 162	12
13	511	Combustible - Huile		0	0	0	0	0	0	0	0	13
14	512	Combustible - Gaz		0	0	0	0	0	0	0	0	14
15	520	Électricité		0	0	0	0	0	0	0	0	15
16	540	Matériel didactique et spécialisé		31 911	98 933	17 444	6 305	67 407	47 869	0	0	16
17	500	Autres dépenses du code 500		0	1 368	310	0	906	3 867	2 487	1 852	17
18	620	Honoraires professionnels		40	26 642	1 777	0	82 158	67 349	57 842	29 290	18
19	630	Locations		1 085	7 456	0	0	2 565	14 629	0	530	19
20	640	Transport étudiant et stages		5 020	105 867	0	9 211	37 080	153 130	0	0	20
21	650	Contrats		1 610	12 919	0	0	17 409	51 234	1 732	(39 228)	21
22	600	Autres dépenses du code 600		0	25 006	483	5 994	7 851	11 478	21 352	2 779	22
23	730	Intérêts		0	0	0	0	0	0	0	0	23
24	700	Autres dépenses du code 700		0	0	62	0	6 774	7 050	91	21 975	24
25		Moins-value sur les placements										25
26		Pertes sur interventions financières garanties										26
27	779	Facturation interne		0	0	0	0	0	0	0	(313 134)	27
28		Mauvaises créances - débiteurs										28
29		Sous-total:	\$	42 647	293 561	20 368	42 488	272 528	503 837	106 145	(293 774)	29
30		Total	12 115 475	1 485 495	1 052 152	257 924	387 040	1 022 107	1 392 055	492 599	189 297	30

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

											Gestion des ressources matérielles						
			Matériel et impression 7010 et 7040	Gestion des immeubles 7020	Gestion de l'énergie 7030	Sécurité et protection 7050	Entretien ménager 7060	Coordination et contrôle 7090	Administration générale 8000	Gestion des ressources informatiionnelles 8010							
			10	11	12	13	14	15	16	17	18						
TRAITEMENTS																	
31	100	Hors cadres et cadres	0	0	0	0	0	80 351	621 693	89 174		31					
32	120	Personnel de gérance	0	0	0	0	0	0	151 031	0		32					
33	140	Personnel enseignant	0	7 954	0	0	0	0	4 806	0		33					
34	144	Contrats et hon. d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0		34					
35	170	Personnel professionnel	0	0	0	0	0	0	252 271	0		35					
36	200	Personnel de soutien	111 209	317 699	0	0	451 067	40 047	209 866	390 312		36					
37	300	Av. sociaux - enseignants	0	758	0	0	0	0	455	0		37					
38	300	Av. sociaux - autres personnels	13 682	38 040	0	0	54 998	14 381	129 293	54 942		38					
39	300	Coûts de conv. - enseignants										39					
40	300	Coûts de conv. - autres pers.							223			40					
41		Sous-total:	124 891	364 451	\$	\$	506 065	134 779	1 369 638	534 428		\$ 41					
AUTRES CHARGES																	
42	400	Autres dépenses du code 400	105 281	1 720	0	0	36	0	58 293	70 002		42					
43	511	Combustible - Huile	0	0	31 794	0	0	0	0	0		43					
44	512	Combustible - Gaz	0	0	0	0	0	0	0	0		44					
45	520	Électricité	0	0	604 915	0	0	0	0	0		45					
46	540	Matériel didactique et spécialisé	48 429	90 429	0	2 100	63 473	0	6 678	10 762		46					
47	500	Autres dépenses du code 500	23 839	0	0	0	0	0	2 916	0		47					
48	620	Honoraires professionnels	0	81 628	0	0	0	0	27 050	7 099		48					
49	630	Locations	5 687	28 040	0	0	0	0	32	0		49					
50	640	Transport étudiant et stages	0	0	0	0	0	0	4 543	0		50					
51	650	Contrats	37 240	149 635	4 745	77 561	289	0	8 456	248 077		51					
52	600	Autres dépenses du code 600	0	0	0	0	0	0	103 495	0		52					
53	730	Intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0		53					
54	700	Autres dépenses du code 700	12	2 108	0	0	86	0	160	0		54					
55		Moins-valeur sur les placements										55					
56		Pertes sur interventions financières garanties										56					
57	779	Facturation interne										57					
58		Mauvaises créances - débiteurs										58					
59		Sous-total:	220 488	353 560	641 454	79 661	63 884	\$	211 623	335 940		\$ 59					
60		Total	345 379	718 011	641 454	79 661	569 949	134 779	1 581 261	870 368		\$ 60					

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 13

										Rétroactivité salariale				
										Enseignement régulier				
			Opérations de financement 8300 et 8900	Alloc. Spéciales ens. Régulier 8350	Formation continue 9090	Alloc. Spéciales form. Continue 9350	Cours d'été 9080	Centres de technologie 2040	Formation Cégep à distance 25	Ententes MEES - MSSS 26	Financés MEES 27	Autres sources 28		
			19	20	21	22	23	24	25	26	27	28		
TRAITEMENTS														
61	100	Hors cadres et cadres		1 912	302 787	9 357	0	(14 326)			31 531		61	
62	120	Personnel de gérance		0	20 577	0	0	0			1 984		62	
63	140	Personnel enseignant		350 362	1 814 093	0	0	142 361					63	
64	144	Contrats et hon. d'enseignement			0	0	0	0					64	
65	170	Personnel professionnel		258 797	986 832	72 497	0	(11 775)					65	
66	200	Personnel de soutien		366 025	472 174	0	0	54 808					66	
67	300	Av. sociaux - enseignants		37 919	208 516	0	0	14 572					67	
68	300	Av. sociaux - autres personnels		73 227	201 125	8 196	0	3 562			2 835		68	
69	300	Coûts de conv. - enseignants		6 950	0	0	0	0					69	
70	300	Coûts de conv. - autres pers.		5 462	42 959	0	0	1 964					70	
71		Sous-total:	\$	1 100 654	4 049 063	90 050	\$	191 166	\$	\$	36 350	\$	71	
AUTRES CHARGES														
72	400	Autres dépenses du code 400		131 034	338 498	0	0	16 204					72	
73	511	Combustible - Huile		0	0	0	0	0					73	
74	512	Combustible - Gaz		0	0	0	0	0					74	
75	520	Électricité		0	168	0	0	0					75	
76	540	Matériel didactique et spécialisé		32 600	167 930	0	0	511					76	
77	500	Autres dépenses du code 500		1 177	12 785	0	0	0					77	
78	620	Honoraires professionnels		81 087	203 257	0	0	13 833					78	
79	630	Locations		0	30 580	0	0	0					79	
80	640	Transport étudiant et stages		99 323	34 120	0	0	3 785					80	
81	650	Contrats		311 312	3 921 157	0	0	2 747 692					81	
82	600	Autres dépenses du code 600		9 293	4 716	0	0	0	18 093				82	
83	730	Intérêts		0	0	0	0	0					83	
84	700	Autres dépenses du code 700		0	201 891	0	0	0					84	
85		Moins-valeur sur les placements											85	
86		Pertes sur interventions financières garanties											86	
87	779	Facturation interne		0	204 313	0	0	7 695					87	
88		Mauvaises créances - débiteurs											88	
89		Sous-total:	\$	665 826	5 119 415	\$	\$	2 789 720	\$	18 093	\$	\$	89	
90		Total	\$	1 766 480	9 168 478	90 050	\$	2 980 886	\$	18 093	36 350	\$	90	
91		Contrats d'affiliation --->				18 093		Primes de monitorat --->					91	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audit)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38		
92	Rétroactivité salariale											92
93	Formation continue Financés MEES - MSS (EQ)	Autres sources	Activités physiques 9030	Résidences 9060	Cafétéria	Fonds de dépannage	Services auxiliaires Centre sportif Carleton					93
94												94
	TRAITEMENTS											
95 100	Hors cadres et cadres		29 406	53 207								95
96 120	Personnel de gérance		0	0			0					96
97 140	Personnel enseignant		0	0			0					97
98 144	Contrats et hon. d'enseignement		0	0			0					98
99 170	Personnel professionnel		0	0			0					99
100 200	Personnel de soutien		478 495	308 424			27 601					100
101 300	Av. sociaux - enseignants		0	0			0					101
102 300	Av. sociaux - autres personnels		60 920	43 938			3 268					102
103 300	Coûts de conv. - enseignants		0	0			0					103
104 300	Coûts de conv. - autres pers.		41 636	29 599			419					104
105	Sous-total:		\$ 610 457	\$ 435 168		\$	\$ 31 288	\$	\$		\$	105
	AUTRES CHARGES											
106 400	Autres dépenses du code 400		12 976	7 350			0					106
107 511	Combustible - Huile		0	0			0					107
108 512	Combustible - Gaz		0	0			0					108
109 520	Électricité		0	186 827			25 168					109
110 540	Matériel didactique et spécialisé		51 068	101 386			590					110
111 500	Autres dépenses du code 500		1 103	479			0					111
112 620	Honoraires professionnels		6 569	1 100			0					112
113 630	Locations		0	0			0					113
114 640	Transport étudiant et stages		3 698	0			0					114
115 650	Contrats		4 615	501 933			267					115
116 600	Autres dépenses du code 600		1 053	0			0					116
117 730	Intérêts		0	0			0	14 719				117
118 700	Autres dépenses du code 700		8 915	12 640		37 395	0					118
119	Moins-value sur les placements											119
120	Pertes sur interventions financières garanties											120
121 779	Facturation interne		37 323	61 870			1 933					121
122	Mauvaises créances - débiteurs											122
123	Sous-total:		\$ 127 320	\$ 873 585		\$ 37 395	\$ 42 677	\$	\$		\$	123
124	Total		\$ 737 777	\$ 1 308 753		\$ 37 395	\$ 73 965	\$	\$		\$	124

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	39	40	41	42	43	44	45	46	
125			Services auxiliaires						125
126								TOTAL	126
127									127
			TRAITEMENTS						
128 100			Hors cadres et cadres					1 898 810	128
129 120			Personnel de gérance					226 916	129
130 140			Personnel enseignant					13 756 708	130
131 144			Contrats et hon. d'enseignement						131
132 170			Personnel professionnel					2 363 510	132
133 200			Personnel de soutien					4 737 649	133
134 300			Av. sociaux - enseignants					1 496 230	134
135 300			Av. sociaux - autres personnels					1 053 587	135
136 300			Coûts de conv. - enseignants					945 582	136
137 300			Coûts de conv. - autres pers.					505 800	137
138			Sous-total:					26 984 792	138
			AUTRES CHARGES						
140 400			Autres dépenses du code 400					1 003 427	140
141 511			Combustible - Huile					31 794	141
142 512			Combustible - Gaz						142
143 520			Électricité					817 078	143
144 540			Matériel didactique et spécialisé					845 825	144
145 500			Autres dépenses du code 500					53 089	145
146 620			Honoraires professionnels					686 721	146
147 630			Locations					90 604	147
148 640			Transport étudiant et stages					455 777	148
149 650			Contrats					8 058 655	149
150 600			Autres dépenses du code 600					211 593	150
151 730			Intérêts					14 719	151
152 700			Autres dépenses du code 700					299 159	152
153			Moins-value sur les placements						153
154			Pertes sur interventions financières garanties						154
155 779			Facturation interne						155
156			Mauvaises créances - débiteurs						156
157			Sous-total:					12 568 441	157
158			Total					39 553 233	158

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F6 - Subvention à recevoir (perçue en trop) du MEES (non-audit)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	01	02	03	
01 SUBVENTION À RECEVOIR (PERÇUE EN TROP) AU 30 JUIN 2017 AVANT L'ANALYSE DU MINISTÈRE			(106 567)	01
02 Résultats de l'analyse du Ministère de l'année antérieure			557 633	02
03 SUBVENTION À RECEVOIR AU 30 JUIN 2017 APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE			451 066	03
AJOUTER : SUBVENTION DE L'ANNÉE COURANTE				
04 Allocation initiale		21 835 100		04
05 Certifications de crédits - année courante		3 295 666		05
06 Lettres d'autorisation		1 026 341		06
07 Financement (récupération) du Ministère		143 891		07
08 Ajustement spécial :		(1 042)		08
09 Sous-total		26 299 956		09
AJOUTER : ACTIVITÉS FIDUCIAIRES				
10 Allocation initiale				10
11 Certifications de crédits - année courante				11
12 Lettres d'autorisation				12
13 Récupération du Ministère				13
14 Sous-total				14
15 TOTAL DE L'ANNÉE COURANTE			26 299 956	15
16 SOUS-TOTAL			26 751 022	16
17 SOUSTRAIRE : ENCAISSEMENTS DE L'ANNÉE			26 460 729	17
18 SUBVENTION À RECEVOIR (PERÇUE EN TROP) AU 30 JUIN 2018			290 293	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F7 - Comptes à recevoir (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 17

	01	02	03	04	05	
	Solde au 30 juin 2017	Résultats de l'analyse du RFA antérieur	solde après analyse	Variation de l'année (excluant colonne 2)	Solde au 30 juin 2018	
MEES						
01 - Ententes MEES - MSSS	41 327		41 327	(28 606)	12 721	01
02 - «A» de FABES	(224 429)		(224 429)	199 392	(25 037)	02
03 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2014-2015						03
04 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2015-2016						04
05 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2016-2017	771 859	(771 859)				05
06 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2017-2018				1 021 977	1 021 977	06
07 - Annulation du compte à recevoir «E» de FABES - Réserve au MEES						07
08 Rétention et disparités régionales		221 187	221 187	(221 187)	0	08
09 Partie A des RAF	200 979		200 979	107 291	308 270	09
10						10
11 Montant pour équité salariale personnel d'encadrement	717		717	36 350	37 067	11
12						12
13						13
14						14
15						15
16						16
17						17
18 Sous-total	790 453	(550 672)	239 781	1 115 217	1 354 998	18
19 AUTRES						19
20 - Vente de biens et services	40 476		40 476	17 450	57 926	20
21 - Droits de scolarité, d'inscription et droits afférents	1 495 493		1 495 493	5 003 446	6 498 939	21
22 - Ministère Travail, Emploi et Solidarité (Emploi-Québec)	31 614		31 614	31 262	62 876	22
23 - Fondation du Collège						23
24 - Ristourne sur TPS et TVQ	40 325		40 325	6 281	46 606	24
25 - Congés anticipés ou différés	13 231		13 231	(20 753)	(7 522)	25
26 Autres comptes à recevoir non détaillés	1 864 593		1 864 593	474 374	2 338 967	26
27 Sous-total - Autres	3 485 732	\$	3 485 732	5 512 060	8 997 792	27
28 TOTAL DES DÉBITEURS	4 276 185	(550 672)	3 725 513	6 627 277	10 352 790	28

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F8 - Sommaire des allocations spécifiques à l'enseignement régulier (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Description		Coûts	Cert. de crédits reportées redressées	Autres revenus	Revenus totaux	Charges totales	Résultats 7 = 5 - 6	Immobilisations capitalisables	Certificats de crédits à reporter	Récupération du Ministère	Conservé (assumé) par le cégep
		du Ministère									
		01	02	03	04	05	06	08	09	10	11
01 S	Atelier d'aide en français - S006	42 027									01
02 S	Épreuves - langue d'enseignement - S013	42 029									02
03 S	Amélioration de la maîtrise du français	42 031									03
04 S	Gestion des programmes	43 118		65		65	0		65		04
05 S	Sanction des études	43 119									05
06 S	Programmes techniques	43 120									06
07 S	Techno FAD et veille sectorielle	43 130									07
08 S	Veille sectorielle analyse et procédure	43 140									08
09 S	Pôle de formation en création et arts numériques	43 150									09
10 S	Pôles régionaux	43 160	40 000			40 000	0		40 000		10
11 S	Rech. et développement technologique (PART) - S010	44 011	246 977	87 502		334 479	252 055	40 000	82 424		11
12 S	Recherche pédagogique (PAREA) - S005	44 012									12
13 S	Évaluation systémique	44 013									13
14 S	Projets spéciaux de développement	44 018									14
15 S	Soutien à la recherche - S004	44 021	3 261			3 261	3 261				15
16 S	Conventions collectives	44 030	4 201	8 402		12 603	8 038		4 565		16
17 S	Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004	44 032	6 950			6 950	6 950				17
18 S	Perfectionnement provincial (PNE) - S009	44 033	5 462			5 462	5 462				18
19 S	Centre collégial de dév. du matériel didactique - S014	44 041									19
20 S	Soutien technique et professionnel (NTIC)	44 100									20
21 S	NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	44 105	41 800	24 308	2 439	68 547	17 422		51 125		21
22 S	Mesure de soutien à la réussite - S028	44 160	54 400	42 969		97 369	65 970		31 399		22
23 S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite	44 162		206 021		206 021	99 614		106 407		23
24 S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes	44 163	62 500	62 500		125 000	95 318		29 682		24
25 S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise	44 164	128 000	104 102		232 102	147 234		84 868		25
26 S	Mobilité étudiante inter-régionale	44 165	110 900	55 223		166 123	88 745		77 378		26
27 S	Promotion de l'enseignement collégial - S003	45 019									27
28 S	Communautés culturelles - S024	45 032	7 357			7 357	7 004		353		28
29 S	Clientèles particulières - Handicapés - S024	45 034	421 900	227 235	16 428	665 563	425 489		240 074		29
30 S	Clientèles particulières - Autochtones - S024	45 035	13 700		4 939	18 639	18 543		96		30
31 S	Clientèles particulières - Sports études - S024	45 036									31
32 S	Conditions féminines et Dossiers spéciaux	45 037									32
33 S	Lutte contre l'homophobie et la transphobie	45 039									33
34 S	Plan lutte contre les violences à caractère sexuel	45 040	30 200			30 200	0		30 200		34
35 S	Droits d'auteur en audio-visuel	46 010									35
36 S	Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032	46 040									36
37 S	Réinvestissement au collégial - S034	48 500	345 391	134 997	5 928	486 316	300 058		186 258		37
38 S	Réinvestissement 2008-2009 - S036	48 600	109 700	126 263	1 869	237 832	167 115		70 717		38
39 S	Effort institutionnel	49 039									39
40 S	Autres allocations (DPBF)	49 041	76 197			76 197	2 197		74 000		40
41 S	Autres allocations (DAEI)	49 042									41
42 S	Autres allocations (DRT)	49 045									42
43 S	Consolidation de l'offre de formation - S026	49 102	25 000	18 585		43 585	11 626		31 959		43
44 S	Récupération « Autres »	49 400		25 000		25 000			25 000		44
45 S	Dév. prog. Alternance Travail-Études - S016	50 611	32 600	165 129	4 400	202 129	44 379		157 750		45
46 S	Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de travail	50 624									46
47	TOTAL		1 766 496	1 288 301	36 003	3 090 800	1 766 480		1 324 320	\$	\$ 47

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F9 - Montants en transit et provisions à payer (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Montants en transit			CHAMP 8350							
		01	02	03	04	05	06	07	08	09
	Description	Codes du Ministère	Compte à payer Solde début	Résultats de l'analyse des RFA antérieurs	Allocations	Autres encaissements	Montants versés aux bénéficiaires totaux	Récupération du Ministère	Compte à payer - Solde à la fin	Montants engagés
01 S	DAEI	59 100							0	01
02 S	DEC	59 110							0	02
03 S	DAEI	59 120							0	03
04 S	DPBF	59 200							0	04
05 S	DRT	59 300							0	05
06 S	DPFT	59 400						0	0	06
07 S	Plan de rapprochement	59 450						0	0	07
08	TOTAL			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 08

Provisions à payer					
		Salaires	Avantages sociaux	Total	
09	Enseignants				09
	- Congés de maladie monnayables				
10	- Congés de maladie non-monnayables	84 470	8 564	93 034	10
11	- Vacances	1 592 382	193 601	1 785 983	11
12	- Temps supplémentaire				12
13	- Indemnités de départ				13
14	- Assurance-traitement	108 929	12 918	121 847	14
15	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	4 920	584	5 504	15
16	Total	1 790 701	215 667	2 006 368	16
	Autres personnels				
17	- Congés de maladie monnayables	1 315	156	1 471	17
18	- Congés de maladie non-monnayables	14 570	1 728	16 298	18
19	- Vacances	1 042 786	123 664	1 166 450	19
20	- Temps supplémentaire	70 135	8 317	78 452	20
21	- Indemnités de départ	123 372	14 631	138 003	21
22	- Assurance-traitement	74 408	8 824	83 232	22
23	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	10 495	1 245	11 740	23
24	Total	1 337 081	158 565	1 495 646	24
	Sommaire				
25	- Congés de maladie monnayables	1 315	156	1 471	25
26	- Congés de maladie non-monnayables	99 040	10 292	109 332	26
27	- Vacances	2 635 168	317 265	2 952 433	27
28	- Temps supplémentaire	70 135	8 317	78 452	28
29	- Indemnités de départ	123 372	14 631	138 003	29
30	- Assurance-traitement	183 337	21 742	205 079	30
31	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	15 415	1 829	17 244	31
32	Total	3 127 782	374 232	3 502 014	32

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F10 - Sommaire des allocations spécifiques à la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 20

		CHAMP 9350										
		Conservé										(assumé)
		par le cégep										13
01	02	03	04	05	06	07	08	9 = 6 - 7	10	11	12	13
Description		Codes du Ministère	Revenus	Cert. de crédits reportées redressées	Autres revenus	Revenus totaux	Charges totales	Résultats	Immobilisations capitalisables	Certifications de crédits à reporter	Récupération du Ministère	CHAMP 9350
01 S	Dév. prog. en formation courte - S015	50 612										01
02 S	Reconnaissance des acquis - C014	50 621	29 000			29 000	29 000					02
03 S	Entrevues de validation de la RAC	50 622	50 750			50 750	50 750					03
04 S	Centre d'expertise RAC en formation technique	50 623										04
05 S	Représentation régionale - S021	50 640	10 300			10 300	10 300					05
06 S	Soutien et développement pour la formation technique - S017	57 650	2 570	1 615		4 185	0	4 185		4 185		06
07 S	Intervention sur la réussite en formation technique - S017	57 655										07
08 S	Mesure « formatio » pour la formation technique	57 660										08
09	TOTAL		92 620	1 615	\$	94 235	90 050	4 185	\$	4 185	\$	\$ 09

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F11 - Résultats de l'analyse du MEES sur le solde des certifications de crédits reportées (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	Codes du Ministère	Cert. de crédits reportées antérieures	Reajustement	Cert. de crédits reportées redressées
			suite à l'analyse RFA antérieures	
01 Masse salariale des enseignants - E002	01	02	03	04
02	11 000	982 067	(157 889)	824 178
03 Atelier d'aide en français - S006	42 027			
04 Épreuves - langue d'enseignement - S013	42 029			
05 Amélioration de la maîtrise du français	42 031			
06 Gestion des programmes	43 118	65		65
07 Sanction des études	43 119			
08 Programmes techniques	43 120			
09 Techno FAD et veille sectorielle	43 130			
10 Veille sectorielle analyse et procédure	43 140			
11 Pôle de formation en création et arts numériques	43 150			
12 Pôles régionaux	43 160			
13 Rech. et développement technologique (PART) - S010	44 011	87 502		87 502
14 Recherche pédagogique (PAREA) - S005	44 012			
15 Évaluation systémique	44 013			
16 Projets spéciaux de développement	44 018			
17 Soutien à la recherche - S004	44 021			
18 Conventions collectives	44 030	8 402		8 402
19 Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004	44 032			
20 Perfectionnement provincial (PNE) - S009	44 033			
21 Centre collégial de dév. du matériel didactique - S014	44 041			
22 Soutien technique et professionnel (NTIC)	44 100			
23 NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	44 105	24 308		24 308
24 Mesure de soutien à la réussite - S028	44 160	42 969		42 969
25 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite	44 162	206 021		206 021
26 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes	44 163	62 500		62 500
27 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise du français	44 164	104 102		104 102
28 Mobilité étudiante inter-régionale	44 165	55 223		55 223
29 Promotion de l'enseignement collégial - S003	45 019			
30 Communautés culturelles - S024	45 032			
31 Clientèles particulières - Handicapés - S024	45 034	227 235		227 235
32 Clientèles particulières - Autochtones - S024	45 035			
33 Clientèles particulières - Sports études - S024	45 036			
34 Conditions féminines et Dossiers spéciaux	45 037			
35 Lutte contre l'homophobie et la transphobie	45 039			
36 Plan lutte contre les violences à caractère sexuel	45 040			
37 Droits d'auteur en audio-visuel	46 010			
38 Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032	46 040			
39 Réinvestissement au collégial - S034	48 500	134 997		134 997
40 Réinvestissement 2008-2009 - S036	48 600	126 263		126 263
41 Effort institutionnel	49 039			
42 Autres allocations (DPBF)	49 041			
43 Autres allocations (DAEI)	49 042			
44 Autres allocations (DRT)	49 045			
45 Consolidation de l'offre de formation - S026	49 102	18 585		18 585
46 Récupération « Autres »	49 400	25 000		25 000
47 Dév. prog. Alternance Travail-Études - S016	50 611	165 129		165 129
48 Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de travail	50 624			
49 TOTAL (Lignes 3 à 48)		1 288 301	\$	1 288 301

Page 21

FORMATION CONTINUE

	Codes du Ministère	Cert. de crédits reportées antérieures	Reajustement	Cert. de crédits reportées redressées
			suite à l'analyse RFA antérieures	
Dév. prog. en formation courte - S015	50 612			
Reconnaissance des acquis - C014	50 621			
Entrevues de validation de la RAC	50 622			
Centre d'expertise RAC en formation technique	50 623			
Représentation régionale - S021	50 640			
Soutien et développement pour la formation technique - S01	57 650	1 615		1 615
Intervention sur la réussite en formation technique - S01	57 655			
Mesure « formatio » pour la formation technique	57 660			
TOTAL		1 615	\$	1 615
Epes (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 014			
A (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 015			
B (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 016			
TOTAL		\$		\$
Grand total		1 289 916	\$	1 289 916

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F12 - Calcul de la surembauche ou de la sous-empauche (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

		CHAMPS 1000 et 8050			
		Traitement en dollars	Embauche (ETC) correspondant (au centième)		
		01	02	03	04
CALCUL DES ETC UTILISÉS ET DU TRAITEMENT CORRESPONDANT					
01	Traitement du personnel enseignant affecté à l'enseignement régulier - champs 1000 et 8050 (Ann. E002)	11 261 037	161,41 ETC		01
02	Traitement du personnel enseignant à honoraires et contrats affecté à l'enseignement régulier				02
03	Sous-total	11 261 037	161,41 ETC		03
Soustraire :					
04	- Traitement du personnel enseignant financé par autres sources que le MEES et déjà inclus à la ligne 01				04
05	- Traitement du personnel enseignant financé selon le modèle Epes et déjà inclus aux lignes 01 et 02			Traitement moyen	Pourcentage des av. sociaux
06	Sous-total	11 261 037	161,41 ETC	69 767	10,85%
07	Équivalent en ETC de l'effet de la grève des enseignants		ETC		07
08	SOUS-TOTAL	11 261 037	161,41 ETC		08
09	Conversions en ETC (Enseignantes et enseignants financés via le champ 1000 mais utilisés ailleurs qu'au champ 1000)				09
10	TOTAL DES ETC UTILISÉS		161,41 ETC		10
ALLOCATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS SELON L'ANNEXE E002					
11	Virements aux allocations des enseignantes et des enseignants		165,79 ETC		11
12	TOTAL DES ALLOCATIONS DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS		165,79 ETC		12
13					13
(SUREMBAUCHE) SOUS-EMBAUCHE DE L'ANNÉE COURANTE					
14	(Surembauche) sous-empauche cumulative au AU 30 JUIN 2017 selon le RFA de l'année antérieure avant analyse du ministère		4,38 ETC		14
15	Redressements effectués suite à l'analyse des rapports financiers des années antérieures		12,79 ETC (Surembauche)		15
16	Ajustement aux années antérieures		(2,10) ETC Sous-empauche		16
17			ETC en dollars		17
18	(SUREMBAUCHE) SOUS-EMBAUCHE CUMULATIVE AU 30 JUIN 2018		15,07 ETC	1 167 850	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F13 - Financement du personnel enseignant (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

				Page 23			
				CHAMPS 1000 et 8000			
				05	06	07	
01	Traitement moyen normalisé du cégep	01	70 361				01
02	Taux des avantages sociaux normalisé du cégep		10,139%				02
03	Rémunération moyenne normalisée du cégep (traitement et avantages sociaux)	02	77 495				03
FÉDÉRATIONS SYNDICALES							
04	Taux de financement normalisé des coûts de convention		3,30%				04
05	Rémunération moyenne normalisée du cégep pour 2016-2017 aux fins d'ajustement d'années antérieures (traitement et avantages sociaux)	03	77 098				05
				FNEEQ	FEC		
				TOTAL			
06	Nombre d'enseignantes et d'enseignants alloués pour les volets 1 à 3 de la tâche et soutien au plan stratégique de développement (Ann. E002)		43,79 ETC	121,07 ETC		164,86 ETC	06
07	Nombre d'enseignantes et d'enseignants alloués à des fins de recyclage (Ann. E002)			0,93 ETC		0,93 ETC	07
08	Nombre des autres enseignantes et enseignants alloués					ETC	08
09 ALLOCATION POUR L'ANNÉE							
10	Équivalent en ETC de l'effet de la grève des enseignants (ce montant doit être négatif)		43,79 ETC	122,00 ETC		165,79 ETC	09
11	Allocation pour l'année - Nette de la grève des enseignants					ETC	10
12	Ajustement à l'année - Nette de la grève des enseignants		43,79 ETC	122,00 ETC		165,79 ETC	11
12	Ajustement à l'allocation d'années antérieures					ETC	12
				TOTAL			
13	Allocation pour l'année x rémunération moyenne normalisée		3 393 506	9 454 390		12 847 896	13
14	Ajustement à l'allocation d'années antérieures x rémunération moyenne normalisée de l'année antérieure						14
15							15
16	FINANCEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT		3 393 506	9 454 390		12 847 896	16
FINANCEMENT DES COÛTS DE CONVENTION - DÉPENSES DE NATURE GÉNÉRALE - E003							
				TOTAL			
17	FINANCEMENT NORMALISÉ DES COÛTS DE CONVENTION - DÉPENSES DE NATURE GÉNÉRALE		111 986	311 995		423 981	17
18	TOTAL DU FINANCEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT		3 505 492	9 766 385		13 271 877	18
19	- Revenus totaux (MEES et autres)			423 981			19
20	- Moins : Dépenses de nature générale			485 966	Surplus	Déficit	20
21	- Surplus ou déficit					(61 985)	21
				2017	2018		
22	Taux de CSST		0,570%	0,560%			22
23	Honoraires de la mutuelle de prévention (enseignants seulement)		2 884	2 990			23
24	Date de début de contrat des enseignants		06-août-2017	05-août-2018			24

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F15 - Détail des dépenses liées aux coûts de convention (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	Dép. totales - Enseignants 01	Dép. totales - Autres personnels 02	
Dépenses de nature générale (E003, par. 7)			
01 Reclassification, règlement de grief et/ou jugement et autre d'ordre salarial		5 000	01
02 Banque de congés de maladie non monnayables			02
03 <i>Variation de la provision à payer - Congés de maladie non monnayables</i>			03
04 Garantie de traitement	417 196	319 272	04
05 <i>Variation de la provision à payer - Garantie de traitement</i>	(34 257)	(172 284)	05
06 Maternité, paternité et adoption	23 090	9 810	06
07 Prestation de la CSST (Dépenses nettes)			07
08 Prestation de la SAAQ (Dépenses nettes)			08
09 Libération syndicale non incluse dans la tâche (Dépenses nettes)		152	09
10 Congés de maladie monnayables		54 559	10
11 Vacances monnayées - Hors cadres et cadres			11
12 Congés de maladie monn. (Pers. professionnel et pers. de soutien) ou convertis en vac. (Pers. de soutien)			12
13 Sélection			13
14 Suppléance	261		14
15 Autre salariale :			15
Sous-total des dépenses salariales	406 290	216 509	16
17 Avantages sociaux sur ces dépenses	46 362	23 695	17
Total des dépenses salariales	452 652	240 204	18
19 Hygiène et sécurité	6 215	10 294	19
20 Perfectionnement local	15 096	7 787	20
21 Autre non salariale EXPERTISE MÉDICALE	12 003	5 811	21
TOTAL DES DÉPENSES DE NATURE GÉNÉRALE	485 966	264 096	22
Dépenses de nature particulière (E003, par. 2)			
23 Libérations syndicales nationales (articles FNEEQ 3-1.11 et FEC 3-2.10)-11 117			23
24 Prime de rétention et prime au regard des disparités régionales - 11 120	220 141	144 937	24
25 Autre salariale :			25
Sous-total des dépenses salariales particulières	220 141	144 937	26
27 Avantages sociaux sur ces dépenses	20 328	15 991	27
Total des dépenses salariales particulières	240 469	160 928	28
29 Perfectionnement provincial - 11 144	21 683	13 500	29
30 Autre non salariale :			30
TOTAL DES DÉPENSES DE NATURE PARTICULIÈRE	262 152	174 428	31
Dépenses de sécurité et de fin d'emploi (E003, par. 4)			
32 Preretraite			32
33 Mesures de fin d'emploi			33
34 Mise en disponibilité	115 005	60 494	34
35 Mesures d'employabilité	55 996		35
36 Sécurité du revenu (Article FEC 5-4.22)			36
37 Autre :			37
Sous-total des dépenses salariales de sécurité et de fin d'emploi	171 001	60 494	38
39 Avantages sociaux sur ces dépenses	19 513	6 782	39
Total des dépenses salariales de sécurité et de fin d'emploi	190 514	67 276	40
41 Frais de déménagement			41
42 Frais de déplacem text			42
TOTAL DES DÉPENSES DE SÉCURITÉ ET DE FIN D'EMPLOI	190 514	67 276	43
TOTAL DES COÛTS DE CONVENTION	938 632	505 800	44
Coûts de convention « Autres personnels » par catégorie d'emploi (L16 + L26 + L38)			
45 Hors cadre et cadre		22 917	45
46 Gérant		2 526	46
47 Professionnel		133 163	47
48 Soutien		263 334	48
49 Total		421 940	49

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

FINANCEMENT MINISTÉRIEL (Annexe C001)

DEC à temps plein

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
«Nej» DEC TPL :		13	«Nej» utilisé	13							Calcul de «Z»			
Cas	Numéro de programme	Allocation «Epes»			Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Epes 77,16 \$/pes C7 x C8 x 77,16					Subvention (Champs 9090)
	Sans cert. de crédit													
03	7						k							
04	7						k							
05	7						k							
06	7						k							
	avec cert. crédit													
07	7						k							
08	7						k							
09	7						k							
10	7						k							
11	TOTAL		\$		TOTAL (lignes 3 à 10)		Pes		\$					\$

Epes 77,16 \$/pes % x C8 x 77,16
--

**RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (Annexe C014)
ET RÉCUPÉRATION DE COURS ÉCHOUÉ (Annexe C015)**

12	- Formation manquante - (FM) (50%)				244 Pes		9 414							9 414
13	- Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences (RAEC) - (100%)				3 351 Pes		258 563							258 563
14	- Récupération de cours échoué (RCE) - (50%)				14 Pes		540							540
15	TOTAL													268 517

"Charges allouées" POUR LA FORMATION CONTINUE (Annexe E002)

16	CFC allouées	Rémunération normalisée	Financement enseignants	Financement coûts de convention	Financement total	CFC reportées de l'année antérieure	CFC reportées de l'année courante	CFC reportées cumulatives	CFC reportées (en dollar)
	2,00 CFC	77 495	77 495	2 557	80 052	1,02 CFC	(0,07) CFC	0,95 CFC	38 025

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

PRIORITÉS MINISTÉRIELLES (Annexe C003)

		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
		«Nej» AEC		10	«Nej» utilisé	10					Calcul de «Z»					
Cas	Numéro de programme	Allocations «Epes + A + B»		Cert. de crédits reportées redressées	Virements	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Epes	A	B	Total	Subvention (Champs 9090)		
										84,40 \$/pes C7 x C8 x 84,4	18,0187 \$/pes ABrutes 0,6880 \$/pes APond (C8 x 18,0187) + (C9 x 0,6880)	0,6065 \$/pes pond C9 x 0,6065				

AEC à temps plein

18	2	ELJ.00	61 680			1,50	312 Pes	12 792 Pes	39 499	14 423	7 758		61 680	61 680
19	2					k								
20	2					k								
21	2					k								
22	2					k								
23	2					k								
24		TOTAL	61 680		\$		312 Pes	12 792 Pes	39 499	14 423	7 758		61 680	61 680

		03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
		Allocations «Epes + A + B»	Cert. de crédits reportées redressées	Virements	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Epes	A	B		Récupération	TOTAL
Cas	Numéro de programme								84,40 \$/pes C7 x C8 x 84,4	18,0187 \$/pes ABrutes 0,6880 \$/pes APond (C8 x 18,0187) + (C9 x 0,6880)	0,6065 \$/pes pond C9 x 0,6065		\$30 C8 x 30	

AEC à temps partiel (été et automne)

25	2					k								
26	2					k								
27	2					k								
28	2					k								
29	2					k								
30	2					k								

AEC à temps partiel (hiver)

31	2					k								
32	2					k								
33	2					k								
34	2					k								
35	2					k								
36	2					k								
37		TOTAL	\$	\$			Pes	Pes	\$	\$	\$		\$	\$

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

ENVELOPPES RÉGIONALES (Annexe C003) - AEC TEMPS PLEIN

Cas	ENVELOPPES RÉGIONALES (Annexe C003) - AEC TEMPS PLEIN																
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15		
	Numéro de programme	Programmes identifiés à l'annexe C003 et admissibles à la majoration (saisir « x »)	Allocations «Epes + A + B»	Cert. de crédits reportées redressées	Virements	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Calcul de «Z»					Subvention (Champs 9090)		
Epes 84,40 \$/pes C7 x C8 x 84,4										A 18,0187 \$/pes ABrutes 0,6880 \$/pes APond (C8 x 18,0187) + (C9 x 0,6880)	B 0,6065 \$/pes pond C9 x 0,6065	Majoration 6,60% (selon col. 2)	Total				
EMPLOI-QUÉBEC																	
38	2	JEE.0K	311806				1,50	149 Pes	1 937 Pes	18 863		4 017	1 175		24 055	38	
39	2	JCA.0P					1,50	162 Pes	810 Pes	20 509		3 476	491		24 476	39	
40	2						k									40	
41	2						k									41	
42	2						k									42	
43	2						k									43	
44	2						k									44	
45	2						k									45	
46	2						k									46	
47		Sous-total	311 806					311 Pes	2 747 Pes	39 372		7 493	1 666		\$ 48 531	47	
ENVELOPPE MEES																	
48	2	JEE.)K	343447				1,50	359 Pes	4 667 Pes	45 449		9 680	2 831		57 960	48	
49	2	LCL.1A					1,50	1 599 Pes	54 366 Pes	202 433		66 216	32 973		301 622	49	
50	2	JCA.0P					1,50	842 Pes	4 210 Pes	106 597		18 068	2 553		127 218	50	
51	2	CLN.04					1,50	291 Pes	12 222 Pes	36 841		13 652	7 413		57 906	51	
52	2						k									52	
53	2						k									53	
54	2						k									54	
55	2						k									55	
56	2						k									56	
57	2						k									57	
58	2						k									58	
59		Sous-total	343 447	\$				3 091 Pes	75 465 Pes	391 320		107 616	45 770		\$ 544 706	59	
60		TOTAL MEES+EQ	655 253	\$	\$	TOT. MIN.+EQ		3 402 Pes	78 212 Pes	430 692		115 109	47 436		\$ 593 237	60	
61		TOTAL (ligne 60, colonnes 2, 3 et 4)			655 253										599 343	599 343	61
62					Total des virements											Réservé MEES	62
63					Dépassement admissible de l'année courante pouvant être financé partiellement lors de l'analyse du RFA (Note: la ligne 63 colonne 15 est réservée au MEES)												63
64					Solde d'allocations - enveloppes régionale							55 910			CC à reporter	Récupération	64
65					Solde d'allocations - priorités ministérielles											55 910	65

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

ENVELOPPES RÉGIONALES (Annexe C003) - TEMPS PARTIEL

		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
						Programmes identifiés à l'annexe C003 et admissibles à la majoration (saisir « x »)	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Calcul de «Z»				TOTAL	
											Majoration	Récupération				
Cas	Cas de financement	Numéro de programme								Epes	A	B				
66											84,40 \$/pes C7 x C8 x 84,4	18,0187 \$/pes ABrutes 0,6880 \$/pes APond (C8 x 18,0187) + (C8 x 0,6880)	0,6065 \$/pes pond C9 x 0,6065	6,60% (selon col.2)	\$30 C8 x 30	66
AEC à temps partiel (été et automne)																
67	4, 5	Cas particuliers		JCA.OP				k								
68		Cas particuliers		JEE.OK				1,50	7 Pes	35 Pes	886	150	21		(210)	68
69		Cas particuliers						1,50	8 Pes	104 Pes	1 013	216	63		(240)	69
70		Cas particuliers						k								70
71		Cas particuliers						k								71
72		Cas particuliers						k								72
73		Cas particuliers						k								73
74		Cas particuliers						k								74
75		Insc. sans identification et cours hors programme						k								75
76		Cours préalables						k								76
AEC à temps partiel (hiver)																
77	4, 5	Cas particuliers		CLN.04				1,50	5 Pes	210 Pes	633	235	127			77
78		Cas particuliers		JCA.OP				1,50	7 Pes	35 Pes	886	150	21			78
79		Cas particuliers		JEE.OK				1,50	4 Pes	52 Pes	506	108	32			79
80		Cas particuliers		LCL.1A				1,50	8 Pes	272 Pes	1 013	331	165			80
81		Cas particuliers						k								81
82		Cas particuliers						k								82
83		Cas particuliers						k								83
84		Cas particuliers						k								84
85		Insc. sans identification et cours hors programme						k								85
86		Cours préalables						k								86
87		Sous-total							39 Pes	708 Pes	4 937	1 190	429	\$	(450)	87
88		«Nej» DEC TPA		13	«Nej» utilisé	13					Calcul de «Z»					
89	Cas	Cas de financement			Numéro de programme		Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Epes	A	B	Majoration	Récupération	TOTAL
											77,16 \$/pes C7 x C8 x 77,16	16,3812 \$/pes ABrutes 0,6880 \$/pes APond (C8 x 16,3812) + (C9 x 0,6880)			\$30 C8 x 30	89
90	11	DEC à temps partiel						k								90
91		Cas particuliers						k								91
92		Cas particuliers						k								92
93		Cas particuliers						k								93
94		Sous-total							Pes	Pes	\$	\$			\$	94
95		TOTAL							39 Pes	708 Pes	4 937	1 190	429	\$	(450)	6 106

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F17 - Chiffrier des intérêts (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

											(Milliers \$)		
01	Subvention établie au RFA (F6 L9 C02) et les comptes à recevoir au RFA (F7 L6 C05 et L7 C05) excluant les allocations inscrites en 03 et 04 ci-dessous										24 699,900	(1)	01
02	Certifications de crédits reportées au 30 juin 2017										1 331	(2)	02
03	Certifications de crédits reportées au 30 juin 2018										1 367	(3)	03
04	Total pris en considération										24 664	(4) = (1) + (2) - (3)	04
05	Solde dû au 30 juin 2017										451	(5)	05
06	Solde antérieur pris en considération										(880)	(6) = (5) - (2)	06
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11		
	MOIS	Rythme de versement	Rythme de versement cumulatif	Allocation totalement due (Milliers \$)	Allocation à compter de (Milliers \$)	Ajust. cumulés théoriques	Versements théoriques dus	Versements théoriques cumul. dus	Versements effectués	Cumulatifs effectués	Taux subventionné (annexe S023)	Intérêts dus (à récupérer)	
07	Solde antérieur			(880)		(880,0)	(880,0)	(880,0)				(0,6)	
08	Juillet	1,50%	1,50%			(880,0)	370,0	(510,0)				(0,3)	
09		1,50%	3,00%			(880,0)	369,9	(140,1)	764,6	764,6	1,51800%	(0,6)	
10	Août	1,50%	4,50%			(871,1)	378,9	238,8		764,6		(0,3)	
11		1,50%	6,00%	578,7		(862,1)	378,9	617,7	768,8	1 533,4	1,55000%	(0,6)	
12	Septembre	3,50%	9,50%			(841,2)	884,2	1 501,9		1 533,4			
13		3,50%	13,00%			(820,3)	884,1	2 386,0	1 800,2	3 333,6	1,66200%	(0,6)	
14	Octobre	4,00%	17,00%			(786,6)	1 020,3	3 406,3		3 333,6			
15		4,00%	21,00%	215,9		(752,7)	1 020,4	4 426,7	2 056,6	5 390,2	1,62000%	(0,7)	
16	Novembre	4,00%	25,00%			(710,1)	1 029,2	5 455,9		5 390,2			
17		4,00%	29,00%	173,0		(667,7)	1 029,0	6 484,9	2 043,8	7 434,0	1,61800%	(0,7)	
18	Décembre	4,00%	33,00%			(509,1)	1 145,1	7 630,0		7 434,0		0,1	
19		4,00%	37,00%	222,9	80,0	(350,7)	1 145,0	8 775,0	1 953,7	9 387,7	1,74100%	(0,5)	
20	Janvier	4,00%	41,00%			(258,1)	1 079,1	9 854,1		9 387,7		0,4	
21		4,00%	45,00%	716,3		(165,5)	1 079,2	10 933,3	2 550,9	11 938,6	1,88000%	(0,8)	
22	Février	4,00%	49,00%			(48,1)	1 104,0	12 037,3		11 938,6		0,1	
23		4,00%	53,00%	345,4		69,7	1 104,3	13 141,6	1 964,8	13 903,4	1,87800%	(0,6)	
24	Mars	4,50%	57,50%			125,4	1 165,6	14 307,2		13 903,4		0,3	
25		4,50%	62,00%	(177,7)	128,3	181,4	1 165,9	15 473,1	2 518,1	16 421,5	1,93100%	(0,8)	
26	Avril	6,00%	68,00%			414,3	1 712,7	17 185,8		16 421,5		0,6	
27		6,00%	74,00%	254,9		647,6	1 713,2	18 899,0	3 101,1	19 522,6	1,94100%	(0,5)	
28	Mai	6,50%	80,50%			916,0	1 871,5	20 770,5		19 522,6		1,0	
29		6,50%	87,00%	63,4		1 184,3	1 871,5	22 642,0	3 423,1	22 945,7	1,95100%	(0,3)	
30	Juin	6,50%	93,50%			1 466,0	1 884,8	24 526,8		22 945,7		1,3	
31		6,50%	100,00%	23,9	2,2	1 747,2	1 884,4	26 411,2	3 515,0	26 460,7	1,96500%	XXXXX	
32	TOTAL	xxxxx	100,00%	(810,9)	2 558,1	1 747,2	26 411,2	26 411,2	26 460,7	26 460,7	xxxxx	(4,1)	
33	Intérêts dus au (à récupérer du) cégep:										(4,1)		33

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F18 - Conciliation SPOC-RFA (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 32

	Enseignants 1000 et 8050 01	Autres pers. du champ 1000 et 2000 à 8000 02	Alloc. spéciales ens. régulier 8350 03	Formation continue 9090 04	Alloc. spéciales form. continue 9350 05	Cours d'été 9080 06	Centres de tech. et serv. auxil. 2040 et 9000 07	Formation Cégep à distance 08	TOTAL 09	
01 Hors cadres et cadres		1 484 936	1 912	302 787	9 357		68 287		1 867 279	01
02 Gérants		204 355		20 577					224 932	02
03 Enseignants	11 261 037	188 855	350 362	1 814 093			142 361		13 756 708	03
04 Professionnels		1 057 159	258 797	986 832	72 497		(11 775)		2 363 510	04
05 Soutien		3 030 122	366 025	472 174			869 328		4 737 649	05
06 TOTAL	11 261 037	5 965 427	977 096	3 596 463	81 854	\$	1 068 201	\$	22 950 078	06

Données à concilier entre le RFA et le SPOC

	RFA 03	SPOC 04	Écart RFA - SPOC avant sabb. 5 = 3 - 4	Effet annuel des congés sabbatiques 06	Bonis aux cadres 07	Var. provisions vacances temps sup. 08	Montant forfaitaire et autres 09	Écart RFA - SPOC en \$ 10 = 5-6-7-8-9	Écart RFA - SPOC en % 11	Explications nécessaires 12	
07 Hors cadres et cadres	1 867 279	1 940 442	(73 163)			(77 782)		4 619	0,25%	NON	07
08 Gérants	224 932	224 930	2					2	0,00%	NON	08
09 Enseignants	13 756 708	13 692 042	64 666	(63 484)				128 150	0,93%	NON	09
10 Professionnels	2 363 510	2 312 869	50 641			35 328		15 313	0,65%	NON	10
11 Soutien	4 737 649	4 711 890	25 759			10 454		15 305	0,32%	NON	11
12 Total	22 950 078	22 882 173	67 905	(63 484)	\$	(32 000)	\$	163 389	0,71%		12
13 Enseignants (1000 et 8050) - \$	11 261 037	11 197 561	63 476					63 476	0,56%	NON	13
14 Enseignants (1000 et 8050) - ETC	161,41 ETC	161,50 ETC	(0,09) ETC					(0,09) ETC	-0,06%	NON	14

Rétroactivité

	RFA 03	SPOC 04	Écart RFA - SPOC avant sabb. 5 = 3 - 4	Effet annuel des congés sabbatiques 06	Montant forfaitaire 07	Écart RFA - SPOC en \$ 8 = 5 - 6 - 7	Écart RFA - SPOC en % 09	Explications nécessaires 10	
15 Hors cadres et cadres	31 531	31 532	(1)			(1)	0,00%	NON	15
16 Gérants	1 984	1 984					0,00%	NON	16
17 Enseignants		127	(127)			(127)	0,00%	NON	17
18 Professionnels					9 985	(9 985)	0,00%	NON	18
19 Soutien					28 439	(28 439)	0,00%	NON	19
20 Total	33 515	33 643	(128)		38 424	(38 552)	0,00%		20
21 Enseignants (1000 et 8050) - \$							0,00%	NON	21

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I1 - Détail de postes de revenus et de dépenses (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 33

	01	
Autres revenus		
01 Résultats de l'analyse de MEES		01
02 Autres revenus non détaillés	250	02
03 Total - Autres	250	03
Intérêts et frais financiers court terme		
04 Intérêts sur les marges financées par le MEES	76 250	04
05 Autres frais financiers des marges financées le MEES		05
06 Sous-total financé par le MEES	76 250	06
07 Intérêts sur les marges autorisées d'emprunts autofinancés et/ou liées au passif au titre des sites contaminés	507	07
08 Autres frais financiers des marges autorisées d'emprunts autofinancés et/ou liées au passif au titre des sites contaminés		08
09 Sous-total autofinancé	507	09
10 Total - Intérêts et frais financiers à court terme	76 757	10
Frais d'intérêt et de financement sur les dettes long terme		
11 Amortissement de l'escompte/prime		11
12 Amortissement des frais d'émission et de gestion	26 612	12
13 Intérêts découlant d'obligations liés à des contrats de location-acquisition	5 909	13
14 Intérêts et frais de financement long terme - Emprunts financés par MEES	1 056 876	14
15 Intérêts et frais de financement long terme - Emprunts financés autres sources	92 489	15
16 Total - Frais d'intérêts et de financement sur les dettes long terme	1 181 886	16
Autres dépenses		
17 Résultats de l'analyse de MEES		17
18 Amortissement du RISQ	20 835	18
19 Réévaluation du passif au titre des sites contaminés		19
20 Autres dépenses non détaillées		20
21 Transfert CCTT		21
22 Travaux abandonnés		22
23 Total - Autres	20 835	23

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I2 - Détail de postes à l'état de la situation financière (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 34

	01 2018	02 2017	
Autres actifs			
01 RISQ	125 010	145 845	01
02 Autres actifs			02
03 Total des autres actifs	125 010	145 845	03
04 Autres actifs présentés à court terme			04
05 Autres actifs présentés à long terme	125 010	145 845	05
Emprunts temporaires			
06 Emprunts temporaires - Projets financés par les allocations normalisées du MEES	4 434 925	1 675 050	06
07 Emprunts temporaires - Projets autofinancés par le fonds de fonctionnement	825 094	825 094	07
08 Emprunts temporaires - Projets financés par d'autres sources (autres ministères/organismes)			08
09 Total des emprunts temporaires	5 260 019	2 500 144	09
Passif au titre des sites contaminés			
10 Passif au titre des sites contaminés (terrains répertoriés au 31 mars 2011 et pris en charge par le gouvernement)			10
11 Passif au titre des sites contaminés (terrains non répertoriés au 31 mars 2011 et non pris en charge par le gouvernement)			11
12 Total du passif au titre des sites contaminés	\$	\$	12

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Tableau I3 - Immobilisations et travaux en cours (non-audit)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts										Amortissement cumulé							Valeur nette				
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		18	19	20	
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Factures de biens et services / Transferts de dépenses capitalisées	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du québec	Réduction pour moins-value	Dispositions / Radiations	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin			
01 Terrains	441 369										441 369									441 369	01	
02 Améliorations locatives																						02
03 Améliorations majeures aux bâtiments																						03
04 Aménagement des terrains	492 588					41 635					534 223	195 749			38 816				234 565	299 658	04	
05 Autres équipements	5 379 896			253 323							5 633 219	3 264 819			286 688				32 493 009	2 081 712	05	
06 Bâtiments	58 100 916					3 421 174					61 522 090	31 131 027			1 361 982				35 551 507	29 029 081	06	
07 Développement informatique	464 000			58 000							522 000	301 600			58 000				359 600	162 400	07	
08 Documents de bibliothèque	2 451 642			55 591							2 507 233	2 172 139			55 993				2 228 132	279 101	08	
09 Équipements de communication multimédia	1 027 230			16 759							1 043 989	873 951			78 762				952 713	91 276	09	
10 Équipements informatique	8 223 717			325 925							8 549 642	7 657 576			336 253				7 993 829	555 813	10	
11 Équipements spécialisé	14 817 363			324 428							15 141 791	12 680 070			458 852				13 138 922	2 002 869	11	
12 Manuels pédagogiques																						12
13 Matériel roulant	314 633										314 633	289 164			7 654				296 818	17 815	13	
14 Mobilier et équipement de bureau	2 099 200			94 612							2 193 812	1 994 165			69 597				2 063 762	130 050	14	
15 Réseaux de télécommunication																						15
16 Total des immobilisations corporelles	93 812 554	\$	\$	1 128 638	\$	3 462 809	\$	\$	\$	\$	98 404 001	60 560 260	\$	\$	\$	2 752 597	\$	\$	63 312 857	35 091 144	16	

BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	Coûts										Amortissement cumulé							Valeur nette				
	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33		34	35	36	37
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Factures de biens et services / Transferts de dépenses capitalisées	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du québec	Réduction pour moins-value	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin			
17 Terrains																						17
18 Aménagement des terrains																						18
19 Bâtiments																						19
20 Équipements spécialisés																						20
21 Matériel et équipement (excluant équipement informatique et bureautique)																						21
22 Équipement informatique et bureautique	178 390								(10 062)		168 328	79 855			32 399		(10 062)		102 192	66 136	22	
23 Total des biens loués en vertu de contrats de location acquisition	178 390	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	(10 062)	\$	168 328	79 855	\$	\$	\$	32 399	(10 062)	\$	102 192	66 136	23	

Tableau I3 - Immobilisations et travaux en cours (non-audit)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 36

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coûts										Amortissement cumulé							Valeur nette			
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		18	19	20
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Factures de biens et services / Transferts de dépenses capitalisées	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du québec	Réduction pour moins-valeur	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin		
24 Actifs incorporels																					24

IMMOBILISATIONS EN COURS DE CONSTRUCTION

	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Travaux additionnels capitalisés	Factures de biens et services / Transferts de dépenses capitalisées	Transferts d'une entité du périmètre comptable	Intérêts capitalisés	Travaux terminés	Travaux abandonnés	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	
25 Améliorations locatives				8 822							8 822	25
26 Améliorations majeures aux bâtiments												26
27 Aménagement des terrains	12 225			29 410				(41 635)				27
28 Bâtiments	2 726 392			5 803 899				(3 421 174)			5 109 117	28
29 Développement informatique												29
30 Matériel et équipement (excluant équipement informatique et bureautique)												30
31 Équipement informatique et bureautique												31
32 Équipement spécialisé												32
33 Total des travaux en cours	2 738 617	\$	\$	5 842 131	\$	\$	\$	(3 462 809)	\$	\$	5 117 939	33

SOMMAIRE

34 Valeur nette des immobilisations corporelles	35 091 144	34
35 Valeur nette des biens loués en vertu de contrats de location acquisition	66 136	35
36 Valeur des immobilisations en cours de construction	5 117 939	36
37 Total des immobilisations et constructions en cours	40 275 219	37
38 Valeur nette des immobilisations incorporelles	\$	38

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 37

Les emprunts cochés avec un ' x ' sont financés par le MEES

Billets à payer

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
	Financé par le MEES	Numéro	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Emprunts réalisés	Remboursements de capital effectués	Rachats en cours d'année (attente d'un refinancement)	Solde de fin	
01												01
02												02
03												03
04												04
05	x	FQ-6	4 000 000	5,121 %	16-févr-2005	16-janv-2023	2 240 000		(160 000)		2 080 000	05
06	x	FQ-11	7 500 000	2,472 %	01-déc-2011	01-déc-2017	5 776 000		(344 800)	(5 431 200)		06
07												07
08	x	FQ-9	7 000 000	5,090 %	11-mai-2010	01-juin-2034	5 040 000		(280 000)		4 760 000	08
09												09
10	x	FQ-12	11 000 000	2,437 %	01-nov-2012	01-déc-2019	7 818 598		(795 350)		7 023 248	10
11		FQ-13	2 382 576	2,810 %	03-août-2012	03-août-2022	1 507 922		(234 237)		1 273 685	11
12	x	FF-1	2 500 000	3,375 %	01-nov-2013	01-sept-2023	2 200 000		(100 000)		2 100 000	12
13		FQ-15	734 548	3,199 %	19-juin-2014	19-juin-2024	537 917		(69 781)		468 136	13
14	x	FF-2	4 500 000	2,537 %	25-juin-2015	01-sept-2025	4 320 000		(180 000)		4 140 000	14
15												15
16	x	FF-3	5 500 000	1,577 %	03-févr-2016	01-déc-2020	4 713 139		(786 861)		3 926 278	16
17												17
18			51 392	4,980 %	25-mai-2014	25-avr-2018	11 492		(11 492)			18
19	x	FF-5	5 151 000	2,149 %	03-nov-2016	01-sept-2026	5 151 000		(249 720)		4 901 280	19
20	x	FF-6	8 046 003	2,437 %	14-févr-2018	01-sept-2027		8 046 003			8 046 003	20
21												21
22			4 628	10,000 %	14-févr-2018	14-févr-2023		4 628	(245)		4 383	22
23												23
24												24
25												25
26												26
27												27
28												28
29												29
30												30
31	Total		58 370 147				39 316 068	8 050 631	(3 212 486)	(5 431 200)	38 723 013	31
32	Sous-total - Billets financés par le MEES						37 258 737	8 046 003	(2 896 731)	(5 431 200)	36 976 809	32
33	Sous-total - Billets financés par d'autres sources						2 057 331	4 628	(315 755)		1 746 204	33

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audit)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Obligations												
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	
Financé par le MEES	Numéro	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Émissions en cours d'année	Rachats par le fonds d'amortissement	Rachats - Autres	Escompte / prime non amortie	Solde de fin	
34											34	
35											35	
36											36	
37											37	
38											38	
39											39	
40											40	
41											41	
42											42	
43											43	
44											44	
45											45	
46											46	
47											47	
48											48	
49											49	
50											50	
51	Total		\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$	51
52	Sous-total - Obligations financées par le MEES											52
53	Sous-total - Obligations financées par d'autres sources											53

Fonds d'amortissement								
13 OBLIGATIONS (REF. TABLEAU CI-DESSUS)			17 Fonds d'amortissement				20	
14	15					19		
Financé par le MEES	Numéro	Solde de fin	16 Solde de début	17 Versements au fonds d'amortissement	18 Contribution du fonds d'amortissement	19 Solde de fin	Solde obligatoire net du fonds d'amortissement	
54							54	
55							55	
56							56	
57							57	
58							58	
59							59	
60							60	
61							61	
62							62	
63							63	
64							64	
65							65	
66							66	
67							67	
68							68	
69							69	
70							70	
71		\$	\$	\$	\$	\$	\$	71
72	Sous-total - Fonds d'amortissement financés par le MEES							72
73	Sous-total - Fonds d'amortissement financés par d'autres sources							73

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	01 Financé par le MEES	02 Numéro	03 Montant brut de l'emprunt	04 Taux	05 Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	06 Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	07 Solde de début	08 Emprunts réalisés	09 Remboursements effectués	10 Annulation de contrats	11 Solde de fin	
74	x		9 624	6,900 %	09-févr-2015	09-juin-2020	6 164		(1 916)		4 248	74
75	x		5 601	6,300 %	24-févr-2016	24-févr-2021	4 258		(967)		3 291	75
76	x		10 437	7,400 %	16-nov-2016	16-avr-2022	9 386		(1 677)		7 709	76
77	x		23 633	7,704 %	30-juin-2017	31-déc-2021	20 994		(4 029)		16 965	77
78												78
79	x		14 120	11,270 %	16-sept-2014	16-août-2019	7 098		(3 062)		4 036	79
80												80
81												81
82	x		63 242	6,830 %	30-avr-2015	31-oct-2019	33 617		(11 511)		22 106	82
83												83
84	x		19 397	2,790 %	01-mai-2015	01-févr-2020	11 002		(3 903)		7 099	84
85												85
86												86
87	x		10 062	2,000 %	11-nov-2012	01-août-2017	527		(527)			87
88	x		19 716	2,100 %	08-mars-2013	08-déc-2017	2 066		(2 066)			88
89	x		8 972	2,250 %	14-nov-2013	13-mai-2019	3 022		(1 573)		1 449	89
90												90
91	Total		184 804				98 134	\$	(31 231)	\$	66 903	91
92	Sous-total - Obligations découlant de contrats de loc.-acq. fin. par MEES						98 134		(31 231)		66 903	92
93	Sous-total - Obligations découlant de contrats de loc.-acq. fin. par autres sources											93

Hypothèques (Dettes sur les résidences dont le cégep est propriétaire)

	12 Financé par le MEES	13 Numéro	14 Montant brut de l'emprunt	15 Taux	16 Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	17 Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	18 Solde de début	19 Emprunts réalisés	20 Remboursements effectués	21 Solde de fin		
94	x	H-1	2 490 000	6,875 %	01-janv-1971	01-févr-2021	565 872		(140 697)	425 175	94	
95											95	
96											96	
97											97	
98											98	
99											99	
100											100	
101											101	
102											102	
103											103	
104											104	
105											105	
106											106	
107											107	
108											108	
109											109	
110											110	
111			2 490 000				565 872	\$	(140 697)	425 175	111	
112	Sous-total - Hypothèques financées par le MEES						565 872		(140 697)		425 175	112
113	Sous-total - Hypothèques financées par autres sources											113

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 40

Emprunts classés à la juste valeur											
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Financé par le MEES	Numéro	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Emprunts réalisés	Remboursements de capital effectués	Variation de juste valeur au cours de l'exercice	Solde de fin	
114										114	
115										115	
116										116	
117										117	
118										118	
119										119	
120										120	
121										121	
122										122	
123										123	
124	TOTAL		\$			\$	\$	\$	\$	\$	
125	Sous-total - Emprunts juste valeur financés par le MEES										125
126	Sous-total - Emprunts juste valeur financés par autres sources										126

Emprunts en devises étrangères											
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Financé par le MEES	Numéro	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Emprunts réalisés	Remboursements de capital effectués	Variation de juste valeur au cours de l'exercice	Solde de fin	
127										127	
128										128	
129										129	
130										130	
131										131	
132	TOTAL		\$			\$	\$	\$	\$	\$	
133	Sous-total - Emprunts en devises étrangères financés par le MEES										133
134	Sous-total - Emprunts en devises étrangères financés par autres sources										134

Sommaire des dettes à long terme		Reports de l'année antérieure		
135	Billets à payer	38 723 013	Frais reportés liés aux dettes (en négatif)	(140 314)
136	Frais reportés liés aux dettes (en négatif)	(157 955)	Escompte/prime non amortie	
137	Obligations			
138	Fonds d'amortissement			
139	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	66 903		
140	Hypothèques	425 175		
141	Emprunts classés à la juste valeur			
142	Emprunts en devises étrangères			
143	Total des dettes incluant la portion court terme	39 057 136		
144	Portion à court terme des dettes long terme	3 495 169		
145	Dettes à long terme à l'état de la situation financière	35 561 967		

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	01	02	03	
01 Pourcentage d'immobilisations financées par le MEES			99,43%	01

Charges du fonds d'immobilisations à financer par le MEES

	Dépense totale	% financé par le MEES	Montant financé par le MEES	
02 Amortissement des immobilisations corporelles	2 784 996	99,43%	2 769 122	02
03 Amortissement des actifs incorporels		99,43%		03
04 Amort. des apports reportés - MEES (excluant ceux liés aux frais d'émission) (en négatif)	(12 101)	100,00%	(12 101)	04
05 Amort. des apports reportés - Gouv. Du Qc - autres que le MEES (en négatif)	(87 186)	100,00%	(87 186)	05
06 Amort. des apports reportés - Entreprise du gouv. du Québec (en négatif)	(394)	100,00%	(394)	06
07 Amort des apports reportés - Gouv. Féd. (en négatif)	(151 586)	100,00%	(151 586)	07
08 Amort. des apports reportés - Gouv. Autres que féd et Québec (en négatif)	(9 917)	100,00%	(9 917)	08
09 Amort des apports reportés - Autres organismes (en négatif)	(11 914)	100,00%	(11 914)	09
10 Résultats de l'analyse de MEES		99,43%		10
11 Dépenses pour les résidences étudiantes dont le cégep n'est pas propriétaire (Résultats)		100,00%		11
12 Biens non capitalisables	85 483	100,00%	85 483	12
13 Perte sur la radiation d'immobilisations		99,43%		13
14 Moins-value sur les immobilisations		99,43%		14
15 Gains (perte) sur la cession d'immobilisations		99,43%		15
16 Amortissement du Réseau d'informations scientifiques du Québec	20 835	100,00%	20 835	16
17 Transfert CCTT		100,00%		17
18 Intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère	76 250	100,00%	76 250	18
19 Autres (note 1)		99,43%		19
20 Total des charges en immobilisations à financer par le MEES pour l'exercice			2 678 592	20

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

	01	02	03	
Montants à déduire				
21 Subventions - Remboursements d'emprunts	(3 037 428)			21
22 Subventions - Contributions du fonds d'amortissement				22
23 Subventions - Intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère				23
24 Total des montants à déduire			(3 037 428)	24
25 Ajustement à apporter à la Subvention à recevoir - Immobilisations (annexe 3)			(358 836)	25
26 Subvention à recevoir - Immobilisations au début			13 262 740	26
27 Subvention à recevoir - Immobilisations à la fin (annexe 4)			12 903 904	27

Note 1

28				28
29				29

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I6 - Liste des codes du MEES à utiliser pour les projets en immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT						
Codes MEES			Catég. Autor.	Codes MEES	Allocations normalisées	Catég. Autor.	Codes DGFE	Autres	
01									01
02	01	Terrains (achat)	A-D	70-010	Allocations normalisées pour les réfections	A-B-C-D	00-00-901	Fonds de fonctionnement	02
03	02	Aménagement des terrains	A-D	70-011	Allocations normalisées pour les transformations	A-B-C-D	00-00-902	Fonds spéciaux	03
04	03	Aménagement des terrains (Travaux en cours)	A-D	70-012	Allocations transitoires pour les réfections	A-B-C-D	00-00-903	Emprunt autofinancé	04
05	10	Bâtiments	A-D	70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	A-B-C-D	00-00-904	Produits de la vente d'actifs	05
06	11	Bâtiments (Travaux en cours)	A-D	70-015	Bâtiments - Plan de rattrapage	A-B-C-D	00-00-905	Produits d'assurance	06
07	45	Améliorations majeures aux bâtiments	A-D	70-016	Efficacité énergétique	A-B-C-D	00-00-906	Économie nette sur les marchés financiers	07
08	46	Améliorations majeures aux bâtiments (Travaux en cours)	B-C-D	70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	A-B-C-D	00-00-907	Certifications de crédit du MEES ou Autres partenaires	08
09	49	Améliorations locatives	B-D	70-073	Allocations - Développement informatique	A-B-C-D	00-00-908	Dons	09
10	47	Améliorations locatives (Travaux en cours)	B-D	70-072	Allocations transitoires - MAOB	A-B-C-D	00-00-909	Subventions 'Autres' que le MEES	10
11					Allocations particulières	A-B-C-D	00-00-910	Autres sources	11
12		Parc mobilier (B)	A-B-D	70-074	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-équipements		05		12
13			A-B-D	70-075	Actualisation de programmes et nouveaux programmes	Catég. Autor.	Codes MEES		13
14	50	Équipements spécialisés - enseignement	A-B-D	70-077	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-locaux			Nouvelles initiatives	14
15	60	Mobilier et équipements de bureau			Allocations particulières	A-B-D			15
16	70	Documents de bibliothèque	A-D	XX-70-035	Réfections aux édifices	A-B-D			16
17	80	Équipements informatiques	B-D	XX-70-080	Rattrapage	A-B-D			17
18	90	Autres équipements	B-D	XX-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération	A-B-D			18
19	91	Matériel roulant	B-D-E	XX-70-094	FCAR-FCI	A-B-D			19
20	92	Équipements de communication multimédia	B-D	XX-71-000	Autres	A-B-D			20
21	93	Manuels pédagogiques				A-B-D			21
22	94	Développement informatique				A-B-D			22
23	96	Développement informatique (Travaux en cours)				A-B-D			23
24	95	Réseaux de télécommunication						Parachèvements	24
25	97	Équipements spécialisés - (Travaux en cours)				A-B-D	05-70-075	Équipement - Mécanique marine	25
26	98	Matériel et équipement (excluant équipement informatique et bureautique) - (Travaux en cours)						MDEI-CCTT Pêches-GAS	26
27	99	Équipement informatique et bureautique - (Travaux en cours)				A-B-D	06-80-175		27
28		Location-acquisition (C)				A-B-D	09-70-075	Équipements - Technique d'éducation à l'enfance	28
29						A-B-D	09-80-190	Équipements Éolien	29
30	103	Biens loués - Terrains				A-B-D	12-80-239	Fonds collèges-industrie pour l'innovation	30
31	101	Biens loués - Aménagement des terrains				A-B-D	15-80-252	Modernisation du Centre d'Études Collégiales des Îles	31
32	104	Biens loués - Bâtiments				A-B-D	16-11-111	Laboratoires d'apprentissage - Manequins simulateurs	32
33	105	Biens loués - Équipements spécialisés				A-B-D	16-80-317	Intégration intelligente des énergies renouvelables et des techr	33
34	106	Biens loués - Matériel et équipement				A-B-D			34
35	107	Biens loués : Équipements informatiques				A-B-D			35
36						A-B-D			36
37		Autres coûts (D)				A-B-D			37
38						A-B-D			38
39	201	Biens non capitalisables				A-B-D			39
40	202	Actifs incorporels				A-B-D			40
41						A-B-D			41
42		Autres (E)				A-B-D			42
43						A-B-D			43
44	203	Transfert CCTT				A-B-D			44

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations (non-audit)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2017 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2018 5 = 3 + 4	
01	17010				01
02	17020				02
03	17030				03
04	17040				04
05	17050				05
06	17060				06
07	17070		603 833	603 833	07
08	17080		257 525	257 525	08
09	17090		39 782	39 782	09
10	17100		8 003	8 003	10
11	17110		4 107 416	4 107 416	11
12	17120		128 576	128 576	12
13	17130				13
14	17140				14
15	17150				15
16	17160				16
17	17170				17
18	17180				18
19	17190				19
20	17200				20
21	17210				21
22	17220				22
23	17230				23
24	17240				24
25	17250		21 285	21 285	25
26	17260		15 804	15 804	26
27	17270		10 193	10 193	27
28	17280		8 309	8 309	28
29	17290		39 329	39 329	29
30	17300		29 785	29 785	30
31	17310				31
32	17320		24 378	24 378	32
33	17330				33
34	17340		10 521	10 521	34
35	Sous-total	\$	5 304 739	5 304 739	35

Le numéro du projet est unique. Il est composé de 5 chiffres dont les deux premiers correspondent à l'année de création du projet. Les trois derniers correspondent au numéro attribué lors du budget soumis à la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur.

Lors de la capitalisation des intérêts, le numéro de projet doit être le même que celui sur lequel sont calculés ses intérêts, mais doit faire l'objet d'une inscription séparée au tableau I8.

Le numéro est saisi sans tiret. Exemple : «10008», le projet est créé en 2010, c'est le projet numéro 8 soumis à la Direction de l'équipement, et c'est un projet capitalisable.

Pour la capitalisation des intérêts sur des travaux en cours, le caractère «I» est ajouté, soit «10008I» et doit être inscrit séparément du capital.

Avant l'exercice 2010-2011, le numéro de projet était composé de 4 chiffres. Pour saisir les anciens numéros, ajoutez un «0» en troisième position. Par exemple l'ancien numéro de projet 0935 devient 09035.

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

(suite)					
Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2017 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2018 5 = 3 + 4	
36	17350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	81 272	81 272	36
37	17360	Autres équipements-Carleton	7 677	7 677	37
38	17370	Autres équipements-Les Îles	3 808	3 808	38
39	17380	Autres équipements-ÉPAQ	575	575	39
40	17381	Autres équipements Merinov (983)	222 152	222 152	40
41	17382	Batiment TCE Rivière-au-Renard	667 586	667 586	41
42	17390	Équipements informatiques 981	305 873	305 873	42
43	17400	Équipements informatiques Enseignement			43
44	17410	Matériel roulant 987			44
45	17420	Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+999	85 483	85 483	45
46	17430	Développement informatique (58 000\$)	58 000	58 000	46
47	17440	Équipememts multimédia 984- Gaspé	3 203	3 203	47
48	17450	Équipememts multimédia 984- Les Îles	2 068	2 068	48
49	17460	Équipememts multimédia 984- ÉPAQ	6 477	6 477	49
50	17470	Équipememts multimédia 984- Carleton	2 744	2 744	50
51	17480	Équipememts multimédia 984- Résidence			51
52	17490	Équipememts multimédia 984- Collégia			52
53	17500	Équipememts multimédia 984- SAP			53
54	17531	Terrain Carleton	29 410	29 410	54
55	17650	Équipements TTA	39 895	39 895	55
56	17800	Mobilier par le fonctionnement	1 120	1 120	56
57	17810	Équipements informatiques par le fonctionnement	20 052	20 052	57
58	17820	Équip. Spécialisés enseignement par le fonctionnement	50 106	50 106	58
59	17830	Autres équipements par le fonctionnement	8 590	8 590	59
60	17840	Équipements multimédias par le fonctionnement	2 267	2 267	60
61	17841	Budget spécial laboratoires de sciences	152 842	152 842	61
62	17850	Matériel roulant par le fonctionnement			62
63	17842	Formation à distance			63
64	17900	Location acquisition			64
65	10550	Équip. Spéc. CQFME			65
66	00841	MDEI-CCTT Pêches Gas	313	313	66
67	01065	Équipements TTE			67
68					68
69					69
70	Sous-total		\$ 7 056 252	7 056 252	70

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

(suite)	Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2017 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2018 5 = 3 + 4
71					71
72					72
73					73
74					74
75					75
76					76
77					77
78					78
79					79
80					80
81					81
82					82
83					83
84					84
85					85
86					86
87					87
88					88
89					89
90					90
91					91
92					92
93					93
94					94
95					95
96					96
97					97
98					98
99					99
100					100
101					101
102	Sous-total		\$	7 056 252	7 056 252

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 46

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT			
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07		
01	00841	MDEI-CCTT Pêches Gas	313	50	Équipements spécialisés - enseignement	06-80-175	MDEI-CCTT Pêches-GAS	01
02	17070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	268 611	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	02
03	17070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	150	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-00-910	Autres sources	03
04	17070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	327 424	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	04
05	17070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	7 648	11	Bâtiments (Travaux en cours)	16-11-111	Laboratoires d'apprentissage - Manequins simu	05
06	17080	Norme Réfection (Travaux en cours) Résidence	141 868	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	06
07	17080	Norme Réfection (Travaux en cours) Résidence	115 657	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	07
08	17090	Norme Réfection (Travaux en cours) SAP	13 231	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	08
09	17090	Norme Réfection (Travaux en cours) SAP	8 262	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	09
10	17100	Norme Réfection (Travaux en cours) Carleton	8 003	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	10
11	17110	Norme Réfection (Travaux en cours) îles	1 547 713	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-00-910	Autres sources	11
12	17110	Norme Réfection (Travaux en cours) îles	2 559 703	11	Bâtiments (Travaux en cours)	15-80-252	Modernisation du Centre d'Études Collégiales	12
13	17120	Norme Réfection (Travaux en cours) ÉPAQ	56 093	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	13
14	17120	Norme Réfection (Travaux en cours) ÉPAQ	1 718	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-00-910	Autres sources	14
15	17120	Norme Réfection (Travaux en cours) ÉPAQ	58 447	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	15
16	17120	Norme Réfection (Travaux en cours) ÉPAQ	3 496	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-00-904	Produits de la vente d'actifs	16
17	17120	Norme Réfection (Travaux en cours) ÉPAQ	8 822	47	Améliorations locatives (Travaux en cours)	00-00-909	Subventions 'Autres' que le MEES	17
18	17250	Fonds de b bliothèque Gaspé	21 285	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	18
19	17260	Fonds de b bliothèque Carleton	15 804	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	19
20	17270	Fonds de b bliothèque Les Îles	10 193	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	20
21	17280	Fonds de b bliothèque ÉPAQ	8 309	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	21
22	17290	Mobilier 970 Gaspé	39 329	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	22
23	17300	Mobilier 970 Carleton	6 544	60	Mobilier et équipements de bureau	00-00-910	Autres sources	23
24	17300	Mobilier 970 Carleton	23 241	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	24
25	17320	Mobilier 970 ÉPAQ	24 378	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	25
26	17340	Équipements 983 Gaspé administration	10 521	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	26
27	17350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	5 953	50	Équipements spécialisés - enseignement	16-11-111	Laboratoires d'apprentissage - Manequins simu	27
28	17350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	72 415	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	28
29	17350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	2 904	50	Équipements spécialisés - enseignement	09-70-075	Équipements - Technique d'éducation à l'enfar	29
30	17360	Autres équipements-Carleton	7 677	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	30
31	17370	Autres équipements-Les Îles	3 808	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	31
32	17380	Autres équipements-ÉPAQ	575	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	32
33	17381	Autres équipements Merinov (983)	152 694	90	Autres équipements	00-00-910	Autres sources	33
34	17381	Autres équipements Merinov (983)	69 458	90	Autres équipements	00-00-909	Subventions 'Autres' que le MEES	34
35		Total de la page 46	5 602 247					35

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 47

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT			
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07		
36	17382	Batiment TCE Rivière-au-Renard	667 586	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-00-910	Autres sources	36
37	17390	Équipements informatiques 981	12 106	80	Équipements informatiques	00-00-910	Autres sources	37
38	17390	Équipements informatiques 981	293 767	80	Équipements informatiques	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	38
39	17420	Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+9	73 580	201	Biens non capitalisables	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	39
40	17420	Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+9	11 903	201	Biens non capitalisables	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	40
41	17430	Développement informatique (58 000\$)	58 000	94	Développement informatique	00-70-073	Allocations - Développement informatique	41
42	17440	Équipements multimédia 984- Gaspé	3 203	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	42
43	17450	Équipements multimédia 984- Les Îles	2 068	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	43
44	17460	Équipements multimédia 984- ÉPAQ	6 477	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	44
45	17470	Équipements multimédia 984- Carleton	2 744	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	45
46	17531	Terrain Carleton	19 344	03	Aménagement des terrains (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	46
47	17650	Équipements TTA	39 895	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	47
48	17800	Mobilier par le fonctionnement	1 120	60	Mobilier et équipements de bureau	00-00-901	Fonds de fonctionnement	48
49	17810	Équipements informatiques par le fonctionnement	20 052	80	Équipements informatiques	00-00-901	Fonds de fonctionnement	49
50	17820	Équip. Spécialisés enseignement par le fonctionnement	50 106	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-00-901	Fonds de fonctionnement	50
51	17830	Autres équipements par le fonctionnement	8 590	90	Autres équipements	00-00-901	Fonds de fonctionnement	51
52	17840	Équipements multimédias par le fonctionnement	2 267	92	Équipements de communication multimédia	00-00-901	Fonds de fonctionnement	52
53	17841	Budget spécial laboratoires de sciences	152 842	50	Équipements spécialisés - enseignement	15-71-000	Autres	53
54	17900	Location acquisition	0	106	Biens loués - Matériel et équipement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	54
55	17090	Norme Réfection (Travaux en cours) SAP	18 289	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	55
56	17531	Terrain Carleton	10 066	03	Aménagement des terrains (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	56
57								57
58								58
59								59
60								60
61								61
62								62
63								63
64								64
65								65
66								66
67								67
68								68
69								69
70		Total des pages 46 et 47	7 056 252					70

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
71							71
72							72
73							73
74							74
75							75
76							76
77							77
78							78
79							79
80							80
81							81
82							82
83							83
84							84
85							85
86							86
87							87
88							88
89							89
90							90
91							91
92							92
93							93
94							94
95							95
96							96
97							97
98							98
99							99
100							100
101							101
102							102
103							103
104							104
105	Total des pages 46,47 et 48	7 056 252					105

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
106							106
107							107
108							108
109							109
110							110
111							111
112							112
113							113
114							114
115							115
116							116
117							117
118							118
119							119
120							120
121							121
122							122
123							123
124							124
125							125
126							126
127							127
128							128
129							129
130							130
131							131
132							132
133							133
134							134
135							135
136							136
137							137
138							138
139							139
140	Total des pages 46,47, 48 et 49	7 056 252					140

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
141							141
142							142
143							143
144							144
145							145
146							146
147							147
148							148
149							149
150							150
151							151
152							152
153							153
154							154
155							155
156							156
157							157
158							158
159							159
160							160
161							161
162							162
163							163
164							164
165							165
166							166
167							167
168							168
169							169
170							170
171							171
172							172
173							173
174							174
175	Total des pages 46,47, 48, 49 et 50	7 056 252					175

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
176							176
177							177
178							178
179							179
180							180
181							181
182							182
183							183
184							184
185							185
186							186
187							187
188							188
189							189
190							190
191							191
192							192
193							193
194							194
195							195
196							196
197							197
198							198
199							199
200							200
201							201
202							202
203							203
204							204
205							205
206							206
207							207
208							208
209							209
210							210
Total des pages 46 à 51		7 056 252					

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audit)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 52

Codes MEES 01	Description 02	Solde au 30 juin 2017 03	Redr. Effectués suite à l'analysedes rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péréemption 09	Solde au 30 juin 2018 10 = (3 à 7) - 8 et 9
	PARC IMMOBILIER								
	Allocations normalisées								
01	70-010 Allocations normalisées pour les réfections	53 660		1 278 500			609 085		723 075 01
02	70-011 Allocations normalisées pour les transformations	866 141		245 700					1 111 841 02
03	70-012 Allocations transitoires pour les réfections								
04	70-013 Résorption du déficit d'entretien accumulé	2 932 174		467 300			509 790		2 889 684 04
05	70-015 Bâtiments - Plan de rattrapage								
06	70-016 Efficacité énergétique								
	2015-2016 Allocations particulières								
07	15-70-035 Réfections aux édifices								
	2016-2017 Allocations particulières								
08	16-70-035 Réfections aux édifices								
	2017-2018 Allocations particulières								
09	17-70-035 Réfections aux édifices								
10	Sous-total: PARC IMMOBILIER	3 851 975	\$	1 991 500	\$	\$	1 118 875	\$	4 724 600 10

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

(suite)

Codes MEES 01	Description 02	Solde au 30 juin 2017 03	Redr. Effectués suite à l'analyse des rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péréemption 09	Solde au 30 juin 2018 10 = (3 à 7) - 8 et 9
PARC MOBILIER									
Allocations normalisées									
11 70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	279 754		642 700			597 592		324 862
12 70-073	Allocations - Développement informatique			58 000			58 000		
13 70-072	Allocations transitoires - MAOB								
Allocations particulières									
14 70-074	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-équipements								
15 70-075	Actualisation de programmes et nouveaux programmes	39							39
16 70-077	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-locaux								
2015-2016 Allocations particulières									
17 15-70-080	Rattrapage								
18 15-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
19 15-70-094	FCAR-FCI								
20 15-71-000	Autres	152 842					152 842		
2016-2017 Allocations particulières									
21 16-70-080	Rattrapage								
22 16-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
23 16-70-094	FCAR-FCI								
24 16-71-000	Autres								
2017-2018 Allocations particulières									
25 17-70-080	Rattrapage								
26 17-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
27 17-70-094	FCAR-FCI								
28 17-71-000	Autres								
29	Sous-total: PARC MOBILIER	432 635		\$ 700 700		\$	\$ 808 434		\$ 324 901

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Page 54

(suite)									
Codes MEES 01	DESCRIPTION 02	Solde au 30 juin 2017 03	Redr. Effectués suite à l'analyse des rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péréemption 09	Solde au 30 juin 2018 10 = (3 à 7) - 8 et 9
Nouvelles initiatives									
30									30
31									31
32									32
33									33
34									34
35									35
36									36
37									37
Parachèvements									
38	05-70-075 Équipement - Mécanique marine	12		0					12
39	06-80-175 MDEI-CCTT Pêches-GAS	313		0			313		39
40	09-70-075 Équipements - Technique d'éducation à l'enfance	28 613		0			2 904		25 709
41	09-80-190 Équipements Éolien	144 182		0					144 182
42	12-80-239 Fonds collèges-industrie pour l'innovation	(72 083)		0	72 083				42
43	15-80-252 Modernisation du Centre d'Études Collégiales des Îles	460 000		0			2 559 703		(2 099 703)
44	16-11-111 Laboratoires d'apprentissage - Manequins simulateurs	167 433					13 601		153 832
45	16-80-317 Intégration intelligente des énergies renouvelables et des technos de stockage dans les microréseaux								45
46									46
47									47
48									48
49									49
50									50
51									51
52									52
53									53
54									54
55									55
56	Sous-total: Nouvelles initiatives et parachèvements	728 470			72 083		2 576 521		(1 775 968)
57	Sous-total des allocations du MEES	5 013 080		\$ 2 692 200	72 083		\$ 4 503 830		\$ 3 273 533
Autres sources de financement									
Autres encaissements									
58	00-00-901 Fonds de fonctionnement						82 135		58
59	00-00-902 Fonds spéciaux								59
60	00-00-903 Emprunt autofinancé								60
61	00-00-904 Produits de la vente d'actifs	33 866					3 496		30 370
62	00-00-905 Produits d'assurance								62
63	00-00-906 Économie nette sur les marchés financiers								63
64	00-00-907 Certifications de crédit du MEES ou Autres partenaires								64
65	00-00-908 Dons								65
66	00-00-909 Subventions 'Autres' que le MEES	(2 890 866)		4 040 067			78 280		1 070 921
67	00-00-910 Autres sources	886 734		379 385			2 388 511		(1 122 392)
68	Sous-total: Autres sources de financement	(1 970 266)		\$ 4 419 452			\$ 2 552 422		\$ (21 101)
69	GRAND TOTAL	3 042 814		\$ 7 111 652	72 083		\$ 7 056 252		\$ 3 252 432
70	Moins: Biens non capitalisables (code MEES 201)						85 483		70
71	Coûts relatifs aux contrats de locations acquisitions (code MEES 103 à 107)								71
72	Transfert CCTT (code MEES 203)								72
73	Solde Coûts capitalisées à la page 35 et page 36						6 970 769		73

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Messages

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

01

Page 55

01 Évol. soldes fon

02

03 Situation fin.

04

05

06

07

08 F2

09 F3 Assurez-vous d'avoir les autorisations requises du Ministère pour chaque lettre d'autorisation inscrite.

10 Un ou des montants ont été inscrits au tableau F3 lignes 07 à 11, colonnes 02 et 03. Assurez-vous d'avoir inscrit la dépense correspondante au tableau F15.

11

12 F4

13

14

15 La répartition des revenus aux coûts de convention (L85 C27) ne balance pas avec (L25 C02). Corrigez SVP.

16 F5

17

18 INFO : S'il y a lieu, fournir le nombre de jours de grève et les dates par catégories d'emploi pour l'enseignement régulier et la formation continue séparément.

19 F6 INFO : Fournir des explications sur le montant inscrit à l'item 'Ajustement spécial du Ministère' (L08).

20 F7

21 F8 INFO : Le ou les montants que vous avez reportés à la colonne 9 peuvent être récupérés à la suite de reddition de compte demandé par le Ministère.

22

23

24

25 F10 INFO : Le ou les montants que vous avez reporté à la colonne 11 peuvent être récupérés à la suite de la reddition de compte demandée par le Ministère.

26

27

28

29 F12 INFO : S'il y a lieu, vous devez inscrire le nombre de ETC relatif à la grève des enseignants au tableau F13, ligne 10, colonnes 05 et 06.

30 F13

31

32

33

34

35

36 F15

37

38 INFO : Un ou des montants sont inscrits aux lignes 32 à 37 colonne 01. Ces dépenses doivent rencontrer les exigences du paragraphe 6 de l'annexe E003, et donc autorisé par la DGRT.

39

40

41

42

43 Vous devez nous fournir un tableau incluant le nom, le numéro d'assurance social, le montant réclamé ainsi que le détail des calculs pour chacun des enseignants MED (L34 C01).

44

45 F16 INFO : Pour chacune des dépenses totales inscrites aux lignes 23 à 25, 27, 29 et 30 une certification de crédits ou une lettre d'autorisation doit avoir été obtenue.

46 F16

47

48

49

50

51

52

53

54

55

Page 56

56

57

CHIFFRIER DES INTÉRÊTS

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Messages

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

58 F17 La subvention établie en (1) ne balance pas de 1 \$! Revoir l'annexe S023 du Régime budgétaire et financier.
59
60 Les données ne balancent pas de 1 023 \$ avec les montants inscrits au RFA ! Corrigez ou expliquez SVP. L'écart est accepté s'il correspond au compte à recevoir du E, tant créditeur que débiteur.
61 CONCILIATION SPOC - RFA
62 F18

63 Vous devez inscrire l'effet annuel des congés sabbatiques pour chaque catégorie de personnel (L07 à 11 C06) et pour les enseignant (des champs 1000 et 8050) (L13 et L14 C06).
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75

76
77 **IMMOBILISATIONS**

78 11

79

80

81

82 12

83 13

84

85 14

86

87 15

88 19

89

90 INFO : un ou des montant(s) négatif(s) dans la colonne 10 nécessite(nt) des corrections ou des explications.
91
92

93 **VARIATION DE LA SUBVENTION À RECEVOIR (A4)**

94

95

96

97

98

99

100

101

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Rapport financier annuel au 30 juin 2019

Rapport financier annuel

État des résultats	1
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État des gains et pertes de réévaluation	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Annexe 1 - Sommaire des affectations du solde de fonds	9
Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités	10
Annexe 3 - Subventions et amortissement des apports reportés - MEES	12
Annexe 4 - Subventions à recevoir (perçues en trop)	13
Annexe 5 - Crédoiteurs	14
Annexe 6 - Apports et revenus reportés	15
Notes complémentaires	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

			01		02		03		04		05		06		07	
			Notes		Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		Total					
					2019		2018		2019		2018		2019		2018	
Revenus																
Subventions																
- Gouvernement du Québec																
01	2	- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	note		28 377 883		26 920 909		3 866 272		3 776 786		32 244 155		30 697 695	01
02	2	- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	note		289 056		286 196						289 056		286 196	02
03	2	- Autres	note		1 138 686		955 095		44 560		92 489		1 183 246		1 047 584	03
04	2	- Entreprises du gouvernement	note													04
05	2	- Gouvernement fédéral	note		1 256 600		890 137						1 256 600		890 137	05
06	2	- Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec	note		104 358								104 358			06
07	2	Revenus provenant d'autres organismes	note		3 829 375		937 173						3 829 375		937 173	07
08	2	Droits d'inscription et scolarité	note		22 873 881		6 074 673						22 873 881		6 074 673	08
09	2	Vente de biens et services	note		934 279		887 955						934 279		887 955	09
10	2	Locations	note		989 611		1 068 921						989 611		1 068 921	10
Amortissement des apports reportés																
- Gouvernement du Québec																
11		- MEES	note						36 816		38 713		36 816		38 713	11
12		- Autres	note						87 186		87 186		87 186		87 186	12
13		- Entreprises du gouvernement	note						394		394		394		394	13
14		- Gouvernement fédéral	note		189 137		804 641		179 114		151 586		368 251		956 227	14
15		- Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec	note						9 917		9 917		9 917		9 917	15
16		- Autres organismes	note		1 551 573		1 078 515		16 960		11 914		1 568 533		1 090 429	16
17	2	Revenus d'intérêts	note		346 343		109 553						346 343		109 553	17
18	2	Autres revenus	note		172 340		155 281		16 925		250		189 265		155 531	18
19		Total			62 053 122		40 169 049		4 258 144		4 169 235		66 311 266		44 338 284	19

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des résultats (Suite)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

			01		02		03		04		05		06		07	
					Fonds de Fonctionnement				Fonds des immobilisations				Total			
Annexes					2019		2018		2019		2018		2019		2018	
Charges																
20	2	Salaires et avantages sociaux - Enseignants	note		19 455 244		16 198 520						19 455 244		16 198 520	20
21	2	Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	note		12 621 215		10 786 272						12 621 215		10 786 272	21
22	2	Communications et informations	note		1 016 863		1 003 427						1 016 863		1 003 427	22
23	2	Fournitures et matériel	note		2 296 835		1 747 786						2 296 835		1 747 786	23
24	2	Services, honoraires et contrats, locations	note		24 646 639		9 503 350						24 646 639		9 503 350	24
25	2	Autres charges	note		901 575		299 159		29 657		20 835		931 232		319 994	25
26	2	Frais d'intérêts et de financement sur les dettes long terme	note						1 164 366		1 181 886		1 164 366		1 181 886	26
27		Frais d'intérêts sur les emprunts court terme	note		17 679		14 719		140 920		76 757		158 599		91 476	27
28		Dépenses pour les résidences étudiantes	note													28
29		Amortissement des immobilisations	note						2 861 886		2 784 996		2 861 886		2 784 996	29
30		Amortissement des actifs incorporels	note													30
31		Biens non capitalisables	note						76 536		85 483		76 536		85 483	31
32		Total des charges			60 956 050		39 553 233		4 273 365		4 149 957		65 229 415		43 703 190	32
Autres revenus (charges)																
33		- Perte sur la radiation d'immobilisations	note													33
34		- Moins-value sur les immobilisations	note													34
35		- Moins-value sur les placements	note													35
36		- Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	note													36
37		- Gain (perte) sur la cession d'actifs incorporels	note													37
38		- Gain (perte) sur la disposition de placements	note													38
39		- Gain (perte) de change	note													39
40		Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges			1 097 072		615 816		(15 221)		19 278		1 081 851		635 094	40

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 3

		01	02	03	04	05	06	07	
Annexes		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2019	2018	2019	2018	2019	2018	
01	Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice avant redressements		917 271	383 589	588 359	486 947	1 505 630	870 536	01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs	note							02
03	Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice redressé		917 271	383 589	588 359	486 947	1 505 630	870 536	03
04	2 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	note	1 097 072	615 816	(15 221)	19 278	1 081 851	635 094	04
05	Apports reçus à titre de dotations	note							05
06	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	note							06
07	Virements interfonds	note	(185 612)	(82 134)	185 612	82 134			07
08	Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice		1 828 731	917 271	758 750	588 359	2 587 481	1 505 630	08

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des gains et pertes de réévaluation

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 4

		01	02	03	04	05	06	07	
		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2019	2018	2019	2018	2019	2018	
01	Solde au début de l'exercice avant redressements		0		0				01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs								02
03	Solde au début de l'exercice redressé		\$	\$	\$	\$	\$	\$	03
Gains (pertes) non réalisés sur les éléments à la juste valeur									
04	- Placements de portefeuille	note							04
05	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							05
06	- Autres	note							06
Gains (pertes) de change non réalisés									
07	- Placements de portefeuille	note							07
08	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							08
09	- Autres	note							09
Gains (pertes) réalisés sur les éléments à la juste valeur, reclassés dans les résultats									
10	- Placements de portefeuille	note							10
11	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							11
12	- Autres	note							12
Gains (pertes) de change réalisés, reclassés dans les résultats									
13	- Placements de portefeuille	note							13
14	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							14
15	- Autres	note							15
16	Solde à la fin de l'exercice		\$	\$	\$	\$	\$	\$	16

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de la situation financière

Au 30 juin 2019

Page 5

		01	02	03	04	05	06	07	
		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2019	2018	2019	2018	2019	2018	
Annexes									
ACTIF									
Actif à court terme									
01	- Trésorerie et équivalents de trésorerie	note	18 404 730	20 717 727	(240 487)	(6 957)	18 164 243	20 710 770	01
02	- Placements de portefeuille	note							02
03	- Intérêts courus à recevoir	note							03
04	- Débiteurs	note	12 015 239	10 352 790	175 744	291 073	12 190 983	10 643 863	04
05	4 - Subventions à recevoir	note	250 945	290 293	361 587	331 793	612 532	622 086	05
06	- Stocks de fournitures	note							06
07	- Stocks destinés à la vente	note							07
08	- Avances interfonds	note							08
09	- Charges payées d'avance	note	5 600 402	546 736			5 600 402	546 736	09
10	- Autres actifs à court terme	note				0			10
11	Total actif à court terme		36 271 316	31 907 546	296 844	615 909	36 568 160	32 523 455	11
Actif à long terme									
12	4 - Subventions à recevoir	note	1 162 944	1 162 944	13 884 597	14 744 380	15 047 541	15 907 324	12
13	- Placements de portefeuille	note							13
14	- Immobilisations et constructions en cours	note			42 228 136	40 275 219	42 228 136	40 275 219	14
15	- Actifs incorporels	note							15
16	- Autres actifs à long terme	note			104 175	125 010	104 175	125 010	16
17	Total de l'actif à long terme		1 162 944	1 162 944	56 216 908	55 144 609	57 379 852	56 307 553	17
18	Total de l'actif		37 434 260	33 070 490	56 513 752	55 760 518	93 948 012	88 831 008	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État de la situation financière

Au 30 juin 2019

Page 6

(Suite)

Annexes		01	02	03	04	05	06	07	
		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2019	2018	2019	2018	2019	2018	
Passif									
Passif à court terme									
19		- Emprunts à court terme			8 410 409	5 260 019	8 410 409	5 260 019	19
20	5	- Crédoiteurs	10 328 378	7 797 988	171 746	1 897 803	10 500 124	9 695 791	20
21		- Montants en transit							21
22	4	- Subventions perçues en trop		0		0			22
23	6	- Apports reportés	4 321 969	3 842 639			4 321 969	3 842 639	23
24	6	- Revenus reportés	20 955 182	20 512 592			20 955 182	20 512 592	24
25		- Dus interfonds							25
26		- Intérêts courus			262 961	286 977	262 961	286 977	26
27		- Autres passifs à court terme							27
28		- Portion à court terme de la dette à long terme			9 043 985	3 495 169	9 043 985	3 495 169	28
29		Total du passif à court terme	35 605 529	32 153 219	17 889 101	10 939 968	53 494 630	43 093 187	29
30		- Dette à long terme			29 358 140	35 561 967	29 358 140	35 561 967	30
31		- Passif au titre des sites contaminés							31
32	6	- Apports reportés			8 507 761	8 670 224	8 507 761	8 670 224	32
33		- Autres passifs à long terme							33
34		Total du passif à long terme	\$	\$	37 865 901	44 232 191	37 865 901	44 232 191	34
35		Total du passif	35 605 529	32 153 219	55 755 002	55 172 159	91 360 531	87 325 378	35
SOLDE (INSUFFISANCE) DE FONDS									
Non grevé d'affectations									
36		- Liés aux activités	1 828 731	917 271			1 828 731	917 271	36
37		- Cumul des gains (pertes) de réévaluation							37
Grevés d'affectations									
38	1	- Origine interne							38
39		- Origine externe à titre de dotations							39
40		Investi en immobilisations			758 750	588 359	758 750	588 359	40
41		Total solde de fonds	1 828 731	917 271	758 750	588 359	2 587 481	1 505 630	41
42		Total du passif et du solde de fonds	37 434 260	33 070 490	56 513 752	55 760 518	93 948 012	88 831 008	42

Les lignes "Avances interfonds" et "Dus interfonds" doivent être considérées ensemble et donner 0 aux colonnes « Total ».

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 7

	01 2019	02 2018	
Activités de fonctionnement			
01 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	1 081 851	635 094	01
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
02 - Perte sur la radiation d'immobilisations	0	0	02
03 - Moins-value sur les immobilisations	0	0	03
04 - Moins-value sur les placements	0	0	04
05 - Gain ou perte sur la cession d'immobilisations corporelles	0	0	05
06 - Gain ou perte sur la cession d'actifs incorporels	0	0	06
07 - Gain ou perte sur la disposition de placements	0	0	07
08 - Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(303 510)	(289 399)	08
09 - Amortissement des immobilisations	2 861 886	2 784 996	09
10 - Amortissement des actifs incorporels	0	0	10
11 - Amortissement des frais d'émission et de gestion reportés liés aux dettes	27 845	26 612	11
12 - Amortissement de l'escompte ou de la prime sur les obligations	0		12
13 - Amortissement du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)	20 835	20 835	13
14 - Subvention non monétaire pour remboursement d'emprunt	(3 151 859)	(3 341 446)	14
- Autre élément hors caisse :			
15			15
16			16
17 Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement (note x)	(2 303 155)	14 617 658	17
18 Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 766 107)	14 454 350	18
Activités d'investissement en immobilisations			
19 Acquisi ion d'immobilisations corporelles (a)	(6 550 850)	(6 308 826)	19
20 Cession d'immobilisations corporelles (b)	1 168		20
21 Acquisi ion d'actifs incorporels	0		21
22 Cession d'actifs incorporels	0		22
Autre activité d'investissement en immobilisa ions :			
23			23
24 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(6 549 682)	(6 308 826)	24

Cégep de la Gaspésie et des Îles

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 8

(Suite)

	01	02	
Activités de placement			
25 Acquisi ion de placements			25
26 Cession de placements			26
Autre activité de placement			
27			27
28 Flux de trésorerie liés aux activités de placement	\$	\$	28
Activités de financement			
29 Variation des emprunts à court terme	3 150 390	2 759 875	29
30 Encaissement de dette à long terme	2 832 384	8 050 631	30
31 Remboursement de dette à long terme	(345 458)	(5 474 168)	31
32 Frais d'émission et de gestion des emprunts long terme	(17 923)	(44 253)	32
33 Escompte ou prime sur les obligations	0		33
34 Variation du fonds d'amortissement afférents aux emprunts			34
35 Apports reçus à titre de dota ions	0	0	35
36 Apports reçus pour le financement d'actifs non amor issables	0	0	36
37 Apports reportés liés à l'acquisition d'immobilisations	141 047	1 331 655	37
Autres éléments liés aux activités de financement			
38			38
39			39
40 Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 760 440	6 623 740	40
41 Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 555 349)	14 769 264	41
42 Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	20 710 770	5 941 505	42
43 Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	18 155 421	20 710 770	43
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2019	2018	
44 Encaisse		21 070 866	44
45 Espèces, effets en main et dépôts en circulation		291 822	45
46 Équivalents de trésorerie			46
47 Découvert bancaire			47
48 Chèques en circulation		(651 918)	48
49 Total	\$	20 710 770	49
50 (a) Les acquisitions comprennent des immobilisations reçues à titre d'apport. Ces transac ions sont sans effet sur la trésorerie et totalisent un montant de			50
51 (b) Les cessions comprennent des immobilisations transférées à titre d'apport. Ces ransactions sont sans effet sur la trésorerie et totalisent un montant de			51
52 Les notes complémentaires et les annexes font par ie intégrante du rapport financier annuel.	18 155 421		52

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	01	02	03	04	05	06	
	Enseignement régulier 2019	2018	Formation continue 2019	2018	Cours d'été 2019	2018	
REVENUS							
01 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure	114 786	164 526	(3 093)	324			01
02 MEES - Revenus de transfert pour l'exercice courant	25 365 302	24 014 702	1 880 715	1 708 135	7 973		02
03 MEES - Subventions liées à la réforme							03
04 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1 124	1 436	287 932	284 760			04
05 Autres organismes du gouvernement du Québec	433 166	316 510	524 964	409 248			05
06 Entreprises du gouvernement							06
07 Subventions du gouvernement fédéral	13 163	13 493	50 140	74 330			07
08 Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec	1 460		2 898				08
09 Autres organismes	502 841	473 410	3 583 413	971 409			09
10 Droits d'inscription et de scolarité	461 088	423 627	22 409 673	5 651 046	3 120		10
11 Ventes de biens et services	250 144	288 697	130 803	126 967			11
12 Locations	48 790	53 247	836				12
13 Autres revenus	386 987	228 409	49 803	2 139			13
14 Facturation interne	(186 740)	(186 740)					14
15 TOTAL DES REVENUS	27 392 111	25 791 317	28 918 084	9 228 358	11 093		\$ 15
CHARGES							
16 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							16
17 Salaires et avantages sociaux des enseignants	13 892 552	13 073 396	4 288 632	2 022 609	11 851		17
18 Coûts de convention des enseignants	1 127 448	945 582					18
19 Salaires et avantages sociaux des autres personnels	7 990 532	7 169 399	2 724 636	2 073 545			19
20 Coûts de convention des autres personnels	678 037	389 223	53 268	42 959			20
21 Communications et informations	650 306	628 399	348 291	338 498			21
22 Fournitures et matériel	1 332 127	1 199 771	442 118	180 883			22
23 Services, honoraires et contrats, locations	1 697 124	2 024 975	19 246 901	4 193 830			23
24 Autres charges	44 794	38 318	825 110	201 891			24
25 Facturation interne	(311 950)	(313 134)	198 742	204 313			25
26 TOTAL DES CHARGES	27 100 970	25 155 929	28 127 698	9 258 528	11 851		\$ 26
27 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX CHARGES	291 141	635 388	790 386	(30 170)	(758)		\$ 27

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 11

Champs 1000 à 9000

(Suite)

	07	08	09	10	11	12	13	14	
	Centres de technologie		Services auxiliaires		Centre collégial de formation à distance		Total		
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
28 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							111 693	164 850	28
29 MEES - Revenus de transfert pour l'exercice courant	1 012 200	1 033 222					28 266 190	26 756 059	29
30 MEES - Subventions liées à la réforme									30
31 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale							289 056	286 196	31
32 Autres organismes du gouvernement du Québec	155 619	205 508	24 937	23 829			1 138 686	955 095	32
33 Entreprises du gouvernement									33
34 Subventions du gouvernement fédéral	1 382 434	1 606 955					1 445 737	1 694 778	34
35 Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec			100 000				104 358		35
36 Autres organismes	132 493	140 201	1 162 201	430 668			5 380 948	2 015 688	36
37 Droits d'inscription et de scolarité							22 873 881	6 074 673	37
38 Ventes de biens et services			553 332	472 291			934 279	887 955	38
39 Locations			939 985	1 015 674			989 611	1 068 921	39
40 Autres revenus			81 893	34 286			518 683	264 834	40
41 Facturation interne			186 740	186 740					41
42 TOTAL DES REVENUS	2 682 746	2 985 886	3 049 088	2 163 488		\$	62 053 122	40 169 049	42
CHARGES									
43 Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure									43
44 Salaires et avantages sociaux des enseignants	134 761	156 933					18 327 796	15 252 938	44
45 Coûts de convention des enseignants							1 127 448	945 582	45
46 Salaires et avantages sociaux des autres personnels	61 126	32 269	1 085 491	1 005 259			11 861 785	10 280 472	46
47 Coûts de convention des autres personnels	1 200	1 964	26 925	71 654			759 430	505 800	47
48 Communications et informations	516	16 204	17 750	20 326			1 016 863	1 003 427	48
49 Fournitures et matériel	998	511	521 592	366 621			2 296 835	1 747 786	49
50 Services, honoraires et contrats, locations	2 475 641	2 765 310	1 226 973	519 235			24 646 639	9 503 350	50
51 Autres charges			49 350	73 669			919 254	313 878	51
52 Facturation interne	8 504	7 695	104 704	101 126					52
53 TOTAL DES CHARGES	2 682 746	2 980 886	3 032 785	2 157 890		\$	60 956 050	39 553 233	53
54 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX CHARGES	\$	5 000	16 303	5 598		\$	1 097 072	615 816	54

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 3 - Subventions et amortissement des apports reportés - MEES

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 12

Subventions du MEES		01	02	
		2019	2018	
Subventions de transfert :				
01	- Subventions - Remboursements d'emprunts	3 151 859	3 037 428	01
02	- Subventions - Frais d'intérêts à long terme	1 105 148	1 049 778	02
03	- Subventions - Contribution de fonds d'amortissement			03
04	- Subventions encaissées pour les intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère	42 978	41 318	04
05	- Subventions - Autres			05
06	Sous-total - Subventions de transfert	4 299 985	4 128 524	06
Subventions liées à la réforme :				
07	- Variation de la subvention à recevoir - Intérêts courus des emprunts à long terme financés par le MEES	(17 809)	7 098	07
08	- Variation de la subvention à recevoir - Immobilisations	(415 904)	(358 836)	08
09	- Variation de la subvention à recevoir - Passif au titre des sites contaminés			09
10	Total provenant du MEES	3 866 272	3 776 786	10
Amortissement des apports reportés - MEES				
11	Amortissement des apports reportés liés au remboursement des frais d'émission et de gestion des emprunts	27 845	26 612	11
12	Amortissement des apports reportés liés aux acquisitions d'immobilisations financées par le MEES	8 971	12 101	12
13	Total - MEES	36 816	38 713	13

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Annexe 4 - Subventions à recevoir (perçues en trop)
Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations
 Au 30 juin 2019

	Fonds de fonc ionnement		Fonds des immobilisations		
	01	02	03	04	
	2019	2018	2019	2018	
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC					
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)					
01 Subvention à recevoir (perçue en trop) - Revenu de transfert exercice courant	250 945	290 293			01
02 Subvention à recevoir - Passif au titre des sites contaminés					02
Subvention à recevoir - Autres MEES :					
03					03
04					04
Subventions à recevoir liées à la réforme					
05 - Congés de maladie	82 682	82 682			05
06 - Vacances	908 640	908 640			06
07 - Indemnités de départ	112 591	112 591			07
08 - Assurance-traitement	59 031	59 031			08
09 - Autres congés sociaux					09
10 - Immobilisations			12 488 000	12 903 904	10
11 - Intérêts courus des emprunts à long terme subventionnées par le MEES			236 260	254 069	11
12 Sous-total à recevoir (perçu en trop) - MEES	1 413 889	1 453 237	12 724 260	13 157 973	12
Autres ministères et organismes du gouvernement provincial					
13 Subventions à recevoir			1 509 087	1 905 363	13
14 Subventions (perçues en trop)					14
15 Sous-total	\$	\$	1 509 087	1 905 363	15
ORGANISMES LIÉS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL					
16 Subventions à recevoir			12 837	12 837	16
17 Subventions (perçues en trop)					17
18 Sous-total	\$	\$	12 837	12 837	18
AUTRES ORGANISMES					
19 Subventions à recevoir					19
20 Subventions (perçues en trop)					20
21 Sous-total	\$	\$	\$	\$	21
22 TOTAL DES SUBVENTIONS À RECEVOIR	1 413 889	1 453 237	14 246 184	15 076 173	22
23 Subventions à recevoir présentées à court terme	250 945	290 293	361 587	331 793	23
24 Subventions à recevoir présentées à long terme	1 162 944	1 162 944	13 884 597	14 744 380	24
25 TOTAL DES SUBVENTIONS PERÇUES EN TROP	\$	\$	\$	\$	25

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 5 - Créditeurs

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2019

Page 14

	Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations		
	01	02	03	04	
	2019	2018	2019	2018	
01 Comptes à payer et frais courus	5 977 142	3 863 021	171 746	1 897 803	01
02 Comptes à payer lié au MEES					02
03 Salaires et avantages sociaux à payer	469 474	432 953			03
04 Vacances à payer	3 217 720	2 952 433			04
05 Provision pour congés de maladie non monnayables	103 526	109 332			05
06 Provision pour pertes sur les interventions financières garanties					06
07 Autres provisions	560 516	440 249			07
08 Retenues sur contrat à payer					08
09 Autres éléments créditeurs					09
10 Total des créditeurs	10 328 378	7 797 988	171 746	1 897 803	10

Cépage de la Gaspésie et des Îles

Annexe 6 - Apports et revenus reportés

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2019

Page 15

	Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations	
	01 2019	02 2018	03 2019	04 2018
Apports reportés				
Gouvernement du Québec				
MEES				
01 - Perfectionnement - Enseignants	52 662	81 270		
02 - Perfectionnement - Autres personnels	70 982	65 570		
03 - Allocations spécifiques	1 976 217	1 328 505		
04 - Sous-emploi	512 887	1 167 850		
05 - Charges à la formation continue reportées	(73 255)	38 025		
06 - Remboursement des frais d'émission et de gestion liés aux emprunts financés par le MEES			148 033	157 956
07 - Certifications de crédit destinées à l'acquisition d'immobilisations				
08 - Autres	317 080	433 508		
09 Sous-total - MEES	2 856 573	3 114 728	148 033	157 956
10 Autres organismes ou ministères du gouvernement du Québec	110 134	162 203	2 906 388	3 877 543
11 Total - Gouvernement du Québec	2 966 707	3 276 931	3 054 421	4 035 499
Entreprises du gouvernement				
12 Solde de début			14 159	14 553
13 Redressement du solde de début				
14 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice				
15 Amortissement des apports reportés (en négatif)			(394)	(394)
16 Solde de fin	\$	\$	13 765	14 159
Gouvernement fédéral				
17 Solde de début	103 562	361 735	4 173 290	3 912 798
18 Redressement du solde de début			875 000	
19 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice	237 848	546 468	150 000	412 078
20 Amortissement des apports reportés (en négatif)	(189 137)	(804 641)	(179 114)	(151 586)
21 Solde de fin	152 273	103 562	5 019 176	4 173 290
Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec				
22 Solde de début			239 938	239 220
23 Redressement du solde de début			(10 635)	
24 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice				10 635
25 Amortissement des apports reportés (en négatif)			(9 917)	(9 917)
26 Solde de fin	\$	\$	219 386	239 938
Autres organismes (excluant les gouvernements provinciaux et fédéraux)				
27 Solde de début	462 146	1 248 723	207 338	219 252
28 Redressement du solde de début			10 635	
29 Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice	2 292 416	291 938		
30 Amortissement des apports reportés (en négatif)	(1 551 573)	(1 078 515)	(16 960)	(11 914)
31 Solde de fin	1 202 989	462 146	201 013	207 338
32 TOTAL DES APPORTS REPORTÉS	4 321 969	3 842 639	8 507 761	8 670 224
Revenus reportés				
33 Droits de scolarité perçus d'avance	20 934 087	20 494 649		

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Annexe 6 - Apports et revenus reportés

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2019

34 Autres revenus perçus d'avance	21 095	17 943	34
35 TOTAL DES REVENUS REPORTÉS	20 955 182	20 512 592	35

Les apports et les revenus reportés du fonds de fonctionnement sont présentés au passif à court terme à l'état de la situation financière, tandis que les apports reportés du fonds des immobilisations sont présentés à long terme.

**Tableaux de saisie et de calculs du
rapport financier annuel**

**Les tableaux F1 à F18 et I1 à I9
ne font pas partie intégrante
des états financiers audités**

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Index des tableaux de saisie et de calculs

Page 1

Fonds de fonctionnement :

	Page
Tableau F1 - Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité (non-audité)	2
Tableau F2 - Sommaire des revenus et charges par champ d'activités (non-audité)	3
Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées (non-audité)	4
Tableau F4 - Revenus "Autres" (non-audité)	8
Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audité)	11
Tableau F6 - Subvention à recevoir (perçue en trop) du MEES (non-audité)	16
Tableau F7 - Comptes à recevoir (non-audité)	17
Tableau F8 - Sommaire des allocations spécifiques à l'enseignement régulier (non-audité)	18
Tableau F9 - Montants en transit et provisions à payer (non-audité)	19
Tableau F10 - Sommaire des allocations spécifiques à la formation continue (non-audité)	20
#REF!	#REF!
Tableau F12 - Calcul de la surembauche ou de la sous-embauche (non-audité)	22
Tableau F13 - Financement du personnel enseignant (non-audité)	23
Tableau F14 - Financement du personnel enseignant (cas particuliers) (non-audité)	24
Tableau F15 - Détail des dépenses liées aux coûts de convention (non-audité)	25
Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)	26
Tableau F17 - Chiffrier des intérêts (non-audité)	31
Tableau F18 - Conciliation SPOC-RFA (non-audité)	32

Fonds des immobilisations :

Tableau I1 - Détail de postes de revenus et de dépenses (non-audité)	33
Tableau I2 - Détail de postes à l'état de la situation financière (non-audité)	34
Tableau I3 - Immobilisations et travaux en cours (non-audité)	35
Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audité)	37
Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations (non-audité)	41
Tableau I6 - Liste des codes du MEES à utiliser pour les projets en immobilisations (non-audité)	42
Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations (non-audité)	43
Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)	46
Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audité)	52
Messages	55

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F1 - Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 2

Centre de responsabilité		Enseignement régulier	Formation continue	Cours d'été	Centres de technologie	Formation Cégep à distance	Activités physiques	Résidences	Cafétéria	Fonds de	Centre Sportif
Code		0410	0439	9080	2040						
01		02	03	04	05	06	07	08	09	11	12
01	Solde au 30 juin 2018	(1 068 776)	2 160 355	175 482	(272 723)		(113 045)	654 259	(340 013)	4 067	(282 335)
02	Redressements affectant les années antérieures										
03	Solde au 30 juin 2018 redressé	(1 068 776)	2 160 355	175 482	(272 723)		(113 045)	654 259	(340 013)	4 067	(282 335)
04	Résultats de l'année	291 141	790 386	(758)			25 941	21 500		1 081	(32 219)
05	Apports de dotations										
06	Remboursements d'emprunts autofinancés										
07	Sous-total	(777 635)	2 950 741	174 724	(272 723)		\$ (87 104)	675 759	(340 013)	5 148	(314 554)
08	Acquisition d'immobilisations	(120 690)	(64 922)								
09	Locations-acquisitions										
10	Autres										
11	Sous-total	(120 690)	(64 922)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
12	Solde au 30 juin 2019	(898 325)	2 885 819	174 724	(272 723)	\$	(87 104)	675 759	(340 013)	5 148	(314 554)

Centre de responsabilité												Total	
Code		0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000		
01		13	14	15	16	17	18	19	20			22	
13	Solde au 30 juin 2018												917 271
14	Redressements affectant les années antérieures												\$
15	Solde au 30 juin 2018 redressé												917 271
16	Résultats de l'année												1 097 072
17	Apports de dotations												\$
18	Remboursements d'emprunts autofinancés												\$
19	Sous-total	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		2 014 343
20	Acquisition d'immobilisations												(185 612)
21	Locations-acquisitions												\$
22	Autres												\$
23	Sous-total	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		(185 612)
24	Solde au 30 juin 2019	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		1 828 731

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F2 - Sommaire des revenus et charges par champ d'activités (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 3

Champs 1000 à 9000

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
		Allocation initiale	Certifications de crédits et lettres d'autorisation	Financement (récup) et autres ajustements	Cert. de crédits reportées 2018	Cert. de crédits reportées 2019	Autres revenus	Revenus	Charges	Excédent favorable (défavorable)	
01 1000	Enseignants	12 410 900	4 570	(417 331)	1 162 066	512 887	652 827	13 300 145	13 185 505	114 640	01
02 8100	Coûts de convention des enseignants	213 400	298 765	296 385				808 550	1 120 498	(311 948)	02
03 1 à 8	Soutien à la formation et gestion ress. matérielles	8 925 700	866 140	(51 846)			1 556 417	11 296 411	11 161 726	134 685	03
04 8300	Service de la dette et opérations de financement	(76 700)		4 900			345 392	273 592		273 592	04
05 8350	Autres allocations spéciales (ch. 8350)	949 800	1 204 621		1 324 320	1 883 312	3 198	1 598 627	1 598 627		05
06	Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							114 786		114 786	06
07	Rétroactivité								34 614	(34 614)	07
08	TOTAL - Enseignement régulier	22 423 100	2 374 096	(167 892)	2 486 386	2 396 199	2 557 834	27 392 111	27 100 970	291 141	08
09 9090	Formation continue	589 200	739 407	268 275	38 268	(73 255)	27 150 192	28 858 597	28 002 928	855 669	09
10 9350	Autres allocations spéciales (ch. 9350)	14 400	136 900		4 185	92 905		62 580	62 580		10
11	Résultats de l'analyse du MEES de l'année antérieure							(3 093)		(3 093)	11
12	Rétroactivité								62 190	(62 190)	12
13	TOTAL - Formation continue	603 600	876 307	268 275	42 453	19 650	27 150 192	28 918 084	28 127 698	790 386	13
14 9080	Cours d'été						11 093	11 093	11 851	(758)	14
15 2040	Centres de transfert de technologie		1 012 200				1 670 546	2 682 746	2 682 746		15
16 -	Cégep à distance										16
17	Redressements effectués suite à l'analyse des rapports financiers annuels des années antérieures										17
	Services auxiliaires										
18	Activités physiques 9030						822 062	822 062	796 121	25 941	18
19	Résidences 9060						2 187 091	2 187 091	2 165 591	21 500	19
20	Cafétéria										20
21	Fonds de dépannage						1 081	1 081		1 081	21
22	Centre Sportif Carleton 9031						38 854	38 854	71 073	(32 219)	22
23											23
24											24
25											25
26											26
27											27
28											28
29											29
30											30
31	TOTAL - Services auxiliaires						3 049 088	3 049 088	3 032 785	16 303	31
32	TOTAL GLOBAL	23 026 700	4 262 603	100 383	2 528 839	2 415 849	34 438 753	62 053 122	60 956 050	1 097 072	32

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 4

FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale 01	Certification crédit 02	Lettres d'autorisation 03	All. Rep. Ant. Redressée 04	Financ. (Récupér.) 05	All. Reportée de l'année 06	Total 7 = (1) à (5) - (6)	
	1000, 8050 et 8100	MASSE SALARIALE DES ENSEIGNANTS								
01	E 11 000	Masse salariale des enseignants - E002	12 410 900			1 162 066		512 887	13 060 079	01
02	E 11 001	Epes - DEC (Cas particuliers)								02
03	E 11 020	Masse salariale + coûts de convention de nature générale "T-2"								03
04	E 11 200	Allocations particulières au "E"			4 570				4 570	04
		COÛTS DE CONVENTION - E003								
05	E 11 000	Ajustement relatif aux coûts de convention								05
06	E 11 004	Dépenses de sécurité et de fin d'emploi	213 400				(120 946)		92 454	06
07	E 11 117	Libérations syndicales nationales								07
08	E 11 120	Rétention et disparités régionales		9 815	252 120				261 935	08
09	E 11 144	Perfectionnement provincial		36 830					36 830	09
10	E 11 005	Allocations particulières - coûts de convention								10
11	E 11 125	Autres (enseignants et autres coûts)								11
12		Sous-total:	12 624 300	46 645	256 690	1 162 066	(120 946)	512 887	13 455 868	12
	1 À 8	NORMES APAC, COÛTS DE CONV. AP ET LOCATIONS								
13	F 21 001	Fixe - régulier - F001	2 228 600						2 228 600	13
14	F 21 002	Métiers d'arts - F002 et A006								14
15	F 21 005	Section anglophone - F002	84 900						84 900	15
16	F 21 006	Éloignement - F003	295 500						295 500	16
17	F 21 007	Centres d'enseignement collégial - régulier - F002	1 016 800						1 016 800	17
18	F 21 008	Fixes particuliers - F002	849 000						849 000	18
19	A 23 001	Activités brutes - A001	959 700	76 516					1 036 216	19
20	A 23 002	Activités pondérées - A001	504 700	31 406					536 106	20
21	A 23 003	Ententes MEES - MSSS - A006	29 000						29 000	21
22	A 23 004	Écoles nationales - complément - F002	31 300						31 300	22
23	A 23 008	Allocations particulières au «A» - Régime	126 000						126 000	23
24	A 23 009	Amélioration de la réussite scolaire - A005	41 800						41 800	24
25	A 23 012	Activités brutes	12 400						12 400	25
26	A 23 013	Activités pondérées								26
27	A 23 014	Clinique-écoles								27
28	A 25 400	Coûts de convention - autres personnels - A004	147 600						147 600	28
29	S 25 402	Allocations particulières au «S»								29
30	A 61 060	Compensation baisse de l'effectif scolaire - A007			666 700				666 700	30
31	E 21 100	Rétroactivité Autres personnels - année courante			55 168				55 168	31
32	E 21 110	Rétroactivité Autres personnels - année antérieure		36 350					36 350	32
33	E 21 115	Récupération relative à la grève du personnel non enseignant								33
34	A 12 000	Revenus récupérables					(51 846)		(51 846)	34
35		Sous-total:	6 327 300	144 272	721 868	\$	(51 846)	\$	7 141 594	35
	7 000	SEGME								
36	B 22 001	Fonctionnement bâtiments et équipements - B001	2 581 600						2 581 600	36
37	B 22 002	Location de services au «B»								37
38	B 22 003	Location de locaux - B003 et B004	16 800						16 800	38
39	B 22 004	Allocations particulières au «B»								39
40		Sous-total:	2 598 400	\$	\$	\$	\$	\$	2 598 400	40

			01	02	03	04	05	06	07
FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale	Certification crédit	Lettres d'autorisation	All. Rep. Ant. Redressée	Financ. (Récupér.)	All. Reportée de l'année	Total
	8 350	ALLOCATIONS SPÉCIALES - ENSEIGNEMENT RÉGULIER							
41	S 42 027	Atelier d'aide en français - S006							41
42	S 42 029	Épreuves - langue d'enseignement - S013							42
43	S 42 031	Amélioration de la maîtrise du français							43
44	S 43 118	Gestion des programmes							44
45	S 43 119	Sanction des études				65		65	45
46	S 43 120	Programmes techniques							46
47	S 43 130	Techno FAD et veille sectorielle							47
48	S 43 140	Veille sectorielle analyse et procédure							48
49	S 43 150	Pôle de formation en création et arts numériques							49
50	S 43 160	Pôles régionaux		40 000		40 000		79 545	455 50
51	S 44 011	Rech. et développement technologique (PART) - S010		285 648		82 424		135 242	232 830 51
52	S 44 012	Recherche pédagogique (PAREA) - S005							52
53	S 44 013	Évaluation systémique							53
54	S 44 018	Projets spéciaux de développement							54
55	S 44 021	Soutien à la recherche - S004		7 130				5 156	1 974 55
56	S 44 030	Conventions collectives		4 201		4 565		8 766	56
57	S 44 032	Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004		6 950					6 950 57
58	S 44 033	Perfectionnement provincial (PNE) - S009		5 462					5 462 58
59	S 44 041	Centre collégial de dév. du matériel didactique - S014							59
60	S 44 100	Soutien technique et professionnel (NTIC)							60
61	S 44 105	NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	39 600			51 125		52 532	38 193 61
62	S 44 160	Mesure de soutien à la réussite - S028	55 300			31 399		42 530	44 169 62
63	S 44 162	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite				106 407		22 013	84 394 63
64	S 44 163	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes	62 500			29 682		73 699	18 483 64
65	S 44 164	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise du français	128 000			84 868		39 341	173 527 65
66	S 44 165	Mobilité étudiante inter-régionale		110 900		77 378		121 095	67 183 66
67	S 45 019	Promotion de l'enseignement collégial - S003							67
68	S 45 032	Communautés culturelles - S024		5 416		353			5 769 68
69	S 45 034	Clientèles particulières - Handicapés - S024	423 100			240 074		195 043	468 131 69
70	S 45 035	Clientèles particulières - Autochtones - S024				96		96	70
71	S 45 036	Clientèles particulières - Sports études - S024							71
72	S 45 037	Conditions féminines et Dossiers spéciaux							72
73	S 45 039	Lutte contre l'homophobie et la transphobie							73
74	S 45 040	Plan lutte contre les violences à caractère sexuel	30 900			30 200		53 732	7 368 74
75	S 45 050	Plan d'action numérique		85 753				85 753	75
76	S 45 051	Formation des administrateurs							76
77	S 45 052	Accroître le nombre de diplômés		75 213				75 213	77
78	S 46 010	Droits d'auteur en audio-visuel							78
79	S 46 040	Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032							79
80	S 48 500	Réinvestissement au collégial - S034			369 398	186 258		478 373	77 283 80
81	S 48 600	Réinvestissement 2008-2009 - S036	106 300			70 717		60 349	116 668 81
82	S 49 039	Effort institutionnel							82
83	S 49 041	Autres allocations (DPBF)				74 000		50 000	24 000 83
84	S 49 042	Autres allocations (DAEI)							84
85	S 49 045	Autres allocations (DRT)							85
86	S 49 102	Consolidation de l'offre de formation - S026			169 500	31 959		75 688	125 771 86
87	S 49 400	Récupération « Autres »				25 000			25 000 87
88	S 50 611	Dév. prog. Alternance Travail-Études - S016		39 050		157 750		124 981	71 819 88
89	S 50 624	Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de travail							89
90	S 61 080	Allocation provisoire 2018-2019	104 100					104 100	90
91		Sous-total (champ 8350):	949 800	665 723	538 898	1 324 320	\$	1 883 312	1 595 429

			00	01	02	03	04	05	06	07		
FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale	Certification crédit	Lettres d'autorisation	All. Rep. Ant. Redressée	Financ. (Récupér.)	All. Reportée de l'année	Total			
	8300 - 8900	SERVICE DE LA DETTE ET OPÉRATIONS DE FINANCEMENT										
92	S 21 009	Récupération - développement informatique - I012	(58 000)							(58 000)	92	
93	S 61 000	Dettes à court terme - S023					4 900			4 900	93	
94	S 61 010	Paie de vacances - S020	(18 700)							(18 700)	94	
95		Sous-total:	(76 700)		\$	\$	\$	4 900	\$	(71 800)	95	
	2 040	CENTRES DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE										
96	S 44 230	Centres de transfert de technologie (encadrement) - S008		600 000						600 000	96	
97	S 44 231	Centres de transfert de technologie - Implantation d'un modèle d'intervention - S049		412 200						412 200	97	
98		Sous-total:	\$	1 012 200	\$	\$	\$	\$	\$	1 012 200	98	
	9 090	FORMATION CONTINUE - FORMATION ET ENCADREMENT										
99	F 31 001	Fixe	186 800							186 800	99	
100	F 31 003	Rayonnement	118 000							118 000	100	
101	F 31 004	Centres d'enseignement collégial	110 600							110 600	101	
102	F 31 005	Écoles nationales et grands pavillons	91 000							91 000	102	
103	A 31 006	Activités brutes - A001	(200)							(200)	103	
104	A 31 007	Activités pondérées - A001	(200)							(200)	104	
105	A 31 008	Allocation particulière au A à la formation continue - A001									105	
106	E 34 002	E pes (RAC)					300 137			300 137	106	
107	E 34 005	E pes (DEC) formation continue									107	
108	A 34 009	Allocation particulière au A, enveloppe des priorités ministérielles									108	
109	E 34 011	Epes (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles - Milieu carcéral									109	
110	A 34 012	A (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles - Milieu carcéral									110	
111	E 34 011	Epes (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles				171 660				171 660	111	
112	A 34 012	A (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles									112	
113	B 34 013	B (AEC) - Enveloppes priorités ministérielles									113	
114	E 34 014	Epes (AEC) - Enveloppes régionale MEES		210 552			158 157			368 709	114	
115	A 34 015	A (AEC) - Enveloppes régionale MEES		72 137			50 448			122 585	115	
116	B 34 016	B (AEC) - Enveloppes régionale MEES		27 448			17 430			44 878	116	
117	E 34 017	Epes (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		174 892			(174 892)				117	
118	A 34 018	A (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		59 921			(59 921)				118	
119	B 34 019	B (AEC) - Enveloppes régionale Emploi-Québec		22 797			(22 797)				119	
120	S 34 020	Récupération - Enveloppes régionales Emploi Québec									120	
121	E 34 021	Ajustement des dépassements admissibles de l'année antérieure - AEC									121	
122	E 50 100	Charges pour la formation continue	83 200				38 268	(287)	(73 255)	194 436	122	
123	S 31 115	Récupération relative à la grève du personnel non enseignant - FC									123	
124	A 44 050	Soutien aux formations de perfectionnement des personnes									124	
125	A/E 12 000	Revenus récupérables et autres ajustements									125	
126		Sous-total:	589 200	567 747	171 660	38 268	268 275	(73 255)	1 708 405	126		

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F3 - Allocations du MEES et allocations spécifiques reportées (non-audité)

FABES	Champ/ Code MEES	Description	Allocation Initiale 01	Certification crédit 02	Lettres d'autorisation 03	All. Rep. Ant. Redressée 04	Financ. (Récupér.) 05	All. Reportée de l'année 06	Total 7 = (1) à (5) - (6)	
	9 350	FORMATION CONTINUE - ALLOCATIONS SPÉCIALES								
127 S	50 612	Dév. prog. en formation courte - S015		89 425				89 425		127
128 S	50 621	Reconnaissance des acquis - C014								128
129 S	50 622	Entrevues de validation de la RAC		21 050	26 425				47 475	129
130 S	50 623	Centre d'expertise RAC en formation technique								130
131 S	50 640	Représentation régionale - S021	14 400						14 400	131
132 S	57 650	Soutien et développement pour la formation technique - S017				4 185		3 480	705	132
133 S	57 655	Intervention sur la réussite en formation technique - S017								133
134 S	57 660	Mesure « formatio » pour la formation technique								134
135		Sous-total:	14 400	110 475	26 425	4 185	\$	92 905	62 580	135
	9 090	CÉGEP À DISTANCE								
136 E	34 001	Cégep à distance - E pes DEC								136
137 E	34 030	Cégep à distance - E pes (AEC financées)								137
138 A	34 031	Cégep à distance - A (AEC financées)								138
139 E	34 002	Cégep à distance - RAC (25%)								139
140 E	34 002	Cégep à distance - RAC (50%)								140
141 F	50 001	Cégep à distance - Formation à distance - fixe								141
142 B/S	34 013	Cégep à distance - Autres revenus MEES								142
143 A	12 000	Revenus récupérables								143
144		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	144
		RÉTROACTIVITÉ SALARIALE								
145 E	11 500	Rétroactivité Enseignants réguliers								145
146 E	11 501	Rétroactivité - Clause PIB - Enseignants réguliers								146
147 E	21 201	Équité pers. non enseignant. Rémunération et intérêts								147
148 E	21 210	Équité pers. non enseignant. Rémunération - Années antérieures								148
149 E	21 211	Équité pers. non enseignant. Intérêts - Années antérieures								149
150		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	150
151		Sous-total:	23 026 700	2 547 062	1 715 541	2 528 839	100 383	2 415 849	27 502 676	151
		ÉTABLISSEMENTS FIDUCIAIRES	Allocation initiale 01	Certification crédit 02	Lettres d'autorisation 03	Compte à payer ant. redressé 04	(Récupération) 05	Compte à payer année courante 06		
152 S	59 100	DAEI								152
153 S	59 110	DEC								153
154 S	59 120	DAEI								154
155 S	59 200	DPBF								155
156 S	59 300	DRT								156
157 S	59 400	DPFT								157
158 S	59 450	Plan de rapprochement								158
159		Sous-total:	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	159
160		TOTAL	23 026 700	2 547 062	1 715 541	2 528 839	100 383	2 415 849		160

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F4 - Revenus "Autres" (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 8

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	
	Enseignants	Coûts de conv.	Autres	Soutien à	Coûts de conv.	Gestion des	Service dette	Alloc. spéc.	Cours	Formation	
	1000-8050	des enseignants	1000	la formation	Autres personnels	ress. Matérielles	Opér. financ.	ens. Régulier	d'été	continue	
		8100		2 à 6000 et 8000	8150	7000	8300-8900	8350	9080	9090	
01 MEES			(21 829)	(114 985)		129 798			7 973	109 730	01
02 MEES - Autres	652 827										02
03 MEES - Autres revenus de transfert											03
04 Min. Travail, Emploi et Solidarité				724		400				287 932	04
05 Autres organismes gouv. prov.			10 056	332 294		90 816				524 964	05
06 Entreprises du gouvernement											06
07 Subventions du gouvernement fédéral				12 928		235				50 140	07
08 Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec				900		560				2 898	08
09 Autres organismes			22 447	397 870		82 524				3 583 413	09
10 Droits (insc. scol. et droits affér.)			91 643	312 038				(200)	3 120	22 409 673	10
11 Droits - étudiants étrangers				45 287							11
12 Droits - non-résidents du Québec				12 320							12
13 Ventes de biens et services			22 488	48 204		178 478		974		130 803	13
14 Locations			14 875	1 242		32 673				836	14
15 Intérêts				396			345 392				15
16 Variation - Subvention à recevoir											16
17 Variation de la Sub. à rec. - Maladies											17
18 Variation de la Sub. à rec. - Vacances											18
19 Variation de la Sub. à rec. - Indemnités de départ											19
20 Variation de la Sub. à rec. - Assurance-traitement											20
21 Variation de la Sub. à rec. - Autres congés sociaux											21
22 Variation de la Sub. à rec. - Sub. de fonctionnement (bascule)											22
23 Gain (perte) sur disposition de placement											23
24 Gain (perte) de change											24
25 Autres revenus			5 777	32 640		358		2 424		49 803	25
26 Facturation interne				(186 740)							26
27 TOTAL	652 827	\$	145 457	895 118	\$	515 842	345 392	3 198	11 093	27 150 192	27

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F4 - Revenus "Autres" (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 9

	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
28	Alloc. Spéciales	Centres	Formation	Activités physiques	Résidences	Cafétéria	Services auxiliaires :			
29	form. Continue	de technologie	Cégep à	9030	9060		Fonds de	Centre Sportif		
30	9350	2040	distance				dépannage	Carleton	9031	
31	MEES									
32	MEES - Autres									
33	MEES - Autres revenus de transfert									
34	Min. Travail, Emploi et Solidarité									
35	Autres organismes gouv. prov.	155 619		10 167	14 770					
36	Entreprises du gouvernement									
37	Subventions du gouvernement fédéral	1 382 434								
38	Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec			100 000						
39	Autres organismes	132 493			1 155 930			6 271		
40	Droits (insc. scol. et droits affér.)									
41	Droits - étudiants étrangers									
42	Droits - non-résidents du Québec									
43	Ventes de biens et services			536 190	17 142					
44	Locations			58 413	881 572					
45	Intérêts			452	86		17			
46	Variation - Subvention à recevoir									
47	Variation de la Sub. à rec. - Maladies									
48	Variation de la Sub. à rec. - Vacances									
49	Variation de la Sub. à rec. - Indemnités de départ									
50	Variation de la Sub. à rec. - Assurance-traitement									
51	Variation de la Sub. à rec. - Autres congés sociaux									
52	Variation de la Sub. à rec. - Sub. de fonctionnement (bascule)									
53	Gain (perte) sur disposition de placement									
54	Gain (perte) de change									
55	Autres revenus			1 840	59 591		1 064	18 843		
56	Facturation interne			115 000	58 000			13 740		
57	TOTAL	\$ 1 670 546		\$ 822 062	2 187 091		\$ 1 081	38 854		\$

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audit)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

			Dépenses de l'enseignement			Services à l'enseignement		Services	Gestion des act.	Gestion des	Gestion des	
			Enseignants	Ecoles nationales	Autres du	B bliothèque et	Autres dépenses	à l'élève	d'enseignement	ress. Humaines	ress. Financières	
			1000 à 8100	et spécialisées	champ 1000	vidéothèque	du champ	3000	4000	5000	6000	
			01	02	03	04	05	06	07	08	09	
01	100	Hors cadres et cadres		0	0	0	0	79 511	247 618	207 464	212 165	01
02	120	Personnel de gérance		0	0	0	0	0	66 109	23 247	0	02
03	140	Personnel enseignant	10 712 292	1 168 778	2 631	0	0	2 968	246 496	0	0	03
04	144	Contrats et hon. d'enseignement		0		0	0	0	0	0	0	04
05	170	Personnel professionnel		0	0	40 128	320 237	491 149	40 127	0	127 651	05
06	200	Personnel de soutien		102 648	404 438	215 883	8 887	423 785	197 694	150 738	145 174	06
07	300	Av. sociaux - enseignants	1 181 311	123 124	306	0	0	362	20 208	1 388	0	07
08	300	Av. sociaux - autres personnels		12 162	49 575	31 695	34 465	114 990	61 228	42 539	53 200	08
09	300	Coûts de conv. - enseignants	1 049 312	71 186								09
10	300	Coûts de conv. - autres pers.		19 895	646 104					427		10
11		Sous-total:	12 942 915	1 497 793	1 103 054	287 706	363 589	1 112 765	879 480	425 803	538 190	11
AUTRES CHARGES												
12	400	Autres dépenses du code 400		4 532	21 899	3 529	12 742	34 639	143 826	29 080	13 445	12
13	511	Combustible - Huile		0	0	0	0	0	0	0	0	13
14	512	Combustible - Gaz		0	0	0	0	0	0	0	0	14
15	520	Électricité		0	0	0	0	0	0	0	0	15
16	540	Matériel didactique et spécialisé		43 997	113 285	21 669	2 760	78 018	39 272	1 804	0	16
17	500	Autres dépenses du code 500		0	325	1 219	298	1 515	4 440	415	1 012	17
18	620	Honoraires professionnels		100	15 642	0	100	81 153	100 167	78 397	28 227	18
19	630	Locations		3 950	3 561	0	0	4 400	55 612	0	0	19
20	640	Transport étudiant et stages		10 134	106 385	0	1 983	32 168	15 112	45	0	20
21	650	Contrats		8 980	17 768	0	192	16 023	21 485	3 632	(410 970)	21
22	600	Autres dépenses du code 600		0	20 226	200	6 200	8 229	9 920	23 439	2 082	22
23	730	Intérêts		0	0	0	0	0	0	0	0	23
24	700	Autres dépenses du code 700		0	124	0	0	164	9 109	3 636	29 205	24
25		Moins-value sur les placements										25
26		Pertes sur interventions financières garanties										26
27	779	Facturation interne		0	0	0	0	0	0	0	(311 950)	27
28		Mauvaises créances - débiteurs										28
29		Sous-total:	\$ 71 693	299 215	26 617	24 275	256 309	398 943	140 448	(648 949)		29
30		Total	12 942 915	1 569 486	1 402 269	314 323	387 864	1 369 074	1 278 423	566 251	(110 759)	30

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audit)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

			Gestion des ressources matérielles										
			Matériel et impression 7010 et 7040	Gestion des immeubles 7020	Gestion de l'énergie 7030	Sécurité et protection 7050	Entretien ménager 7060	Coordination et contrôle 7090	Administration générale 8000	Gestion des ressources informatiionnelles 8010			
			10	11	12	13	14	15	16	17			
TRAITEMENTS												18	
31	100	Hors cadres et cadres	0	0	0	0	0	96 295	842 558	80 805		31	
32	120	Personnel de gérance	0	0	0	0	0	25 363	105 980	0		32	
33	140	Personnel enseignant	0	12 416	0	0	0	0	2 629	0		33	
34	144	Contrats et hon. d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0		34	
35	170	Personnel professionnel	0	0	0	0	0	0	237 177	0		35	
36	200	Personnel de soutien	97 617	386 047	0	0	448 693	18 775	415 404	453 520		36	
37	300	Av. sociaux - enseignants	0	1 234	0	0	0	0	363	0		37	
38	300	Av. sociaux - autres personnels	12 094	45 871	0	0	55 418	16 942	185 228	63 417		38	
39	300	Coûts de conv. - enseignants										39	
40	300	Coûts de conv. - autres pers.							3 831			40	
41		Sous-total:	109 711	445 568	\$	\$	504 111	157 375	1 793 170	597 742		\$ 41	
AUTRES CHARGES													
42	400	Autres dépenses du code 400	95 907	2 844	0	0	46	0	74 345	65 485		42	
43	511	Combustible - Huile	0	0	35 586	0	0	0	0	0		43	
44	512	Combustible - Gaz	0	0	0	0	0	0	0	0		44	
45	520	Électricité	0	0	661 250	0	0	0	0	0		45	
46	540	Matériel didactique et spécialisé	46 696	110 315	0	2 412	69 822	0	11 731	18 314		46	
47	500	Autres dépenses du code 500	24 591	0	2 384	0	0	0	2 939	0		47	
48	620	Honoraires professionnels	0	65 695	0	0	0	0	22 745	10 585		48	
49	630	Locations	1 741	26 273	0	0	218	0	2 741	0		49	
50	640	Transport étudiant et stages	0	600	0	0	0	0	2 652	18		50	
51	650	Contrats	48 728	172 899	0	142 446	129	0	7 393	293 721		51	
52	600	Autres dépenses du code 600	0	0	0	0	0	0	101 286	0		52	
53	730	Intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0		53	
54	700	Autres dépenses du code 700	703	1 589	0	0	104	0	160	0		54	
55		Moins-value sur les placements										55	
56		Pertes sur interventions financières garanties										56	
57	779	Facturation interne	0	0	0	0	0	0	0	0		57	
58		Mauvaises créances - débiteurs										58	
59		Sous-total:	218 366	380 215	699 220	144 858	70 319	\$	225 992	388 123		\$ 59	
60		Total	328 077	825 783	699 220	144 858	574 430	157 375	2 019 162	985 865		\$ 60	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 13

										Rétroactivité salariale				
			Opérations de	Alloc. Spéciales	Formation	Alloc. Spéciales	Cours	Centres	Formation	Ententes	Enseignement régulier			
			financement	ens. Régulier	continue	form. Continue	d'été	de technologie	Cégep à	MEEES - MSSS	Financés	Autres		
			8300 et 8900	8350	9090	9350	9080	2040	distance		MEEES	sources		
			19	20	21	22	23	24	25	26	27	28		
TRAITEMENTS														
61	100	Hors cadres et cadres		5 382	355 533	13 081	0	0				413	0	61
62	120	Personnel de gérance		0	12 175	0	0	0				10	0	62
63	140	Personnel enseignant		352 042	3 772 873	0	10 525	122 447				24 251	0	63
64	144	Contrats et hon. d'enseignement			0	0	0	0						64
65	170	Personnel professionnel		110 404	1 390 919	43 155	0	0				3 419		65
66	200	Personnel de soutien		325 822	629 043	0	0	54 487				826		66
67	300	Av. sociaux - enseignants		36 735	456 441	0	1 326	12 314				3 018		67
68	300	Av. sociaux - autres personnels		52 186	272 219	5 639	0	6 639				359	0	68
69	300	Coûts de conv. - enseignants		6 950	0	0	0	0					0	69
70	300	Coûts de conv. - autres pers.		5 462	53 268	0	0	1 200				2 318		70
71		Sous-total:		\$ 894 983	6 942 471	61 875	11 851	197 087		\$	\$	34 614	\$	71
AUTRES CHARGES														
72	400	Autres dépenses du code 400		147 987	347 586	705	0	516						72
73	511	Combustible - Huile		0	0	0	0	0						73
74	512	Combustible - Gaz		0	0	0	0	0						74
75	520	Électricité		0	182	0	0	0						75
76	540	Matériel didactique et spécialisé		36 045	435 357	0	0	998						76
77	500	Autres dépenses du code 500		13	6 579	0	0	0						77
78	620	Honoraires professionnels		40 158	601 154	0	0	7 667						78
79	630	Locations		18 008	41 452	0	0	0						79
80	640	Transport étudiant et stages		53 374	52 366	0	0	0						80
81	650	Contrats		403 366	18 537 794	0	0	2 467 974						81
82	600	Autres dépenses du code 600		4 693	14 135	0	0	0		13 113				82
83	730	Intérêts		0	0	0	0	0						83
84	700	Autres dépenses du code 700		0	825 110	0	0	0						84
85		Moins-value sur les placements												85
86		Pertes sur interventions financières garanties												86
87	779	Facturation interne			198 742			8 504						87
88		Mauvaises créances - débiteurs												88
89		Sous-total:		\$ 703 644	21 060 457	705	\$ 11 851	2 485 659		\$ 13 113		\$	\$	89
90		Total		\$ 1 598 627	28 002 928	62 580	11 851	2 682 746		\$ 13 113		34 614	\$	90
91				Contrats d'affiliation --->		13 113		Primes de monitorat --->						91

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audit)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	
	Rétroactivité salariale						Services auxiliaires				
	Formation continue	Autres	Activités physiques	Résidences	Cafétéria	Fonds de	Centre Sportif				
	Financés	sources				dépannage	Carleton				
	MEES - MSS (EQ)		9030	9060			9031				
92											92
93											93
94											94
	TRAITEMENTS										
95 100		434	33 544	53 227			0				95
96 120		0	0	0			0				96
97 140		55 061	0	0			0				97
98 144			0	0			0				98
99 170		2 146	0	0			0				99
100 200			523 555	343 735			17 055				100
101 300		4 257	0	0			0				101
102 300		292	63 855	48 414			2 106				102
103 300			0	0			0				103
104 300			19 884	7 041			0				104
105		\$ 62 190	640 838	452 417		\$	\$ 19 161		\$	\$	\$
	AUTRES CHARGES										
106 400			9 234	8 360			156				106
107 511			0	0			0				107
108 512			0	0			0				108
109 520			0	202 732			27 464				109
110 540			72 457	216 163			166				110
111 500			1 072	1 538			0				111
112 620			225	0			0				112
113 630			0	0			0				113
114 640			2 916	0			0				114
115 650			12 180	1 206 814			3 873				115
116 600			965	0			0				116
117 730			0	0			0	17 679			117
118 700			17 527	14 144			0	0			118
119											119
120											120
121 779			38 707	63 423			0	2 574			121
122											122
123											123
123		\$	\$ 155 283	1 713 174		\$	\$ 51 912		\$	\$	\$
124		\$ 62 190	796 121	2 165 591		\$	\$ 71 073		\$	\$	\$

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F5 - Charges par champ d'activités (non-audit)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	39	40	41	42	43	44	45	46	
			Services auxiliaires						
125									125
126								TOTAL	126
127									127
	TRAITEMENTS								
128 100								2 228 030	128
129 120								232 884	129
130 140								16 485 409	130
131 144									131
132 170								2 806 512	132
133 200								5 363 826	133
134 300								1 842 387	134
135 300								1 230 533	135
136 300								1 127 448	136
137 300								759 430	137
138								32 076 459	138
	AUTRES CHARGES								
140 400								1 016 863	140
141 511								35 586	141
142 512									142
143 520								891 628	143
144 540								1 321 281	144
145 500								48 340	145
146 620								1 052 015	146
147 630								157 956	147
148 640								277 753	148
149 650								22 954 427	149
150 600								204 488	150
151 730								17 679	151
152 700								901 575	152
153									153
154									154
155 779									155
156									156
157								28 879 591	157
158								60 956 050	158

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F6 - Subvention à recevoir (perçue en trop) du MEES (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	01	02	03	
01 SUBVENTION À RECEVOIR (PERÇUE EN TROP) AU 30 JUIN 2018 AVANT L'ANALYSE DU MINISTÈRE			290 293	01
02 Résultats de l'analyse du Ministère de l'année antérieure			1 128 129	02
03 SUBVENTION À RECEVOIR AU 30 JUIN 2018 APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE			1 418 422	03
AJOUTER : SUBVENTION DE L'ANNÉE COURANTE				
04 Allocation initiale		23 026 700		04
05 Certifications de crédits - année courante		2 547 062		05
06 Lettres d'autorisation		1 715 541		06
07 Financement (récupération) du Ministère		100 383		07
08 Ajustement spécial :				08
09 Sous-total		27 389 686		09
AJOUTER : ACTIVITÉS FIDUCIAIRES				
10 Allocation initiale				10
11 Certifications de crédits - année courante				11
12 Lettres d'autorisation				12
13 Récupération du Ministère				13
14 Sous-total				14
15 TOTAL DE L'ANNÉE COURANTE			27 389 686	15
16 SOUS-TOTAL			28 808 108	16
17 SOUSTRAIRE : ENCAISSEMENTS DE L'ANNÉE			28 557 163	17
18 SUBVENTION À RECEVOIR (PERÇUE EN TROP) AU 30 JUIN 2019			250 945	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F7 - Comptes à recevoir (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 17

	01	02	03	04	05	
	Solde au 30 juin 2018	Résultats de l'analyse du RFA antérieur	solde après analyse	Variation de l'année (excluant colonne 2)	Solde au 30 juin 2019	
MEES						
01 - Ententes MEES - MSSS	12 721		12 721	(15 887)	(3 166)	01
02 - «A» de FABES	(25 037)		(25 037)	(78 635)	(103 672)	02
03 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2015-2016						03
04 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2016-2017						04
05 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2017-2018	1 021 977	(1 021 977)				05
06 - «E» de FABES - Financement du personnel enseignant - 2018-2019				652 827	652 827	06
07 - Annulation du compte à recevoir «E» de FABES - Réserve au MEES						07
08						08
09 Partie A des RAF	308 270		308 270	117 703	425 973	09
10						10
11 Montant pour équité salariale personnel d'encadrement	37 067		37 067	(36 350)	717	11
12						12
13						13
14						14
15						15
16						16
17						17
18 Sous-total	1 354 998	(1 021 977)	333 021	639 658	972 679	18
19 AUTRES						19
20 - Vente de biens et services	57 926		57 926	6 591	64 517	20
21 - Droits de scolarité, d'inscription et droits afférents	6 498 939		6 498 939	(143 575)	6 355 364	21
22 - Ministère Travail, Emploi et Solidarité (Emploi-Québec)	62 876		62 876	(41 906)	20 970	22
23 - Fondation du Collège						23
24 - Ristourne sur TPS et TVQ	46 606		46 606	1 876 908	1 923 514	24
25 - Congés anticipés ou différés	(7 522)		(7 522)	142 302	134 780	25
26 Autres comptes à recevoir non détaillés	2 338 967		2 338 967	204 448	2 543 415	26
27 Sous-total - Autres	8 997 792	\$	8 997 792	2 044 768	11 042 560	27
28 TOTAL DES DÉBITEURS	10 352 790	(1 021 977)	9 330 813	2 684 426	12 015 239	28

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F8 - Sommaire des allocations spécifiques à l'enseignement régulier (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 18

CHAMP 8350

Description			Codes du	Cert. de crédits		Revenus	Charges	Résultats	Immobilisations	Certificats	Récupération	Conservé	
			Ministère	reportées	Autres revenus								totaux
			01	02	03	04	05	06	07 = 5 - 6	08	09	10	11
01	S	Atelier d'aide en français - S006	42 027										01
02	S	Épreuves - langue d'enseignement - S013	42 029										02
03	S	Amélioration de la maîtrise du français	42 031										03
04	S	Gestion des programmes	43 118		65		65	0	65		65		04
05	S	Sanction des études	43 119										05
06	S	Programmes techniques	43 120										06
07	S	Techno FAD et veille sectorielle	43 130										07
08	S	Veille sectorielle analyse et procédure	43 140										08
09	S	Pôle de formation en création et arts numériques	43 150										09
10	S	Pôles régionaux	43 160	40 000	40 000		80 000	455	79 545		79 545		10
11	S	Rech. et développement technologique (PART) - S010	44 011	285 648	82 424		368 072	232 830	135 242		135 242		11
12	S	Recherche pédagogique (PAREA) - S005	44 012										12
13	S	Évaluation systémique	44 013										13
14	S	Projets spéciaux de développement	44 018										14
15	S	Soutien à la recherche - S004	44 021	7 130			7 130	1 974	5 156		5 156		15
16	S	Conventions collectives	44 030	4 201	4 565		8 766		8 766		8 766		16
17	S	Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004	44 032	6 950			6 950	6 950					17
18	S	Perfectionnement provincial (PNE) - S009	44 033	5 462			5 462	5 462					18
19	S	Centre collégial de dev. du matériel didactique - S014	44 041										19
20	S	Soutien technique et professionnel (NTIC)	44 100										20
21	S	NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	44 105	39 600	51 125		90 725	38 193	52 532		52 532		21
22	S	Mesure de soutien à la réussite - S028	44 160	55 300	31 399	250	86 949	44 419	42 530		42 530		22
23	S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite	44 162		106 407	974	107 381	85 368	22 013		22 013		23
24	S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes	44 163	62 500	29 682		92 182	18 483	73 699		73 699		24
25	S	Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise du français	44 164	128 000	84 868		212 868	173 527	39 341		39 341		25
26	S	Mobilité étudiante inter-régionale	44 165	110 900	77 378		188 278	67 183	121 095		121 095		26
27	S	Promotion de l'enseignement collégial - S003	45 019										27
28	S	Communautés culturelles - S024	45 032	5 416	353		5 769	5 769					28
29	S	Clientèles particulières - Handicapés - S024	45 034	423 100	240 074		663 174	468 131	195 043		195 043		29
30	S	Clientèles particulières - Autochtones - S024	45 035		96		96		96		96		30
31	S	Clientèles particulières - Sports études - S024	45 036										31
32	S	Conditions féminines et Dossiers spéciaux	45 037										32
33	S	Lutte contre l'homophobie et la transphobie	45 039										33
34	S	Plan lutte contre les violences à caractère sexuel	45 040	30 900	30 200		61 100	7 368	53 732		53 732		34
35	S	Plan d'action numérique	45 050	85 753			85 753		85 753		85 753		35
36	S	- Volet 1 : formation continue du personnel	45 050								63 630		(63 630) 36
37	S	- Volet 2 : maximisation du rôle des conseillers pédagogiques	45 050										37
38	S	- Volet 3 : acquisition et développement de ressources éducatives numériques	45 050										38
39	S	- Volet 4 : soutien aux usagers	45 050								3 723		(3 723) 39
40	S	- Volet 5 : renforcement de la sécurité de l'information	45 050										40
41	S	- Volet 6 : projets d'innovation liés aux technologies numériques	45 050								18 400		(18 400) 41
42	S	Formation des administrateurs	45 051										42
43	S	Accroître le nombre de diplômés	45 052	75 213			75 213		75 213		75 213		43
44	S	Droits d'auteur en audio-visuel	46 010										44
45	S	Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032	46 040										45
46	S	Réinvestissement au collégial - S034	48 500	369 398	186 258		555 656	77 283	478 373		478 373		46

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F8 - Sommaire des allocations spécifiques à l'enseignement régulier (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

47 S	Réinvestissement 2008-2009 - S036	48 600	106 300	70 717	2 174	179 191	118 842	60 349	60 349	47
48 S	Effort institutionnel	49 039								48
49 S	Autres allocations (DPBF)	49 041		74 000		74 000	24 000	50 000	50 000	49
50 S	Autres allocations (DAEI)	49 042								50
51 S	Autres allocations (DRT)	49 045								51
52 S	Consolidation de l'offre de formation - S026	49 102	169 500	31 959		201 459	125 771	75 688	75 688	52
53 S	Récupération « Autres »	49 400		25 000		25 000	25 000			53
54 S	Dév. prog. Alternance Travail-Études - S016	50 611	39 050	157 750	(200)	196 600	71 619	124 981	124 981	54
55 S	Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de travail	50 624								55
56 S	Allocation provisoire 2018-2019	61 080	104 100			104 100		104 100	104 100	56
57	TOTAL		2 154 421	1 324 320	3 198	3 481 939	1 598 627	1 883 312	\$ 1 883 312	\$ 57

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F9 - Montants en transit et provisions à payer (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 19

Montants en transit			CHAMP 8350							
		01	02	03	04	05	06	07	08	09
	Description	Codes du Ministère	Compte à payer Solde début	Résultats de l'analyse des RFA antérieurs	Allocations	Autres encaissements	Montants versés aux bénéficiaires totaux	Récupération du Ministère	Compte à payer - Solde à la fin	Montants engagés
01 S	DAEI	59 100							0	01
02 S	DEC	59 110							0	02
03 S	DAEI	59 120							0	03
04 S	DPBF	59 200							0	04
05 S	DRT	59 300							0	05
06 S	DPFT	59 400						0	0	06
07 S	Plan de rapprochement	59 450						0	0	07
08	TOTAL			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 08

Provisions à payer					
		Salaires	Avantages sociaux	Total	
09	Enseignants				09
	- Congés de maladie monnayables				
10	- Congés de maladie non-monnayables	80 971	8 244	89 215	10
11	- Vacances	1 654 168	199 985	1 854 153	11
12	- Temps supplémentaire				12
13	- Indemnités de départ				13
14	- Assurance-traitement	150 097	15 283	165 380	14
15	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	4 091	417	4 508	15
16	Total	1 889 327	223 929	2 113 256	16
17	Autres personnels				17
	- Congés de maladie monnayables				
18	- Congés de maladie non-monnayables	12 788	1 523	14 311	18
19	- Vacances	1 218 461	145 106	1 363 567	19
20	- Temps supplémentaire	108 054	12 814	120 868	20
21	- Indemnités de départ	134 606	16 032	150 638	21
22	- Assurance-traitement	89 619	10 673	100 292	22
23	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	16 826	2 004	18 830	23
24	Total	1 580 354	188 152	1 768 506	24
25	Sommaire				25
	- Congés de maladie monnayables				
26	- Congés de maladie non-monnayables	93 759	9 767	103 526	26
27	- Vacances	2 872 629	345 091	3 217 720	27
28	- Temps supplémentaire	108 054	12 814	120 868	28
29	- Indemnités de départ	134 606	16 032	150 638	29
30	- Assurance-traitement	239 716	25 956	265 672	30
31	- Autres congés sociaux : maternité, paternité et adoption	20 917	2 421	23 338	31
32	Total	3 469 681	412 081	3 881 762	32

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F10 - Sommaire des allocations spécifiques à la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 20

		CHAMP 9350										
		Conservé										(assumé)
		par le cégep										13
01	02	03	04	05	06	07	08	9 = 6 - 7	10	11	12	13
Description		Codes du Ministère	Revenus	Cert. de crédits reportées redressées	Autres revenus	Revenus totaux	Charges totales	Résultats	Immobilisations capitalisables	Certifications de crédits à reporter	Récupération du Ministère	
01 S	Dév. prog. en formation courte - S015	50 612	89 425			89 425		89 425		89 425		01
02 S	Reconnaissance des acquis - C014	50 621										02
03 S	Entrevues de validation de la RAC	50 622	47 475			47 475	47 475					03
04 S	Centre d'expertise RAC en formation technique	50 623										04
05 S	Représentation régionale - S021	50 640	14 400			14 400	14 400					05
06 S	Soutien et développement pour la formation technique - S017	57 650		4 185		4 185	705	3 480		3 480		06
07 S	Intervention sur la réussite en formation technique - S017	57 655										07
08 S	Mesure « formatio » pour la formation technique	57 660										08
09	TOTAL		151 300	4 185	\$	155 485	62 580	92 905	\$	92 905	\$	\$ 09

Cégép de la Gaspésie et des Îles

Tableau F11 - Résultats de l'analyse du MEES sur le solde des certifications de crédits reportées (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	Codes du Ministère	Cert. de crédits reportées antérieures	Reajustement	
			Cert. de crédits suite à l'analyse RFA antérieures	Cert. de crédits reportées redressées
01 Masse salariale des enseignants - E002	01	1 167 850	(5 784)	1 162 066
02				
03 Atelier d'aide en français - S006	42 027			
04 Épreuves - langue d'enseignement - S013	42 029			
05 Amélioration de la maîtrise du français	42 031			
06 Gestion des programmes	43 118	65		65
07 Sanction des études	43 119			
08 Programmes techniques	43 120			
09 Techno FAD et veille sectorielle	43 130			
10 Veille sectorielle analyse et procédure	43 140			
11 Pôle de formation en création et arts numériques	43 150			
12 Pôles régionaux	43 160	40 000		40 000
13 Rech. et développement technologique (PART) - S010	44 011	82 424		82 424
14 Recherche pédagogique (PAREA) - S005	44 012			
15 Évaluation systémique	44 013			
16 Projets spéciaux de développement	44 018			
17 Soutien à la recherche - S004	44 021			
18 Conventions collectives	44 030	4 565		4 565
19 Perfectionnement des enseignants (autres coûts) - E004	44 032			
20 Perfectionnement provincial (PNE) - S009	44 033			
21 Centre collégial de dév. du matériel didactique - S014	44 041			
22 Soutien technique et professionnel (NTIC)	44 100			
23 NTIC pour enseignement et bibliothèques - S018	44 105	51 125		51 125
24 Mesure de soutien à la réussite - S028	44 160	31 399		31 399
25 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 1 - Excellence et réussite	44 162	106 407		106 407
26 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 2 - Pratiques innovantes	44 163	29 682		29 682
27 Soutien à l'atteinte de l'excellence - Volet 3 - Amélioration de la maîtrise du français	44 164	84 868		84 868
28 Mobilité étudiante inter-régionale	44 165	77 378		77 378
29 Promotion de l'enseignement collégial - S003	45 019			
30 Communautés culturelles - S024	45 032	353		353
31 Clientèles particulières - Handicapés - S024	45 034	240 074		240 074
32 Clientèles particulières - Autochtones - S024	45 035	96		96
33 Clientèles particulières - Sports études - S024	45 036			
34 Conditions féminines et Dossiers spéciaux	45 037			
35 Lutte contre l'homophobie et la transphobie	45 039			
36 Plan lutte contre les violences à caractère sexuel	45 040	30 200		30 200
37 Plan d'action numérique	45 050			
38 Volet 1 : formation continue du personnel	45 050			
39 Volet 2 : maximisation du rôle des conseillers pédagogiques	45 050			
40 Volet 3 : acquisition et développement de ressources éducatives numériques	45 050			
41 Volet 4 : soutien aux usagers	45 050			
42 Volet 5 : renforcement de la sécurité de l'information	45 050			
43 Volet 6 : projets d'innovation liés aux technologies numériques	45 050			
44 Formation des administrateurs	45 051			
45 Accroître le nombre de diplômés	45 052			
46 Droits d'auteur en audio-visuel	46 010			
47 Bourses pour de courts séjours à l'étranger - S032	46 040			
48 Réinvestissement au collégial - S034	48 500	186 258		186 258
49 Réinvestissement 2008-2009 - S036	48 600	70 717		70 717
50 Effort institutionnel	49 039			
51 Autres allocations (DPBF)	49 041	74 000		74 000
52 Autres allocations (DAEI)	49 042			
53 Autres allocations (DRT)	49 045			
54 Consolidation de l'offre de formation - S026	49 102	31 959		31 959
55 Récupération « Autres »	49 400	25 000		25 000
56 Dév. prog. Alternance Travail-Études - S016	50 611	157 750		157 750
57 Adaptation de programmes - Apprentissage en milieu de travail	50 624			
58 Allocation provisoire 2018-2019	61 080			
59 TOTAL (Lignes 3 à 59)		1 324 320	\$	1 324 320

Page 21

FORMATION CONTINUE

	Codes du Ministère	Cert. de crédits reportées antérieures	Reajustement	
			Cert. de crédits suite à l'analyse RFA antérieures	Cert. de crédits reportées redressées
Charges pour la formation continue	50 100	38 025	243	38 268
Dév. prog. en formation courte - S015	50 612			
Reconnaissance des acquis - C014	50 621			
Épreuves de validation de la RAC	50 622			
Centre d'expertise RAC en formation technique	50 623			
Représentation régionale - S021	50 640			
Soutien et développement pour la formation technique - S015	57 650	4 185		4 185
Intervention sur la réussite en formation technique - S015	57 655			
Mesure « formatio » pour la formation technique	57 660			
TOTAL		42 210	243	42 453
Epes (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 014			
A (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 015			
B (AEC) - Enveloppes régionale MEES	34 016			
TOTAL		\$		\$
Grand total		1 366 530	243	1 366 773

59

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F12 - Calcul de la surembauche ou de la sous-empauche (non-audit )

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice termin  le 30 juin 2019

		CHAMPS 1000 et 8050			
		Traitement en dollars	Empauche (ETC) correspondant (au centi�me)		
		01	02	03	04
01	Traitement du personnel enseignant affect� � l'enseignement r�gulier - champs 1000 et 8050 (Ann. E002)	11 881 070	166,07 ETC		01
02	Traitement du personnel enseignant � honoraires et contrats affect� � l'enseignement r�gulier				02
03	Sous-total	11 881 070	166,07 ETC		03
Soustraire :					
04	- Traitement du personnel enseignant financ� par autres sources que le MEES et d�j� inclus � la ligne 01				04
05	- Traitement du personnel enseignant financ� selon le mod�le Epes et d�j� inclus aux lignes 01 et 02			Traitement moyen	Pourcentage des av. sociaux
06	Sous-total	11 881 070	166,07 ETC	71 543	10,98%
07	�quivalent en ETC de l'effet de la gr�ve des enseignants		ETC		07
08	SOUS-TOTAL	11 881 070	166,07 ETC		08
09	Conversions en ETC (Enseignantes et enseignants financ�s via le champ 1000 mais utilis�s ailleurs qu'au champ 1000)				09
10	TOTAL DES ETC UTILIS�S		166,07 ETC		10
ALLOCATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS SELON L'ANNEXE E002					
11	Virements aux allocations des enseignantes et des enseignants		157,56 ETC		11
12	TOTAL DES ALLOCATIONS DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS		157,56 ETC		12
13					13
(SUREMBAUCHE) SOUS-EMBAUCHE DE L'ANN�E COURANTE					
14	(Surembauche) sous-empauche cumulative au AU 30 JUIN 2018 selon le RFA de l'ann�e ant�rieure avant analyse du minist�re		(8,51) ETC		14
15	Redressements effectu�s suite � l'analyse des rapports financiers des ann�es ant�rieures		15,07 ETC (Surembauche)		15
16	Ajustement aux ann�es ant�rieures		(0,17) ETC Sous-empauche		16
17			ETC en dollars		17
18	(SUREMBAUCHE) SOUS-EMBAUCHE CUMULATIVE AU 30 JUIN 2019		6,39 ETC	512 887	18

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F13 - Financement du personnel enseignant (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

				Page 23					
				CHAMPS 1000 et 8000					
				05	06	07			
01	Traitement moyen normalisé du cégep	01	72 847	02		03	04		01
02	Taux des avantages sociaux normalisé du cégep		10,182%						02
03	Rémunération moyenne normalisée du cégep (traitement et avantages sociaux)		80 264						03
FÉDÉRATIONS SYNDICALES									
04	Taux de financement normalisé des coûts de convention		3,30%						04
05	Rémunération moyenne normalisée du cégep pour 2017-2018 aux fins d'ajustement d'années antérieures (traitement et avantages sociaux)		77 098						05
				FNEEQ		FEC			
						TOTAL			
06	Nombre d'enseignantes et d'enseignants alloués pour les volets 1 à 3 de la tâche et soutien au plan stratégique de développement (Ann. E002)		42,29 ETC	115,27 ETC			157,56 ETC	06	
07	Nombre d'enseignantes et d'enseignants alloués à des fins de recyclage (Ann. E002)						ETC	07	
08	Nombre des autres enseignantes et enseignants alloués						ETC	08	
09	ALLOCATION POUR L'ANNÉE		42,29 ETC	115,27 ETC			157,56 ETC	09	
10	Équivalent en ETC de l'effet de la grève des enseignants (ce montant doit être négatif)						ETC	10	
11	Allocation pour l'année - Nette de la grève des enseignants		42,29 ETC	115,27 ETC			157,56 ETC	11	
12	Ajustement à l'allocation d'années antérieures						ETC	12	
						TOTAL			
13	Allocation pour l'année x rémunération moyenne normalisée		3 394 365	9 252 031			12 646 396	13	
14	Ajustement à l'allocation d'années antérieures x rémunération moyenne normalisée de l'année antérieure							14	
15								15	
16	FINANCEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT		3 394 365	9 252 031			12 646 396	16	
FINANCEMENT DES COÛTS DE CONVENTION - DÉPENSES DE NATURE GÉNÉRALE - E003									
						TOTAL			
17	FINANCEMENT NORMALISÉ DES COÛTS DE CONVENTION - DÉPENSES DE NATURE GÉNÉRALE		112 014	305 317			417 331	17	
18	TOTAL DU FINANCEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT		3 506 379	9 557 348			13 063 727	18	
19	- Revenus totaux (MEES et autres)			417 331				19	
20	- Moins : Dépenses de nature générale			735 221	Surplus	Déficit		20	
21	- Surplus ou déficit					(317 890)		21	
				2018	2019				
22	Taux de CSST		0,560%	0,580%					22
23	Honoraires de la mutuelle de prévention (enseignants seulement)		2 990	2 522					23
24	Date de début de contrat des enseignants		05-août-2018	04-août-2019					24

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F14 - Financement du personnel enseignant (cas particuliers) (non-audit)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 24

		01	02	03	04	05	06	07	08	09
CAS PARTICULIERS (à l'enseignement régulier) (Financés selon le modèle Epes)										SUBVENTION
01	MÉTIERS D'ARTS - C008	Volume réalisé (hres - groupe)	«Epes» (vol. x 1,15 x 78,12)							01
02	ARTS DU CIRQUE	Volume réalisé (pes brutes)	«Epes» (vol. x 5,0 x 1,10 x 78,12)							02
03	DANSE INTERPRÉTATION - F002 et C009	Volume réalisé (hres - groupe)	«Epes» (vol. x 1,1 x 78,12)							03
04	CLIENTÈLE INUIT	Volume réalisé (pes brutes)	«Epes» (k = 2,0) (vol. x 2 x 78,12)							04
05	JEUNESSE CANADA MONDE ET ÉCOLE EN MER - C006	Volume réalisé	«Epes» (k = 1,0) (vol. x 78,12)		Traitement du pers. enseignant	Avantages sociaux	Frais de déplacement	Sommes versées aux écoles	TOTAL	05
06	FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL - C007	Volume réalisé (pes brutes)	«Epes» (k = 1,66) (vol. x 1,66 x 78,12)		Coût réel de l'exécution de l'entente	Subvention fédérale	Allocation pour le «A brut»	Allocation pour le «A pondéré»	TOTAL (4) - (5) - (6) - (7)	06
07	- Programme prêt 2000									07
08							Coût réel de l'exécution de l'entente	Subvention fédérale	TOTAL (4) - (5) - (6) - (7)	\$ 08
09	- AEC - priorités ministérielles	Allocation E + A	Volume réalisé (pes brutes)	Volume réalisé (pes pondérées)	«Epes» (k = 1,66) + A				TOTAL (6) - (7) - (8)	09

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F15 - Détail des dépenses liées aux coûts de convention (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	Dép. totales - Enseignants 01	Dép. totales - Autres personnels 02	
Dépenses de nature générale (E003, par. 7)			
01 Reclassification, règlement de grief et/ou jugement et autre d'ordre salarial	15 309	2 000	01
02 Banque de congés de maladie non monnayables			02
03 <i>Variation de la provision à payer - Congés de maladie non monnayables</i>			03
04 Garantie de traitement	546 861	284 862	04
05 <i>Variation de la provision à payer - Garantie de traitement</i>	43 532	17 059	05
06 Maternité, paternité et adoption	42 335	26 484	06
07 Prestation de la CSST (Dépenses nettes)			07
08 Prestation de la SAAQ (Dépenses nettes)			08
09 Libération syndicale non incluse dans la tâche (Dépenses nettes)	(836)		09
10 Congés de maladie monnayables		54 695	10
11 Vacances monnayées - Hors cadres et cadres			11
12 Congés de maladie monn. (Pers. professionnel et pers. de soutien) ou convertis en vac. (Pers. de soutien)			12
13 Sélection			13
14 Suppléance			14
15 Autre salariale :			15
Sous-total des dépenses salariales	647 201	385 100	16
17 Avantages sociaux sur ces dépenses	70 010	42 536	17
Total des dépenses salariales	717 211	427 636	18
19 Hygiène et sécurité	6 801	13 235	19
20 Perfectionnement local		24 596	20
21 Autre non salariale EXPERTISE MÉDICALE	11 209	3 912	21
TOTAL DES DÉPENSES DE NATURE GÉNÉRALE	735 221	469 379	22
Dépenses de nature particulière (E003, par. 2)			
23 Libérations syndicales nationales (articles FNEEQ 3-1.11 et FEC 3-2.10)-11 117			23
24 Prime de rétention et prime au regard des disparités régionales - 11 120	239 905	160 601	24
25 Autre salariale :			25
Sous-total des dépenses salariales particulières	239 905	160 601	26
27 Avantages sociaux sur ces dépenses	22 030	17 739	27
Total des dépenses salariales particulières	261 935	178 340	28
29 Perfectionnement provincial - 11 144	30 888	5 462	29
30 Autre non salariale :			30
TOTAL DES DÉPENSES DE NATURE PARTICULIÈRE	292 823	183 802	31
Dépenses de sécurité et de fin d'emploi (E003, par. 4)			
32 Preretraite			32
33 Mesures de fin d'emploi		39 232	33
34 Mise en disponibilité	82 225	56 449	34
35 Mesures d'employabilité			35
36 Sécurité du revenu (Article FEC 5-4.22)			36
37 Autre :			37
Sous-total des dépenses salariales de sécurité et de fin d'emploi	82 225	95 681	38
39 Avantages sociaux sur ces dépenses	10 229	10 568	39
Total des dépenses salariales de sécurité et de fin d'emploi	92 454	106 249	40
41 Frais de déménagement			41
42 Frais de déplacement (entrevues des personnes en disponibilité)			42
TOTAL DES DÉPENSES DE SÉCURITÉ ET DE FIN D'EMPLOI	92 454	106 249	43
TOTAL DES COÛTS DE CONVENTION	1 120 498	759 430	44
Coûts de convention « Autres personnels » par catégorie d'emploi (L16 + L26 + L38)			
45 Hors cadre et cadre		55 508	45
46 Gérant		19 226	46
47 Professionnel		250 955	47
48 Soutien		315 693	48
49 Total		641 382	49

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

FINANCEMENT MINISTÉRIEL (Annexe C001)

DEC à temps plein

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
«Nej» DEC TPL :		13	«Nej» utilisé	13					Calcul de «Z»					
Cas	Numéro de programme	Allocation «Epes»			Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Epes 78,12 \$/pes					Subvention (Champs 9090)
Sans cert. de crédit														
03	7						k							
04	7						k							
05	7						k							
06	7						k							
avec cert. crédit														
07	7						k							
08	7						k							
09	7						k							
10	7						k							
11	TOTAL				TOTAL (lignes 3 à 10)		Pes							\$

Epes
78,12 \$/pes
% x C8 x 78,12

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (Annexe C014)

ET RÉCUPÉRATION DE COURS ÉCHOUÉ (Annexe C015)

12	- Formation manquante - (FM) (50%)					285 Pes		11 132						11 132
13	- Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences (RAEC) - (100%)					3 692 Pes		288 419						288 419
14	- Récupération de cours échoué (RCE) - (50%)					15 Pes		586						586
15	TOTAL													300 137

"Charges allouées" POUR LA FORMATION CONTINUE (Annexe E002)

	Rémunération		Financement enseignants	Financement coûts de convention	Financement total	CFC reportées de l'année antérieure (en dollar)	Ajustement par le Cégep des CFC de l'année antérieure (en dollar)	CFC reportées de l'année courante	CFC reportées (en dollar)
	CFC allouées	normalisée							
16	2,00 CFC	80 264	80 264	2 649	82 913	38 268	(126 033)	0,35 CFC	(73 255)

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

PRIORITÉS MINISTÉRIELLES (Annexe C003)

		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Cas	«Nej» AEC Numéro de programme	10		«Nej» utilisé	10	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Calcul de «Z»			Total	Subvention (Champs 9090)		
		Allocations «Epes + A + B»	Cert. de crédits reportées redressées	Virements	Epes					A	B					
					85,45 \$/pes C7 x C8 x 85,45					18,3408 \$/pes ABrutes 0,7003 \$/pes APond (C8 x 18,3408) + (C9 x 0,7003)	0,6173 \$/pes pond C9 x 0,6173					
18	2	ELJ.00		171 660			1,50	856 Pes	35 096 Pes	109 718		40 277	21 665		171 660	171 660
19	2						k									
20	2						k									
21	2						k									
22	2						k									
23	2						k									
24	2						k									
25	2						k									
26	2						k									
27	2						k									
28	2	TOTAL		171 660		\$		856 Pes	35 096 Pes	109 718		40 277	21 665		171 660	171 660

AEC à temps plein

		03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Cas	Numéro de programme	Allocations «Epes + A + B»	Cert. de crédits reportées redressées	Virements	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Calcul de «Z»			Total		
					Epes	A	B							
					85,45 \$/pes C7 x C8 x 85,45	18,3408 \$/pes ABrutes 0,7003 \$/pes APond (C8 x 18,3408) + (C9 x 0,7003)	0,6173 \$/pes pond C9 x 0,6173							
29	2					k								
30	2					k								
31	2					k								
32	2					k								
33	2					k								
34	2					k								
35	2					k								
36	2					k								
37	2					k								
38	2					k								
39	2					k								
40	2					k								
41	2	TOTAL	\$	\$			Pes	Pes	\$	\$	\$		\$	

AEC à temps partiel

		03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Cas	Numéro de programme	Allocations «Epes + A + B»	Cert. de crédits reportées redressées	Virements	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Calcul de «Z»			Total		
					Epes	A	B							
					85,45 \$/pes C7 x C8 x 85,45	18,3408 \$/pes ABrutes 0,7003 \$/pes APond (C8 x 18,3408) + (C9 x 0,7003)	0,6173 \$/pes pond C9 x 0,6173							
29	2					k								
30	2					k								
31	2					k								
32	2					k								
33	2					k								
34	2					k								
35	2					k								
36	2					k								
37	2					k								
38	2					k								
39	2					k								
40	2					k								
41	2	TOTAL	\$	\$			Pes	Pes	\$	\$	\$		\$	

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

ENVELOPPES RÉGIONALES (Annexe C003) - AEC TEMPS PLEIN

Cas	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
	Numéro de programme	Programmes identifiés à l'annexe C003 et admissibles à la majoration (saisir « x »)	Allocations «Epes + A + B»	Cert. de crédits reportées redressées	Inscrire taux majoration 10,0% (18-19) ou 6,6% (17-18)	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Calcul de «Z»					Subvention (Champs 9090)
										Epes	A	B	Majoration	Total	
										85,45 \$/pes C7 x C8 x 85,45	18,3408 \$/pes A Brutes 0,7003 \$/pes APond (C8 x 18,3408) + (C9 x 0,7003)	0,6173 \$/pes pond C9 x 0,6173			

EMPLOI-QUÉBEC

42	2	JEE.OK	257610				1,50	60 Pes	780 Pes	7 691	1 647	481		9 819	42
43	2	JCA.OP					1,50	154 Pes	770 Pes	19 739	3 364	475		23 578	43
44	2						k								44
45	2						k								45
46	2						k								46
47	2						k								47
48	2						k								48
49	2						k								49
50	2						k								50
51	2						k								51
52	2						k								52
53	2						k								53
54	2						k								54
55		Sous-total	257 610					214 Pes	1 550 Pes	27 430	5 011	956	\$	33 397	55

ENVELOPPE MEES

56	2	JEE.OK	310137				1,50	194 Pes	2 522 Pes	24 866	5 324	1 557		31 747	56
57	2	LCL.1A					1,50	1 674 Pes	56 916 Pes	214 565	70 561	35 134		320 260	57
58	2	JCA.OP					1,50	895 Pes	4 475 Pes	114 717	19 549	2 762		137 028	58
59	2	LCAEB					1,50	4 Pes	40 Pes	513	101	25		639	59
60	2						k								60
61	2						k								61
62	2						k								62
63	2						k								63
64	2						k								64
65	2						k								65
66	2						k								66
67	2						k								67
68	2						k								68
69	2						k								69
70	2						k								70
71		Sous-total	310 137	\$		Inscrire virements L71 C05		2 767 Pes	63 953 Pes	354 661	95 535	39 478	\$	489 674	71

72	TOTAL MEES+EQ	567 747	\$	\$	TOT. MIN.+EQ	2 981 Pes	65 503 Pes	382 091	100 546	40 434	\$	523 071			72
----	----------------------	----------------	-----------	-----------	---------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	---------------	-----------	----------------	--	--	----

73	TOTAL (ligne 60, colonnes 2, 3 et 4)	567 747							Total en incluant le temps partiel					536 172	536 172	73
----	---	---------	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---------	---------	----

74		Total des virements													Réservé MEES	74
75		Dépassement admissible de l'année courante pouvant être financé partiellement lors de l'analyse du RFA (Note: la ligne 63 colonne 15 est réservée au MEES)														75

76						Solde d'allocations - enveloppes régionale								31 575	CC à reporter	Récupération	76
77						Solde d'allocations - priorités ministérielles										31 575	77

(Note: la ligne 64 colonne 14 est réservée au MEES)

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F16 - Paramètres relatifs au calcul de la subvention pour la formation continue (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

ENVELOPPES RÉGIONALES (Annexe C003) - TEMPS PARTIEL

		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
		Cas de financement		Inscrire taux majoration 10,0% (18-19) ou 6,6% (17-18)	Numéro de programme	Programmes identifiés à l'annexe C003 et admissibles à la majoration (saisir « x »)	Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Calcul de «Z»				TOTAL	
											Epes	A	B	Majoration		Récupération
											85,45 \$/pes C7 x C8 x 85,45	18,3408 \$/pes ABrutes 0,7003 \$/pes APond (C8 x 18,3408) + (C8 x 0,7003)	0,6173 \$/pes pond C9 x 0,6173			\$30 C8 x 30
78	Cas															78
AEC à temps partiel																
79	4, 5	Cas particuliers			LCL.1A			1,50	14 Pes	476 Pes	1 794	590	294			79
80		Cas particuliers			JCA.0P			1,50	16 Pes	80 Pes	2 051	349	49			80
81		Cas particuliers							k							81
82		Cas particuliers							k							82
83		Cas particuliers							k							83
84		Cas particuliers							k							84
85		Cas particuliers							k							85
86		Cas particuliers							k							86
87		Cas particuliers							k							87
88		Cas particuliers							k							88
89		Cas particuliers							k							89
90		Cas particuliers							k							90
91		Cas particuliers							k							91
92		Cas particuliers							k							92
93		Cas particuliers							k							93
94		Cas particuliers							k							94
95		Insc. sans identification et cours hors programme							k							95
96		Cours préalables							k							96
97		Sous-total							30 Pes	556 Pes	3 845	939	343	\$	\$	97
98		«Nej» DEC TPA		13	«Nej» utilisé	13					Calcul de «Z»					98
99	Cas	Cas de financement			Numéro de programme		Nej particulier	Constante «k» 15/Nej	Volume réalisé «brut» (en pes)	Volume réalisé «pondéré» (en pes)	Epes	A	B	Majoration	Récupération	TOTAL
											78,12 \$/pes C7 x C8 x 78,12	16,6744 \$/pes ABrutes 0,7003 \$/pes APond (C8 x 16,3812) + (C9 x 0,7003)			\$30 0	99
100	11	Cas particuliers						1,15	100 Pes	460 Pes	8 984	1 990			(3 000)	100
101		Cas particuliers							k							101
102		Cas particuliers							k							102
103		Cas particuliers							k							103
104		Cas particuliers							k							104
105		Cas particuliers							k							105
106		Cas particuliers							k							106
107		Cas particuliers							k							107
108		Sous-total							100 Pes	460 Pes	8 984	1 990			(3 000)	108
109		TOTAL							130 Pes	1 016 Pes	12 829	2 929	343	\$	(3 000)	13 101

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F17 - Chiffrier des intérêts (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

											(Milliers \$)		
01	Subvention établie au RFA (F6 L9 C02) et les comptes à recevoir au RFA (F7 L6 C05 et L7 C05) excluant les allocations inscrites en 03 et 04 ci-dessous										24 925,600	(1)	01
02	Certifications de crédits reportées au 30 juin 2018										1 367	(2)	02
03	Certifications de crédits reportées au 30 juin 2019										1 903	(3)	03
04	Total pris en considération										24 390	(4) = (1) + (2) - (3)	04
05	Solde dû au 30 juin 2018										1 418	(5)	05
06	Solde antérieur pris en considération										51	(6) = (5) - (2)	06
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11		
	MOIS	Rythme de versement	Rythme de versement cumulé	Allocation totalement due (Milliers \$)	Allocation à compter de (Milliers \$)	Ajust. cumulés théoriques	Versements théoriques dus	Versements théoriques cumul. dus	Versements effectués	Cumulatifs effectués	Taux subventionné (annexe S023)	Intérêts dus (à récupérer)	
07	Solde antérieur			51		51,0	51,0	51,0					
08	Juillet	1,50%	1,50%			51,0	365,9	416,9				0,4	
09		1,50%	3,00%			51,0	365,8	782,7	814,4	814,4	2,12300%		
10	Août	1,50%	4,50%			61,3	376,2	1 158,9		814,4		0,3	
11		1,50%	6,00%		666,7	71,6	376,1	1 535,0	808,9	1 623,3	2,13800%	(0,1)	
12	Septembre	3,50%	9,50%			102,2	884,3	2 419,3		1 623,3		0,7	
13		3,50%	13,00%	7,0	80,6	132,7	884,1	3 303,4	1 885,4	3 508,7	2,14000%	(0,2)	
14	Octobre	4,00%	17,00%			166,3	1 009,2	4 312,6		3 508,7		0,8	
15		4,00%	21,00%		58,6	200,0	1 009,3	5 321,9	2 154,9	5 663,6	2,37500%	(0,3)	
16	Novembre	4,00%	25,00%			276,6	1 052,2	6 374,1		5 663,6		0,7	
17		4,00%	29,00%		848,4	353,1	1 052,1	7 426,2	2 214,4	7 878,0	2,45000%	(0,5)	
18	Décembre	4,00%	33,00%			430,0	1 052,5	8 478,7		7 878,0		0,7	
19		4,00%	37,00%		4,1	506,8	1 052,4	9 531,1	2 231,6	10 109,6	2,59800%	(0,6)	
20	Janvier	4,00%	41,00%			594,1	1 062,9	10 594,0		10 109,6		0,5	
21		4,00%	45,00%		165,8	681,4	1 062,9	11 656,9	2 430,6	12 540,2	2,61000%	(0,9)	
22	Février	4,00%	49,00%			778,0	1 072,2	12 729,1		12 540,2		0,2	
23		4,00%	53,00%		127,0	874,6	1 072,2	13 801,3	1 990,4	14 530,6	2,42800%	(0,7)	
24	Mars	4,50%	57,50%			1 094,6	1 317,6	15 118,9		14 530,6		0,6	
25		4,50%	62,00%	51,8	891,5	1 314,3	1 317,2	16 436,1	2 252,6	16 783,2	2,33800%	(0,3)	
26	Avril	6,00%	68,00%			1 572,8	1 721,9	18 158,0		16 783,2		1,3	
27		6,00%	74,00%		(1,0)	1 831,4	1 722,0	19 880,0	3 753,6	20 536,8	2,28300%	(0,6)	
28	Mai	6,50%	80,50%			2 211,9	1 965,9	21 845,9		20 536,8		1,3	
29		6,50%	87,00%	0,4	400,9	2 592,2	1 965,6	23 811,5	3 388,6	23 925,4	2,28900%	(0,1)	
30	Juin	6,50%	93,50%			2 877,6	1 870,8	25 682,3		23 925,4		1,7	
31		6,50%	100,00%		(189,8)	3 163,0	1 870,7	27 553,0	4 631,7	28 557,1	2,27800%	XXXXX	
32	TOTAL	xxxxx	100,00%	110,2	3 052,8	3 163,0	27 553,0	27 553,0	28 557,1	28 557,1	xxxxx	4,9	
33	Intérêts dus au (à récupérer du) cégep:									4,9		33	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau F18 - Conciliation SPOC-RFA (non-audité)

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 32

	Enseignants 1000 et 8050 01	Autres pers. du champ 1000 et 2000 à 8000 02	Alloc. spéciales ens. régulier 8350 03	Formation continue 9090 04	Alloc. spéciales form. continue 9350 05	Cours d'été 9080 06	Centres de tech. et serv. auxil. 2040 et 9000 07	Formation Cégep à distance 08	TOTAL 09	
01 Hors cadres et cadres		1 766 416	5 382	355 533	13 081		86 771		2 227 183	01
02 Gérants		220 699		12 175					232 874	02
03 Enseignants	11 881 070	267 140	352 042	3 772 873		10 525	122 447		16 406 097	03
04 Professionnels		1 256 469	110 404	1 390 919	43 155				2 800 947	04
05 Soutien		3 469 303	325 822	629 043			938 832		5 363 000	05
06 TOTAL	11 881 070	6 980 027	793 650	6 160 543	56 236	10 525	1 148 050	\$	27 030 101	06

Données à concilier entre le RFA et le SPOC

	RFA 03	SPOC 04	Écart RFA - SPOC avant sabb. 5 = 3 - 4	Effet annuel des congés sabbatiques 06	Bonis aux cadres 07	Var. provisions vacances temps sup. 08	Montant forfaitaire et autres 09	Écart RFA - SPOC en \$ 10 = 5-6-7-8-9	Écart RFA - SPOC en % 11	Explications nécessaires 12	
07 Hors cadres et cadres	2 227 183	2 130 902	96 281			67 347	25 403	3 531	0,16%	NON	07
08 Gérants	232 874	230 060	2 814				2 718	96	0,04%	NON	08
09 Enseignants	16 406 097	16 443 041	(36 944)	81 035			24 106	(142 085)	-0,87%	NON	09
10 Professionnels	2 800 947	2 753 151	47 796			37 071	12 882	(2 157)	-0,08%	NON	10
11 Soutien	5 363 000	5 157 282	205 718			135 114	41 507	29 097	0,54%	NON	11
12 Total	27 030 101	26 714 436	315 665	81 035	\$	239 532	106 616	(111 518)	-0,41%		12
13 Enseignants (1000 et 8050) - \$	11 881 070	11 878 716	2 354					2 354	0,02%	NON	13
14 Enseignants (1000 et 8050) - ETC	166,07 ETC	165,35 ETC	0,72 ETC					0,72 ETC	0,43%	NON	14

Rétroactivité

	RFA 03	SPOC 04	Écart RFA - SPOC avant sabb. 5 = 3 - 4	Effet annuel des congés sabbatiques 06	Montant forfaitaire 07	Écart RFA - SPOC en \$ 8 = 5 - 6 - 7	Écart RFA - SPOC en % 09	Explications nécessaires 10	
15 Hors cadres et cadres	847	846	1			1	0,12%	NON	15
16 Gérants	10	10					0,00%	NON	16
17 Enseignants	79 312	81 226	(1 914)			(1 914)	0,00%	NON	17
18 Professionnels	5 565	7 657	(2 092)			(2 092)	0,00%	NON	18
19 Soutien	826	861	(35)			(35)	0,00%	NON	19
20 Total	86 560	90 600	(4 040)		\$	(4 040)	0,00%		20
21 Enseignants (1000 et 8050) - \$	24 251	79 440	(55 189)		24 005	(79 194)	0,00%	NON	21

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I1 - Détail de postes de revenus et de dépenses (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 33

	01	
Autres revenus		
01 Résultats de l'analyse de MEES		01
02 Autres revenus non détaillés	16 925	02
03 Total - Autres	16 925	03
Intérêts et frais financiers court terme		
04 Intérêts sur les marges financées par le MEES	140 534	04
05 Autres frais financiers des marges financées le MEES		05
06 Sous-total financé par le MEES	140 534	06
07 Intérêts sur les marges autorisées d'emprunts autofinancés et/ou liées au passif au titre des sites contaminés	386	07
08 Autres frais financiers des marges autorisées d'emprunts autofinancés et/ou liées au passif au titre des sites contaminés		08
09 Sous-total autofinancé	386	09
10 Total - Intérêts et frais financiers à court terme	140 920	10
Frais d'intérêt et de financement sur les dettes long terme		
11 Amortissement de l'escompte/prime		11
12 Amortissement des frais d'émission et de gestion	27 845	12
13 Intérêts découlant d'obligations liés à des contrats de location-acquisition	4 622	13
14 Intérêts et frais de financement long terme - Emprunts financés par MEES	1 087 339	14
15 Intérêts et frais de financement long terme - Emprunts financés autres sources	44 560	15
16 Total - Frais d'intérêts et de financement sur les dettes long terme	1 164 366	16
Autres dépenses		
17 Résultats de l'analyse de MEES		17
18 Amortissement du RISQ	20 835	18
19 Réévaluation du passif au titre des sites contaminés		19
20 Autres dépenses non détaillées		20
21 Transfert CCTT		21
22 Travaux abandonnés	(8 822)	22
23 Total - Autres	29 657	23

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I2 - Détail de postes à l'état de la situation financière (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 34

	01 2019	02 2018	
Autres actifs			
01 RISQ	104 175	125 010	01
02 Autres actifs			02
03 Total des autres actifs	104 175	125 010	03
04 Autres actifs présentés à court terme			04
05 Autres actifs présentés à long terme	104 175	125 010	05
Emprunts temporaires			
06 Emprunts temporaires - Projets financés par les allocations normalisées du MEES	7 585 315	4 434 925	06
07 Emprunts temporaires - Projets autofinancés par le fonds de fonctionnement	825 094	825 094	07
08 Emprunts temporaires - Projets financés par d'autres sources (autres ministères/organismes)			08
09 Total des emprunts temporaires	8 410 409	5 260 019	09
Passif au titre des sites contaminés			
10 Passif au titre des sites contaminés (terrains répertoriés au 31 mars 2011 et pris en charge par le gouvernement)			10
11 Passif au titre des sites contaminés (terrains non répertoriés au 31 mars 2011 et non pris en charge par le gouvernement)			11
12 Total du passif au titre des sites contaminés	\$	\$	12

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Tableau I3 - Immobilisations et travaux en cours (non-audité)

Fonds des immobilisations
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts										Amortissement cumulé							Valeur nette			
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		18	19	20
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Factures de biens et services / Transferts de dépenses capitalisées	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du québec	Réduction pour moins-value	Dispositions / Radiations	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin		
01 Terrains	441 369										441 369									441 369	01
02 Améliorations locatives																					02
03 Améliorations majeures aux bâtiments																					03
04 Aménagement des terrains	534 223										534 223	234 565				41 111			275 676	258 547	04
05 Autres équipements	5 633 219			655 210							6 288 429	3 551 507				292 044			3 843 551	2 444 878	05
06 Bâtiments	61 522 090					6 851 940					68 374 030	32 493 009			1 506 379				33 999 388	34 374 642	06
07 Développement informatique	522 000			58 000							580 000	359 600				46 400			406 000	174 000	07
08 Documents de bibliothèque	2 507 233			50 145							2 557 378	2 228 132				54 879			2 283 011	274 367	08
09 Équipements de communication multimédia	1 043 989			29 844							1 073 833	952 713				41 797			994 510	79 323	09
10 Équipements informatique	8 549 642			529 819							9 079 461	7 993 829				327 622			8 321 451	758 010	10
11 Équipements spécialisé	15 141 791			644 722							15 786 513	13 138 922				438 890			13 577 812	2 208 701	11
12 Manuels pédagogiques																					12
13 Matériel roulant	314 633										314 633	296 818				15 519			312 337	2 296	13
14 Mobilier et équipement de bureau	2 193 812			96 849							2 290 661	2 063 762				68 268			2 132 030	158 631	14
15 Réseaux de télécommunication																					15
16 Total des immobilisations corporelles	98 404 001	\$	\$	2 064 589	\$	6 851 940	\$	\$	\$	\$	107 320 530	63 312 857	\$	\$	\$	2 832 909	\$	\$	66 145 766	41 174 764	16

BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	Coûts										Amortissement cumulé							Valeur nette			
	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33		34	35	36
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Factures de biens et services / Transferts de dépenses capitalisées	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du québec	Réduction pour moins-value	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin		
17 Terrains																					17
18 Aménagement des terrains																					18
19 Bâtiments																					19
20 Équipements spécialisés																					20
21 Matériel et équipement (excluant équipement informatique et bureautique)																					21
22 Équipement informatique et bureautique	168 328			31 883					(10 012)		190 199	102 192				28 977	(8 844)		122 325	67 874	22
23 Total des biens loués en vertu de contrats de location acquisition	168 328	\$	\$	31 883	\$	\$	\$	\$	(10 012)	\$	190 199	102 192	\$	\$	\$	28 977	(8 844)	\$	122 325	67 874	23

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Tableau I3 - Immobilisations et travaux en cours (non-audité)

Fonds des immobilisations
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 36

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
	Coûts											Amortissement cumulé									
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Acquisitions	Factures de biens et services / Transferts de dépenses capitalisées	Transfert des travaux en cours	Transfert d'une entité comptable du gouvernement du québec	Réduction pour moins-value	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Transfert d'une entité du gouvernement du québec	Amortissement de la période	Dispositions	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin	Valeur nette	
24 Actifs incorporels																					24

IMMOBILISATIONS EN COURS DE CONSTRUCTION

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
	Solde de début	Redressements du solde de début	Reclassements entre catégories	Travaux additionnels capitalisés	Factures de biens et services / Transferts de dépenses capitalisées	Transferts d'une entité du périmètre comptable	Intérêts capitalisés	Travaux terminés	Travaux abandonnés	Transferts à une entité du périmètre comptable	Solde de fin
25 Améliorations locatives		8 822							(8 822)		
26 Améliorations majeures aux bâtiments											
27 Aménagement des terrains											
28 Bâtiments	5 109 117			2 728 321				(6 851 940)			985 498
29 Développement informatique											
30 Matériel et équipement (excluant équipement informatique et bureautique)											
31 Équipement informatique et bureautique											
32 Équipement spécialisé											
33 Total des travaux en cours	5 117 939	\$	\$	2 728 321	\$	\$	\$	(6 851 940)	(8 822)	\$	985 498

SOMMAIRE

34 Valeur nette des immobilisations corporelles	41 174 764	34
35 Valeur nette des biens loués en vertu de contrats de location acquisition	67 874	35
36 Valeur des immobilisations en cours de construction	985 498	36
37 Total des immobilisations et constructions en cours	42 228 136	37
38 Valeur nette des immobilisations incorporelles	\$	38

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audit)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 37

Les emprunts cochés avec un ' x ' sont financés par le MEES

Billets à payer

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
	Financé par le MEES	Numéro	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Emprunts réalisés	Remboursements de capital effectués	Rachats en cours d'année (attente d'un refinancement)	Solde de fin	
01												01
02												02
03												03
04												04
05	x	FQ-6	4 000 000	5,121 %	16-févr-2005	16-janv-2023	2 080 000		(160 000)		1 920 000	05
06												06
07												07
08	x	FQ-9	7 000 000	5,090 %	11-mai-2010	01-juin-2034	4 760 000		(280 000)		4 480 000	08
09												09
10	x	FQ-12	11 000 000	2,437 %	01-nov-2012	01-déc-2019	7 023 248		(795 350)		6 227 898	10
11		FQ-13	2 382 576	2,810 %	03-août-2012	03-août-2022	1 273 685		(240 819)		1 032 866	11
12	x	FF-1	2 500 000	3,375 %	01-nov-2013	01-sept-2023	2 100 000		(100 000)		2 000 000	12
13		FQ-15	734 548	3,199 %	19-juin-2014	19-juin-2024	468 136		(72 013)		396 123	13
14	x	FF-2	4 500 000	2,537 %	25-juin-2015	01-sept-2025	4 140 000		(180 000)		3 960 000	14
15												15
16	x	FF-3	5 500 000	1,577 %	03-févr-2016	01-déc-2020	3 926 278		(786 861)		3 139 417	16
17												17
18												18
19	x	FF-5	5 151 000	2,149 %	03-nov-2016	01-sept-2026	4 901 280		(249 720)		4 651 560	19
20	x	FF-6	8 046 003	2,437 %	14-févr-2018	01-sept-2027	8 046 003		(449 392)		7 596 611	20
21	x	FF-7	2 800 501	3,137 %	13-déc-2018	01-déc-2043		2 800 501			2 800 501	21
22			4 628	10,000 %	14-févr-2018	14-févr-2023	4 383		(783)		3 600	22
23												23
24												24
25												25
26												26
27												27
28												28
29												29
30												30
31	Total		53 619 256				38 723 013	2 800 501	(3 314 938)	\$	38 208 576	31
32	Sous-total - Billets financés par le MEES						36 976 809	2 800 501	(3 001 323)		36 775 987	32
33	Sous-total - Billets financés par d'autres sources						1 746 204		(313 615)		1 432 589	33

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Obligations											
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Financé par le MEES	Numéro	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Émissions en cours d'année	Rachats par le fonds d'amortissement	Rachats - Autres	Escompte / prime non amortie	Solde de fin
34											34
35											35
36											36
37											37
38											38
39											39
40											40
41											41
42											42
43											43
44											44
45											45
46											46
47											47
48											48
49											49
50											50
51	Total		\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$

52 Sous-total - Obligations financées par le MEES 52

53 Sous-total - Obligations financées par d'autres sources 53

Fonds d'amortissement

13	14	15	16	17	18	19	20
OBLIGATIONS (REF. TABLEAU CI-DESSUS)			Fonds d'amortissement				Solde obligatoire net du fonds d'amortissement
Financé par le MEES	Numéro	Solde de fin	Solde de début	Versements au fonds d'amortissement	Contribution du fonds d'amortissement	Solde de fin	
54							54
55							55
56							56
57							57
58							58
59							59
60							60
61							61
62							62
63							63
64							64
65							65
66							66
67							67
68							68
69							69
70							70
71		\$	\$	\$	\$	\$	\$

72 Sous-total - Fonds d'amortissement financés par le MEES 72

73 Sous-total - Fonds d'amortissement financés par d'autres sources 73

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	01 Financé par le MEES	02 Numéro	03 Montant brut de l'emprunt	04 Taux	05 Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	06 Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	07 Solde de début	08 Emprunts réalisés	09 Remboursements effectués	10 Annulation de contrats	11 Solde de fin		
74	x		9 624	6,900 %	09-févr-2015	09-juin-2020	4 248		(2 051)		2 197	74	
75	x		5 601	6,300 %	24-févr-2016	24-févr-2021	3 291		(1 029)		2 262	75	
76	x		10 437	7,400 %	16-nov-2016	16-avr-2022	7 709		(1 806)		5 903	76	
77	x		23 633	7,704 %	30-juin-2017	31-déc-2021	16 965		(4 345)		12 620	77	
78	x		31 883	7,660 %	17-mars-2019	17-août-2024		31 883	(1 586)		30 297	78	
79	x		14 120	11,270 %	16-sept-2014	16-août-2019	4 036		(2 585)	(1 272)	179	79	
80												80	
81												81	
82	x		63 242	6,830 %	30-avr-2015	31-oct-2019	22 106		(12 356)		9 750	82	
83												83	
84	x		19 397	2,790 %	01-mai-2015	01-févr-2020	7 099		(4 013)		3 086	84	
85												85	
86												86	
87												87	
88												88	
89	x		8 972	2,250 %	14-nov-2013	13-mai-2019	1 449		(800)		649	89	
90												90	
91	Total		186 909				66 903	31 883	(30 571)	(1 272)	66 943	91	
92	Sous-total - Obligations découlant de contrats de loc.-acq. fin. par MEES							66 903	31 883	(30 571)	(1 272)	66 943	92
93	Sous-total - Obligations découlant de contrats de loc.-acq. fin. par autres sources												93

Hypothèques (Dettes sur les résidences dont le cégep est propriétaire)

	12 Financé par le MEES	13 Numéro	14 Montant brut de l'emprunt	15 Taux	16 Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	17 Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	18 Solde de début	19 Emprunts réalisés	20 Remboursements effectués	21 Solde de fin		
94	x	H-1	2 490 000	6,875 %	01-janv-1971	01-févr-2021	425 175		(150 536)	274 639	94	
95											95	
96											96	
97											97	
98											98	
99											99	
100											100	
101											101	
102											102	
103											103	
104											104	
105											105	
106											106	
107											107	
108											108	
109											109	
110											110	
111			2 490 000				425 175	\$ (150 536)	274 639		111	
112	Sous-total - Hypothèques financées par le MEES							425 175		(150 536)	274 639	112
113	Sous-total - Hypothèques financées par autres sources											113

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I4 - Dettes à long terme (non-audit)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 40

Emprunts classés à la juste valeur											
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Financé par le MEES	Numéro	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Emprunts réalisés	Remboursements de capital effectués	Variation de juste valeur au cours de l'exercice	Solde de fin	
114										114	
115										115	
116										116	
117										117	
118										118	
119										119	
120										120	
121										121	
122										122	
123										123	
124	TOTAL		\$			\$	\$	\$	\$	\$	
125	Sous-total - Emprunts juste valeur financés par le MEES										125
126	Sous-total - Emprunts juste valeur financés par autres sources										126

Emprunts en devises étrangères											
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Financé par le MEES	Numéro	Montant brut de l'emprunt	Taux	Date du contrat (AAAA-MM-JJ)	Date d'échéance (AAAA-MM-JJ)	Solde de début	Emprunts réalisés	Remboursements de capital effectués	Variation de juste valeur au cours de l'exercice	Solde de fin	
127										127	
128										128	
129										129	
130										130	
131										131	
132	TOTAL		\$			\$	\$	\$	\$	\$	
133	Sous-total - Emprunts en devises étrangères financés par le MEES										133
134	Sous-total - Emprunts en devises étrangères financés par autres sources										134

Sommaire des dettes à long terme		Reports de l'année antérieure	
135	Billets à payer	38 208 576	Frais reportés liés aux dettes (en négatif) (157 955)
136	Frais reportés liés aux dettes (en négatif)	(148 033)	Escompte/prime non amortie
137	Obligations		
138	Fonds d'amortissement		
139	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	66 943	
140	Hypothèques	274 639	
141	Emprunts classés à la juste valeur		
142	Emprunts en devises étrangères		
143	Total des dettes incluant la portion court terme	38 402 125	
144	Portion à court terme des dettes long terme	9 043 985	
145	Dettes à long terme à l'état de la situation financière	29 358 140	

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 41

	01	02	03	
01 Pourcentage d'immobilisations financées par le MEES			99,36%	01

Charges du fonds d'immobilisations à financer par le MEES

	Dépense totale	% financé par le MEES	Montant financé par le MEES	
02 Amortissement des immobilisations corporelles	2 861 886	99,36%	2 843 570	02
03 Amortissement des actifs incorporels		99,36%		03
04 Amort. des apports reportés - MEES (excluant ceux liés aux frais d'émission) (en négatif)	(8 971)	100,00%	(8 971)	04
05 Amort. des apports reportés - Gouv. Du Qc - autres que le MEES (en négatif)	(87 186)	100,00%	(87 186)	05
06 Amort. des apports reportés - Entreprise du gouv. du Québec (en négatif)	(394)	100,00%	(394)	06
07 Amort des apports reportés - Gouv. Féd. (en négatif)	(179 114)	100,00%	(179 114)	07
08 Amort. des apports reportés - Gouv. Autres que féd et Québec (en négatif)	(9 917)	100,00%	(9 917)	08
09 Amort des apports reportés - Autres organismes (en négatif)	(16 960)	100,00%	(16 960)	09
10 Résultats de l'analyse de MEES		99,36%		10
11 Dépenses pour les résidences étudiantes dont le cégep n'est pas propriétaire (Résultats)		100,00%		11
12 Biens non capitalisables	76 536	100,00%	76 536	12
13 Perte sur la radiation d'immobilisations		99,36%		13
14 Moins-value sur les immobilisations		99,36%		14
15 (Gains) perte sur la cession d'immobilisations		99,36%		15
16 Amortissement du Réseau d'informations scientifiques du Québec	20 835	100,00%	20 835	16
17 Transfert CCTT		100,00%		17
18 Intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère	140 534	100,00%	140 534	18
19 Autres (note 1)		99,36%		19
20 Total des charges en immobilisations à financer par le MEES pour l'exercice			2 778 933	20

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I5 - Feuille de calcul pour déterminer la subvention à recevoir MEES- Immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	01	02	03	
Montants à déduire				
21 Subventions - Remboursements d'emprunts	(3 151 859)			21
22 Subventions - Contributions du fonds d'amortissement				22
23 Subventions - Intérêts des emprunts temporaires financés par le Ministère	(42 978)			23
24 Autres (note 2)				24
25 Total des montants à déduire			(3 194 837)	25
26 Ajustement à apporter à la Subvention à recevoir - Immobilisations (annexe 3)			(415 904)	26
27 Subvention à recevoir - Immobilisations au début			12 903 904	27
28 Subvention à recevoir - Immobilisations à la fin (annexe 4)			12 488 000	28
Notes				
29 Note 1:				29
30 Note 2:				30

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I6 - Liste des codes du MEES à utiliser pour les projets en immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT						
Codes MEES			Catég. Autor.	Codes MEES	Allocations normalisées	Catég. Autor.	Codes DGFE	Autres	
01									01
02	01	Terrains (achat)	A-D	70-010	Allocations normalisées pour les réfections	A-B-C-D	00-00-901	Fonds de fonctionnement	02
03	02	Aménagement des terrains	A-D	70-011	Allocations normalisées pour les transformations	A-B-C-D	00-00-902	Fonds spéciaux	03
04	03	Aménagement des terrains (Travaux en cours)	A-D	70-012	Allocations transitoires pour les réfections	A-B-C-D	00-00-903	Emprunt autofinancé	04
05	10	Bâtiments	A-D	70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	A-B-C-D	00-00-904	Produits de la vente d'actifs	05
06	11	Bâtiments (Travaux en cours)	A-D	70-015	Bâtiments - Plan de rattrapage	A-B-C-D	00-00-905	Produits d'assurance	06
07	45	Améliorations majeures aux bâtiments	A-D	70-016	Efficacité énergétique	A-B-C-D	00-00-906	Économie nette sur les marchés financiers	07
08	46	Améliorations majeures aux bâtiments (Travaux en cours)	B-C-D	70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	A-B-C-D	00-00-907	Certifications de crédit du MEES ou Autres partenaires	08
09	49	Améliorations locatives	B-D	70-073	Allocations - Développement informatique	A-B-C-D	00-00-908	Dons	09
10	47	Améliorations locatives (Travaux en cours)	B-D	70-072	Allocations transitoires - MAOB	A-B-C-D	00-00-909	Subventions 'Autres' que le MEES	10
11					Allocations particulières	A-B-C-D	00-00-910	Autres sources	11
12		Parc mobilier (B)	A-B-D	70-074	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-équipements		05		12
13			A-B-D	70-075	Actualisation de programmes et nouveaux programmes	Catég. Autor.	Codes MEES		13
14	50	Équipements spécialisés - enseignement	A-B-D	70-077	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-locaux	A-B-D	18-80-273	Nouvelles initiatives	14
15	60	Mobilier et équipements de bureau			Allocations particulières	A-B-D	18-80-273	an d'action numérique - Acquisition d'équipements numériques	15
16	70	Documents de bibliothèque	A-D	XX-70-035	Réfections aux édifices	A-B-D	18-80-274	Plan d'action numérique - Progiciels de gestion intégrée	16
17	80	Équipements informatiques	B-D	XX-70-080	Rattrapage	A-B-D	18-80-275	Plan d'action numérique - Sécurité de l'information	17
18	90	Autres équipements	B-D	XX-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération	A-B-D	18-80-272	Allocations spécifiques (Plan d'Action numérique) - I026	18
19	91	Matériel roulant	B-D-E	XX-70-094	FCAR-FCI	A-B-D			19
20	92	Équipements de communication multimédia	B-D	XX-71-000	Autres	A-B-D			20
21	93	Manuels pédagogiques				A-B-D			21
22	94	Développement informatique				A-B-D			22
23	96	Développement informatique (Travaux en cours)				A-B-D			23
24	95	Réseaux de télécommunication				A-B-D			24
25	97	Équipements spécialisés - (Travaux en cours)						Parachèvements	25
26	98	Matériel et équipement (excluant équipement informatique et bureautique) - (Travaux en cours)				A-B-D	05-70-075	Équipement - Mécanique marine	26
27	99	Équipement informatique et bureautique - (Travaux en cours)				A-B-D	09-70-075	Équipements - Technique d'éducation à l'enfance	27
28		Location-acquisition (C)				A-B-D	09-80-190	Équipements Éolien	28
29						A-B-D	15-80-252	Modernisation du Centre d'Études Collégiales des Îles	29
30	103	Biens loués - Terrains				A-B-D	15-80-256	Laboratoires d'apprentissage - Manequins simulateurs	30
31	101	Biens loués - Aménagement des terrains				A-B-D	18-80-261	Stratégie numérique dans les cégeps	31
32	104	Biens loués - Bâtiments				A-B-D	16-80-317	Intégration intelligente des énergies renouvelables et des techr	32
33	105	Biens loués - Équipements spécialisés				A-B-D	14-80-236	Manequins simulateurs	33
34	106	Biens loués - Matériel et équipement				A-B-D	01-70-080	Réparation du bateau-école le BUSSOLA	34
35	107	Biens loués : Équipements informatiques				A-B-D	14-70-080	Véhicule et équipements programme aventure-études	35
36						A-B-D	15-70-074	Implantation du programme Techniques juridiques	36
37		Autres coûts (D)				A-B-D	15-80-253	Renouvellement des infrastructures technologiques	37
38						A-B-D			38
39	201	Biens non capitalisables				A-B-D			39
40	202	Actifs incorporels				A-B-D			40
41						A-B-D			41
42		Autres (E)				A-B-D			42
43						A-B-D			43
44	203	Transfert CCTT				A-B-D			44
45						A-B-D			45

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2018 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2019 5 = 3 + 4	
01	18010		211 878	211 878	01
02	18020				02
03	18030				03
04	18040				04
05	18050		12 272	12 272	05
06	18060				06
07	18070		300 597	300 597	07
08	18080		287 333	287 333	08
09	18090		168 964	168 964	09
10	18100		69 458	69 458	10
11	18110		1 356 530	1 356 530	11
12	18120		233 765	233 765	12
13	18130				13
14	18140				14
15	18150				15
16	18160				16
17	18170		81 327	81 327	17
18	18180		5 248	5 248	18
19	18190				19
20	18200				20
21	18210				21
22	18220				22
23	18230				23
24	18240				24
25	18250		21 902	21 902	25
26	18260		9 716	9 716	26
27	18270		10 284	10 284	27
28	18280		8 243	8 243	28
29	18290		66 005	66 005	29
30	18300		12 845	12 845	30
31	18310		10 039	10 039	31
32	18320		4 013	4 013	32
33	18330				33
34	18340		24 906	24 906	34
35	Sous-total	\$	2 895 325	2 895 325	35

Le numéro du projet est unique. Il est composé de 5 chiffres dont les deux premiers correspondent à l'année de création du projet. Les trois derniers correspondent au numéro attribué lors du budget soumis à la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur.

Lors de la capitalisation des intérêts, le numéro de projet doit être le même que celui sur lequel sont calculés ses intérêts, mais doit faire l'objet d'une inscription séparée au tableau I8. Le numéro est saisi sans tiret. Exemple : «10008», le projet est créé en 2010, c'est le projet numéro 8 soumis à la Direction de l'équipement, et c'est un projet capitalisable.

Pour la capitalisation des intérêts sur des travaux en cours, le caractère «I» est ajouté, soit «10008I» et doit être inscrit séparément du capital.

Avant l'exercice 2010-2011, le numéro de projet était composé de 4 chiffres. Pour saisir les anciens numéros, ajoutez un «0» en troisième position. Par exemple l'ancien numéro de projet 0935 devient 09035.

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

(suite)	Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2018 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2019 5 = 3 + 4	
36	18350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie		192 151	192 151	36
37	18360	Autres équipements-Carleton		14 438	14 438	37
38	18370	Autres équipements-Les Îles		1 018	1 018	38
39	18380	Autres équipements-ÉPAQ		382 517	382 517	39
40	18381	Autres équipements Merinov (983)		233 862	233 862	40
41	18382	Batiment TCE Rivière-au-Renard		342 097	342 097	41
42	18390	Équipements informatiques 981		490 083	490 083	42
43	18400	Équipements informatiques Enseignement				43
44	18410	Matériel roulant 987				44
45	18420	Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+999		76 536	76 536	45
46	18430	Développement informatique (58 000\$)		58 000	58 000	46
47	18440	Équipememts multimédia 984- Gaspé		21 982	21 982	47
48	18450	Équipememts multimédia 984- Les Îles		4 887	4 887	48
49	18460	Équipememts multimédia 984- ÉPAQ		1 495	1 495	49
50	18470	Équipememts multimédia 984- Carleton		742	742	50
51	18480	Équipememts multimédia 984- Résidence				51
52	18490	Équipememts multimédia 984- Collégia				52
53	18500	Équipememts multimédia 984- SAP				53
54	18531	Terrain Carleton				54
55	18650	Équipements TTA		2 820	2 820	55
56	18800	Mobilier par le fonctionnement		3 947	3 947	56
57	18810	Équipements informatiques par le fonctionnement				57
58	18820	Équip. Spécialisés enseignement par le fonctionnement		61 856	61 856	58
59	18830	Autres équipements par le fonctionnement		84 952	84 952	59
60	18840	Équipements multimédias par le fonctionnement		738	738	60
61	18841	Budget spécial laboratoires de sciences				61
62	18850	Matériel roulant par le fonctionnement				62
63	18842	Formation à distance				63
64	18900	Location acquisition				64
65	18550	Équip. Spéc. CQFME				65
66	18841	MDEI-CCTT Pêches Gas				66
67	18065	Équipements TTE				67
68						68
69						69
70	Sous-total		\$	4 869 446	4 869 446	70

Tableau I7 - Suivi des coûts par projet en immobilisations (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

(suite) Numéro du projet 01	Titre du projet ou description 02	Dépense accumulée au 30 juin 2018 03	Dépense de l'exercice 04	Dépense accumulée au 30 juin 2019 5 = 3 + 4
71				71
72				72
73				73
74				74
75				75
76				76
77				77
78				78
79				79
80				80
81				81
82				82
83				83
84				84
85				85
86				86
87				87
88				88
89				89
90				90
91				91
92				92
93				93
94				94
95				95
96				96
97				97
98				98
99				99
100				100
101				101
102	Sous-total	\$	4 869 446	4 869 446

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 46

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT			
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07		
01	18250	Fonds de b	21 902	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	01
02	18260	Fonds de b	9 716	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	02
03	18270	Fonds de b	10 284	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	03
04	18280	Fonds de b	8 243	70	Documents de bibliothèque	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	04
05	18290	Mobilier 970	66 005	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	05
06	18300	Mobilier 970	5 765	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	06
07	18300	Mobilier 970	7 080	60	Mobilier et équipements de bureau	15-70-074	Implantation du programme Techniques juridiq	07
08	18310	Mobilier 970	10 039	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	08
09	18320	Mobilier 970	4 013	60	Mobilier et équipements de bureau	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	09
10	18010	Norme Réfection- Gaspé	162 120	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	10
11	18010	Norme Réfection- Gaspé	49 758	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	11
12	18050	Norme Réfection- Iles	6 125	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	12
13	18050	Norme Réfection- Iles	6 147	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-011	Allocations normalisées pour les transformations	13
14	18070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	39 781	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	14
15	18070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	153 278	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	15
16	18070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	69 405	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-011	Allocations normalisées pour les transformations	16
17	18070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	32 073	11	Bâtiments (Travaux en cours)	15-80-256	Laboratoires d'apprentissage - Manequins simi	17
18	18070	Norme Réfection (Travaux en cours) Gaspé	6 060	11	Bâtiments (Travaux en cours)	14-80-236	Manequins simulateurs	18
19	18080	Norme Réfection (Travaux en cours) Résidence	116 934	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	19
20	18080	Norme Réfection (Travaux en cours) Résidence	170 399	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	20
21	18090	Norme Réfection (Travaux en cours) SAP	11 641	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	21
22	18090	Norme Réfection (Travaux en cours) SAP	157 323	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-011	Allocations normalisées pour les transformations	22
23	18100	Norme Réfection (Travaux en cours) Carleton	8 621	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	23
24	18100	Norme Réfection (Travaux en cours) Carleton	60 837	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-011	Allocations normalisées pour les transformations	24
25	18110	Norme Réfection (Travaux en cours) îles	1 120 297	11	Bâtiments (Travaux en cours)	15-80-252	Modernisation du Centre d'Études Collégiales	25
26	18110	Norme Réfection (Travaux en cours) îles	236 233	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-011	Allocations normalisées pour les transformations	26
27	18120	Norme Réfection (Travaux en cours) ÉPAQ	12 894	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	27
28	18120	Norme Réfection (Travaux en cours) ÉPAQ	220 871	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-013	Résorption du déficit d'entretien accumulé	28
29	18170	Norme Transformation Les Îles	173	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-010	Allocations normalisées pour les réfections	29
30	18170	Norme Transformation Les Îles	81 154	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-011	Allocations normalisées pour les transformations	30
31	18180	Norme Transformation ÉPAQ	5 248	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-70-011	Allocations normalisées pour les transformations	31
32	18340	Équipements 983 Gaspé administration	24 906	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	32
33	18350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	71 673	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	33
34	18350	Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	4 779	50	Équipements spécialisés - enseignement	09-70-075	Equipements - Technique d'éducation à l'enfar	34
35		Total de la page 46	2 971 777					35

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 47

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
36	18350 Équipements spéc. Enseignement-Gaspé pédagogie	115 699	50	Équipements spécialisés - enseignement	15-80-256	Laboratoires d'apprentissage - Manequins simi	36
37	18360 Autres équipements-Carleton	2 833	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	37
38	18360 Autres équipements-Carleton	7 326	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	38
39	18360 Autres équipements-Carleton	4 279	50	Équipements spécialisés - enseignement	15-70-074	Implantation du programme Techniques juridiq	39
40	18370 Autres équipements-Les Îles	1 018	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	40
41	18380 Autres équipements-ÉPAQ	6 227	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	41
42	18380 Autres équipements-ÉPAQ	15 437	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	42
43	18380 Autres équipements-ÉPAQ	360 853	50	Équipements spécialisés - enseignement	01-70-080	Réparation du bateau-école le BUSSOLA	43
44	18381 Autres équipements Merinov (983)	7 942	90	Autres équipements	00-00-910	Autres sources	44
45	18381 Autres équipements Merinov (983)	225 920	90	Autres équipements	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	45
46	18382 Batiment TCE Rivière-au-Renard	949	11	Bâtiments (Travaux en cours)	00-00-910	Autres sources	46
47	18382 Batiment TCE Rivière-au-Renard	141 482	90	Autres équipements	00-00-910	Autres sources	47
48	18382 Batiment TCE Rivière-au-Renard	159 930	90	Autres équipements	16-80-317	Intégration intelligente des énergies renouvelal	48
49	18382 Batiment TCE Rivière-au-Renard	39 736	80	Équipements informatiques	00-00-910	Autres sources	49
50	18390 Équipements informatiques 981	220 177	80	Équipements informatiques	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	50
51	18390 Équipements informatiques 981	34 119	80	Équipements informatiques	00-00-901	Fonds de fonctionnement	51
52	18390 Équipements informatiques 981	477	80	Équipements informatiques	15-70-074	Implantation du programme Techniques juridiq	52
53	18390 Équipements informatiques 981	40 700	80	Équipements informatiques	15-80-253	Renouvellement des infrastructures technologi	53
54	18390 Équipements informatiques 981	113 186	80	Équipements informatiques	18-80-273	Plan d'action numérique - Acquisition d'équipe	54
55	18390 Équipements informatiques 981	30 600	80	Équipements informatiques	18-80-274	Plan d'action numérique - Progiciels de gestior	55
56	18390 Équipements informatiques 981	6 139	80	Équipements informatiques	18-80-275	Plan d'action numérique - Sécurité de l'informa	56
57	18390 Équipements informatiques 981	44 685	80	Équipements informatiques	18-80-261	Stratégie numérique dans les cégeps	57
58	18420 Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+9	6 824	201	Biens non capitalisables	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	58
59	18420 Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+9	63 777	201	Biens non capitalisables	00-70-011	Allocations normalisées pour les transformatio	59
60	18420 Dépenses inférieures au seuil de capitalisation 959+9	5 935	201	Biens non capitalisables	01-70-080	Réparation du bateau-école le BUSSOLA	60
61	18430 Développement informatique (58 000\$)	58 000	94	Développement informatique	00-70-073	Allocations - Développement informatique	61
62	18440 Équipememts multimédia 984- Gaspé	21 982	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	62
63	18450 Équipememts multimédia 984- Les Îles	4 887	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	63
64	18460 Équipememts multimédia 984- ÉPAQ	1 495	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	64
65	18470 Équipememts multimédia 984- Carleton	742	92	Équipements de communication multimédia	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	65
66	18650 Équipements TTA	2 820	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	66
67	18800 Mobilier par le fonctionnement	3 947	60	Mobilier et équipements de bureau	00-00-901	Fonds de fonctionnement	67
68	18820 Equip. Spécialisés enseignement par le fonctionneme	61 856	50	Équipements spécialisés - enseignement	00-00-901	Fonds de fonctionnement	68
69	18830 Autres équipements par le fonctionnement	84 952	90	Autres équipements	00-00-901	Fonds de fonctionnement	69
70	Total des pages 46 et 47	4 868 708					70

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
71	18840	Équipements multimédias par le fonctionnement	738	92	Équipements de communication multimédia	00-00-901	Fonds de fonctionnement
72							
73							
74							
75							
76							
77							
78							
79							
80							
81							
82							
83							
84							
85							
86							
87							
88							
89							
90							
91							
92							
93							
94							
95							
96							
97							
98							
99							
100							
101							
102							
103							
104							
105	Total des pages 46,47 et 48		4 869 446				

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
106							106
107							107
108							108
109							109
110							110
111							111
112							112
113							113
114							114
115							115
116							116
117							117
118							118
119							119
120							120
121							121
122							122
123							123
124							124
125							125
126							126
127							127
128							128
129							129
130							130
131							131
132							132
133							133
134							134
135							135
136							136
137							137
138							138
139							139
140	Total des pages 46,47, 48 et 49	4 869 446					140

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
141							141
142							142
143							143
144							144
145							145
146							146
147							147
148							148
149							149
150							150
151							151
152							152
153							153
154							154
155							155
156							156
157							157
158							158
159							159
160							160
161							161
162							162
163							163
164							164
165							165
166							166
167							167
168							168
169							169
170							170
171							171
172							172
173							173
174							174
175	Total des pages 46,47, 48, 49 et 50	4 869 446					175

Tableau I8 - Détail des dépenses réalisées en immobilisations et des sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

(suite)

Numéro du projet 01	Titre du projet 02	CATÉGORIES DE DÉPENSES			SOURCES DE FINANCEMENT		
		Montant de la dépense 03	Codes MEES 04	Description de la dépense 05	Codes MEES 06	Description 07	
176							176
177							177
178							178
179							179
180							180
181							181
182							182
183							183
184							184
185							185
186							186
187							187
188							188
189							189
190							190
191							191
192							192
193							193
194							194
195							195
196							196
197							197
198							198
199							199
200							200
201							201
202							202
203							203
204							204
205							205
206							206
207							207
208							208
209							209
210	Total des pages 46 à 51	4 869 446					210

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Codes MEES 01	Description 02	Solde au 30 juin 2018 03	Redr. Effectués suite à l'analysedes rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péréemption 09	Solde au 30 juin 2019 10 = (3 à 7) - 8 et 9 10
	PARC IMMOBILIER								
	Allocations normalisées								
01	70-010 Allocations normalisées pour les réfections	723 075		1 604 000			358 289		1 968 786 01
02	70-011 Allocations normalisées pour les transformations	1 111 841		398 400			680 124		830 117 02
03	70-012 Allocations transitoires pour les réfections								
04	70-013 Résorption du déficit d'entretien accumulé	2 889 684		597 200			594 306		2 892 578 04
05	70-015 Bâtiments - Plan de rattrapage								
06	70-016 Efficacité énergétique								
	2016-2017 Allocations particulières								
07	16-70-035 Réfections aux édifices								
	2017-2018 Allocations particulières								
08	17-70-035 Réfections aux édifices								
	2018-2019 Allocations particulières								
09	18-70-035 Réfections aux édifices								
10	Sous-total: PARC IMMOBILIER	4 724 600	\$	2 599 600	\$	\$	1 632 719	\$	5 691 481 10

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

(suite)

Codes MEES 01	Description 02	Solde au 30 juin 2018 03	Redr. Effectués suite à l'analyse des rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péréemption 09	Solde au 30 juin 2019 10 = (3 à 7) - 8 et 9
PARC MOBILIER									
Allocations normalisées									
11 70-070	Allocations normalisées pour le parc mobilier	324 862		954 700		144 233	750 234		673 561
12 70-073	Allocations - Développement informatique			58 000			58 000		
13 70-072	Allocations transitoires - MAOB								
Allocations particulières									
14 70-074	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-équipements								
15 70-075	Actualisation de programmes et nouveaux programmes	39				(39)			
16 70-077	Actualisation de programmes et nouveaux programmes-locaux								
2016-2017 Allocations particulières									
17 16-70-080	Rattrapage								
18 16-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
19 16-70-094	FCAR-FCI								
20 16-71-000	Autres								
2017-2018 Allocations particulières									
21 17-70-080	Rattrapage								
22 17-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
23 17-70-094	FCAR-FCI								
24 17-71-000	Autres								
2018-2019 Allocations particulières									
25 18-70-080	Rattrapage								
26 18-70-081	Rattrapage - Plan d'accélération								
27 18-70-094	FCAR-FCI								
28 18-71-000	Autres								
29	Sous-total: PARC MOBILIER	324 901		\$ 1 012 700		\$ 144 194	808 234		\$ 673 561

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Page 54

(suite)

Codes MEES 01	DESCRIPTION 02	Solde au 30 juin 2018 03	Redr. Effectués suite à l'analyse des rapports fin. 04	Allocations de l'exercice (initiales et cc) 05	Lettres d'autorisation 06	Virements 07	Dépenses de l'exercice 08	Péréemption 09	Solde au 30 juin 2019 10 = (3 à 7) - 8 et 9
Nouvelles initiatives									
30	18-80-273			148 200			113 186		35 014
31	18-80-274			32 900			30 600		2 300
32	18-80-275			6 600			6 139		461
33	18-80-272			86 000					86 000
34									
35									
36									
37									
38									
39									
Parachèvements									
40	05-70-075	12		0		(12)			
41	09-70-075	25 709		0			4 779		20 930
42	09-80-190	144 182		0		(144 182)			
43	15-80-252	(2 099 703)	1 430 000	0	1 790 000		1 120 297		
44	15-80-256	153 832	(6 060)	0			147 772		
45	18-80-261			140 800			44 685		96 115
46	16-80-317		1 217 404				159 930		1 057 474
47	14-80-236		6 060				6 060		
48	01-70-080		418 000				366 788		51 212
49	14-70-080		265 000						265 000
50	15-70-074		25 000				11 836		13 164
51	15-80-253		40 700				40 700		
52									
53									
54									
55									
56									
57									
58									
59									
60	Sous-total: Nouvelles initiatives et parachèvements	(1 775 968)	3 396 104	414 500	1 790 000	(144 194)	2 052 772		1 627 670
61	Sous-total des allocations du MEES	3 273 533	3 396 104	4 026 800	1 790 000	\$	4 493 725	\$	7 992 712
Autres encaissements									
62	00-00-901						185 612		
63	00-00-902								
64	00-00-903								
65	00-00-904	30 370							30 370
66	00-00-905								
67	00-00-906								
68	00-00-907								
69	00-00-908								
70	00-00-909	1 070 921	(3 124 871)	331 793					(1 722 157)
71	00-00-910	(1 122 392)		1 025 000			190 109		(287 501)
72	Sous-total: Autres sources de financement	(21 101)	(3 124 871)	1 356 793			\$ 375 721	\$	(1 979 288)
73	GRAND TOTAL	3 252 432	271 233	5 383 593	1 790 000	\$	4 869 446	\$	6 013 424
74	Moins:						76 536		
75	Biens non capitalisables (code MEES 201)								
76	Coûts relatifs aux contrats de locations acquisitions (code MEES 103 à 107)								
77	Transfert CCTT (code MEES 203)								
77	Solde						4 792 910		

Tableau I9 - Suivi des allocations du MEES et autres sources de financement (non-audité)

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Messages

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

01

Page 55

01 Évol. soldes fon

02

03 Situation fin.

04

05

06

07 La ligne 01, colonne 06 de l'état de la situation financière doit égaler la ligne 49, colonne 01 de l'état des flux de trésorerie. Corrigez SVP.

08 F2

09 F3 Assurez-vous d'avoir les autorisations requises du Ministère pour chaque lettre d'autorisation inscrite.

10 Un ou des montants ont été inscrits au tableau F3 lignes 05 à 11, colonnes 02 et 03. Assurez-vous d'avoir inscrit la dépense correspondante au tableau F15.

11

12 F4

13

14

15

16 F5

17

18 INFO : S'il y a lieu, fournir le nombre de jours de grève et les dates par catégories d'emploi pour l'enseignement régulier et la formation continue séparément.

19 F6

20 F7

21 F8 INFO : Le ou les montants que vous avez reportés à la colonne 9 peuvent être récupérés à la suite de reddition de compte demandé par le Ministère.

22

23

24 Vous avez inscrit un revenu négatif dans 1 case(s) aux lignes 1 à 56 colonne 4. Expliquez ou corrigez SVP.

25 F10 INFO : Le ou les montants que vous avez reporté à la colonne 11 peuvent être récupérés à la suite de la reddition de compte demandée par le Ministère.

26

27

28

29 F12 INFO : S'il y a lieu, vous devez inscrire le nombre de ETC relatif à la grève des enseignants au tableau F13, ligne 10, colonnes 05 et 06.

30 F13

31

32

33

34

35

36 F15

37

38 INFO : Un ou des montants sont inscrits aux lignes 32 à 37 colonne 01. Ces dépenses doivent rencontrer les exigences du paragraphe 6 de l'annexe E003, et donc autorisé par la DGRT.

39

40

41

42

43 Vous devez nous fournir un tableau incluant le nom, le numéro d'assurance social, le montant réclamé ainsi que le détail des calculs pour chacun des enseignants MED (L34 C01).

44

45 F16 INFO : Pour chacune des dépenses totales inscrites aux lignes 23 à 25, 27, 29 et 30 une certification de crédits ou une lettre d'autorisation doit avoir été obtenue.

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

Page 56

57

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Messages

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

58		CHIFFRIER DES INTÉRÊTS
59	F17	
60		
61		Les données ne balancent pas de 653 \$ avec les montants inscrits au RFA ! Corrigez ou expliquez SVP. L'écart est accepté s'il correspond au compte à recevoir du E, tant créditeur que débiteur.
62		CONCILIATION SPOC - RFA
63	F18	
64		Vous devez inscrire l'effet annuel des congés sabbatiques pour chaque catégorie de personnel (L07 à 11 C06) et pour les enseignants (des champs 1000 et 8050) (L13 et L14 C06).
65		
66		
67		
68		
69		
70		
71		
72		
73		
74		
75		
76		
77		
78		IMMOBILISATIONS
79	I1	
80		
81		
82		
83	I2	
84	I3	
85		
86	I4	INFO : S'assurer que toutes les colonnes de 01 à 06 soient complétées pour chaque emprunt.
87		
88	I5	
89	I9	
90		Vous avez effectué un ou des virement(s) . Assurez-vous d'avoir les autorisations requises.
91		INFO : un ou des montant(s) négatif(s) dans la colonne 10 nécessite(nt) des corrections ou des explications.
92		
93		
94		VARIATION DE LA SUBVENTION A RECEVOIR (A4)
95		
96		
97		
98		
99		
100		
101		
102		

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

**CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS**

**SECTION I
DROIT D'ACCÈS**

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34, 1982, c. 62, a. 143, 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).